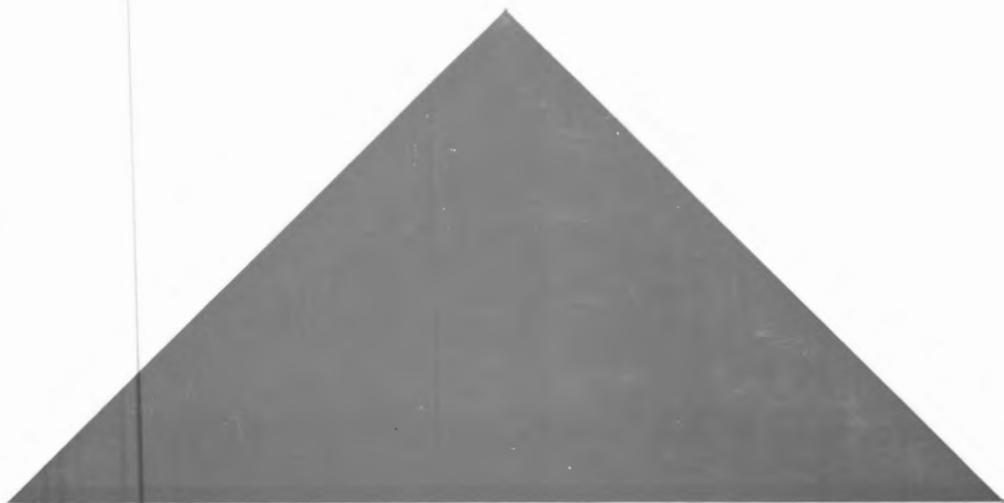


1969/3

RES PUBLICA

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE
BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK
REVIEW OF BELGIAN POLITICAL SCIENCE INSTITUTE





RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE
TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK
REVIEW OF BELGIAN POLITICAL SCIENCE INSTITUTE

SOMMAIRE - INHOUD

485-517

PRECISONS

A la page 432 du 2/1969 de la Revue, il est bien entendu que dans la phrase du professeur ORT : « A part les Tchèques et les Slovaques, un nombre toujours plus grand d'étrangers participent à l'élaboration de ce programme », le mot « étrangers » signifie : « des représentants des autres nationalités vivants en Tchécoslovaquie ».

4

-571

573-588

589-622

623-652

Supplément à la revue *Res Publica* n° 3, 1969

En annexe :
Tables quinquennales.

VOLUME XI - BUNDEL XI - 1969 - N. 3

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

Etablissement d'utilité publique — Instelling van openbaar nut

CONSEIL D'ADMINISTRATION — BEHEERRAAD :

Président - Voorzitter :

M. GREGOIRE, ancien Ministre de la Justice — oud-Minister van Justitie.

Vice-président - Ondervoorzitter :

J. VAN HOUTTE, Ministre d'Etat, professeur à l'Université de Gand — Minister van Staat, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

Membres du Conseil - Leden van de Raad :

R. AUBERT (chanoine - kanunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

L. CLAES, sénateur, administrateur de sociétés — senator, vennootschapsbeheerder.

V. CRABBE, ancien chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur, chef de travaux à l'Université libre de Bruxelles — oud kabinetschef van de minister van Binnenlandse Zaken, werkleider aan de Vrije Universiteit te Brussel.

R. DECLERCK, gouverneur honoraire de la province d'Anvers — ere-gouverneur van de provincie Antwerpen.

J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

O. DE RAEYMAEKER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

J. DUVIEUSART, ancien Premier Ministre — oud Eerste-Minister.

H. FAYAT, membre de la Chambre des Représentants, Ministre du Commerce extérieur professeur à l'Université libre de Bruxelles — Minister, volksvertegenwoordiger van Buitenlandse Handel, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

L. GYSELYNCK, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. HARMEL, membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Affaires étrangères, professeur à l'Université de Liège — Volksvertegenwoordiger, Minister van Buitenlandse Zaken, hoogleraar aan de Universiteit te Luik.

M.P. HERREMANS, publiciste — publicist.

H. JANNE, ancien Ministre de l'Education nationale et de la Culture, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister van Nationale Opvoeding en Cultuur, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

A. MAST, conseiller d'Etat, professeur à l'Université de Gand — raadsheer bij de Raad van State, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

A. MOLITOR, chef de cabinet du Roi, professeur à l'Université catholique de Louvain — kabinetschef van de Koning, hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Leo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College (Brugge).

L. OPDEBEECK, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur — secretaris-generaal van het Ministerie van Binnenlandse Zaken.

P.H. SPAAK, Ministre d'Etat — Minister van State.

L.E. TROCLET, ancien Ministre, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. WIGNY, membre de la Chambre des Représentants, ancien Ministre, Professeur à l'Université catholique de Louvain — volksvertegenwoordiger, oud-Minister, hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Secrétaire général :

A. PHILIPPART, chargé de cours à l'Institut d'Etudes sociales de l'Etat (Bruxelles), attaché de recherche à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire Général de l'Association internationale de Science politique — Docent aan het Instituut voor Sociale Studiën (Brussel), navorser aan het Sociologisch Instituut van de Vrije Universiteit te Brussel, Secretaris generaal van de Internationaal Political Science Association.

Secretaris-generaal :

H. VAN HASSEL, chef de travaux au centre néerlandophone de perfectionnement dans la gestion des entreprises auprès de l'Université catholique de Louvain — werkleider aan het Vervolmakingscentrum voor Bedrijfsleiding bij de Katholieke Universiteit te Leuven.

Bureau :

- M. GREGOIRE, président — voorzitter.
 J. VAN HOUTTE, vice-président — onder-voorzitter.
 L. GYSELYNCK, administrateur-trésorier — beheerder-schatbewaarder.
 L. CLAES, membre — lid.
 A. PHILIPPART, H. VAN HASSEL, secrétaires généraux — secretarissen-generaal.

RES PUBLICA :**Directeur :**

- J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Rédacteur en chef - Hoofdredacteur :

- Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — hoogleraar aan het Europa College (Brugge).

Comité de Rédaction - Redactiecomité :

- MM./de HH. M. BOEYNAEMS, D. CARDON de LICHTBUER, M^{me}/Mevr. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, MM./de HH. H. DE CROO, R. DEPRE, W. DEWACHTER, J. GALLANT, V. GOFFART, D. NORRENBORG, P. ORIANNE, J. SCHOYSMAN, Fr. SWAELÉN, A. VAN DEN BRANDÉ, H. VAN HASSEL, G. VIDICK.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :**WETENSCHAPPELIJKE RAAD VAN HET INSTITUUT :****Président - Voorzitter :**

- R. AUBERT (chanoine - kannunnik), professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Membres - Leden :

- J. BARTIER, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 S. BERNARD, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 M. BOEYNAEMS, professeur à l'Ecole royale militaire — hoogleraar aan de Koninklijke Militaire School.
 H. BUCH, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 J. BUCHMANN, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 R. DEMOULIN, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 J. DHONDT, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. GERARD-LIBOIS, directeur Centre de recherche et d'information socio-politiques.
 Ch. GOOSSENS, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 C. CORIELY, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 H. HAAG, professeur à l'Université catholique de Louvain — hoogleraar aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 M. LIEBMAN, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 T. LUYKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 C. WYFFELS, archiviste général du Royaume — algemeen rijksarchivaris.
 J. STENGERS, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 A. VRANCKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — hoogleraar aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. WILLEQUET, professeur à l'Université libre de Bruxelles — hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel.

Secrétaires - Secretarissen :

- Les secrétaires généraux de l'Institut — De secretarissen-generaal van het Instituut.

PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :**WETENSCHAPPELIJK PERSONEEL VAN HET INSTITUUT :****Attachés de recherches - Navorsers :**

M. CRETEUR, W. PLAUSIC.

Chercheurs associés - Geassocieerde onderzoekers :J. GALLANT, E. GLANSORFF, F. LACHAERT, H. OFFERMANN, I. RENS, J. SIOUN,
J. VAN HILLE.**SIEGE DE L'INSTITUT — ZETEL VAN HET INSTITUUT :****Hôtel de Sociétés scientifiques, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. Tél. : 48.79.65 - 48.34.38. C.C.P. n° 533.74 — Huis der Wetenschappelijke Verenigingen, Elyzeese Veldensstraat, 43, Brussel 5. Tél. : 48.79.65 - 48.34.38 - P.C.R. n° 533.74**

La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous les pays.

L'Institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Het is toegelaten de artikels, hetzij integraal, hetzij samengevat, over te nemen. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorbehouden voor alle landen.

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen ; deze verbinden slechts de auteurs. De niet opgenomen manuscripten worden niet teruggegeven.

Bibliographie - Boekbespreking

Il est rendu compte de tout ouvrage relatif à la science politique dont deux exemplaires sont envoyés au Secrétariat général de l'Institut.

Elk werk in verband met de wetenschap der politiek waarvan twee exemplaren aan het Secretariaat-generaal van het Instituut worden gezonden, zal besproken worden.



Le révolutionnarisme

par Julien FREUND,

Professeur de Sociologie à l'Université de Strasbourg.



A lire certains ouvrages consacrés à ce qui s'est passé au mois de mai 1968 en France, en particulier ceux de Glucksmann, de Morin et Lefort — pour ne citer que ceux-là — on a l'impression qu'on veut nous faire croire que nous avons été les témoins d'un événement « historique » de portée mondiale et de signification exceptionnelle. L'excitation lyrique est certainement à la hauteur de cette interprétation hypothétique, mais non l'analyse, car il ne suffit pas de plaquer certains schémas léninistes sur une révolte pour en faire une révolution. En tout cas, ce n'est pas à coups de réminiscences empruntées à la Commune de Paris, à la Révolution soviétique, chinoise ou cubaine ni de comparaisons pareilles à celle qui fait de la Sorbonne un « trône de Macédoine » pour de nouveaux Alexandre (1) que l'on enlèvera la conviction des sceptiques ou même des sympathisants. Il est certain que l'agitation estudiantine est le signe d'une transformation inouïe et fascinante de notre société ; il est incontestable que la contestation est une arme redoutable ; il est probable que cette secousse annonce d'autres, plus violentes et plus profondes ; il est possible qu'elle prépare une révolution dans un temps indéterminé. Mais il se peut également que nos « sociogogues » prennent les vessies pour des lanternes. Il est hors de doute que si la révolution éclatait, ils ne pourraient pas en prévoir le cours. Peut-être manquent-ils de cynisme pour ne désirer que la révolution pour elle-même, c'est-à-dire comme une apocalypse destinée uniquement à justifier des aspirations millénaristes. Il est indiscutable qu'un grand nombre d'enseignants, jusqu'alors calmes, pondérés, neutres, voire indifférents à toute politique, ont brusquement trouvé leur chemin de Damas et, comme l'a dit un de mes amis, l'ont encombré. Tant de suppositions sont devenues des certitudes, tant de vérités des erreurs, tant de flatteries des convictions

(1) E. MORIN, *La commune étudiante* dans l'ouvrage collectif, E. Morin, Cl. Lefort, J.M. Coudray, *Mai 1968 : la brèche*, Edit. Fayard, Paris, 1968, p. 23.

que l'on est presque davantage étonné de ces changements que des événements mêmes. Nous avons tellement pris l'habitude des surenchères rhétoriques et l'histoire est devenue à ce point un sujet d'emphase et d'outrance de savantesses que nous finissons par baptiser d'« historique » n'importe quelle manifestation, pourvu que nous y ayons participé ou qu'elle réponde à nos croyances et à notre idéologie. La mentalité « ancien combattant » dont on a tant parlé durant ces jours fameux n'est pas à chercher ailleurs.

Il y a de nombreuses interprétations possibles de ces événements, entre autres aussi celle qui consiste à leur conférer une importance parce qu'ils ont ébranlé le pouvoir et le prestige du personnage historique qui gouverne actuellement la France. En effet, c'est dans ce pays qu'on attribue une signification mondiale à la velléité d'insurrection estudiantine, à croire qu'elle éclipserait les grandes révolutions du passé, car à l'étranger elle n'a même pas eu la répercussion de la prétendue révolution de 1830. Peut-être même que la littérature mélodramatique qu'elle a suscitée n'a d'autre but que la propagande à usage interne : raffermir la volonté des uns, inspirer la peur aux autres. Et pourquoi ne pas retenir également une autre interprétation : l'agitation des étudiants en France s'explique en grande partie par celle des étudiants dans le monde entier ? Mais, du moment qu'on décore du nom pompeux de révolution n'importe quel changement de régime ou coup d'Etat, au Brésil et au Congo, en Syrie et à Zanzibar, il n'y a pas d'inconvénient à qualifier de même un mouvement qui n'a même pas réussi à opérer ce simple bouleversement.

Quelles que soient l'époque et la collectivité politique, toutes ont été secouées par des désordres plus ou moins profonds, depuis la chute des Pisistratides et l'effervescence provoquée à Rome par les Gracques jusqu'aux désordres du Moyen Age et de la Renaissance. On les qualifiait d'émeutes, de séditions, de révoltes, de soulèvements, etc. Aujourd'hui on bagatellise à ce point la révolution qu'on accroche ce nom à n'importe quelle perturbation collective. Il est vrai, du moment que presque chaque intellectuel et étudiant prétend au titre de révolutionnaire, toutes leurs manifestations quelque peu turbulentes ne peuvent être que des actes révolutionnaires, tout comme sur un autre plan le fait d'être un intellectuel signifierait que toute pensée qu'on exprime devrait être intelligente. Comme au surplus on estime qu'en principe tout ouvrier et tout paysan sont des révolutionnaires par vocation, on peut se demander pourquoi la révolution n'a pas encore eu lieu. Au milieu de cette platitude révolutionnaire ennuyeuse, on prend plaisir à rencontrer un esprit hétérodoxe.

Quand la révolution devient une mode, quand elle n'est plus qu'une attitude sans contenu conceptuel précis, elle devient révolutionnarisme. Mieux que les œuvres et publications des intellectuels parisiens de gauche,

les événements de mai nous fournissent un matériel important pour l'analyse de ce sentimentalisme. Nous en étudierons d'abord sociologiquement diverses caractéristiques en examinant certains comportements collectifs de groupes universitaires pour considérer ensuite d'un point de vue plus politologique les confusions mentales qui fatiguent et engourdissent ses intentions.

I. LES GROUPES (2)

1. Les professeurs.

Immédiatement après l'occupation de la Faculté, le doyen livra aux étudiants la clé de son bureau, sans doute dans une intention d'apaisement. Mais il ne réunit point le Conseil de Faculté, craignant que celui-ci n'adoptât à la majorité une position dure et ferme. Ce n'est que quatre jours plus tard, le mercredi 15 mai, que fut convoquée une « assemblée générale des enseignants » (groupant les professeurs, les maîtres-assistants, les assistants, les chargés de cours, etc.). Ce fut une séance à tout point mémorable, car nous assistâmes dans l'intervalle de ces trois heures comme en raccourci à toute la gamme des manœuvres, intrigues, détours et pressions dont une assemblée peut être la victime. Ce n'est pas le fait en lui-même qui est étonnant, mais que des êtres nullement habitués jusqu'alors à ce genre de pratiques inventèrent en quelque sorte sur le champ toute la suite des techniques de la politicaillerie. Après avoir fait un rapide tour d'horizon le doyen donna la parole à son assesseur pour communication d'une conversation téléphonique qu'il avait eue avec le ministre de l'Education nationale (ses propos donneront lieu durant les jours suivants aux interprétations les plus rocambolesques). La discussion s'engagea ensuite de façon unilatérale, car le doyen négligea de donner la parole à l'opposition (minoritaire dans cette assemblée), de sorte qu'à tour de rôle et à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats du SNES-Sup et du SGEN-Sup purent, en se relayant, mettre la salle en condition, jusqu'au moment où un maître-assistant de français sortit de sa poche une motion préparée la veille : « Les étudiants ont

(2) Cette analyse se fonde sur ce que j'ai pu observer à Strasbourg et sur le volumineux dossier personnel de notes que j'ai constitué au jour le jour. Il n'existe en effet à ma connaissance aucun procès-verbal des assemblées d'enseignants pas plus que de celles des étudiants durant cette période. Si le mouvement fut plus spectaculaire à Paris, à cause des nuits des barricades, il semble qu'intellectuellement et stratégiquement il fut plus conséquent à Strasbourg. D'ailleurs la Faculté des Lettres de cette ville fut le premier bâtiment en France occupé par les étudiants, au matin du 11 mai. Ce furent eux qui firent la première proclamation de l'autonomie de l'Université.

créé dans l'université française une situation révolutionnaire. Le *comité intersyndical des enseignants* (SNES-Sup, SGEN-Sup) est décidé à appuyer sans équivoque la volonté qui se dégage peu à peu du mouvement étudiant pour construire sur des bases nouvelles la communauté des enseignants et des étudiants. Le comité affirme que l'Université ne saurait être coupée de la nation ; mais que cette lutte pour la révolution universitaire ne doit pas être confondue avec la lutte politique qui est l'affaire de tous les citoyens. » La lecture achevée, l'orateur, adoptant le style du plus pur terrorisme intellectuel, exigea le vote immédiat en précisant par deux fois que le texte de la motion ne saurait être modifié (« même pas une virgule »). Un membre de l'opposition réussit quand même à obtenir le vote à bulletin secret après une suspension de séance, après que le présentateur de la motion ait répété une troisième fois que le texte devait être adopté tel quel.

De retour dans la salle, contrairement à mon habitude de me mettre tout au fond pour avoir une vue d'ensemble, je pris place au milieu des collègues pour être à même de mieux observer les visages. Le premier orateur à prendre la parole fut le présentateur de la motion pour demander, ô stupeur ! une modification. Entre temps un maître-assistant d'allemand s'était approché du micro pour faire une communication extravagante. Après la scène du conditionnement et du terrorisme ce fut le moment de l'intoxication. Il demanda d'une voix haletante et crispée une modification de la motion, parce que durant la suspension de séance il avait rencontré deux étudiants révolutionnaires qui lui avaient fait part d'une friction entre les durs durs et les durs mous. Il ajouta que si la motion n'était pas votée avec la modification qu'il proposait il serait impossible de répondre de l'avenir. Je lisais sur certains visages, terrorisés par l'éventualité d'une occupation en force de la salle par les étudiants, la couleur de la peur physique que je connais bien. Ils étaient prêts à avaler n'importe quelle couleuvre, à se fier à n'importe quel racontar de l'un d'entre eux. Les dires rapportés de deux étudiants que personne n'avait contrôlé avaient suffi à créer un climat irrespirable (3). On modifia dans la confusion le texte comme suit :

« Les étudiants ont créé dans l'Université française une situation révolutionnaire. Les enseignants de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Strasbourg sont décidés à appuyer sans équivoque la volonté qui se dégage peu à peu du mouvement étudiant pour construire sur des bases nouvelles la communauté des enseignants et des étudiants. Ils

(3) L'opération consistait somme toute à subordonner la décision de l'assemblée des 150 enseignants à l'avis de rencontre de deux étudiants inconnus. Tout le monde avait perdu la tête.

affirment que l'Université autonome ne saurait être coupée de la nation, mais que cette lutte pour la révolution universitaire ne doit pas être confondue avec la lutte politique qui est l'affaire non seulement des étudiants, mais de tous les citoyens. Sur la base ainsi définie, le mouvement étudiant peut être assuré du soutien le plus énergique de la part des enseignants. Strasbourg le 15 mai, 11 h 30. » Résultat du vote : pour 86 ; contre : 28 ; abstentions : 4.

Tout historien et tout sociologue, sinon tout politologue, connaissant la stratégie des révolutionnaires, ne peut que sourire à la lecture de cette phraséologie révolutionnariste. En effet, si le texte est apparemment révolutionnaire dans les termes et ferme par l'emploi d'expressions comme ceux de « décidés à appuyer sans équivoques » ou « soutien le plus énergique », il reprend dans le contenu ce qu'il prétend apporter formellement. En effet :

a) Le premier texte, avant les modifications apportées au cours de la séance, lui donne son véritable sens, car ce qui se trouve souligné dans la motion, ce n'est pas la décision ou son but, mais son origine : le comité intersyndical. Sous prétexte d'appuyer l'action des étudiants, il s'agissait d'une pure opération intérieure aux enseignants : affirmer la suprématie de deux syndicats contre un troisième, le syndicat autonome qui groupait la majorité des professeurs en titre.

b) D'une part le texte promet un soutien sans équivoques à la volonté qui se dégage du mouvement étudiant pour construire la nouvelle communauté universitaire. Cela veut dire que les enseignants acceptent d'avance les initiatives des étudiants, qu'ils se soumettent à leurs règles, en particulier celle de la démocratie directe et du collègue unique des enseignants et des étudiants. C'est ainsi du moins que les étudiants ont interprété la motion. D'autre part, le texte introduit immédiatement l'équivoque en se réclamant indirectement du système représentatif majoritaire contre la démocratie directe, du fait qu'il fait la distinction entre la révolution universitaire et la révolution générale. C'est la tactique même des contre-révolutionnaires. Ou bien la révolution est globale ou elle n'est pas ; elle ne se laisse pas diviser en tranches dont les unes seraient réservées aux révolutionnaires et les autres laissées à la discrétion de l'ensemble des citoyens.

c) Finalement le texte résume une des caractéristiques de tout révolutionnarisme : être d'autant plus révolutionnaire en paroles qu'on se refuse à l'être en actes, c'est-à-dire au pire on est partisan d'une révolution dans l'ordre avec l'assentiment de tous les citoyens.

Il va de soi qu'aucun révolutionnaire authentique ne pouvait voter pareil texte, sauf si par tactique il était décidé d'avance à ne faire état que des deux premières phrases en négligeant absolument tout le reste. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que le révolutionnarisme des enseignants se manifestât dans toute sa splendeur. Dès le lendemain, la même assemblée vota à une très large majorité (après que le doyen eut demandé un vote « unanime pour impressionner les étudiants », comme si l'unanimité n'était pas politiquement le refuge de l'impuissance) une nouvelle motion déclarant :

« L'assemblée des enseignants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Strasbourg réunie le 16 mai au Palais de l'Université, réaffirme sa définition de l'Université : communauté des enseignants et des étudiants, souligne qu'une telle communauté ne peut exister que si les étudiants d'une part et les enseignants d'autre part sont libres de choisir eux-mêmes les structures dans lesquelles ils veulent s'organiser et de fixer leurs positions respectives avant de les confronter pour déterminer ensemble la position de la communauté.

Le respect de ce principe est la condition nécessaire pour que fonctionne au niveau de la Faculté une commission paritaire enseignants-étudiants. »

On ne pouvait renier mieux la motion de la veille tout en accentuant les équivoques. Evidemment, on n'a pas manqué de présenter après coup cette contradiction comme une habileté qui aurait permis de « dépassionner le conflit ». C'est que le révolutionnarisme n'est au fond qu'un aspect de l'opportunisme. En fait, cette habileté n'était que le signe de l'indécision la plus totale et elle a entraîné deux conséquences très graves :

a) Du point de vue politique. Elle a fait obstacle à toute possibilité pour les enseignants d'adopter une attitude cohérente et de réagir au moins relativement en corps. Jusqu'à la fin de l'année universitaire les assemblées ne furent plus que des coteries, rapidement désertées par ceux qui ne voulaient pas sombrer dans la médiocrité. Déjà fortement ébranlée depuis quelques années l'Université est entrée dans une phase de pourrissement qui continue encore actuellement. Comme toutes les assemblées impuissantes, elle se dispersa en sous-groupes dans lesquels certains travaillaient avec d'autant plus de zèle qu'ils étaient plus impuissants. Il n'en sortit jamais rien de positif, mais à force de se réunir, la fatigue suscita d'inutiles animosités et brouilles. J'ai assisté parfois à un comité de coordination, animée par deux ou trois bonnes volontés et les quatre fois que j'étais présent on se demandait une nouvelle fois qui faisait ou qui devait faire partie du dit comité. J'ai pu glâner quelques perles qui manifestent par la parole l'incohérence des esprits : « Demain

à 16 h réunion de la sous-commission de pédagogie à long terme de la commission de pédagogie » — « il faut élaborer une doctrine commune de la Faculté à laquelle aucun institut ne serait cependant tenu » — « Je suis opposé à la formule à court terme et partisan du système à long terme, mais s'il le faut j'accepterai la formule à moyen long terme, mais non celle à moyen court terme ».

Tant d'inconstance et de stérilité ne pouvait que discréditer le corps enseignant. Certains professeurs en prirent conscience, mais un peu tard, quand ils déclaraient : « Nous ne sommes que des professeurs, notre métier ne nous prépare pas à la tâche politique. D'ailleurs ce n'est pas notre rôle. Aussi convient-il que nous retournions le plus rapidement possible à notre métier pour bien le faire sans vouloir jouer au politicien. » Cet aveu me semble tout à fait pertinent et personnellement je ne puis qu'y souscrire. Pour avoir voulu jouer à l'apprenti-sorcier les révolutionnaristes n'ont laissé derrière eux que des décombres. Pour un professeur conscient de son métier il n'y avait que deux attitudes possibles : ou bien refuser systématiquement d'intervenir politiquement et par conséquent s'abstenir même de voter des motions, ou bien faire front avec résolution contre les étourdis subitement touchés par la grâce révolutionnaire.

b) Du point de vue psychologique. La règle d'or d'un professeur devrait être : ne jamais mépriser les étudiants. En effet, sans le respect de cette règle, la communauté pédagogique dans une salle de cours n'est que dérision. Certes un certain nombre d'étudiants ne la comprennent malheureusement pas toujours et regardent comme un acte d'hostilité l'attitude de saine polémique, parce que dépourvue de toute agressivité artificieuse, du professeur qui les affronte directement et défend avec détermination son propre point de vue. Pas plus que l'abus de la morale n'est une preuve contre la morale, l'incompréhension de certains étudiants ne doit pas devenir chez le professeur une raison de les réprouver. En effet, le respect de l'étudiant ne signifie nullement l'asservissement à ses sentiments et moins que tout la flatterie. Or, toutes ces motions filandreuses et équivoques, tout en prétendant être sans équivoques, toutes les attitudes contradictoires des professeurs qui retenaient d'une main ce qu'ils donnaient de l'autre, ont ébranlé la confiance nécessaire entre l'enseignant et l'étudiant. Ce sont-là des fautes impardonnables. Un rapport purement militaire avec les étudiants aurait mieux valu que cette procédure dédaigneuse. Il est normal que les étudiants leur aient témoigné le même mépris en retour.

La forme la plus honteuse du mépris, parce qu'en définitive elle était obséquieuse, consistait dans les tentatives de « récupération » des étudiants. Elle a pris divers aspects, depuis les essais pour endoctriner les étudiants

dits modérés (elle était plus naïve que blâmable) jusqu'au reniement du professeur révolutionnariste qui, après s'être engagé par impulsion gauchiste, ne voyait plus d'autre issue, une fois qu'il sentait qu'il était débordé par les événements, que de freiner un mouvement qu'au départ il avait salué avec allégresse. Je comprends l'indignation de l'étudiant outré de ce que l'on ait cherché à profiter de son enthousiasme pour solliciter son adhésion au PSU. La récupération fait partie de la logique du révolutionnariste, dans la mesure où il méconnaît le fait qu'une révolution est soumise à la loi de l'ascension aux extrêmes comme toute activité belliqueuse totale. Autrement dit, il croit que l'on peut arrêter sur ordre le mouvement une fois que les objectifs qu'il a prévus ont été atteints, à condition que les étudiants veuillent écouter ses conseils et son expérience de militant syndical ou politique. Rien n'était plus amusant que de voir la mauvaise humeur de certains révolutionnaristes acquis à l'idée d'une contestation organisée et peu favorables à la spontanéité quand ils constataient que les étudiants ne les écoutaient pas et mettaient même en doute leur volonté révolutionnaire. Un fossé d'incompréhension séparait les uns des autres. Sans cesse dépassés par l'événement, les enseignants révolutionnaristes essayaient de compenser leur impéritie par un excès de zèle et un attachement d'autant plus passionné à la cause qu'ils ne la comprenaient plus. Certains par contre, désabusés, abandonnèrent la partie et se réfugièrent dans leur amertume. Au bout du compte ils ont déprécié la révolution en simple programme servant de moyen d'agitation contre l'autorité en place. En tout cas, telle est la situation depuis la fin du mois de juin. Les révolutionnaires authentiques ayant compris qu'un acte venait d'être joué ont prononcé la dissolution du conseil étudiant et du mouvement pour retourner à d'autres tâches plus obscures, quitte à profiter des occasions pour étendre leur audience. Une telle attitude de lucidité ne pouvait qu'aller à l'encontre du romantisme révolutionnariste de certains enseignants. Avec quelques étudiants du même bord ils ont fondé l'université critique, espérant ainsi maintenir vivace la flamme jusqu'à la rentrée universitaire. Ce fut un échec dont ils ne conviendront jamais puisqu'ils ne vivent que pour un principe. Depuis que les cours ont repris ils l'ont cependant dégradé en pure manœuvre d'obstruction où la cocasserie le dispute à une surexcitation par fatigue. Ils se sont installés dans le confort de la contestation, dans le « grand refus ».

2. Les étudiants.

Pour beaucoup d'enseignants les étudiants dits modérés ont été la grande désillusion, parce qu'ils n'ont pas répondu à l'espoir qu'on mettait en eux. C'est avec désappointement que l'on constatait que ces modérés,

apparemment ralliés aux positions moyennes et réformatrices dans les conversations privées, parlaient un tout autre langage chaque fois qu'ils sortaient d'un séjour dans le cyclotron (4). On a expliqué leur constant revirement par leur irrésolution, par la peur, leur manque d'éducation politique, etc. En réalité ceux-là seuls ont été déçus qui pensaient la notion de modération sous la catégorie morale de la récupération, alors qu'il fallait la concevoir sous celle de la sociologie politique des groupes (5). En principe un étudiant modéré n'était pas à récupérer, puisque, comme la plupart des professeurs, il était partisan d'une réforme de l'Université, dans l'ordre et par la loi, en dehors de toute agitation politique violente et sans mettre en question la société elle-même. Ce qu'on entendait en fait par étudiant modéré, c'était l'étudiant réactionnaire ou contre-révolutionnaire tout aussi actif et combattif que l'étudiant révolutionnaire. Mais celui-là ne s'est guère manifesté, du moins à Strasbourg. L'illusion des enseignants a sa source dans une confusion entre force politique et puissance. La force est quantitative, mesurable, mais elle n'est pas puissante par elle-même. Comme telle, elle n'est qu'inertie, au sens physique du terme. La puissance au contraire dépend de la volonté, de l'esprit de décision et de combat ; elle est manifestation d'énergie (6).

Toutefois, ce qui nous intéresse ici, c'est la comparaison entre les étudiants révolutionnaires et les étudiants révolutionnaristes. Les premiers furent très peu nombreux et à Strasbourg ils constituaient une infime minorité d'une quinzaine d'unités environ. Extrêmement réservés dans leur attitude et leur expression, ils manœuvraient en général par personnes interposées et n'apparaissaient que passagèrement au premier plan lors des instants décisifs. Ce n'était pas eux qui déambulaient avec les masques et des casques ou dans un accoutrement provoquant. Ils savaient que la situation n'était pas mûre pour une révolution, qu'elle n'était même pas prérévolutionnaire au sens étroit du mot, mais ils étaient

(4) On appelait ainsi le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres où siégeait le Conseil étudiant.

(5) J'ai essayé d'expliquer cela le 24 mai à l'autorité académique, sans succès je crois, quand à une question sur l'efficacité possible d'une action énergique des étudiants modérés, j'ai attiré l'attention sur les faits suivants : 1) la tentative des étudiants d'occuper le 13 mai le rectorat loin de provoquer la révolte des modérés a été suivie le lendemain par le ralliement de la Faculté de droit au mouvement ainsi que de l'Institut de sciences politiques ; 2) l'expulsion quelques jours plus tard du Conseil de l'Université des bâtiments du Palais Universitaire loin de soulever des protestations a été suivie le lendemain par le ralliement de la Faculté de Médecine. « C'est à des faits de ce genre, ai-je ajouté, qu'il faut prêter son attention, car ils traduisent la mentalité des étudiants modérés. Aussi faut-il abandonner toute idée de récupération et laisser le mouvement se poursuivre jusqu'au bout, selon sa logique propre qui est connue : le refus d'aboutir à quoi que ce soit ».

(6) Voir à ce sujet mon ouvrage, *L'Essence du politique*, Edit. Sirey, Paris, 1965, pp. 135-142.

cependant prêts à donner à leur action une envergure plus grande si jamais, par chance, l'accélération des événements devait rendre la conjoncture favorable à leurs desseins. Le jour même de l'occupation de la Faculté des Lettres ils ont clairement défini le sens de leur aventure : pousser aussi loin que possible la besogne de désorganisation pour saisir les points faibles du système en vue d'opérations ultérieures, se faire la main et acquérir une expérience concrète de la manipulation des masses, s'initier plus directement au jeu de la stratégie et de la tactique, faire en quelque sorte une épreuve des essais et des erreurs, et, dès que la situation se détériorera, dissoudre le mouvement. Il est vrai, lorsqu'il fallut en arriver à cette décision dans les derniers jours de juin, il se produisit des divergences dans leur groupe, mais non des dissensions, du fait que l'un ou l'autre, plus romantique que ses partenaires, estimait que la décision était prématurée et qu'il fallait continuer encore l'action pendant quelque temps. Pourtant, la dissolution fut prononcée comme il était prévu au départ. Que l'on ait pu recueillir par la suite des paroles d'amertume chez l'un ou l'autre, cela est chose normale au lendemain d'une action qui a dépassé les espoirs initiaux. En tant que professeur non révolutionnaire, mais qui depuis plusieurs années étudie l'histoire des mouvements révolutionnaires et les problèmes du partisan, de la stratégie et de la tactique, je dois dire que j'ai eu de l'admiration pour le comportement de ces étudiants qui ne s'embarraient guère des précédents de la méthode léniniste ou maoïste et qui essayaient d'inventer sur place, non sans erreurs il est vrai, les éléments d'une action adaptée aux structures de la société qui est la nôtre. Leur volonté s'est cependant heurtée à l'activité désordonnée des révolutionnaristes qu'ils n'ont jamais réussi à dominer vraiment et dont ils risquent peut-être, le cas échéant, de devenir les otages.

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que les révolutionnaristes sont infiniment plus nombreux que les révolutionnaires. A la différence des enseignants du même type, ils ne sont pas handicapés par les entraves intellectuelles et moralisantes qui freinent l'action de ceux-ci, la rendent hésitante et capricieuse, mais ils sont plus directs dans leur allure. On ne saurait cependant pas les mettre tous dans le même sac, car il y en a de différentes sortes, dont nous n'analyserons que les deux principales (7) :

(7) Je laisse de côté ici un type de révolutionnaristes que nous n'avons guère connu à Strasbourg, sinon sporadiquement durant le mois de mai, à savoir la faune des enragés de Nanterre qui s'obstine à relancer sans cesse le mouvement sous n'importe quel prétexte depuis la rentrée de novembre 1968. S'agit-il de simples agitateurs qui font de la contestation une profession ou de routiniers qui ne parviennent pas à se débarrasser d'une habitude acquise ? Il existe aussi des marginaux du révolutionnarisme et des exhibitionnistes de la révolution. Autrement dit, la révolution non plus ne

a) Ceux que j'appellerai les ancêtres (encore qu'ils aient fait des recrues durant les événements de mai), parce qu'un certain nombre d'entre eux hantent les bâtiments universitaires depuis un certain nombre d'années. Ils ont attiré spectaculairement l'attention sur eux à Strasbourg au moment de la crise situationniste de novembre 1966, bien que leur existence soit à peu près contemporaine des provos en Hollande, des hippies américains, du mouvement pop anglais, etc. (8). Ils ne sont pas violents, mais plutôt grossiers — et si jamais ils lisent ces lignes ils se feront une gloire d'être qualifiés ainsi par un professeur qui est par définition pour eux un infâme moraliste, un radoteur, pour ne pas citer d'autres termes de leur vocabulaire courant. C'est pour eux que la révolution est une fête, ce qui veut dire que l'aspect esthétique-érotique prend le pas sur la politique. A la limite celle-ci constitue un stade qu'ils prétendent avoir dépassé. Leur révolutionnarisme se situe vaguement entre une révolution « bohème » et une révolution « sauvage », l'outrance verbale tenant le plus souvent lieu de théorie. Le désir de renverser toutes les valeurs, exprimé dans un langage pseudo-marxiste, donne à leur contestation une couleur particulière, celle de l'irrespect total et naïf. S'agit-il d'un anarchisme nihiliste ? Je ne le crois pas, car une telle attitude reste malgré tout conséquente dans son absurdité. Ce n'est pas le cas chez ces révolutionnaristes dont la pensée n'est au fond qu'un bric à brac de réminiscences hégéliennes, de marxisme manichéiste, de netschaïevisme et tkatchévisme simplistes, de nietzschéisme onirique et de pseudo-freudisme à la manière de Wilhelm Reich. On a plutôt l'impression d'une crise d'originalité juvénile pour laquelle la révolution est l'exutoire d'une logorrhée plus ou moins morbide et d'une pensée plus ou moins équilibrée. C'est que les intellectuels et les apprentis intellectuels ont sur le commun des hommes un avantage appréciable : ils ont à leur disposition un arsenal de mots et d'idées toutes faites qui leur permet de justifier « élégamment » un comportement vulgaire ou encore transformer la déchéance due à la paresse en misère de l'exploité et le délit en revendication de l'opprimé.

b) Ceux que j'appellerai les ralliés, qui ont rejoint le mouvement étudiant après que l'action ait été déclenchée. A l'exception d'un certain nombre d'étudiants plutôt modérés qui ont été subitement pris dans le tourbillon, soit qu'ils aient subi la contagion des masses, soit qu'ils

saurait échapper aux lois des autres situations sociales ; elle engendre elle aussi ses déclassés, ses aventuriers, ses vagabonds tout comme ses ambitieux, ses prosélytes et ses fantaisistes.

(8) Cela ne veut pas dire qu'ils soient tous situationnistes ni que tous les situationnistes (dont il y a plusieurs écoles) doivent être rangés sous cette rubrique. Peut-être même ne s'agit-il que d'une tendance dégénérée du situationnisme.

aient découvert un aspect nouveau de la réalité, ce sont en général des étudiants de tendance gauchissante plutôt que gauchiste, à l'image de leurs maîtres de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur, y compris les aumôniers (9). Pour avoir enseigné pendant assez longtemps dans les lycées, je connais bien le révolutionnarisme à la fois généreux et atrabilaire d'un certain nombre de professeurs de cet ordre — éternels insatisfaits, hostiles à tout projet de réforme qui ne correspond pas à leur idéal perfectibiliste, pensant sans cesse dans des catégories différentes de celles dans lesquelles ils vivent, prêts à toutes les audaces à condition qu'elles ne comportent pas de risques. Si ces enseignants sont révolutionnaristes par conformisme intellectuel, les étudiants le sont davantage par mimétisme, malgré qu'ils en aient. Nul n'est plus intolérant à l'égard du savoir en général que le jeune néophyte d'un savoir particulier, limité et fraîchement acquis, du fait qu'il ne possède pas encore l'expérience tonique de l'erreur. On tranche d'autant plus radicalement en matière économique, politique et même sociologique que l'on n'a guère de connaissances en ces matières. Nous avons tous passé par cet état du savoir ignorant. Ce n'est qu'au fur et à mesure que l'on acquiert toujours plus de savoir que le jugement se forme et que l'on prend conscience de la relativité de tout savoir. L'abstraction est liée à la physiologie des âges, elle est la forme de pensée de l'enfance et de la jeunesse, car le sens de la relativité ne s'acquiert qu'avec l'expérience et l'âge. Si les étudiants sont révolutionnaristes, ce n'est pas seulement parce que la révolution est l'un des éléments essentiels de l'idéologie actuellement dominante, mais aussi parce qu'ils pensent la révolution abstraitement. Plusieurs d'entre nous sentaient venir la crise, parce que depuis un certain temps, les exposés d'un certain nombre d'étudiants durant les conférences ou « séminaires » abandonnaient le terrain de l'analyse et de l'explication pour celui de la déclamation plus ou moins agressive et de la prise de position partisane révolutionnariste, d'autant plus intransigeante qu'elle manquait davantage de fondement critique. C'était le temps des exposés « casse-pieds » avec des tirades sans rapport avec le thème à traiter. Pour comprendre qu'il ne s'agit de rien d'autre que de révolutionnarisme et non d'une volonté déterminée et consciente de son action il suffit d'interroger sur le champ l'étudiant sur ce qu'il entend par les termes de révolution ou de socialisme qu'il

(9) Il y aurait tout un chapitre à écrire sur les aumôniers, car depuis des années ils pratiquent une démagogie religieuse qui dépasse de loin celle des politiciens, font une surenchère d'autant plus extravagante qu'ils souffrent davantage d'un complexe d'infériorité dans le monde moderne et s'aventurent avec d'autant plus d'assurance dans les domaines de l'économie, de la sociologie et en général des sciences humaines qu'ils sont plus ignares en ces matières.

vient de prononcer. L'épreuve vaut la peine d'être faite, car le résultat est significatif. On se rend immédiatement compte qu'il s'agit de mots prononcés pour ainsi dire à la cantonnade, soit pour effaroucher l'interlocuteur, soit pour se donner une contenance.

Par quoi se caractérise ce type de révolutionnarisme ? D'abord par une confusion entre révolution et toute manifestation plus ou moins violente, assortie de revendications diverses, les unes sérieuses, les autres farfelues. La révolution se réduit à un désordre permanent, à une succession d'actes brutaux, sans suite et qui se suffisent chaque fois à eux-mêmes, à des manifestations de rues, organisées beaucoup plus pour narguer la police que pour répondre à un plan cohérent destiné à dramatiser la situation. Ici aussi l'imitation constitue le motif déterminant. La nuit des barricades à Strasbourg, le 24 mai, n'était ni l'expression d'une volonté spontanée d'accélérer les événements ni une action tactique dans le cadre d'un projet défini, mais un simple mime collectif après que la radio eut annoncé le déclenchement d'une nouvelle nuit des barricades à Paris. Je suis à peu près convaincu que les révolutionnaristes ont ce jour-là disloqué les combinaisons des vrais révolutionnaires. A la différence de la révolution au sens précis du terme, qui est projet offensif, le révolutionnarisme est purement défensif, presque statique ; il a un aspect presque essentiellement provocateur ; son principe est l'obstruction. Il ne faut donc pas s'étonner si la répression était à la mesure de ce manque d'audace et de fermeté. Quoi qu'en dise par exemple Glucksmann, il n'y a pas eu de répression « sanglante ». Elle est apparue après coup dans les récits, elle n'était pas dans les faits. Dussé-je m'attirer les foudres de tous les révolutionnaristes, il faut reconnaître que la police a opéré intelligemment, d'une part en manœuvrant pour empêcher qu'il y ait directement des morts sur les pavés (à chaud), d'autre part en évitant de prendre des mesures et de recourir à des moyens hors de proportion avec la situation, qui auraient pu conduire à une escalade de la violence. Si le vrai révolutionnaire sait analyser froidement une situation, même et peut-être surtout lorsqu'elle tourne à son désavantage, le révolutionnariste a besoin de la vaine glorification de ses actes mineurs et du mensonge qui farde la réalité. Prisonnier de son rêve il ne sait pas apprécier correctement les erreurs de l'adversaire, parce qu'il est incapable d'évaluer sa force et ses mérites. Cela tient à ce que, contrairement au vrai révolutionnaire, il ne raisonne pas en termes d'amis et d'ennemis. Une bonne stratégie doit également être à la hauteur de ses propres fautes et des circonstances désagréables.

En second lieu, le révolutionnariste est l'homme non de l'acte, mais du verbe révolutionnaire. Il ne crée jamais de situation irréversible qu'en paroles. Rien n'est plus significatif à cet égard que la phrase inscrite

sur le mur de certains bâtiments universitaires, que divers ouvrages ont cité depuis avec admiration, comme si tout s'était accompli désormais : « On a pris la parole comme on a pris la Bastille. » On comprend dans ces conditions que la révolution n'ait jamais pu dépasser en fait les limites de l'*aula* des Universités. Toute la fougue s'est effritée dans d'interminables et ennuyeuses assemblées, l'une plus générale que l'autre, dont le thème était certes la révolution et ses aspects, mais finalement épuisait à ce point la question qu'il devenait inutile de la faire. Puisqu'on pouvait décrire d'avance toutes ses péripéties, sa nécessité et ses contingences, ses obstacles et ses triomphes, pourquoi la faire ? La parole l'avait accompli. Rencontrant un soir dans un couloir un jeune ouvrier solitaire qu'on avait fêté quelques jours plus tôt au Conseil étudiant et qui depuis traînait son ennui au milieu des instituts, j'écoutais sa plainte : « Ils m'ont eu. Ils parlent, parlent, que ne parlent-ils ? Je n'y comprends rien, mais je crois qu'ils ont dit que la révolution était déjà faite. Si seulement c'était vrai, car à cause de leur bêtise je ne sais combien de temps je vais rester chômeur. » Pourquoi n'ajoute-t-on pas au florilège des citations et réflexions publiées depuis ces paroles désabusées, cette déception ? Elles appartiennent à la réalité du moment, et il serait bon de les méditer. C'est ce qu'on ne fera pas pour sauvegarder la splendeur de la parole. Etant donné que l'immense majorité des ouvrages parus depuis le mois de mai sur les événements de ce mois ont été écrits par des révolutionnaristes, ils ne peuvent que donner une image révolutionnariste de la révolution, c'est-à-dire fausse, embellie, sophistiquée. On reconnaît le révolutionnariste non seulement au fait qu'il ne parle que de révolution et qu'il transforme tout problème en problème éminemment révolutionnaire, mais aussi à l'étroitesse de ses références et de ses lectures : il ne lit que les publications et ouvrages d'autres révolutionnaristes, s'enferme dans leur éloquence, car l'autre littérature ne serait que futilité. On peut discuter avec un révolutionnaire, on ne le peut avec un révolutionnariste.

Il ne faudrait pas en conclure que les révolutionnaristes seraient inefficaces. En général ils ont plus d'audience que les révolutionnaires dans les régimes de libre parole, du fait que ces derniers sont plus froids, plus calculateurs, plus distants et surtout plus politiques, bien qu'ils comptent le plus souvent à juste titre sur la masse des révolutionnaristes, non seulement comme appoint important au moment du coup décisif, mais encore comme force quantitative toujours prête à rejoindre les rangs de la révolution triomphante dont ils n'ont pas su forger le succès. Une fois l'euphorie passée et que vient l'instant des règlements de compte, les révolutionnaristes sont alors forcés de payer leurs incohérences passées et en général ils sont écartés du pouvoir du fait que,

prisonniers de leur mentalité revendicative, généreuse et hésitante, ils deviennent des obstacles aux nouveaux desseins des révolutionnaires. Victimes volontaires, parce qu'ils se proclament tels, des régimes non révolutionnaires, ils deviennent les victimes non volontaires des régimes révolutionnaires.

II. TOPIE ET UTOPIE

Plus que jamais l'attitude devant l'utopie est de nos jours un critère de la reconnaissance du sens politique. En effet, l'utopie n'est plus seulement une condition de la pensée exploratrice et un moteur de l'action novatrice, mais pour beaucoup de personnes elle tient tout bonnement lieu de pensée politique. C'est en ce sens, par exemple, que Marcuse parle de la « fin de l'utopie », parce que, à son avis, toutes les conditions matérielles et intellectuelles de la transformation de la société en société socialiste seraient présentes et que seule l'organisation répressive des forces de production existantes fait obstacle à la réalisation (10). Il s'agit, somme toute, de prendre ses désirs pour la réalité pour que, grâce à ce pur décret théorique, l'irréel devienne réalité. La parole suffit pour transformer le monde, ou plutôt il suffit de penser le monde autrement pour qu'il le soit effectivement. A la différence du vrai révolutionnaire qui sait prendre la mesure de l'utopie pour l'intégrer dans son projet, le révolutionnariste n'agit que sous l'empire de la seule utopie. La praxis n'a même plus à confirmer la théorie, car l'utopie est elle-même praxis : la pensée et le réel coïncident définitivement parce qu'on l'affirme. Ce qui caractérise la pensée utopique moderne, c'est qu'elle est en même temps idéologique. Cela signifie qu'elle ne construit plus des utopies élaborées, destinées par leur irréalité même à critiquer la société existante, mais elle donne un caractère utopique à des abstractions, posées comme fins ultimes, telles la liberté, l'égalité, la justice ou le bonheur. Elle refuse par exemple les libertés concrètes ou franchises qui limitent par convention les éventuelles intempérances du pouvoir et elle revendique une liberté globale et vague, parce que indéterminée, contre toute autorité, quelle qu'en soit la nature. La liberté et l'autorité cessent d'être topiques, c'est-à-dire elles ne sont plus liées à l'exercice d'activités déterminées grâce auxquelles elles prennent toute leur signification ; par conséquent on renonce à faire une distinction entre la liberté politique ou religieuse, la liberté de conscience ou de réunion, les franchises universitaires ou bien entre l'autorité politique, l'autorité paternelle ou familiale,

(10) Voir MARCUSE, *La fin de l'utopie*, Paris, 1968, pp. 9-10 et *L'homme unidimensionnel*, Paris, 1968, p. 30.

l'autorité pédagogique. Au contraire on confond tous les ordres et l'on fait un amalgame inconsistant et conceptuellement incertain pour réclamer la liberté (au singulier) et combattre l'autorité (également au singulier). En effet, pour l'idéologie seule cette liberté (au singulier) est réelle, bien qu'elle n'existe pas et qu'elle soit irréaliste comme toute abstraction, sous prétexte que les libertés (au pluriel) dont nous jouissons effectivement seraient purement formelles. Or, la philosophie élémentaire nous apprend que tout ce qui existe a une forme et qu'une réalité qui n'est pas topique n'est qu'une fiction.

A la base du révolutionnarisme il y a un détournement purement verbal du sens philosophique de la notion de dialectique héritée de Hegel et de Marx. Selon ces auteurs toute réalité singulière participe d'une manière ou d'une autre à la totalité, en dépit de la forme qui lui donne consistance et autonomie. L'idéologie révolutionnariste veut nous faire croire que cette relativité de toute chose à la totalité n'est que l'expression d'une conscience fautive, tant qu'elle ne se délivre pas de sa topique et ne se confond pas avec la totalité. Ainsi la liberté qui ne serait pas totale ne serait pas vraie liberté ; il en serait de même de l'égalité, de la justice, de la vérité ou du bonheur. Tout ce qui n'est pas tout n'est rien. Dans le tout l'histoire est accomplie, de sorte que le monde des singularités n'est que la préhistoire. Cela veut dire que tout doit se confondre dans la nuit de la totalité, aussi bien la liberté que l'égalité ou la justice, chacune de ces revendications étant par sa finalité identique à l'autre. Dans la totalité la liberté est la même chose que l'égalité ou la justice ou la vérité. L'idéalisme absolu n'a plus besoin de construire une utopie à la manière de Morus, de Bacon ou de Morelly, car il fait du monde même l'utopie intégrale par négation de toute contradiction, puisqu'en dernière analyse la réalité achevée devient l'utopie achevée et inversement et que l'existence s'y confond avec l'essence de même que se confondent la nature et l'histoire, la théorie et la pratique, la subjectivité et l'objectivité, la liberté et la nécessité, l'individu et le genre. Si cette utopie totalitaire ne s'est pas encore réalisée, ce n'est pas à cause de la pensée, mais de la matière. C'est cette dernière qui est le centre de la résistance sous l'aspect des contradictions matérielles résultant de la production qu'on assimile par un sophisme ingénieux au capitalisme. Il suffit donc de supprimer les contradictions purement *extérieures* de l'économie et elles ne pourront plus faire entrave au développement *interne* de l'utopie. Autrement dit, il suffit de faire la révolution sociale, détruire le capitalisme avec toutes ses superstructures que sont le droit, l'autorité et la superstition, pour éliminer par magie toutes les contradictions, y compris celles des concepts, puisque la pensée ne serait que le reflet des conditions matérielles.

L'utopie s'accompagne en général de mythes plus ou moins cohérents entre eux. Nous entendons ici par mythes des représentations idéalisées d'un état de l'humanité, d'un groupe social ou d'une activité humaine. Mais comme la pensée utopique moderne est également idéologique, cette représentation fait davantage appel au sentiment et à l'intérêt qu'à la critique, car elle est destinée à impressionner, du fait qu'une idéologie sert une puissance. Grâce à l'idéologie, l'utopie devient en plus une représentation collective qui a en général plutôt besoin de justifications apologétiques que de preuves. C'est à cette fin que servent les mythes.

Le principal mythe révolutionnariste, parce qu'il est propre aux intellectuels, est celui de l'ouvriérisme. Il consiste à faire croire que non seulement la véritable révolution doit être faite par les ouvriers ou du moins qu'ils doivent y jouer le rôle essentiel, mais que la classe prolétarienne est par essence révolutionnaire. On sait que ce mythe a sa source dans l'interprétation d'un texte de jeunesse de Marx qui déclare dans la *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* que, en raison des souffrances que le prolétariat n'a cessé de subir il ne saurait revendiquer « de droit particulier, parce qu'on ne lui a pas fait de tort particulier, mais un tort en soi », qu'en conséquence il n'a pas simplement une mission historique mais humaine à accomplir, à savoir émanciper toute la société et l'humanité entière en s'émancipant lui-même. Mais surtout il ajoute : « la philosophie est la tête de l'émancipation, le prolétariat en est le cœur » (11). Ainsi le prolétariat est devenu la classe révolutionnaire qui en même temps accomplit le destin des intellectuels, puisqu'en émancipant l'humanité il accomplit et réalise la philosophie. Ce sont cependant les révolutionnaristes qui ont interprété ce texte dans le sens de l'ouvriérisme, sur la base d'une mauvaise lecture de ces lignes aux accents millénaristes, mais non les véritables révolutionnaires comme Lénine ou Mao-Tse-Toung. Pour ces derniers, en effet, il n'est pas nécessaire que les ouvriers fassent la révolution, car l'avant-garde révolutionnaire peut la faire en leur nom, sinon à leur place (12).

La mythologie ouvriériste de la spontanéité révolutionnaire s'est donnée libre cours durant le mois de mai, avec un mélange de naïveté et de burlesque entretenu par les enseignants révolutionnaristes proches du

(11) Voir dans les *Œuvres complètes de Marx*, trad. Molitor, *Œuvres philosophiques*, t. I, pp. 105 et 107.

(12) Pour Lénine par exemple la classe ouvrière n'est pas spontanément révolutionnaire. Il écrit par exemple dans *Que Faire ?* (Édit. Sociales, Paris, 1947, p. 97) : « Par lui-même, le mouvement ouvrier spontané ne peut engendrer (et n'engendre infailliblement) que le trade-unionisme ; or, la politique trade-unioniste de la classe ouvrière est précisément la politique bourgeoise de la classe ouvrière ». Il faut, à son avis, imposer « de l'extérieur » la conscience révolutionnaire à la classe ouvrière. Ce qui est précisément le contraire de l'ouvriérisme qui croit à la spontanéité révolutionnaire du prolétariat.

PSU. On faisait pour ainsi dire la chasse au prolétaire, on le traquait jusqu'à lui faire peur, pour l'implorer de vouloir bien s'associer à l'action des étudiants et confirmer ainsi la théorie abstraite de la révolution. Plus que l'attitude réservée des ouvriers, ce furent les rares dialogues spontanés avec eux, en dehors ou à l'insu des autorités syndicales, qui montrèrent combien profond était le fossé d'incompréhension qui séparait les deux groupes (13). On a cherché à expliquer ce fait par de nombreuses raisons, en particulier l'hostilité de la CGT et par conséquent du parti communiste. Cette explication est d'autant plus fondée que les étudiants, et les politiciens qui les soutenaient, se sont imaginés naïvement qu'ils pourraient dans les conditions actuelles du rapport des forces en France faire une révolution en dehors du parti communiste et par conséquent contre lui. Néanmoins elle n'est pas suffisante, car elle ne tient pas compte des erreurs psychologiques faites par les étudiants. A force de démagogie on a réussi à faire croire aux ouvriers qu'ils forment la classe révolutionnaire par essence ou par excellence, d'où leur actuel sentiment d'être les propriétaires de la révolution. Et voici que les étudiants prétendent leur ravir cette propriété ou du moins la partager avec eux. Du même coup ils ne pouvaient que heurter et irriter les leaders syndicaux et politiques qui depuis des décennies gèrent bureaucratiquement l'idéologie révolutionnaire. Pas plus que les détenteurs de n'importe quel autre pouvoir les conservateurs du soi-disant pouvoir révolutionnaire ne sauraient admettre qu'on mette en question leurs privilèges. Ils peuvent seulement accepter qu'on fasse la révolution sous leur autorité, à condition qu'ils gardent l'initiative et qu'ils en tirent le bénéfice. On ne peut plus penser aujourd'hui la révolution dans les termes d'il y a cent ou cinquante ans : les conditions historiques se sont modifiées, non seulement du côté du capitalisme, mais aussi du côté des révolutionnaires. A la différence de ce qui existait il y a un demi siècle, dans divers pays le prolétariat est au pouvoir, c'est-à-dire les dirigeants se proclament révolutionnaires. Ils contrôlent de vastes et puissantes organisations qui se prétendent également révolutionnaires. Autrement dit, ils détiennent un monopole. Les nouveaux révolutionnaires ne se heurtent donc plus seulement à l'ennemi de classe, mais surtout à ceux qui depuis

(13) Une anecdote situera le climat. Une dizaine d'ouvriers avait été reçu au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai par le Conseil étudiant; la cérémonie donna lieu à une débauche d'amabilités, de révérences et de compliments. Lorsqu'à un moment donné l'un des ouvriers posa la question de la garantie matérielle pour les femmes et les enfants, au cas où ils s'engageraient aux côtés des étudiants, une étudiante fit une proposition d'une candeur presque sottise qui révélait la distance entre les ouvriers et les étudiants : « Le problème peut être résolu très rapidement. Vous, les ouvriers, vous produirez, et nous, les étudiants, nous vendrons vos produits ». La révolution devenait une affaire de pure bonne volonté, à l'usine comme à l'Université.

un certain temps sont installés dans la révolution, qui l'ont institutionnalisée et confisquée (14).

La mythologie ouvriériste a peut-être été particulièrement à l'honneur du fait qu'un nombre important des meneurs du mouvement du mois de mai ont été des bourgeois et des fils de bourgeois. Avec la démocratisation de l'enseignement et de la société en général les fils d'ouvriers et des classes prolétariodes ont accédé, en plus grand nombre qu'on ne le dit, à des postes réservés presque exclusivement jusqu'alors à la classe bourgeoise. De plus, le diplôme universitaire a cessé d'être une garantie d'entrer dans les cadres supérieurs. Les étudiants n'ont peut-être pas encore pris conscience du fait que la plupart d'entre eux ne pourront occuper que des situations dans les cadres moyens. Certes, le népotisme ne disparaîtra pas (15) — il sévit dans les pays socialistes comme dans les autres — mais l'accès aux fonctions sociales importantes est devenu en proportion croissante l'objet d'une rivalité et non plus de l'influence et des relations familiales. L'avenir des enfants de l'ancienne bourgeoisie n'est plus assuré comme autrefois. Qu'on le veuille ou non, l'examen et le concours sont devenus la condition de la promotion sociale des enfants des classes inférieures, c'est-à-dire la mobilité sociale contemporaine a fait que la compétition ne se déroule plus uniquement entre les meilleurs de l'ancienne classe dominante. L'ouvriérisme n'est que la flatterie pour maintenir ces anciens privilèges. Bien que cette explication ne puisse être généralisée, elle irrite au plus haut point certains meneurs révolutionnaristes du mois de mai, peut-être parce qu'elle met le doigt sur un point qui, sociologiquement, est particulièrement sensible. Celui qui voudrait par exemple étudier de plus près l'origine sociale des professeurs d'université, davantage que celle des assistants, comprendrait peut-être pourquoi la plupart d'entre eux ont refusé de participer à la mythologie ouvriériste. Un des enseignements majeurs des événements de mai a été le retour à une évidence : la conscience révolutionnaire n'est pas liée à une classe ni aux seules formes de production. Les révolutionnaires

(14) C'est pour cette raison que je considère l'ouvrage cité plus haut de Glucksmann comme une rêverie nostalgique d'un révolutionnariste, car son auteur raisonne dans les conditions historiques d'il y a un demi siècle qu'il plaque sur la réalité d'aujourd'hui. Il croit que l'on peut répéter le schéma révolutionnaire classique, alors que sa conception de la stratégie est aussi surannée que celle des militaires en 1914. Du moment que la révolution prétend être au pouvoir dans certains pays ou que des organisations contrôlent dans d'autres la masse dite révolutionnaire, on ne peut plus réduire le conflit à la simple opposition des classes bourgeoises et prolétariennes. En effet, les possibilités de l'inimitié s'étant déplacées, le conflit peut surgir entre les diverses conceptions de la révolution. Les événements du mois de mai ont mis en évidence un curieux paradoxe : la légitimité est devenue une problématique des révolutionnaires.

(15) Vincennes donne plutôt l'impression que le népotisme a été remplacé par le « copinage ».

se recrutent dans toutes les couches sociales, autant par intérêt que par conviction. On peut être ouvrier et de sentiment conservateur comme on peut être bourgeois et de sentiment révolutionnaire. L'importance du prolétariat consiste en ce qu'il peut apporter l'appui de la masse à une volonté révolutionnaire qui peut être le fait de n'importe qui. La révolution est une question d'opinion ; on y adhère par foi.

La mythologie de l'intellectualisme constitue l'autre aspect du révolutionnarisme. Elle se présente en premier lieu sous la forme du perfectibilisme. Sous prétexte que la révolution serait l'unique solution capable de résoudre les contradictions qui déchirent le monde depuis toujours ainsi que les difficultés auxquelles se heurte l'évolution de la société moderne, le révolutionnariste refuse toute réforme, toute amélioration circonstancielle qui ne correspondent pas à son idée de la perfection. Cette attitude était à la rigueur compréhensible au cours du mois de mai quand on pouvait nourrir l'illusion que le bouleversement immédiat jetterait au vent les timides projets de réforme élaborés par certaines commissions paritaires. Très rapidement cependant on retomba dans l'ornière de la contestation perfectibiliste qui paralyse l'activité des syndicats des enseignants depuis plus de vingt ans. Rien n'était plus spécieux que les discussions byzantines des révolutionnaristes lorsqu'il s'est agi d'aménager les examens lors de la rentrée universitaire en octobre et novembre 1968 : chacun avait une autre objection à formuler au nom d'une autre conception de la perfection, de sorte que la notion de perfection devenait elle-même contradictoire et source de conflits. Cette attitude du tout ou rien qui consiste à tout refuser parce que, suivant une expression populaire pittoresque, demain on raserait *gratis*, n'est finalement qu'un refus de faire quoi que ce soit, le refuge dans l'inaction au nom d'un choix nécessaire qui devrait paradoxalement faire la somme de toutes les perfections. A la différence du véritable révolutionnaire qui, parce qu'il est un être politiquement lucide, sait reconnaître le bien-fondé d'une réforme et, suivant les besoins d'une tactique consciente de ses buts, l'accepter ou la refuser, le révolutionnariste fait de la négation systématique un principe. L'étroitesse de sa réflexion ne lui permet pas de comprendre que la perfection est un pur concept théorique, ce qui veut dire qu'on peut toujours imaginer une perfection plus parfaite que celle qu'on a conçue, puisqu'elle ne tient pas compte de l'obstacle matériel et topique et qu'elle ignore la phénoménologie de l'action pratique.

C'est à propos de la soi-disant pédagogie nouvelle — jamais définie même approximativement, mais toujours pensée de façon ultra-perfectionnée — que l'intellectualisme a été intarissable. Que les étudiants qui, par la force des choses, n'ont qu'une connaissance unilatérale en ce domaine fassent des propositions extravagantes, cela ne justifie pas la

flatterie des enseignants qui font de la surenchère. A croire qu'ils n'ont jamais réfléchi à leur propre expérience, car ils sont les premiers à ne pas pouvoir appliquer leurs résolutions théoriques. Il est vrai, en général, ce sont les mauvais pédagogues qui proposent de renouveler sans cesse la pédagogie : l'outrance théorique est un moyen de compenser l'insuffisance pratique. Même la méthode qui serait en principe et *a priori* la meilleure ne fera jamais du professeur médiocre un bon enseignant ; par contre, le bon enseignant trouvera immédiatement son style propre au contact de la matière qu'il enseigne, tout simplement parce qu'il la domine. Il faut croire qu'on n'élabore les méthodes parfaites que pour ne jamais les appliquer, l'essentiel étant de trouver un alibi pour dissimuler son infériorité pratique. Quel est le professeur qui se plaint de ne pouvoir exercer son métier comme il l'entend ? Celui qui ne possède pas la foi et les ressources intérieures et qui attend tout du gouvernement, de l'inspecteur, des autorités, c'est-à-dire qui accuse le gouvernement, les autorités, les programmes, les méthodes, la tradition et je ne sais quels autres moyens de faire obstacle à sa vocation et à son épanouissement. Pour avoir mal digéré le marxisme, l'intellectuel révolutionnariste fait tout dépendre des conditions extérieures, économiques ou sociales, et croit pouvoir échapper ainsi à sa propre responsabilité. Nous ne parlons jamais autant de la responsabilité des autres (privativement ou collectivement) que lorsque la nôtre est défaillante. L'être qui sait se montrer à la hauteur de sa tâche, exercer son métier avec autorité et prendre les décisions convenables, évite justement de dissenter sur la responsabilité. Le perfectionnisme pédagogique ne fascine que les professeurs qui ne sont pas des maîtres, c'est-à-dire ceux qui ne participent pas à la construction de la discipline qu'ils enseignent et se contentent de transmettre uniquement un savoir acquis et élaboré par d'autres. Il n'existe pas de science idéale, car la science parfaite est celle que chaque génération de savants élabore. Descartes ne pouvait pas prévoir Newton et celui-ci ne pouvait pas prévoir Einstein, pas plus que Hegel ne pouvait prévoir la philosophie de Marx. Du moment que la science est une recherche indéfinie elle ne saurait être achevée. Il en résulte que la pédagogie du professeur d'Université se forme au cours même de ses recherches. Elle n'est pas un don que pourraient lui faire gracieusement les partisans d'une quelconque pédagogie nouvelle, élaborée en dehors de tout contact avec une discipline concrète.

Par sa nature même le perfectibilisme intellectuel tend au moralisme sous la forme de la suffisance du censeur. Le révolutionnariste est un exemple typique de ce que Max Weber appelle le partisan de l'éthique de conviction. Persuadé de détenir la vérité, il essaie de faire triompher sa cause par tous les moyens, même s'ils sont contradictoires avec les

principes avoués, sans égard pour les conséquences, dussent-elles annuler la visée initiale. C'est l'absence totale du sens de la responsabilité. S'il échoue, il ne cherchera pas à comprendre de façon critique les causes de son insuccès — comment le pourrait-il puisqu'il est certain d'avoir raison absolument ? — et il adopte le ton du censeur, plein d'orgueil et de hargne, pour mettre ses faiblesses au compte de la sottise et de la stupidité des autres. Ses propres maladresses il les dénature en lâchetés de ceux qui l'entourent, son impuissance en malveillance de ceux qui ont une autre opinion que la sienne et ses violences gratuites en volonté de répression de la part de ceux qu'ils détestent. Que ne déteste-t-il pas ? Le monde entier qui refuse d'écouter ses élucubrations et de se mettre aux ordres de son arbitraire et de ses préjugés. Tous ceux qui ne pensent pas comme lui, il les traite d'imbéciles, car son infatuation intolérante ne saurait accepter que l'attitude divergente des autres pourrait être réfléchie et fondée. Sans cesse à l'affût d'éventuelles défaillances d'autrui — au besoin il les invente — il les vitupère avec d'autant plus d'arrogance qu'il est incapable d'être critique à l'égard de lui-même. Sa mentalité d'inquisiteur l'aveugle à ce point qu'il découvre le « flic » partout, sauf en lui-même. En d'autres termes, il a lui-même une âme policière, mais sa hantise l'empêche de prendre conscience de son obsession. Il se fuit pour échapper à la peur de lui-même.

Dans ces conditions il est clair que les révolutionnaristes ne peuvent que rejeter tout compromis, mais, comme cette attitude irréductible devient intenable à la longue, ils sont portés à écouter la flatterie, faute de réflexion critique, et à suivre le démagogue qui fait mine de les comprendre, quitte à transiger dans ce cas sur les principes affirmés jusqu'alors bruyamment et à accepter les compromissions les plus avilissantes. Tout le monde sait que de très nombreuses recrues des SS venaient des milieux révolutionnaristes allemands. On ne saurait à ce propos parler d'inconséquence, car l'absence de rigueur doctrinale que dissimule le romantisme révolutionnaire, le goût de la violence et de la provocation, le refus de l'arbitrage et des transactions indispensables à la stabilité de toute société, les livrent inévitablement aux tentations de l'aventurisme. Il n'est pas vrai que l'extrémisme est une garantie contre l'opportunisme ; il ne l'est certainement pas si la doctrine est incertaine et incohérente. A lire les ouvrages de nos sociogogues on comprend qu'ils sont incapables d'habituer les étudiants à une pensée cohérente, même du point de vue révolutionnaire. Les véritables révolutionnaires, par contre, n'ont pas peur du compromis politique. « Seuls peuvent redouter des alliances temporaires, même avec des éléments incertains, ceux qui n'ont pas con-

fiance en eux-mêmes » (16). En effet, l'alliance peut être un moyen de se délimiter comme l'isolement, à condition de ne pas sacrifier sa doctrine dans l'aventure. Prisonniers par nostalgie de la tactique primitive des premiers mouvements ouvriers, les révolutionnaristes sont hors d'état de comprendre que la stratégie, dans la mesure même où elle a pour tâche de dominer les contradictions liées à l'action, a pour base une coordination des compromis nécessaires au regard du but à atteindre. Seule l'ignorance est pleine d'assurance. On a pu le vérifier en mai en écoutant les inepties de conseillers incompetents discourir sur la stratégie révolutionnaire dont ils ne possédaient pas les éléments rudimentaires. Ils donnaient à croire que cette stratégie constitue un en soi, alors que, s'ils avaient étudié attentivement Lénine ou Mao-Tse-Toung, ils auraient vu que ce qu'on appelle stratégie révolutionnaire n'est qu'une application, avec quelques variantes, de la stratégie ordinaire au conflit révolutionnaire. La pensée révolutionnaire de Lénine par exemple a emprunté l'idéologie au marxisme et les moyens de l'appliquer à Clausewitz et à Cluseret. Même le phénomène du partisan n'est pas strictement révolutionnaire, mais ce n'est pas ici le lieu d'analyser ce problème ni même d'indiquer les ouvrages de base qui traitent de la question.

C'est surtout au plan politique que le perfectibilisme intellectualiste s'est embourbé dans ses contradictions. Certains étudiants se sont brusquement révélés comme des êtres doués du flair politique, bien qu'ils aient été jusqu'alors assez indifférents à ce genre d'activité. On ne saurait en dire autant des enseignants qui n'ont su que transposer à un niveau plus général la politicaillerie ordinaire des syndicats. Leur terrorisme n'était que l'expression d'une angoisse intérieure et, si certaines manœuvres ont pu impressionner au départ, il est rapidement apparu qu'elles trahissaient surtout une confusion mentale. Pour certains l'exaltation révolutionnariste n'était qu'un défoulement d'une vie privée incohérente, pour d'autres une manière de surmonter une timidité native. Effrayés par les tendances anarchistes des étudiants, mais séduits par les promesses de la démocratie directe, ils n'ont jamais su choisir entre le système du commissaire révolutionnaire et celui du représentant parlementaire. Ils ont cru qu'il était possible de concilier dans la nébuleuse du perfectibilisme unanimiste toutes les formes de la démocratie, y compris les plus inconciliables, celle qui repose sur l'acclamation et celle qui a pour base l'élection. Il était difficile de saisir ce qu'ils entendaient par démocratie : un régime politique, mais sans autorité définie ; un système social égalitaire mais qui ferait sa place au talent ; un état informe de l'humanité qui respecterait les velléités d'une organisation spontanée ? Toutes ces contradictions

(16) LÉNINE, *Que Faire ?* Editions sociales, Paris, 1947, p. 19.

témoignaient d'une inculture politique navrante, pareille à celle qu'on reproche en général aux personnes non cultivées. On ne savait plus s'il fallait rire ou avoir pitié d'attitudes qui oscillaient entre la générosité vague et le cynisme inconscient ou entre la sincérité crédule et la maladresse affectée. Tout cela était sans doute appelé à s'harmoniser dans l'avènement nécessaire d'une perfection spontanée qui supprimerait définitivement toutes les contradictions. Je suis convaincu que si l'on rappelait à certains enseignants les propos qu'ils ont tenus ou les attitudes qu'ils ont adoptées durant la période d'exaltation du mois de mai ils seraient les premiers surpris de tant d'ingénuité.

Oui, la politique exige de l'expérience et elle repousse l'expérimentation. Elle ne s'apprend pas dans les laboratoires ni dans les instituts de recherche. C'est qu'elle ne supporte pas la méthode intellectualiste des essais et des erreurs, tellement prônée de nos jours sous prétexte que, avant d'être adoptée, une mesure doit être essayée circonstanciuellement et éprouvée provisoirement. La politique est une affaire d'autorité et non de vérité. Et pourtant la mythologie intellectualiste ne cesse de nous faire croire qu'il suffit de développer la science, l'instruction, la culture, les lumières pour libérer l'humanité de ce fléau malfaisant. Il n'est pas vrai que la politique est une activité méprisable et avilissante, que le pouvoir est mauvais en lui-même et dégradant, ou que l'autorité signifie inmanquablement répression. Les intellectuels ont trop tendance à diffamer ce qu'ils ne peuvent pas contrôler. Il est aussi honorable de chercher à faire régner la concorde entre les hommes, à protéger leurs diverses activités qu'à écrire une œuvre littéraire ou jouer une pièce de musique. Nous sommes sur ce point les victimes de l'idéologie libérale du XIX^e siècle (dont Marx est l'un des héritiers) lorsque nous considérons le pouvoir comme inévitablement corrompateur ou comme la pire des aliénations, de sorte qu'il n'y aurait qu'une solution : limiter au maximum sa compétence et si possible le faire déperir. Il serait peut-être temps de méditer les œuvres de Hobbes au lieu de les condamner sans les avoir lus ou de lui faire dire le contraire de ce qu'il a écrit. Entre l'état de nature et la société politique il n'y a pas de milieu, c'est-à-dire de troisième solution.

On peut aussi se demander si le salut ou le bonheur de l'humanité dépend de la diffusion des lumières. Une pareille question n'a plus rien d'impertinent de nos jours quand nous constatons à quelle catastrophe peut nous conduire la soi-disant domination de la nature par l'homme grâce à la science et à quelles aberrations peut nous mener une intellectualité cultivée pour elle-même, coupée de la vie et se développant en vase clos selon sa logique propre. On ne contestait guère jusqu'à présent le caractère progressiste du savoir. Tout le XVIII^e siècle partageait le préjugé de Condorcet de la perfectibilité indéfinie de l'homme dans la

marche « vers la vérité ou le bonheur ». Kant, Hegel, Marx et les autres philosophes construisaient leur système sur le même présupposé. Aujourd'hui cependant nous nous rendons compte que les craintes exprimées par Nietzsche, Tolstoï, Dostoïevski et Chestov doivent être prises au sérieux et qu'elles ne sont pas des paradoxes d'auteurs en mal d'originalité. Ce n'est pas la politique ou l'autorité qu'il faut condamner, mais l'intellectualité, car c'est peut-être elle qui fait peser la malédiction sur le monde. En effet, si de barbare et sauvage la politique est devenue inhumainement intolérante et méchante, ce n'est pas en raison d'un développement interne au pouvoir, mais plus probablement à cause des moyens nouveaux que l'intellect et la science mettent à sa disposition. Aussi, contrairement à ce que pensait Marx, ce n'est peut-être pas la religion, l'économie et la politique qui sont les conditions de l'aliénation, mais les progrès de la connaissance qui transforment l'esprit en intellectualité artificielle. Nous ne sommes plus du tout certains que la voie de l'intellect et celle des vérités impersonnelles et indifférentes sont celles du salut, car il n'est pas exclu qu'elles rendent l'homme prisonnier de lui-même. La *cupiditas scientiae* est peut-être un aspect du malheur de l'homme.

III. CONCLUSIONS

Le mythe de l'ouvriérisme et celui de l'intellectualisme traduisent chacun à sa manière la crise de notre société qui est celle de la confusion et de la lassitude. L'intellectualité n'a plus confiance en elle-même, car à force d'abstractions elle sent qu'elle se coupe du réel qu'elle confond avec l'utopie. Nul n'est en effet autant porté vers le sentimentalisme que l'intellectuel. C'est penser sentimentalement que de considérer la classe ouvrière comme classe souffrante qu'il faut libérer, car cette compassion pour le prolétariat fait croire qu'en un certain sens l'intellectuel aurait déjà réussi à se libérer ou du moins qu'il est en bonne voie de « réaliser » la liberté, parce qu'il en posséderait les instruments, de sorte qu'il doit désormais se mettre au service de la classe ouvrière. Cette sollicitude n'est qu'une forme de la vanité ; elle sécularise la rédemption. De ce point de vue le révolutionnarisme est davantage qu'une démagogie de la révolution ; il en est la perversion, car à force de la théorétiser il lui fait perdre son dynamisme et l'empêche de se dépasser historiquement. Il est fort probable que nous vivons la fin d'un âge, celui de la Renaissance ; le révolutionnarisme en est peut-être la phase ultime et transitoire qui résume dans sa lassitude les espoirs déçus depuis quatre siècles. Il est possible que la nouvelle époque qu'il annonce n'aura plus rien de révolutionnaire, parce que le phénomène de la révolution n'est peut-être qu'une des

manifestations historiques de l'âge de la Renaissance qui s'achève. Ainsi compris, le révolutionnarisme n'est sans doute pas une réalité purement négative.

Depuis la Renaissance toute la dynamique de l'esprit, orienté essentiellement vers la science, était de nature rationnelle. Il en est résulté, sans que l'on puisse à proprement parler établir une relation stricte de causalité, une décadence du sentiment religieux, dont la plupart des sociologues, à commencer par A. Comte, estiment qu'elle a contribué à la détérioration de la cohésion sociale. La question n'est pas de savoir si la désacralisation, le désenchantement du monde que nous constatons aujourd'hui est un bien ou un mal, mais il faut constater que le vide laissé par le déclin du religieux n'a pas été comblé par la science. Cela signifie que le développement de la raison dans un secteur de l'activité humaine ne constitue pas nécessairement une compensation de la perte dans un autre. On a pu croire le contraire jusqu'au siècle dernier, parce qu'on se faisait une idée fautive de la rationalité, du fait qu'on reléguait la religion entièrement dans la sphère de l'irrationnel. Or, la religion est une forme de rationalisation comme la science, bien que les deux rationalisations ne soient pas de même espèce. D'autre part, bien que la démarche scientifique soit strictement rationnelle, son utilisation n'échappe pas plus que celle de la religion à l'irrationnel. Il semble même que l'aspiration religieuse est en train de renaître sous d'autres formes que celles des religions classiques. Quoi qu'il en soit, il apparaît de plus en plus clairement que la rationalité scientifique n'est pas toute la raison, mais un type de rationalisation que Pareto désigne par action logique et Max Weber par rationalité par finalité. L'un et l'autre de ces deux sociologues évaluent très positivement cette rationalité, mais ils reconnaissent en même temps qu'elle détériore la stabilité du corps social, c'est-à-dire que les sociétés qui sont fondées sur elle, en particulier celles qui sont dominées par l'économie, deviennent fragiles ; elles sont plus exposées que d'autres à la désintégration du corps social.

De ce point de vue il ne faut pas prendre au tragique le dessein des étudiants de déstructurer la société : ils ne font que constater un fait beaucoup plus qu'ils ne le provoquent. Autrement dit, par leur action ils mettent davantage en évidence un phénomène que la sociologie a remarqué depuis fort longtemps, sans pouvoir apporter de remède ni de solution. Le mouvement étudiant est à cet égard tout aussi impuissant, sauf qu'un certain nombre de sociologues qui l'inspirent adoptent la solution de facilité en préconisant la politique du pire : faites la révolution comme vous pourrez et l'on verra bien après coup ce qui en sortira. C'est précisément en cela que consiste le révolutionnarisme : l'absence de tout projet politique, car en elle-même la révolution est un

passage d'un ordre à un ordre et non la permanence du désordre. Autrement dit, elle est un acte politique et non une fête, à moins qu'on veuille la dégrader en parodie, à la manière de l'ancienne fête des ânes. Si elle est un acte politique, elle suppose que l'ennemi soit clairement défini, parce que seule cette condition lui donne un caractère polémique : on sait qui on combat, pourquoi et dans quel but. Si elle n'est que fête elle déchoit en pure agressivité contre n'importe qui et contre tout le monde, sans motif ni projet. L'agressivité n'est que l'aspect pathologique et morbide de la polémique, c'est-à-dire une chicane sans intention de lutter, un éternel défi et une provocation sans véritable combat. Le révolutionnarisme n'est que la déraison de la révolution. Il est clair que la plupart des étudiants qui ont participé avec enthousiasme aux événements du mois de mai, une fois que le mouvement avait été lancé, n'ont pas mis leur foi dans une entreprise aberrante. Ils « y croyaient » et les déceptions au lendemain de l'échec en sont le témoignage. Même lorsqu'ils ont accepté l'utopie, l'absurde et l'irréel, ce n'était pas pour s'y complaire et, s'ils n'ont pas réussi à dépasser le révolutionnarisme ambiant de l'Université et des syndicats, ils n'en cherchaient pas moins autre chose qu'un simulacre de révolution ou une fête carnavalesque. Quand ils critiquaient la société de consommation il y avait au fond d'eux le désir de corriger la pure rationalité par finalité par la nécessité de retrouver une rationalité par valeur susceptible de transformer la société dans un sens qui comblerait leur attente et leurs vœux obscurs. Les valeurs dites humanistes que nous avons héritées de la Renaissance ne sauraient plus satisfaire leurs aspirations. Elles sont mortes avec la reconnaissance légitime ou non, fondée ou non, de leur universalité. Une civilisation périlite dès lors qu'elle a exploité à l'extrême sa signification intrinsèque. Elle devient alors lasse d'elle-même. Le révolutionnarisme est le signe de cette fatigue.

De véritables révolutionnaires n'auraient jamais laissé passé l'occasion de s'emparer du pouvoir, alors qu'il était à la portée de leurs mains à la fin de mai 1968. Cette absence d'audace, cette incapacité de dominer la situation et de prendre une décision, tout cela est aussi un signe de fatigue, tout comme le comportement que certains enseignants et étudiants adoptent depuis la rentrée universitaire de novembre en s'enfermant dans le cycle de la provocation et de la répression, sans effet tangible, sans réussir à mordre sur l'événement. Ils restent à la remorque de la situation qu'ils ont provoquée, sans aucune initiative, sans imagination. Pour excuser leur absence d'intrépidité et de clairvoyance politique ils arguent qu'ils ont été dépassés par l'ampleur qu'a prise subitement le mouvement, qu'ils n'étaient pas préparés. Par là même, ils apportent le témoignage qu'ils ne sont que des révolutionnaristes.

A. Touraine a beau expliquer après coup (17) qu'ils n'avaient pas la volonté de prendre le pouvoir, qu'il s'agissait non pas d'une révolution politique, mais d'un « mouvement social » qui s'est lui-même privé des moyens de réussir ; il n'en reste pas moins vrai qu'en mai ils agissaient comme s'ils étaient le pouvoir, comme s'ils le détenaient. Ils avaient effectivement pris leurs désirs pour la réalité. Parce qu'ils n'étaient que des intellectuels révolutionnaristes, ils n'ont su qu'anticiper théoriquement la possession du pouvoir sans l'assumer pratiquement, ils ont pris l'ombre pour la proie, ils n'ont fait que mimer l'exercice du pouvoir. Ils n'étaient que des acteurs d'un spectacle, non de véritables combattants ; leur enthousiasme n'était que de l'excitation, leurs opérations n'étaient que de fausses manœuvres, leur violence n'était qu'emportement incontrôlé. Finalement, ils ont été les victimes de leur propre jeu et c'est pourquoi ils n'auront pas non plus la lucidité nécessaire pour reconnaître leurs erreurs. R. Aron a raison de parler d'une révolution d'emprunt (18).

On ne peut proclamer que la révolution est une fête et s'insurger en même temps contre le spectacle, puisque toute fête est en elle-même spectacle. Malgré que les révolutionnaristes en aient, ils n'ont fait que du spectacle, d'où leur carence dans l'ordre de l'efficacité. C'était une révolution de la parole, mais d'une parole qui s'épuisait dans sa propre expression ; les actes n'étaient que des gestes, avec éventuellement la recherche du beau geste mimant la fierté ; pour armes ils prenaient des porte-voix pour faire mieux retentir leurs principes. Tout leur objectif était d'être ou plutôt de paraître, non de faire. Rien n'est plus significatif que les paroles prononcées par le professeur Kahn au lendemain de l'occupation de la Sorbonne par une poignée d'enseignants le 11 février 1969 : « Nous avons montré que nous ne sommes pas des *zozos* et que nous pourrions avoir une attitude responsable » (19). Autrement dit, l'action positive consiste à montrer qui l'on est ou plutôt à le dire. Le discours du professeur Kahn est d'ailleurs un modèle du genre, car il manifeste clairement que seul l'acte spectaculaire les intéresse, c'est-à-dire le mime, puisque l'orateur a truffé son exposé de termes empruntés au vocabulaire militaire ou policier pour en faire un usage symbolique, tels que « campagne d'explications », « matraquage idéologique de la presse », etc. Depuis de nombreuses années divers enseignants, groupés ou non dans des syndicats ou des partis, attendaient dans la confusion et le mécontentement entretenu artificiellement qu'une révolte se produise. Et voici que leurs élèves et leurs étudiants la leur offrent comme

(17) A. TOURAINE, *Le communisme utopique*, Edit. du Seuil, Paris, 1968.

(18) R. ARON, *La Révolution introuvable*, Edit. Fayard, Paris, 1968, p. 52.

(19) Voir *Le Figaro* du 13 février 1969.

sur un plateau. Tout ce qu'ils ont réussi à faire, c'est une parodie sur le mode de tous les « pseudo » depuis le pseudo-pouvoir jusqu'à la pseudo-révolution. Comment ont-ils pu s'imaginer que les ouvriers pourraient s'enthousiasmer pour des palabres ? Puisqu'on leur offrait un spectacle, ils ne pouvaient faire autrement que d'y assister en spectateurs.

Certes, les étudiants ont raison d'insister sur le fait qu'ils ont réussi à provoquer une grève générale qui a paralysé le pays pendant de longs jours. C'est indiscutablement une prouesse. Mais il est vrai également que ces grèves étaient plutôt des contre-feux pour combattre l'incendie allumée dans les Facultés. Cet ensemble de circonstances que l'on peut interpréter de différentes manières ne doit pas être un prétexte pour minimiser l'importance des événements de mai ni mésestimer leur portée. Quant au style, ils sont, comme R. Aron l'a bien montré, une reduplication des révolutions traditionnelles de la France, mais ils s'inscrivent en même temps dans le mouvement général de la contestation qui n'épargne aucun pays. Ainsi que je l'ai dit plus haut, il s'agit d'autre chose que d'une simple crise de civilisation, car selon toute vraisemblance nous sommes en présence d'un passage d'un âge à un autre qui affecte le monde entier. Ainsi que le dit encore R. Aron, un mouvement aussi généralisé « dissimule un potentiel d'insurrection dont le plus sceptique ne peut méconnaître la puissance » (20). On est fondé à croire que ce qui se passe actuellement n'est que l'annonce d'autres conflits, peut-être plus violents, jusqu'au jour où l'humanité aura retrouvé une nouvelle stabilité. Il est donc à craindre que la génération qui vient de descendre dans la rue sera encore plus ébranlée que la nôtre dans sa volonté de résistance quand elle occupera les fonctions essentielles de l'Etat. Peut-être que les structures politiques, économiques ou privées qui nous sont familières disparaîtront et seront remplacées par des nouvelles, c'est-à-dire l'unité politique prendra un autre visage que celui de l'Etat et l'économie un autre que celui du capitalisme et du socialisme. Pour moi qui vit à la campagne et observe la manière dont celle-ci est à son tour touchée par la mobilité sociale, il n'y a pas de doute que la cassure est déjà profonde. Cela ne signifie nullement qu'il faille désespérer ou tomber dans le pessimisme de la « société urbaine » de H. Lefèvre, caractérisée par la deshumanisation des rapports sociaux, l'ennui, la formation de ghettos, etc. (21). En raison de notre éducation nous avons autant de peine à comprendre ce qui se passe aujourd'hui que le Grec ou le Romain attaché à sa culture face au christianisme ou le scolastique du Moyen Age face à l'effervescence

(20) *Op. cit.*, p. 131.

(21) H. LEFEBVRE, *L'irruption de Nanterre au sommet*, Edit. Anthropes, Paris, 1968.

de la Renaissance. En tout cas rien ne nous permet de prédire que les nouvelles valeurs qui surgiront des conflits qui occuperont un certain nombre de générations seront inférieures aux anciennes. L'humanité n'est pas condamnée à l'Etat pas plus qu'au socialisme : ce ne sont que des créations historiques. Ceux qui nous succéderont feront inévitablement de la politique et de l'économie, sans doute aussi bien et aussi mal que nous.

Pensée dans ce contexte, la contestation prend une autre signification que dans la philosophie banale de Marcuse. Toute société qui est remuée par une transformation radicale donne à l'utopie une signification nostalgique, c'est-à-dire elle cherche dans l'utopie le mythe d'une origine, à partir de laquelle elle prétend bâtir. Aussi est-elle amenée à nier l'histoire, et tout particulièrement l'histoire immédiate, puisqu'elle veut échapper à sa contrainte. Tout dépend de la période où elle prétendra trouver *son* origine, ainsi que la Renaissance l'a fait par le retour à l'antiquité gréco-latine et la Réforme au christianisme primitif. En tout cas, elle créera ses nouvelles valeurs d'après le mythe de ce qu'elle considérera comme originel. Pour l'instant cette origine n'est pas fixée ; selon certains indices, ce pourrait être le Moyen Age, selon d'autres la formulation mythique de l'anhistoire non européenne. Tout cela me laisse croire que le mouvement qui ébranle presque tous les pays est encore à la recherche de lui-même, y compris sous les formes aussi dégradées que celles du révolutionnarisme. Il s'agit, en effet, d'une forme dégradée parce qu'elle repose sur une philosophie simpliste qui croit que la transmutation des valeurs entraînera des modifications dans l'essence des choses, dans ce que Pareto appelle les résidus. Une valeur n'a de sens que par comparaison ; elle dépend de la diversité dans la formulation des jugements, mais elle ne supprime pas ce qu'elle juge. Il faut entendre par là que le révolutionnariste fait fausse route lorsqu'il croit pouvoir faire disparaître l'autorité. Si celle-ci est mise en question actuellement, c'est uniquement parce qu'elle est la protectrice des anciennes valeurs, mais la société de demain la sauvegardera comme toutes les sociétés du passé, sinon elle cesserait d'être société. L'antisociété dont parle Touraine n'est que l'état mythique de nature. Tant que l'homme restera homme, son intelligence et ses passions resteront humaines, c'est-à-dire l'autorité lui sera inhérente comme l'amour, il continuera de créer des mythes et des utopies et d'élaborer une science ou encore il établira des institutions qu'il contestera par la suite. Ce n'est pas une révolution qui l'empêchera d'être indéfiniment ce qu'il est.

Selon toute vraisemblance la transition historique que nous sommes en train de vivre, dont nous ne pouvons pas prévoir la durée ni non plus la finalité, tant les évaluations sont discordantes, donnera lieu à des convulsions imprévisibles. La révolution n'en est qu'un aspect, car tous

les régimes politiques y trouveront l'occasion de s'éprouver concurremment, qu'ils soient réactionnaires, fascistes, progressistes ou autres. La politique ne capitule pas devant les désirs et les prédictions des révolutionnaires. Il semble même qu'aucune révolution ne soit en mesure de faire l'économie de ces convulsions inévitables pour nous conduire brusquement de l'état ancien, que nous connaissons et qui convient à la majorité, à l'état nouveau dont personne n'est capable de deviner les structures, les valeurs et les institutions. Ce n'est jamais qu'une fois qu'elle est faite qu'on peut discerner le sens d'une révolution, qui ne répond guère aux intentions de ses promoteurs. Il n'y a que le révolutionnariste qui possède la préscience de ce qui... n'arrivera justement pas. A vrai dire, dans le contexte de notre analyse, la révolution apparaît même comme un moyen vétuste de penser et d'agir, parce qu'elle appartient aux catégories de l'âge qui est en train de s'achever. La conscience révolutionnaire est la mort de la révolution — autre aspect de la malédiction qui pèse sur l'intellectualité abstraite. Il y aura toujours un abîme entre la réalité politique qu'une révolution instaure et les promesses de l'idéologie révolutionnaire, parce qu'il ne peut pas y avoir de correspondance totale entre la théorie et la praxis. La notion même de dialectique s'y oppose du fait que toute action modifie la théorie ou suscite une nouvelle et inversement, de sorte que, même s'il y avait des coïncidences occurrentes, elles restent condamnées à ne jamais se rencontrer du fait qu'elles se fondent alternativement et indéfiniment l'une sur l'autre. Le révolutionnaire ne pense que dans le cadre de la finitude.

Au surplus, ce que nous vivons, dont personne ne peut avoir qu'une vue partielle en raison de la durée limitée de la vie de chacun d'entre nous, dépasse les capacités d'une révolution au sens idéologique du terme. Il n'est même pas certain qu'elle puisse hâter le processus actuellement en cours, à moins de réaliser l'impossible : devenir une révolution absolument universelle et globale. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer pourquoi sociologiquement une révolution n'a lieu que dans un seul pays, à la rigueur dans quelques pays à la fois : différence des conditions sociales, divergence des mentalités, poids de la tradition, retard dans la maturité culturelle, etc. Il n'y a que le révolutionnariste qui croit que l'on peut susciter arbitrairement et imposer artificiellement une révolution au moment où il le juge opportun, sans tenir compte de la situation. Certes, la mobilité sociale, conséquence de la société industrielle moderne, rend les sociétés actuelles instables et précaires. Mais il faut aussi ajouter que cette mobilité a perverti à ce point les prévisions et les projets que la révolution pose désormais des problèmes qu'elle n'est plus capable de résoudre. Il est stupide en tout cas de croire que les révolutions puissent

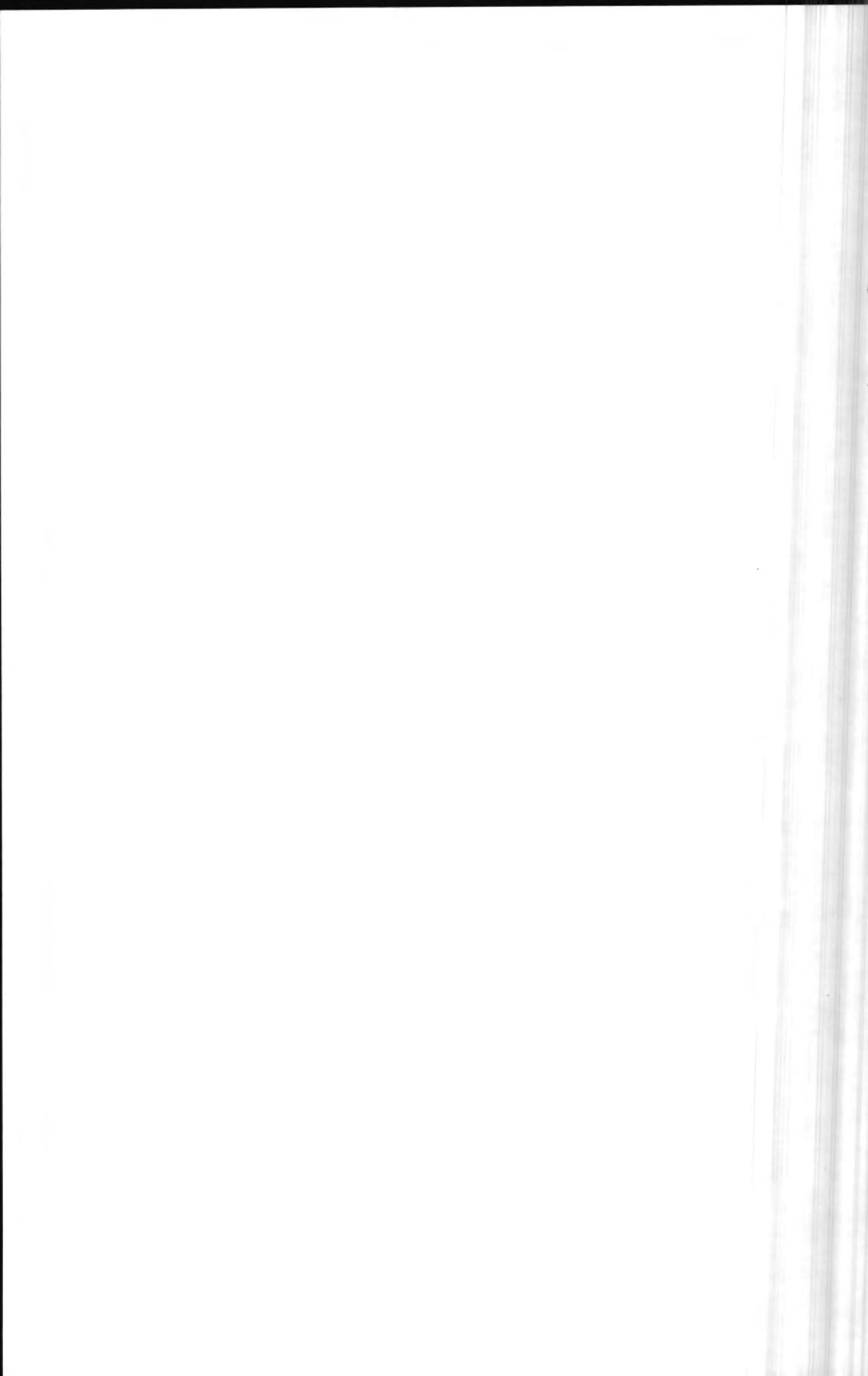
être fidèles les unes aux autres ; elles se heurtent elles aussi aux paradoxes insurmontables de la politique.

Il n'en reste pas moins vrai que l'instabilité de la société française actuelle n'est guère rassurante. Néanmoins, il n'y a pas lieu de dramatiser les événements de mai, tout simplement parce que les révolutionnaristes, en vertu même de leur comportement et de leur mentalité, ne sont guère préparés à une action réellement concertée. Il est indiscutable qu'il y a eu des liaisons plus ou moins étroites entre les diverses villes universitaires françaises et que des contacts ont été pris avec des étudiants ou des groupements d'étudiants étrangers, mais il ne semble pas que le mouvement ait obéi à un chef d'orchestre invisible. On ne saurait nier non plus que certains meneurs lucides — mais ils furent rares — avaient l'intuition de ce qu'il fallait faire, mais ils furent sans cesse débordés par la spontanéité désordonnée et romantique de la masse des étudiants. L'action est toujours demeurée incohérente et les acteurs se déterminaient davantage selon des contingences locales que suivant un projet d'ensemble. La stratégie faisait défaut. Seuls quelques enseignants sociologues ont pu essayé, après coup, de présenter les événements comme répondant à une vision totalisante. L'idée d'une possibilité révolutionnaire immédiate est née du mouvement même, mais trop tard pour lui donner une pesanteur politique. Elle ne semble pas avoir préexisté au déclenchement des événements. Aussi le désordre s'explique-t-il en grande partie par le fait que l'ampleur subite du mouvement a surpris tout le monde, non seulement le gouvernement, mais aussi les acteurs. En conséquence l'analyse devrait porter son effort sur la signification de cette spontanéité, car elle ne fut pas entièrement artificielle. Cependant, cette entreprise est particulièrement difficile du fait que les étudiants sont eux-mêmes incapables de dire ce qu'ils sentaient ou voulaient. Je suis porté à croire que leurs aspirations n'ont pas encore trouvé le langage adéquat et que pour l'instant, faute de mieux, ils s'expriment dans les anciennes catégories. Peut-être même la notion de révolution n'est-elle que la moins inadéquate parmi ces anciennes catégories. Les événements historiques ne s'éclairent qu'après coup, par leurs conséquences. Qui peut les prévoir dès maintenant ?

L'histoire de ce siècle semble ne nous offrir qu'une seule certitude : là où une révolution est possible, le fascisme l'est également. De ce point de vue, il est absurde de poser la question : sommes-nous en situation pré-révolutionnaire ou en situation pré-fasciste ? En effet, le problème ne se pose pas dans les termes d'une alternative, car la situation pré-révolutionnaire est la même que la situation pré-fasciste, c'est-à-dire si l'une est donnée, l'autre l'est également. C'est le rapport des forces en présence qui décidera en faveur de l'une ou de l'autre solution, dès que la situation parvient au stade critique où elle devient intolérable. En ce cas, même

les meilleures intentions du gouvernement en place ne compteront plus. Dans une société stable, en effet, les révolutionnaires n'ont guère plus de chances que les fascistes, même s'il existe des esprits qui se réclament de l'une et l'autre obédience. Dès qu'il n'y a plus d'autre issue qu'entre ces deux extrêmes, la solution sera dictatoriale, voire despotique, et l'on verra les révolutionnaires rejoindre les rangs du fascisme s'il triomphe et inversement. Janus avait deux visages, l'un tourné vers le passé, l'autre vers l'avenir, mais on les représentait tous les deux de la même façon.





Le conflit des civismes

par William UGEUX

Maître de Conférences à l'Université Catholique de Louvain.



Il fallut quelques heures — pas beaucoup plus — lors de l'important colloque d'inspiration gaulliste réuni à Paris à l'automne dernier sur « l'Instruction Civique et l'Education Civique » pour que quelqu'un, parmi les participants, posât la question préalable : « Qu'est-ce qu'un citoyen ? Existe-t-il encore des citoyens ? A-t-il jamais existé des citoyens ? » La question de savoir comment préparer quelqu'un, enfant, adolescent ou adulte, à devenir un citoyen, à le rester ou à l'être mieux qu'il ne l'a été jusqu'à présent, ne se pose en effet qu'au départ d'une réponse satisfaisante et d'une définition acceptable des vertus citoyennes.

Sans se perdre dans de longs rappels historiques, sans démythifier une nouvelle fois cette démocratie athénienne à laquelle un individu ne participait que sur des bases raciales et sociales, on peut à tout le moins se demander à quelle époque de l'Histoire une société a été constituée de citoyens de qualité telle qu'il faudrait tendre à ressusciter aujourd'hui les conditions d'existence de cette espèce. Qu'on ne vienne pas parler de la société bourgeoise du début du siècle ni de l'héroïsme civique montré par une élite pendant les guerres, les persécutions, les révolutions. La question devant laquelle nous nous trouvons est infiniment plus modeste, d'une part, dans l'homme qui est son sujet et infiniment plus vaste, d'autre part, dans la foule d'hommes de cette sorte que requiert le fonctionnement de ce que nous appelons une démocratie.

Les qualités du citoyen, si l'on veut ne se point promener dans les nuages, doivent être de celles que, dans une société composée d'individus de qualité moyenne, il est raisonnable d'exiger, de souhaiter ou de préparer chez la grande majorité de ces citoyens. Si l'on veut réduire ces exigences à un minimum en dessous duquel il n'y aurait plus de civisme, il semble qu'on puisse sans témérité réserver l'appellation de citoyen à un individu conscient de son appartenance à un groupe social politiquement structuré (municipalité, région, état, organisme supra-national), à condition qu'il adhère au système dans lequel se développe la dimension

sociale de son existence privée ou professionnelle, et accepte entre lui et les autres membres de ce groupe une communauté de destin qui entraîne une certaine solidarité dans les comportements principaux. La prise de conscience, l'acceptation ou l'adhésion dont on vient de parler ne sont en rien, bien sûr, élusives des qualités essentielles du citoyen si elles sont affectées d'une volonté de transformation et de renouvellement même révolutionnaire. Est toujours un citoyen l'individu chez lequel cette volonté, à défaut de déboucher sur la réalité par les voies prévues dans les règles de droit ou d'usage de la société critiquée, ne recule pas devant l'éventuel recours à la prise par la force d'un pouvoir inaccessible par d'autres voies.

La définition est longue et elle est assurément fort imprécise. Mais, si l'on y veut bien réfléchir, on admettra qu'elle est la seule qui puisse s'accomoder de la complexité de la société industrielle moderne aussi bien que de la sclérose des sociétés « en développement », des nécessités de la protection d'un certain ordre établi et de la galopante accélération des mutations sociales, accélération inévitablement génératrice d'une désaffection à l'égard de l'« establishment » qui s'exprimera de plus en plus fortement parmi les groupes jeunes.

On voudra bien noter, sans aller plus loin, qu'il n'est pas extraordinaire, compte tenu de l'accélération dont on vient de parler, qu'une curiosité politique et sociale, qui s'exprimait naguère à l'âge de la majorité, s'exprime aujourd'hui en termes relativement violents à mi-chemin des études secondaires. Et pas davantage que l'âge où la société encourage ou décourage la participation de la génération nouvelle en lui confiant certaines responsabilités, soit passé de l'âge de la majorité électorale ou de l'éligibilité à vingt cinq ans à celui des révoltes étudiantes ou des soviets lycéens.

LE « PATRIOTISME DE PAPA »

Les contours du civisme ainsi décrit enveloppent mal des notions aussi traditionnelles que le patriotisme individuel et collectif ou la démocratie passive « de papa ».

On s'explique. Le patriotisme romantique (1) n'offre plus aux yeux des hommes et des femmes de moins de trente ans qu'un intérêt folklorique. Une bonne partie des citoyens belges a même été depuis longtemps rétive à cette force d'affectivité qui portait la bourgeoisie du siècle passé vers les structures existantes et vers le libre exercice des droits du citoyen

(1) Daniel RYELANDT : *Apprendre à être un citoyen*, Pygmalion, Bruxelles, juillet et août 1968.

à l'intérieur des dites structures. Mais on peut se demander pourquoi les choses n'ont point changé lorsque le socialisme et après lui la démocratie chrétienne, eurent introduit dans cet attachement à la forme de la société existante la revendication d'une généralisation du bien être matériel et moral.

Il est probable que les deux guerres dans lesquelles la Belgique a été entraînée et la contagion du chauvinisme français ne sont pas étrangers à cette exaltation d'un attachement plus instinctif que réfléchi à une patrie non définie et à un culte des « liturgies civiques », pour employer l'heureuse formule de Léo Moulin : drapeaux, monuments d'un passé récent ou lointain, chants nationaux, armoiries, mythification des chefs successifs de la dynastie etc... Il y a peu de pays où, autant que chez nous, la patrie appartient à chacun sous les traits qu'il veut bien lui donner. Et où chacun revendique le droit d'opposer cette « liaison » à toute autre conception de la collectivité et à toute personne dont les droits à définir à sa manière la même patrie et à ne pas accepter la définition d'autrui sont pourtant indiscutables. Qu'il s'agisse d'un embouteillage de la circulation ou d'un échange de vue sur la meilleure manière d'organiser un règlement douanier, il ne faut jamais longtemps en Belgique pour que l'un des partenaires du débat revendique pour sa thèse un taux de crédibilité exceptionnel à raison de l'attachement qu'il déclare porter à la patrie et des services qu'il rappelle lui avoir rendu à des heures difficiles de son histoire. Nous sommes ici très loin déjà de notre conception du citoyen qui suppose (au moins dans la forme où nous avons essayé de la décrire au début de cet article) un souci d'information, une certaine humilité dans l'approche des problèmes communautaires, une volonté de tolérance constante, l'acceptation même du refus d'une certaine forme d'association par des associés, qui, pour autant, n'en restent pas moins associés. Le patriotisme émotionnel peut rester une des composantes de l'esprit civique à la condition qu'il abandonne sa dimension anathémifère et sa prétention au monopole. Mais ceci ne doit pas être très facile !

La deuxième notion dont on a cru pouvoir dire qu'elle ne s'accommodait pas du tout de l'esprit civique c'est une certaine définition libérale de l'état, longtemps tenue pour évidente. Et qui, d'ailleurs règne dans pas mal de milieux. La définition traduite de l'allemand qu'on va lire exprime à la perfection cette doctrine : *« Un état démocratique n'a pas d'idéologie d'état. Il n'en a pas besoin et même il ne peut en avoir une. Il renonce à énoncer des concepts politiques. Ceux-ci en saine démocratie sont affaires de l'individu ou de certains groupes (églises, partis, etc.)*

qui ont le droit de défendre leurs idées par tous les moyens licites. C'est ce qu'on appelle la « société pluraliste » (2).

Cette conception fautive a, voici un quart de siècle, livré un certain nombre d'états démocratiques de l'Europe atlantique à l'aventure dictatoriale. Dans la mesure où il est permis de se servir des libertés démocratiques pour tuer la liberté, dans la mesure où il est interdit aux gestionnaires d'une certaine structure politique d'expliquer la valeur du système adopté tandis qu'il est parfaitement loisible à tous ceux qui le désirent d'attaquer cette structure de l'intérieur sans qu'elle se défende, il n'y a aucune chance de survie pour la démocratie ou pour la liberté. Si, d'ailleurs, l'expérience du fascisme, du nazisme ou du rexisme ne suffisait point à emporter la conviction, l'expérience, bien plus proche, tentée dans l'autre sens par la République Fédérale pourrait aussi être invoquée. Pendant des années et surtout jusqu'à la construction du « Mur » dont un tronçon déchire Berlin, les gouvernants de Bonn ont accueilli mois après mois des foules de réfugiés venus de l'Allemagne de l'Est où ils avaient fait l'objet d'une intoxication politique totalitaire. Sans pour autant cesser de respecter leur liberté d'opinion, il est apparu normal à l'état ouest-allemand d'entreprendre leur éducation en leur expliquant les raisons et les avantages des libertés politiques et du système du « free enterprise ». Conscient du risque de confusion qu'il y a toujours en pareil cas entre l'exaltation de la politique du gouvernement du moment et l'explication des fondements philosophiques de l'état, la République Fédérale a prudemment mis sur pied cet appareil de défense du système en ne le confiant pas au pouvoir exécutif mais aux présidents des deux assemblées du parlement. La leçon que nous voulons tirer de ces exemples est impérative. Une conception saine du civisme comporte la prise de conscience (on l'a dit déjà) d'une communauté de destin et d'une solidarité de comportement limitées d'ailleurs l'une comme l'autre. Il est impossible d'atteindre cet objectif si personne dans le cadre de l'état (et l'on peut répéter la même affirmation à propos des autres sociétés politiques : municipalité, région, etc.) n'a mission de définir et de défendre la structure choisie, étant souhaitable d'ailleurs que cette explication comporte un chapitre sur les conditions dans lesquelles il est possible légalement de transformer et d'améliorer cette structure.

A défaut de reconnaître cet impératif, nous nous trouvons trop souvent dans nos sociétés devant des dirigeants paralysés par le sentiment qu'ils rompent avec la philosophie de la démocratie s'ils en défendent la traduc-

(2) *Die praxis des Unterrichts* in : « Staatliche Ordnung », Lisverlag, Munchen, 1965, traduit par *Feuillets d'Information*, pour les Forces Armées Belges, Bruxelles, 1968, IV.

tion dans ce type de société qu'ils dirigent et devant des responsables de tout rang qui se croient en conscience obligés de rester passifs devant des opérations de sape que, d'un bout à l'autre du monde politique, les extrémistes mènent impunément en vue de détruire la confiance des masses dans un système politique, aussi complexe et aussi vulnérable que notre système occidental.

Le résultat de la méconnaissance de la nature exacte des qualités du citoyen fait qu'on peut se demander, comme on l'a fait plus haut, s'il existe un citoyen digne de ce nom. Les dirigeants de la société occidentale ne se font-ils pas des illusions sur la durée de l'appareil qui les porte et sur l'appui (généralement exprimé par des bulletins de vote) que la masse porte à leur action ? Ces colosses aux pieds fragiles ne sont-ils pas condamnés à un prochain et grave effondrement dont nous avons les podrômes sous les yeux ? La seule manière d'éviter cet effondrement de nos sociétés dans le totalitarisme de droite ou dans l'anarchie guévarisante ne consiste-t-elle pas à faire en sorte que les membres de la société « Allemagne » ou de la société « France » aient en commun, comme le disait pittoresquement « Le Canard Enchaîné » autre chose que le code de la route ? N'est-il pas temps d'entreprendre une transformation fondamentale de l'*homo politicus* qui le sortirait de son indifférentisme généralisé ?

Car là est bien le fait actuel ! Des cadres qui se soucient peu ou qui s'interdisent par une fausse idée qu'ils se font de la démocratie, d'expliquer les fondements philosophiques du système dans lequel ils croient trouver la voie la meilleure pour que le bien être matériel et moral soit répandu le plus largement possible. Des petits groupes qui, avec désintéressement ou par une soif du pouvoir qui est naturelle à l'être humain mais toujours avec passion et sans souci de mesure, s'efforcent de culbuter les structures existantes pour leur substituer un autre système auquel vont leur préférences ou même simplement pour créer les conditions du vide guévariste en vue d'une réflexion sur une société nouvelle. Une grande foule parfaitement indifférente et passive, résignée à participer là où il le faut au fonctionnement d'un système dont ses membres ne croient pas qu'il soit meilleur qu'un autre, des masses disponibles pour une aventure qui pourrait se présenter dans un temps très prochain lorsque les générations adultes n'auront eu sous les yeux que le spectacle des impuissances de la démocratie et auront oublié les rançons de l'« état fort », dont leurs aînés ont connu la contrainte.

L'INFORMATION CIVIQUE

Une nouvelle halte dans notre cheminement est requise, ici, pour expliquer qu'il est trop facile de faire de tout ceci un problème d'information civique. Il est vrai qu'on trouve plus facilement des gens qui connaissent les noms des capitaines des équipes victorieuses au championnat de football de 1938 que ceux des gens qui à ce moment gouvernaient la Belgique. Mais ce serait s'engager dans une avenue sans issue de prétendre qu'un civisme satisfaisant postule une information abondante et perpétuellement tenue à jour quant aux diverses doctrines politiques et aux divers appareils de gouvernement. Une telle ambition n'est concevable que dans une société bourgeoise à l'aristocratie limitée. Nos sociétés de masse ne peuvent prétendre diffuser plus qu'une information superficielle. Ce qui empêche la formation d'un certain esprit civique et la naissance d'une véritable citoyenneté, c'est le manque d'*explication*. Nous avons cru longtemps — jusqu'aux événements de mai 1968 ? — que la participation démocratique s'exprimait le plus normalement dans des délégations et dans des mandats. Nous avons accepté que les élus de l'organisation syndicale prennent position au nom de la classe ouvrière dans des affaires de politique internationale, ce qui était un dépassement évident du mandat reçu par elle. Nous avons considéré comme sain qu'un certain nombre de personnages, parce qu'ils avaient été élus dans un certain comité, parlent au nom de la jeunesse, de la bourgeoisie, des instituteurs, des touristes ou des éleveurs de levrettes, alors que jamais aucun de leurs mandants n'avait chargé ces pseudo-représentants de les engager autrement que dans un débat très limité. Rares sont dans nos sociétés les séances de restitution des comptes de mandat ! Nos contemporains ne se sont jamais intéressés à se faire expliquer pour quelle raison et dans quel contexte ont été arrêtés tel comportement, telle décision, telle législation, telle attitude diplomatique. L'indifférence du Belge moyen à l'égard du comportement de ses représentants aux Nations-Unies et le peu de souci des chefs de notre diplomatie d'expliquer à ce Belge moyen pourquoi leurs délégués ont voté comme ceci ou comme cela dans tel ou dans tel problème, dispensent, semble-t-il, de plus longs développements à ce sujet. Aussi sommes-nous formels en écartant de notre chemin ces reproches trop faciles qui consistent à se donner une bonne conscience en déplorant une carence de l'appareil d'information, là où l'information n'est pas en cause, tandis que l'explication — dont tout le monde est d'accord pour se défier — est indispensable. Et qu'elle manque presque intégralement.

LES ECOLES DU CIVISME

Si les vertus civiques sont ce que l'on va décrire et non pas ces autres qualités que la première partie de cet article a voulu écarter et qui traînent encore dans trop d'esprits, si la collectivité organisée a le devoir de faciliter l'accès à une certaine citoyenneté et la mise en action d'un certain civisme, à quelles procédures peut-il être fait appel pour cette transformation radicale des relations entre les divers membres de la communauté nationale ? Il ne s'agit plus, on l'a bien compris, d'une simple affaire scolaire ; c'est une mode facile de reprocher aux pédagogues l'inexistence d'un vrai civisme ! L'instruction civique est assurément l'une des composantes d'une citoyenneté nouvelle. Encore faut-il considérer cette composante sous ses limites exactes ! Elle est parfaitement compréhensible, l'attitude des enseignants qui, très à l'aise lorsqu'il s'agit de donner un cours d'arithmétique ou d'énumérer les erreurs du traité de Westphalie, se défilent lorsqu'on leur demande d'expliquer l'intelligence avec l'ennemi, la collaboration pendant une période d'occupation militaire ou le refus de tricher devant la répartition des charges économiques communes. Le risque d'erreurs est peut-être tout aussi grand lorsqu'il s'agit de démontrer un théorème de géométrie ou de décrire la politique de Bismarck. Mais le sentiment du « péché » possible est bien plus fort lorsqu'il s'agit de dire les règles de comportement d'un homme d'aujourd'hui. Puisque les dirigeants de l'état se taisent et se croient prisonniers d'un devoir de silence, pourquoi demander à l'instituteur, c'est-à-dire à l'échelon le plus bas (même s'il est le plus essentiel) de la pédagogie collective, d'en faire autrement ? Sur quelles bases le ferait-il ? Et qui, après tout, s'est soucié de faire connaître ces bases aux instituteurs pendant leur propre formation professionnelle ?

L'être humain est, a-t-on dit, le seul produit fini d'une complexité infinie qui soit fabriqué par une main d'œuvre non spécialisée et sans écolage programmé. Mais pour conduire le petit de l'homme de sa naissance à sa mort en donnant à sa dimension citoyenne l'épanouissement qu'il faut pour que lui-même et son entourage atteignent un certain bonheur et une certaine efficacité, il n'est plus question de s'abandonner aux réactions instinctives ou passionnelles de l'homme et de refuser que soit donné ou que soit reçu un écolage permanent.

C'est pourtant ainsi que l'on fait aujourd'hui.

Si l'instituteur se refuse à participer à cette éducation ou s'il en est incapable, parce qu'il n'y a pas été préparé, l'adolescent sera-t-il « repris en main » par des mouvements de jeunesse, des sortes de propédeuti-

ques civiques animées par les partis politiques ou par les grands mouvements sociaux ? Nous allons en reparler mais, on peut le constater d'emblée et par expérience personnelle, le bilan de cette éducation civique parallèle est maigre.

Entre dix et quinze ans l'adolescent forme sa personnalité, découvre son propre monde intérieur, et prend conscience de son environnement social. Il se hasarde à formuler des jugements qui lui sont propres. Il est réconfortant et prometteur de constater avec M. Louis François que « *les tendances sociales se développent en lui et le poussent à entrer dans des bandes ou dans des équipes. On constate dans les diverses sociétés d'adolescents (classe de l'école, mouvement de jeunesse) une rigoureuse mise en pratique des impératifs d'une véritable démocratie : liberté, égalité, fraternité* » (3). Nous voyons aujourd'hui cet adolescent refuser un enseignement trop professé et revendiquer, parfois avec violence, une explication quant à la raison pour laquelle on entend lui apprendre ceci qui lui déplaît et limiter l'enseignement de cela qui l'intéresse. On le voit faire une confiance exagérée à la connaissance propre qu'il peut avoir (qu'il croit avoir) de ce qui lui sera utile dans le développement de sa vie et contester à ses aînés le droit de fixer la grille des connaissances qui l'aideront à épanouir sa personnalité. Ne suffit-il pas à chacun de se reporter vers sa propre expérience pour constater que jusqu'à présent la société organisée — à cet âge la société est familiale et scolaire — s'efforce d'étouffer la curiosité publique de l'adolescent et de décourager le goût qu'il peut avoir — avec la maladresse et la patauderie de son âge — de s'intégrer dans l'appareil des communautés qu'il connaît ? A qui d'entre nous n'a-t-on dit : « *occupes-toi d'abord de ton devoir* » « *tu te soucieras de cela quant tu seras plus grand* » ou encore et c'est pis « *ne te soucie pas des affaires politiques, laisse-les aux politiciens. Tout cela est sale et corrompu* » ?

Les systèmes d'éducation et d'instruction nouveaux qui délèguent une part de la responsabilité pédagogique aux adolescents, l'esprit des clubs Unesco, le développement des mouvements de jeunesse montrent qu'il est au contraire sain d'encourager cette participation et de répondre à cette curiosité. Les adultes ne mesurent point assez la responsabilité qu'ils ont en éludant des questions civiques, même si la plupart du temps ils le font parce qu'ils seraient bien incapables d'y répondre, étant eux-mêmes noyés dans la masse des indifférents et des passifs, c'est-à-dire des mauvais citoyens. Sur le plan de l'instruction, notre adolescente ou notre adolescent bénéficient de quelques cours. Dans notre pays l'enseigne-

(3) *La formation civique dans l'Enseignement Français*, « Tendance », n° 41, juin 1966, Paris.

ment de la morale laïque réserve plus de place à une sorte de moralité civique que l'enseignement de la philosophie confessionnelle, lequel se gardera bien d'avoir le courage d'appeler « péché » la fraude fiscale ou l'abstention électorale. Mais trop souvent, et parce que ce n'est que tout récemment que l'on s'en est soucié en haut lieu, cet enseignement est improvisé, maladroit, marqué du goût d'amertume et d'intolérance qui caractérise ce qu'on appelle à tort l'esprit politique. Quant à l'information sur les structures de la société elle est à peu près inexistante.

Il en ira moins bien encore à l'Université. Les Instituts de Sciences Politiques sont, trop souvent, des parkings pour jeunes filles à marier et des refuges pour ces étudiants qui ne savent que faire des années d'études supérieures que leur accorde l'aisance paternelle. Les autres Instituts ou Facultés se gardent bien d'inscrire dans la grille de leurs programmes, au delà d'une déontologie souvent sommaire et jamais civique, un quelconque cours de préparation à la vie citoyenne. Un Institut Inter-facultaire d'Initiation à l'état de citoyenneté ne serait pourtant pas de trop !

Notre adolescent sera requis bientôt d'accomplir son devoir militaire. Huit miliciens sur dix sortent de l'armée persuadés d'y avoir perdu leur temps et d'avoir fait une incursion dans une société inutile et parasite. La confusion du patriotisme d'hier, la culture d'une forme de gloire périmée et l'exaltation de privilèges désormais injustifiés ne peuvent susciter que cette réaction. Les expériences tentées dans certaines unités par des officiers d'information ou par des commandants soucieux d'ouvrir la mentalité des miliciens ont pourtant donné des résultats très supérieurs à toutes les espérances. Mais la généralisation de cette préoccupation semble encore étrangère aux dirigeants de notre armée, eux-mêmes d'ailleurs aux prises avec les contradictions des coalitions atlantiques et d'une finalité internationale au niveau d'un petit pays qu'on ne se soucie guère de leur expliquer.

Ainsi un garçon et une fille de notre temps et de notre pays débouchent sur la majorité politique sans avoir reçu dans la perspective de cette échéance plus qu'une éducation sommaire et qu'une information à peu près inexistante. Tout au plus faut-il noter que certaines municipalités organisent une sorte de prise de citoyenneté qu'elles entourent d'une liturgie patriotique. De telles initiatives pourraient servir de base à une action d'éducation civique, mais elles n'ont aujourd'hui pas beaucoup plus de signification que le billet de confession demandé par les curés aux jeunes gens qui viennent s'inscrire pour être mariés dans leurs églises. On écrirait même volontiers que l'un a, comme l'autre, un petit fumet de sacrilège.

A l'adulte les partis politiques, jusqu'à tout récemment, se sont fort peu souciés d'enseigner les chemins de la participation et des conditions

de la citoyenneté active. A tout prendre cela n'a guère de valeur électorale. Pour ne pas dire le contraire ; il est plus aisé de « manipuler » des masses avec des slogans et avec des anathèmes que de conduire des groupes de citoyens informés et, par là même, méfiants ! Les églises et les autres autorités morales se sont méfiées d'une telle mission. Les syndicats ouvriers seuls ont de-ci de-là improvisé un enseignement peu préparé de l'action civique, tandis que les organisations de classes moyennes et les organisations patronales s'en gardent bien, le poujadisme étant infiniment plus rentable. L'effort qu'il faudrait faire pour rompre la sorte de mépris social qui entoure tout ce qui peut, d'une manière ou de l'autre être considéré comme le domaine propre de la politique et des politiciens, sera immense. Or, nous l'avons constaté déjà, l'Etat et la municipalité, société politique élémentaire mais complète, restent pratiquement étrangers à tout souci d'explication ou de pédagogie civique. A leur exemple les moyens de communication de masse du secteur privé, c'est-à-dire la presse, ou du secteur public, c'est-à-dire la radio et la télévision, ne manifestent, malgré quelques ordres du jour exaltants de l'un ou l'autre congrès, aucun souci pratique de définir leur mission dans la formation de l'esprit citoyen et de se donner les moyens de la remplir.

Or, « *le gouvernement est comme toutes les choses du monde : pour le conserver, il faut l'aimer* » (*Esprit des lois* IV 5).

LES COMPOSANTES DE L'ESPRIT CIVIQUE

A ce point de notre réflexion pourrait surgir, avec pas mal de pertinence, une observation qui en arrêterait le progrès. Et, à tout prendre, si le civisme était une qualité innée et non apprise ? S'il y avait des peuples, des tribus, des races portés à la vie communautaire et disposés à tirer le fruit le meilleur des servitudes d'une certaine sociabilité, et d'autres races farouchement individualistes, ingouvernables, riches d'une somme de richesses personnelles presque incommunicables ? Ne serait-il pas vain en pareil cas d'essayer de créer des ersatzs de civisme, qui pourraient rejoindre dans notre scepticisme, et parfois dans notre mépris, les ersatzs de cultures, les ersatzs de philosophies et les ersatzs de religions que d'aucuns croient pouvoir inoculer à des groupes assez faibles pour se laisser intoxiquer ?

Pour répondre à cette question il n'y a qu'une procédure. Celle qui consiste à s'interroger sur les composantes de l'esprit civique. Ayant tenté tout à l'heure de définir ce qu'est un citoyen, ou ce qu'il devrait être, nous n'avons pas peut-être été assez loin en nous demandant ce qui,

dans l'homme citoyen, favorise la prise de conscience d'une certaine solidarité civique. Un article allemand déjà cité, et qu'on se réjouit d'avoir vu reprendre par la Revue publiée par l'Etat Major Général belge à l'intention de ses cadres, discerne six éléments dans le civisme : le courage des opinions, l'aptitude au compromis, l'esprit de discipline, l'esprit de tolérance, un certain fair play qui se distingue de l'esprit de tolérance, et enfin le courage civique.

Parcourons rapidement cette liste. Avoir le courage de ses opinions ce n'est pas s'entêter dans une pensée que l'on croit originale, ou chercher à imposer son jugement à autrui. C'est une qualité beaucoup plus nuancée, qui consiste à désirer confronter perpétuellement le jugement que l'on s'est formé avec celui des autres, mais à ne pas céder au goût de parler comme la masse, à la démagogie facile de l'intégration au troupeau.

L'aptitude au compromis qu'il ne faut pas confondre avec le goût de la compromission, est le contraire de l'intransigeance. Dans un temps où les sociétés humaines sont conduites par des coalitions, il y a un seuil très difficile à franchir vers le goût du compromis plutôt que vers le refuge de l'amertume. Quel parti politique, quel groupe d'idées, quelle famille intellectuelle peut en suivant les voies de la démocratie rechercher un soutien électoral sans savoir que jamais le programme décrit ne sera réalisé et qu'il faudra, avec un associé de demain, adversaire d'aujourd'hui, trouver des solutions acceptables. Il est très difficile à un esprit très jeune de ne pas éprouver la tentation du découragement devant un tel impératif. Il est très probablement de la nature de l'esprit civique de savoir ce que c'est qu'un compromis, comment on le négocie, ce sur quoi l'on peut céder, et comment parfois comme un rameur, on peut se diriger vers son objectif en paraissant lui tourner le dos.

On définirait volontiers la composante suivante de la vertu civique comme l'acceptation volontaire par l'individu ou par le groupe d'une limite à leur prétention. La notion de discipline n'est pas qu'une notion militaire. Je suis en droit d'exiger que, jusqu'à un certain point, la communauté à laquelle j'appartiens tienne compte de mon choix. Au delà d'un certain point je dois accepter la discipline de cette communauté. J'aimerais que la priorité de circulation soit accordée à la gauche. Je peux recourir à toute une série de procédés pour faire triompher cette manière de voir. Mais pour le reste, et les choses étant ce qu'elles sont, je dois rouler à droite et m'accommoder psychologiquement du fait que je roule à droite, alors que j'aimerais mieux rouler à gauche.

L'esprit de tolérance est probablement la composante la plus importante de l'esprit civique. Encore faut-il que la tolérance soit bien définie. Il ne s'agit pas de cette propension, aujourd'hui très répandue, à accorder

du poids à ce que pensent les gens qui crient haut et fort. Et pas davantage à s'incliner toujours devant l'opinion d'autrui ! La tolérance fondée sur l'intolérance est une mauvaise tolérance. La tolérance est la volonté de se soucier des arguments de l'adversaire et la disponibilité à changer les fondements de son propre jugement si autrui y apporte un élément d'enrichissement. C'est en fait une des définitions du libre examen, tel que le conçoivent les meilleurs de ses partisans.

Elle s'accompagne d'ailleurs d'une certaine courtoisie dans l'expression, d'un souci d'éviter dans les manifestations d'opinion les formulations tranchantes et excommunicatrices que les sociologues que nous citons appellent le *fair play*. Ici encore nous rencontrons, pour le dépasser, un des postulats de la vie sociale auquel apparemment les enfants adhèrent sans difficulté. Celui de la règle du jeu. Il n'y a pas de société qui puisse prospérer dans l'épanouissement anarchique des qualités et des défauts de ses membres. Une certaine règle commune doit être acceptée dans la vie sociale, comme nous l'acceptons dans le sport. La question de savoir qui édicte cette règle et comment elle doit être formulée n'est pas le problème qui est ici évoqué, mais le simple fait que cette règle doit exister. En inscrivant le *fair play* dans les composantes de l'esprit civique, il nous semble qu'on enregistre très sagement quelque chose que les événements de mai 1968 ont diamétralement contesté, c'est-à-dire la nécessité d'un minimum d'ordre pour progresser.

Les assemblées libres, où chacun dit ce qu'il lui plaît, quand il lui plaît et sans que quelqu'un se permette de lui dire qu'il n'est pas dans le sujet ou qu'il répète ce qui vient d'être dit, sans qu'un Président donne et retire la parole au bénéfice de l'effort du groupe, ont toutes avorté, même lorsque de véritables étincelles de génie ont jailli de leur anarchie. L'esprit civique comporte un certain *fair play* qui est la volonté de respecter un certain nombre de règles de courtoisie communément acceptées et, si on est décidé de ne les point respecter, de le dire, et de suggérer que la procédure de confrontation des opinions se développe autrement.

Enfin il faut inscrire le courage dans les composantes de l'esprit civique. Un courage qui n'est pas l'héroïsme du soldat, qui n'est pas l'acceptation de certains sacrifices, mais beaucoup plus simplement le sentiment que « ce qui doit être fait doit être fait », et qu'un homme, s'il veut être digne de sa vocation humaine, lorsqu'il a aperçu une certaine forme de devoir, ne peut pas se réfugier dans l'abstention ou dans la fuite.

Qui ne voit que, comme on l'avait dit avant d'en entreprendre l'énumération, les vertus constitutives du civisme pourraient aussi bien être décrites comme les vertus constitutives d'un bon état conjugal, d'une bonne discipline militaire, d'une participation constructive à la vie d'une

église, d'un syndicat, d'une université ? Qui ne voit que, même si l'on se soucie peu de civisme, l'ensemble de l'éducation et de l'instruction n'a pas d'objectif plus urgent que de développer l'aptitude aux vertus ainsi décrites et le goût de les pratiquer ? Qui ne voit enfin combien certaines d'entre elles apparaissent tôt dans l'esprit et dans le comportement des jeunes enfants et comment d'autres au contraire ne peuvent être que le fruit d'une pédagogie active ?

Ceci étant, que faire ? Ceci étant, que furent les résultats des efforts expérimentaux tentés, ici ou là, au cours des récentes décennies ?

QUELQUES EXPERIENCES

Cet article ne pourrait avoir la prétention d'offrir une description détaillée des divers systèmes auxquels recourent les gouvernements occidentaux ou les régimes totalitaires pour essayer d'améliorer l'initiation des adolescents et la participation des citoyens à la vie de la collectivité. Il existe d'ailleurs à ce sujet une très abondante littérature. Un simple coup d'œil sur cette documentation révèle que nous sommes probablement, nous belges, dès le palier scolaire, parmi les communautés les plus insouciantes à l'égard des formes nouvelles du civisme.

« Le fait que les programmes belges ne prévoient pas de cours systématique de civisme conduit à une situation confuse et à des efforts dispersés ; on peut se demander dans quelle mesure l'éducation civique retient réellement l'attention des élèves... et des professeurs. S'il est facile de relever le nombre d'heures consacrés à l'enseignement civique, lorsque ce cours figure au plan d'études, il devient très malaisé d'évaluer le temps qui lui est dévolu lorsqu'il est intégré à d'autres disciplines... La plupart des programmes attirent l'attention des professeurs sur la nécessité de donner aux élèves une éducation civique et leur demandent de créer un climat favorable à celle-ci sans guère leur donner le moyen de l'assurer. C'est nettement le cas pour le programme de l'enseignement primaire tant officiel que libre ; en ce qui concerne les matières du civisme il se contente de citer à titre d'exemple le plus souvent les éléments vagues... (4). Enfin on notera qu'aucune formation spéciale n'est prévue pour les professeurs de morale, de religion ou d'histoire chargés de l'éducation civique ? Il n'existe rien en ce domaine dans les universités ni

(4) Voltaire écrivait déjà « Vraiment, vous m'avez donné là une plaisante éducation ... ; je ne connaissais ni les lois principales, ni les intérêts de ma patrie. Je vis qu'on m'avait donné une éducation très inutile pour me conduire dans la vie » (*Dictionnaire Philosophique*).

dans l'enseignement normal, pas davantage de formation post-scolaire pour les professeurs en fonction » (5).

En Italie comme en Grande Bretagne, assez curieusement, le secteur privé s'est préoccupé peut être plus rapidement que le secteur public de la formation civique. Si le programme d'études des écoles en Italie prévoit, au niveau de l'enseignement moyen et de l'enseignement technique sur un total de vingt-cinq à trente heures semestre deux heures d'Histoire et d'Education civiques, la définition de cette matière est à peu près aussi vague qu'elle l'est en Belgique encore que s'y inscrit :

« *Principi ispiratori e lineamenti essenziali della Costituzione della Repubblica Italiana* » et « *Diritti e doveri del cittadino* ».

Mais de grandes entreprises comme Olivetti ou Fiat organisent pour leur personnel des « cours de récupération », dans lesquels est inscrite une large part d'éducation et d'information civique en vue de compenser ce que l'éducation des adolescents a d'insuffisant.

Le système britannique prévoit l'organisation de cours du soir et un vaste écolage résidentiel de week-end subsidié par l'état. Pour l'année scolaire 1964, ces instituts du soir ont atteint près d'un million deux cents mille élèves, tandis que cinquante six mille fréquentaient les cours résidentiels de courte durée. Chaque fois un programme d'initiation civique est prévu.

En France, les disciplines traditionnelles les Lettres, la Philosophie, l'Histoire, la Géographie sont enseignées selon leur originalité et selon leur propre exigence. Les programmes de l'instruction civique sont plus ou moins coordonnés avec ceux des autres disciplines, particulièrement avec ceux de l'histoire et de la géographie ; ils s'efforcent d'être leur complément et leur expression pratique en fonction du monde actuel... Il n'a pas encore été possible d'obtenir au moins une heure par semaine pour cet enseignement civique dans l'enseignement moyen. Mais il peut se prolonger par des clubs d'études de toutes sortes (6). Chez nos voisins du Sud c'est aussi du côté des efforts particuliers qu'il faudra trouver les résultats les plus appréciables. Le Centre d'Information Civique, organisme d'animation de la vie politique nationale qui se défend d'être — comme le lui reprochent pas mal de critiques — d'inspiration gouvernementale, met sur pied des campagnes qui recourent

(5) Centre d'Etudes sociales des Forces Armées Belges, *L'éducation civique en Belgique*, janvier 1966. G. MATTHOT, *Le problème de l'éducation civique, résultat d'une enquête*, mémoire de Licence, Université Catholique de Louvain, 1964.

(6) Louis FRANÇOIS, *La formation civique dans l'enseignement français*, Tendances, n° 41, juin 1966.

aux moyens de communication sociale nouveaux et dont les résultats ne semblent pas négligeables, par exemple dans la lutte contre l'abstentionisme qui ronge le corps électoral français.

La littérature civique scolaire est particulièrement abondante aux Etats-Unis (7), mais chaque Etat a, comme c'est le cas en République Allemande (8), sa propre conception de l'éducation civique, conception qui se reflète dans ses organisations et dans ses publications. La loi interdisant de consacrer les deniers publics à la propagande gouvernementale, les moyens d'action sont limités par certaines interprétations restrictives de cette prescription.

L'école se révélant souvent insuffisante, des instances privées généralement subsidiées s'efforcent de compléter la préparation civique. De grandes fondations y contribuent abondamment. Le résultat paraît à beaucoup assez décevant par rapport au coût de l'effort (9).

Ce qu'on vient de lire vise la promotion du citoyen en vue de ses rapports avec la communauté nationale. Plus grave encore est, en Belgique au moins, la situation lorsqu'il s'agit de la préparation du citoyen à son rôle international. Si l'on trouve encore de temps en temps des enseignants disposés à parler du devoir civique et de l'organisation de l'état (10) on chercherait longtemps ceux qui prendraient le risque d'expliquer à leurs élèves le fonctionnement de l'ONU, de l'OTAN, du Marché Commun ou de l'UNESCO. Tout au plus suit-on attentivement et scrupuleusement les schémas de cours que, dans l'une ou l'autre occasion les autorités pédagogiques distribuent. Les enseignants prendraient en agissant autrement un risque qui se terminerait très probablement par des observations suscitées par les réactions de l'un ou l'autre parent. Le désaccord de ces derniers avec la thèse enseignée se traduirait rapidement par une lettre à l'autorité scolaire.

En Belgique, en tout cas, le résultat de ces diverses carences ne peut plus être caché. Une enquête par voie de sondage et d'interviews de

(7) Le Gouvernement Fédéral publie une liste d'ouvrages utiles à la formation civique. Lui même a édité (en 1967) *Federal Text-book on Citizenship ; our constitution and government*.

(8) Très remarquables sont la plupart des éditions destinées à l'instruction ou à l'éducation civiques lancées par l'Akademie für Politische Bildung Tutzing.

(9) Un groupe d'associations importantes s'est rassemblé pour la publication d'un remarquable ouvrage didactique « Children and the City » et ce n'est là qu'un exemple. Il existe d'ailleurs des associations nationales spécialisées comme « National Center for education in politics » « National foundation for education in citizenships » etc.

(10) Une enquête dont les résultats seraient, à notre sens, significatif porterait sur le pourcentage des établissements dans l'enseignement moyen ou le programme des cours d'Histoire a été vu, au-delà de la guerre de 1914-1918 ou même la guerre de 1870.

groupes scolaires a été entreprise par l'Institut Belge d'Information et de Documentation. L'opération a été conduite suivant les directives arrêtées par une vingtaine de personnalités réunies dans un groupe de travail. Il n'est pas sans intérêt de savoir que ces personnalités ont immédiatement établi une distinction entre le civisme proprement dit et les notions de participation des citoyens à la vie de la cité et de défense de la démocratie qu'elles ont estimées beaucoup plus larges. L'enquête par sondage a révélé que le civisme qu'on proposait aux jeunes lorsqu'on en proposait un était beaucoup trop étroitement lié à la notion d'ordre, que civisme et politique (11) cette dernière conçue comme le lieu de tripotages et d'ambitions plus ou moins honnêtes, se confondaient presque généralement. Enfin, dans la critique sévère que les jeunes portent sur la société des adultes, le service militaire et la fraude fiscale paraissent les deux thèmes au départ desquels ils déniaient à qui que ce soit le droit de leur donner les leçons de civisme. Fort réconfortantes, par contre sont pourtant d'autres parties de cette enquête qui révèlent que le travail en commun, l'aide aux pays en voie de développement, l'éducation à la paix, la lutte contre le racisme, apparaissent aux jeunes interrogés comme les principaux objectifs d'un nouveau civisme, auquel d'ailleurs les plus conservateurs parmi eux ajoutent la défense du patrimoine et d'un certain idéal, la connaissance des structures de l'état et la recherche d'un dialogue direct entre gouvernants et gouvernés. La même enquête qui se poursuit encore semble s'orienter vers une conclusion assez formelle qui serait que l'hostilité à l'Etat, phénomène psychologique assez général en Belgique, atteint beaucoup moins les jeunes que les adultes et qu'au contraire, et même jusqu'à un certain « provotariat », les hommes et les femmes de demain reprochent aux dirigeants de la communauté leur timidité, leur refus de parler ou d'exercer pleinement ces responsabilités qu'ils ont acceptées.

CONCLUSIONS OPTIMISTES

Pouvons-nous suggérer quelques conclusions après cette analyse sommaire ?

Il y a, nous semble-t-il, une réponse positive si l'on pose une question sur le plan du devoir des Etats. La démocratie occidentale ne se sauvera en effet des divers périls qui la guettent que si elle atteint en respectant la diversité des opinions, une certaine homogénéité dans la volonté de

(11) On trouvera beaucoup d'indications très originales sur cette situation en Belgique et en Hollande dans l'enquête même par Ch. VASSART et A. RACINE (Centre d'Etudes de la Délinquance Juvénile), *Provos et Provotariat*, Bruxelles, 1968.

vivre dans des structures acceptées et améliorables par nature. Cet objectif doit être inscrit dans les programmes politiques et pédagogiques des Etats. La même préoccupation ne peut pas rester étrangère aux grandes organisations du secteur privé, désormais solidaires de l'équilibre de la communauté.

Mais qu'on veuille bien prendre en considération qu'il ne s'agit en rien ici d'un enseignement orienté vers le passé. L'Histoire n'est pas normative. Il s'agit davantage d'informer adolescents et adultes sur l'action gouvernementale. Ce problème lui est voisin. Mais il reste différent. L'exemple déjà cité de nos voisins allemands qui ont créé à côté du Bundespressamt le Presse und Informationsamt der Bundesregierung qui dépend du chancelier un Office Central de Formation Politique placé sous la tutelle du Parlement ne devrait pas être négligé. Et pas davantage les projets français d'un Conseil National de l'Information qui aurait une finalité civique.

Nos conclusions pourraient-elles aller plus loin ? Pourrait-on formuler les quelques grandes lignes d'un programme d'éducation civique ? Nous n'hésiterions pas ici encore à répondre par l'affirmative en prenant départ dans l'analyse des vertus civiques rappelées dans cet article. Il n'est nullement impossible de déterminer ce qu'il faut savoir pour être un citoyen (au sens où il faut savoir un certain nombre de choses pour conduire une automobile). Nous pouvons, sans plus de difficulté, déterminer quelles sont les qualités d'esprit et de cœur que postulent les vertus requises chez l'homme qui entend vivre dans un système démocratique. Surtout s'il veut exercer au delà des frontières de sa communauté l'action de solidarité internationale que les jeunes considèrent avec raison comme une des dimensions de leur épanouissement personnel et de leur devoir moral.

PREOCCUPATIONS

Si nous avons l'ambition de mener nos conclusions plus loin les difficultés vont commencer. A notre sens elles sont de deux ordres. Les premières sont psychologiques. Les secondes sont d'ordre communicationnel.

Au plan psychologique il est évident qu'il ne suffit pas de se mettre d'accord sur les grandes lignes du civisme nouveau. Il faut encore débarrasser le terrain des séquelles d'un autre civisme qui a eu sa valeur mais qui a « fait son temps » sans avoir démérité. Cette épreuve là est dure à accepter pour des hommes et des femmes qui, jusqu'à présent

se sont crus loyaux à l'égard d'eux-mêmes comme à l'égard de leur communauté, alors qu'ils vivent dans les motivations du patriotisme d'hier.

Ceci vaut pour pas mal de dirigeants politiques, de leaders sociaux, de pédagogues et de parents.

« L'esprit ancien combattant » est par exemple une partie positive de notre personnalité nationale. Comme l'est, négativement, une certaine hypocrisie sociale qui s'accommode du refus d'une répartition équitable des charges économiques et de la tricherie lorsqu'il s'agit du service militaire. Une hostilité à l'Etat est toujours latente parmi nous ; bien souvent même elle s'exprime sans réserve !

Ces composantes de notre comportement « civique » d'hier ne pourraient être abandonnées ou étouffées sans que naissent des traumatismes profonds. Il ne saurait être question de détruire l'équilibre des hommes et des femmes qui ont passé l'âge où l'on peut se refaire une personnalité citoyenne. Mais il reste nécessaire que ces hommes et ces femmes, qui doivent être les éducateurs du civisme nouveau, acceptent pour répondre à cette vocation de mettre en veilleuse ou de garder par devers eux, certaines formes de leur sentimentalité patriotique ou de leur attachement à des liturgies et à un passé que la précipitation de l'évolution historique rend désormais impréhensibles pour l'esprit des jeunes.

Peut-être faudrait-il corriger l'évangéliste qui a écrit « On ne verse pas du vin nouveau dans de vieilles outres autrement les outres se rompent et le vin se perd » (Luc II 22) en disant qu'il peut être plus grave encore que le vin ainsi traité se corrompe et rende malade tous ceux qui en absorberaient ?

L'autre difficulté évoquée, celle de la pédagogie civique ou de sa communication est, certes, moins préoccupante. Elle ne résisterait pas, croyons-nous, à un examen technique auquel il ne faut plus tarder de procéder. Déjà certaines initiatives ont montré que, s'il exprime mal à travers les signes typographiques et les formules imprimées qui ont jusqu'à présent servi à décrire le patriotisme traditionnel et le civisme d'hier (auquel, on le répète, il y a peu de reproches à faire) un nouvel esprit citoyen pourrait très bien être la marque même de ce monde de l'image, de cette société audio-visuelle, de cette vie sociale bien plus sémiologique qu'analytique que nous préparons, s'il faut en croire les sociologues d'aujourd'hui, les bouleversements de la communication sociale. Une expérience très typique qu'on cite parmi pas mal d'autres qui pourraient l'être aussi, s'est développée à Paris en 1968, lorsque du 12 au 29 juin, le Centre d'Information Civique a mis sur pied un « dialogue-service » comportant un service de réception, des appels téléphoniques et un service d'appel téléphonique direct mettant en jeu

un certain nombre de personnes à Paris et dans trois centres provinciaux. En seize jours trois mille cinq cents personnes ont été ainsi amenées à exprimer leur opinion sur dix-sept thèmes différents se rapportant à la vie sociale, à la vie économique, à la vie politique de la nation et à discuter des idées qui leur étaient proposées en cette même matière. Le résultat a été, d'une part, extrêmement informatif pour les organisateurs de cette expérience. Il a été tout aussi enrichissant semble-t-il pour les partenaires spontanés ou accidentels du dialogue.

Pédagogiquement d'ailleurs il n'est pas certain que le civisme « s'enseigne » aisément. Toute tentative didactique est menacée par les « pseudo-théologies » (12) de l'histoire ou par le goût de destruction que leur interférence dans le civisme suscite sainement chez les jeunes. Il pourrait bien se vérifier ici que, règle pragmatique de comportement, le civisme s'apprend mieux dans l'action commune (et les jeunes le sentent presque instinctivement) que sous la baguette du magister.

Aussi sans doute se formera le citoyen nouveau. Dans la mesure où la reliance au monde de l'homme de 1970 sera inédite rien ne nous empêche d'ailleurs de penser qu'une nouvelle conception du civisme même si cette conception doit passer par la pulvérisation de l'information et de la pensée qu'exigent les moyens de communication de masse trouvera une place satisfaisante dans la néoanthropologie narrative vers laquelle il semble bien que nous dirigeons.

Beaucoup depuis longtemps réclament la création d'un Ministère de la Jeunesse (13) qui aurait le civisme dans ses attributions. Les diverses expériences qui ont été menées en Belgique et dans les pays qui l'entourent ne sont pas très concluantes dans ce domaine. Notre sentiment est plutôt que le civisme doit échapper à la « politique de la jeunesse » pour devenir une des tâches promotionnelles et prioritaires de l'Etat tout entier. Un certain nombre des notions du civisme nouveau sont en effet de celles qui peuvent être absorbées uniquement par des adultes. Une partie de l'action d'éducation et d'instruction civique échappe du même coup aux méthodes de la pédagogie traditionnelle et appartient à ce perpétuel recyclage de l'homme vers lequel nous entraîne une évolution probablement irréversible.

C'est désormais au niveau de l'Etat que se posent les problèmes de la formation civique. Est-il déraisonnable de penser que l'urgence à

(12) Maurice CRUBELLIER, *Un Civisme pour notre Temps*, Casterman, Paris, 1964.

(13) Il y a pas mal de choses intéressantes dans le *Memorandum pour une politique de jeunesse*, publié par le Conseil de la Jeunesse catholique en mars 1968 (CJC, 5, rue Guilmard, Bruxelles 4).

définir les droits et les devoirs du citoyen dans un système démocratique devrait être prise en considération (14) au plan national ou au plan européen ? (Le Conseil de l'Europe a dans ces matières un certain nombre de réussites encourageantes.) Des difficultés sont à prévoir, il suffit de penser on l'a dit déjà à la définition nouvelle à donner aux mots trahison (15), collaboration, intelligence avec l'ennemi (à la lumière des fuites atomiques) morale fiscale, solidarité sociale, droits du tiers monde, etc.

Mais comment ces difficultés pourraient-elles nous faire reculer ? Notre choix est simple. Il se situe sans échappatoire entre le totalitarisme et son simplisme renforcé par un système concentrationnaire ou une démocratie acceptée avec ses libertés mais avec ses servitudes.

Admettre que ce soit la responsabilité de l'Etat, de l'Ecole, de l'Université, des Eglises, des groupes économiques ou sociaux, d'expliquer cette option, de la faire admettre, de la faire partager, est le fondement même de l'éducation au civisme.

Le reste sera affaire d'exécution. Difficile assurément. Nullement impossible.

(14) Jean DUSART a réclamé une telle initiative dans ses articles de *La Meuse Lanterne* a plusieurs reprises (entre autres, 23.167).

(15) *F.M. Hebdomadaire militaire* (19, rue du Pépin, Bruxelles) a publié en 1967 un inventaire très approfondi des « Devoirs des Citoyens en Matière de Défense Nationale » sous la signature de M. J. VERLEYEN.



The German Social Party Democratic and European Integration, 1949-1952⁽¹⁾

A study of « Opposition » in Foreign Affairs.

by W. PATERSON,

Lecturer in Political Science - University of Aberdeen.

★

« There is nothing the Socialists nationalize as quickly as socialism ».

Ignazio Silone, following Borkenau.

INTRODUCTION

A study of the SPD and European Integration in this period is interesting not only for the questions they raised about European integration but also for the two following reasons :

Firstly, the present studies on political parties and European integration, such as Ernst Haas' « the Uniting of Europe » in delineating the reactions of the parties of the six to the successive attempts at constructing European institutions fail to pay adequate attention to the domestic political arenas of which these parties form a part. In these studies, parties are analysed in terms of their place in International rather than domestic politics. In the case of the SPD I hope to show that domestic factors within the German political system were as important in shaping the attitudes of the party to these institutions as the form which these institutions took. By domestic factors I mean not only inter-party but also intra-party factors such as the relations between various groups within the party. In particular I shall examine the divergence in attitudes between what was called the « Bürgermeisterflügel » and the party executive. The neglect of

(1) E.B. HAAS, *The Uniting of Europe*, Political Social and Economic Forces 1950-1957. London, Stevens, 1958.

this aspect in some other studies where the SPD was treated as a monolithic unity has seriously impaired a realistic appraisal of the party's position.

The attempt by writers like Haas to isolate and analyse an integration process while neglecting the domestic political dimension leads them to treat the SPD opposition to the development of European institutions as purely obstructionist. (See « the Uniting of Europe » p. 131-140). Apart from denying the right of an opposition to oppose this seems to me to reflect a bias in favour of the integration phenomenon in Western Europe. An examination of the SPD policy towards European integration in terms of what it was intended to achieve politically and how effective it was in this sphere is more apposite than an analysis concerned exclusively with the degree to which this policy deviates from the given end point of European integration.

Secondly, the study of the SPD in this period in relation to European integration provides an almost classical case study in opposition. Otto Kirchheimer in his article « The waning of Opposition in Parliamentary Regimes » (Social Research, summer 1957, 127-157) isolated three basic models of opposition. These are the classic English model of the loyal opposition, where although political competition involves some form of goal differentiation between available candidates it is still in harmony with the constitutional requirements of a given system. The opposition of principle, e.g. the position of the Nazi party in the Weimar period, and cartel arrangements operating within the framework of parliamentary institutions, e.g. the coalition in post-war Austria. During the period covered by this study the SPD policy on European integration appeared to approximate successively to these three models.

Kurt Schumacher, the first post-war leader, consciously attempted to establish an opposition on the classic English pattern despite his rhetorical attachment to a « Politik der Intransigenz ».

After his death in 1952 his conception of opposition was at first adhered to. The division of Germany rendered the ideal of « loyal opposition » very difficult to achieve, however, since any opposition, especially in foreign affairs, could be interpreted as aiding the rival Pankow regime, as being an « opposition of principle ». The choice, therefore, seemed to lie more between « opposition of principle » and coalition explicit or implicit. The SPD opposition to the signature of the Western European Union Treaty, which reached its height in the « Paulskirche Movement » resembled in its utilisation of extra-parliamentary means (a step never countenanced by Schumacher) opposition « of principle ». This was never a viable alternative, for a complex of reasons, and was never wholeheartedly embraced by the SPD.

Conversion to what was in effect the Christian-Democrat policy on European integration and a more co-operative policy on defence was coterminous with the collapse of the « Paulskirche Bewegung » shortly after its foundation in 1955. Since then, the SPD's policy on European affairs has been virtually indistinguishable from that of the CDU, except perhaps for a slightly greater emphasis on the necessity for democracy in community institutions and on association policy. In effect, despite residual opposition on foreign policy and atomic weapons up to the 1959 Deutschland plan, Kirchheimer's third model of no substantive opposition to government measures has been adhered to. In this model, the opposition hope to shape governmental measures by accepting them in principle and confining « opposition » to the tidying up of governmental measures in committees (2).

In the present study I propose to deal only with Schumacher's conduct of « opposition » 1949-1952. I shall not however confine myself solely to demonstrating its concordance with the concept of « loyal opposition » since this is well covered in Otto Kirchheimer's contribution on Dahl's book on oppositions (3).

OPPOSITION IN THE FEDERAL REPUBLIC

The return of Kurt Schumacher to active politics after his long illness in April 1949 was coterminous with the beginning of the election campaign for the First German Bundestag. The campaign itself revolved largely round economic issues (4). Under the aegis of Professor Erhard industrial production had risen from 54 % of the 1936 level in January 1948 to 84 % in February 1949. The SPD maintained that this increase was illusory and held that the increase in unemployment from 450,000 to 1,300,000 during the same period was much the more significant figure. Schumacher knew little of economics however, and relied heavily on the advice of Professors Baade and Nölting and Doctor Agartz.

During the campaign Schumacher made a disastrous tactical mistake during a speech in Gelsenkirchen on 23rd January 1949, when he said : « We shall not buckle under either to a French General or to a Roman

(2) Cf. G. LEHMBRUCH, *The Ambiguous Coalition, Government and Opposition*, April, 1968.

(3) O. KIRCHHEIMER, *Germany The Vanishing Opposition*, in R. Dahl ed. *Political Oppositions in Western Democracies*, N. Haven and London, 1964, pp. 237-260.

(4) Cf. A. HEIDENHEIMER, *Adenauer and the CDU, The rise of the leader and the Integration of the Party*. (The Hague, 1960, pp. 174-175).

Cardinal. We respect the Church but we are determined not to subject the German people to a fifth occupying power » (5).

Many observers regard this blunder as decisive for the result of the election. There had been some reconciliation after the war between individual Catholics and the SPD if not between the hierarchy and the SPD. It had for instance been possible to form a united trade union movement. Catholic workers and refugees were as badly affected by Erhard's policies as other workers — indeed the only workers really to profit from the reforms the skilled workers were traditionally the strongest SPD supporters. Schumacher's attack, skilfully exploited by the CDU, who had been on the defensive after Schumacher's success in the constitutional crisis, left Catholic workers no alternative but to vote CDU.

Immediately after the election there was a great deal of speculation about a possible « grand coalition » between the CDU and the SPD. A number of leading personalities in both parties, largely Länder politicians like Karl Arnold of NRW, Min-Pres Altmeier of Rheinland-Pfalz, Werner Hilpert of Hesse and Guenther Gereke of N.-Sachsen in the CDU and Paul Löbe (Berlin), Max Brauer (Hamburg) and Wilhelm Kaisen (Bremen) of the SPD were in favour of such a course. Coalition was however always extremely unlikely given the personal antipathy between Adenauer and Schumacher, Schumacher's conception of « opposition » and their mutual desire to curb the power in their respective parties of the proponents of coalition — the Länder leaders. Adenauer in fact ruled out any possibility of coalition by calling a meeting of leading CDU/CSU politicians at his house in Rhöndorf on 21st August 1949. (Vide Adenauer Memoirs pp. 177-181). Although according to Adenauer's own testimony the partisans of coalition were very determined, he succeeded in dissuading them by emphasising the difference on economic policy between the two parties. He was very much helped in this by the absence of Karl Arnold and the early departure of Gereke and Hilpert who had to return to South Germany (6).

Fritz Heine had already made the position of the protagonists of coalition wellnigh impossible by declaring on behalf of the SPD on election night that possession of the economic ministry would be a minimum condition of SPD participation in a CDU lead coalition — a condition which was known to be unacceptable to the CDU/CSU leadership. A similar demand had brought about the breakdown of the crucial negotiations at the establishment of the Economic Council in 1947. (F. Allgemeine 15th August, 1949).

(5) Cited, *Adenauer Memoirs*, Vol. I. (London, 1964, p. 170).

(6) HEIDENHEIMER A.J., *op. cit.*, 179-181.

Schumacher had in any case announced as early as election night that the SPD policy would be one of « intransigent opposition » (Frankfurter Allgemeine August 15th, 1949). (7). This policy was based on the belief that given the small majority enjoyed by the CDU led coalition they « zwar verwalten aber nicht regieren könnten » (would be able to administer but not govern) and would need SPD support to carry out any major measures. The SPD would therefore exert most influence by a policy of opposition. The Partei Vorstand met in Bad Dürkheim from 29th to 30th August 1949, to work out future policy. They produced a series of resolutions described characteristically by Schumacher as « the Dokument der Opposition ». These resolutions were formulated by Schumacher and a group of close colleagues Carlo Schmid, Willi Eichler, Otto Suhr, Waldemar von Knoeringen and Erwin Schoettle. These resolutions proved to be untypical of the actual conduct of opposition since of the sixteen resolutions only three could be construed as affecting foreign policy.

More important than the precise content of the resolutions was the style of opposition established by Schumacher at Bad Dürkheim. Opposition, in Schumacher's view, demanded a clear distinct programme and constant initiatives — a policy which has been revealingly characterised by the German expert Pirker as Schumacher's « als ob » policy, i.e. carrying on the opposition as if he were the government, but would be regarded by an Anglo-American political scientist as falling more in the classic parliamentary tradition. Perhaps the strongest evidence that Schumacher saw his role in the classic parliamentary tradition was contained in speech immediately after the electoral defeat on 20th September 1949 : « The essence of opposition is a permanent attempt to force the government and its parties by concrete proposals tuned to concrete situations to pursue the political line outlined by the opposition ». B. stg. Sléno Bevichte 1949, p. 32.

The result of the First federal election had implied a rejection of the SPD's critique of the Christian Democratic social market economy (8). Henceforth Schumacher was to pursue his notion of *Alternativepolitik* in

(7) Despite the opposition of both Schumacher and Adenauer the Länder Minister-Presidents of both parties remained in favour of coalition ; see their declaration at Koblenz, Die Welt Aug. 26th 1949.

(8) The SPD had traditionally conformed to the West European socialist tradition of according primacy to domestic rather than foreign policy. On foreign policy issues it had broadly adhered to the principles stressed by Richard Rose in his 1961 D. Phil. « The Relation of Socialist Principles to British Labour Foreign Policy 1945-1951 » i.e. a belief in international co-operation, class consciousness in foreign affairs, supranationalism and anti-militarism. In line with these principles the SPD had favoured European integration in the Weimar Period.

the field of foreign affairs and defense (9). (Wolfgang Kralewski and Karlheinz Neureither).

« Oppositionelles Verhalten im ersten Deutschen Bundestag (1949-1953) Köln 1963, p. 92.

(Statutes passed against SPD opposition at final vote Budget 78.9 (purely formal) Foreign Affairs 55 %, Finance 15.4 %, Economics 7.4 %).

This opposition was directed primarily against Adenauer's efforts to make West Germany a partner in the various attempts at European Integration.

An analysis of Schumacher's objections to German entry into these institutions reveals three main themes — his national consciousness, a strong anti-clericalism and a commitment to socialism and democracy (10). Such an analysis will also reveal some of the domestic factors which influenced Schumacher's attitude.

Schumacher's nationalism implied that German re-unification rather than Western European Integration be regarded as the primary goal of German policy. This nationalist strain offered a chance of appealing to the large number of refugees in West Germany who might otherwise be attracted to a new totalitarian movement and would prevent the SPD being identified with *Erfüllungspolitik* (11). Although he was later often to use the demand for « Gleichberechtigung » (parity of rights) as a tactical weapon there is little doubt that he genuinely believed in « Gleichberechtigung » as a precondition for action at the international level, without which the most likely result would be the creation of an aggressive nationalism. Acceptance of the unjust situation in the Saar for instance could be enough to bring such a movement into being.

A nationalist policy would he felt give the SPD some hope of breaking out of the traditional minority « Turm ». The danger of their being confined to a permanent minority position having been increased by the loss of former SPD strongholds in the East.

« He (Schumacher) sought to use his self-assigned role as democratic spokesman for German national interest to move the allies to concessions

(9) Though of course the question of Germany's entry into the International Ruhr Authority and the ECSC involved debate about their economic effects and domestic repercussions.

(10) On Schumacher's nationalism see especially, W. Ritter, Kurt Schumacher. Eine Untersuchung seiner politischen Konzeption, Hannover, Dietz, 1964, and author's « Die Europapolitik der SPD in der Emigration und in der ersten Phase nach 1945. Bonn, Friedrich Ebert Foundation, 1967. Bergeustadt conference.

(11) This policy was calculated also to appeal to the even larger proportion of refugees among the SPD's own ranks. For a political scientist's view of S. Neumann « The New Crisis Strata in German Society » in Morgenthau H.J. (ed.) Germany and the Future of Europe », Chicago, 1950.

for fear of nationalism and the Germans to loyalty to the SPD to prove their genuineness as democrats ». Heidenheimer A.J. p. 153. Adenauer and the CDU. The Hague 1960.

This nationalism was in no danger of being outbid from the right since any extreme nationalist groups were likely to be outlawed either by the Federal Constitutional Court or directly by the allies (12). It also had the advantage of distinguishing the SPD from the KPD who although pursuing an opposition line on foreign policy were seen by Schumacher as the agents of a foreign power — an opposition of principle.

Schumacher's nationalistic opposition to European integration was expressed in two contradictory demands, namely the assertion of the priority of German re-unification by which he understood also the return of the Saar over W. European integration and the insistence that the new institutions must accord West Germany parity — Emphasis on one or other objection varied according to the tactical situation. The emphasis on German unity as the prime goal tending to be replaced by the demand for parity once the details of a particular plan became known. This flexibility enabled him to express his disapproval in principle of any move which endangered German reunification without being prevented from putting forward « concrete proposals tuned to concrete situations ».

His opposition to German entry into the Council of Europe coinciding as it did with the signature of new Franco-Saar conventions concentrated on the simultaneous entry of the Saar into the Council of Europe. Acceptance of the status quo in the Saar would he felt predjudge the final peace treaty and therefore establish a harmful precedent vis-à-vis the German position on the lands beyond the Oder.

His statements about German membership in the International Ruhr Authority, the ECSC and the EDC accorded more importance to the failure by these institutions to concede German « Gleichberechtigung » (parity). The concept of « Gleichberechtigung » (parity) did not mean more constitutional parity but was sufficiently elastic to be used to describe Schumacher's request for a massive infusion of capital to restore the pre-war ratio of German steel production to French as a preliminary to the establishment of the ECSC as well as his request for a massive increase in allied troops stationed in Germany so that in the event of war

(12) It was thus possible for the SPD to pursue a national opposition, a policy that had been denied them in the Weimar Republic by the ever present danger of being outbid from the right. In Alfred Grosser's terms to develop « a preventive nationalism », A nationalism which would at one and the same time prevent the newly declassée refugees from going right and the workers of West Germany from going left. (cf Schumacher's speech at the Hamburg Party Congress of May 1950).

all the allies would have « Gleiches Risiko Gleiche Chance » i.e. the front would be on the Vistula rather than the Elbe (13).

Schumacher also invoked « Gleichberechtigung » to reject what he called the « Politik der Junktim » in the allied policy of tying liberalisation of the occupation regime to the acceptance of the new institutions. Apart from being unfair to Germany Schumacher felt that this would create the wrong climate to integrate Europe which must be seen as a desirable end in itself.

Schumacher's estimation of the international situation differed from that of Adenauer in that he believed that the Western powers would be prepared to concede this « Gleichberechtigung » if only Germany were firm (14). He was therefore continually incensed by the Adenauer tactic of offering German concessions in advance. Adenauer's view was that while alignment with the West did demand the acceptance by Germany of a junior status and the recognition of the status quo in the Saar these concessions would pay rich dividends. In the present situation Germany was not yielding any rights she possessed but merely theoretical claims. Their sacrifice would in any case be only a temporary one since a progressive acceptance of Germany would induce the Western powers to give them up voluntarily. Schumacher felt that premature acceptance of a junior status for Germany and the recognition of the status quo in the Saar, which was the precondition of entry into these European institutions would mean that the final peace treaty as agreed at Postdam would be unable to do anything but ratify these ostensibly provisional agreements. Schumacher's anticlericalism meant that he was suspicious not only of the Christian Democratic governments of the « Six » but also of MacCloy and François Poncet who exerted considerable influence in favour of German membership of the various European institutions (15).

His opposition based on his attachment to democracy had two focii of attack, the authoritarian nature of Adenauer's conduct of foreign policy and the nature of the institutions themselves. His opposition to German entry into the International Ruhr Authority was heightened by his opposition to the style of Adenauer's foreign policy, particularly his neglect

(13) His opposition to rearmament is a very good example of his « Loyal opposition ». He was prepared for rearmament once certain conditions had been satisfied unlike many SPD leaders who were in favour of a more pacifist line in accord with the prevailing opinion.

(14) He had been confirmed in this belief by his success at extracting concessions in the direction of a more centralised West Germany in the constitutional crisis of 1949 (see Waldemar Ritter, *op. cit.*, pp. 102-107, Interview A.M. Renger).

(15) Schumacher's anticlericalism like his nationalism has been related by Ritter to his place of origin, Kulm near Danzig, c.j. Ritter W., *op. cit.*

of parliament (16). « A Government which does not possess the democratic legitimation of a standpoint that has been discussed in parliament is in a very weak position vis-à-vis foreign powers » (K. Schumacher *B. Stg.*, 15th November *Steno Berichte* 1949, page 401).

There was some justification for this standpoint. Adenauer wrote of his decision not to refer the question of German entry into the IAR (International Ruhr Authority) to parliamentary ratification. « It must be remembered that the Bundestag was a very young parliament and many of its members were apt to try meddling in the executive where they had no business. The SPD tried to exert a decisive influence on foreign policy by way of the foreign affairs committee whose chairman was a social democrat Carlo Schmid (17). This was the only case in which Schumacher maintained that a government decision would not be binding on any future SPD government since it had been without parliamentary ratification.

In his opposition to the German entry into the Council of Europe Schumacher introduced an argument that was to feature much more prominently in his attack on the Coal and Steel Community, namely that the undemocratic nature of these institutions rendered them useless as a weapon against communism — a communism which would in fact be created by the deleterious economic effects of the Schuman Plan on Germany.

In his major attack on the Schuman Plan in a speech at Gelsenkirchen on 24th May 1951 reprinted by the SPD executive as « 50 Jahr mit Gebundenen Händen » he stressed that democratically by the High Authority would be a liability as it was to an appointed board of capitalist managers rather than an elected authority, a state of affairs which would cripple its effectiveness as an anti-communist force. In this connection he pointed out that Monnets *Comissariat du Plan* was not subject to any real degree of parliamentary control. Democracy the prime value of the labour movement would be ill served by a High Authority which would be a tool of private capitalist interests and an assembly without powers of control or initiative (*50 Jahre mit Gebundenen Händen passim*).

Schumacher's socialist objections to European integration were not calculated to win new voters like his emphasis on nationalism but to appeal to party loyalists. Schumacher's view of socialism meant an attachment to the Northern European socialist states of Britain and Scandinavia

(16) A neglect which threatened to frustrate Schumacher's design of demonstrating the SPD's fitness for government by its parliamentary performance.

(17) Adenauer *Memoirs*, Vol. 1, 1964, p. 22. Adenauer was in fact in a peculiarly delicate situation since authority in foreign affairs at that time still constitutionally rested with the High Commissioners and he was engaged in the necessarily delicate activity of exploiting their differences to his advantage.

and a suspicion of the Christian Democratic Governments of the Six (18). A fear that German entry would inhibit nationalisation of German heavy industry was also particularly prominent in his opposition to entry in the IAR (International Ruhr Authority) and the ECSC. This fear was heightened by what he considered to be the inadequate representation of trade-unionists in both institutions.

These arguments were almost balanced by a very unsocialist defence of cartels.

In many ways, the conflict between Adenauer and Schumacher seemed to be old Weimar one of «*Erfüllungspolitik v. Widerstandpolitik*». This impression was heightened by the contrast in styles and personalities between Adenauer and Schumacher, a contrast which, as we have noted, made any coalition impossible. Schumacher, with his talk of a «*Politik der Intransigenz*» (Policy of Intransigence), appeared at times to be carrying on an «*opposition of principle*». This has been attributed largely to his physical condition. He suffered from an acute circulatory disease and had one leg and one arm amputated (19). He was also very conscious of the fact that he would not have very long to live. Lastly his conviction, derived from his period in the concentration camp that he was the only person morally as well as intellectually qualified to lead Germany (20). These factors gave his policies and even more strikingly his personality a certain harshness and intensity which alienated many who would otherwise have supported him, particularly foreign socialists.

Schumacher deserves much credit for his moderation since not only was West Germany developing a character which he could only regard as restorationist, but the government were also taking decisions which had not been foreseen in the electoral campaign of 1949 or indeed in «*The Basic Law*», decisions which he felt were not supported by public opinion as evidenced in the Länder elections. In the face of this development instead of repeating the intransigent tactics he had adopted on German

(18) Despite a certain anti-German strain among a section of the labour cabinet Schumacher was usually content to follow the British lead on foreign affairs. His attitude to the Schuman declaration which had been cautiously welcoming hardened considerably after Britain failed to take part in the negotiations. A Europe for him which did not include Britain and the Scandinavian countries could only be a Europe of 4 C's—cartellistic, conservative, capitalistic, catholic.

(19) For an interpretation of his character which ascribes great importance to his physical condition see Lewis Edinger — Kurt Schumacher — The bibliography of this study cites almost as many medical textbooks as more conventional sources. Edinger rejected the methods employed in more conventional biographies in favour of a study of the psychology of Schumacher and the impact of his personality on others. Unfortunately this presents Schumacher in a more unfavourable light than a study of his thought and political activity would warrant. (Kurt Schumacher A Study in Personality and Political Behaviour. Stanford, 1964).

(20) Particularly evident in his speech to the Comises Conference at Zurich, 1947.

entry into the IAR he made repeated demands for new elections a tactic which he realized had minimal chances of success rather than as some counselled, going into extra parliamentary opposition.

In reality Schumacher's opposition had something of a rhetorical symbolic quality (21). There was never any danger that the SPD would not accept majority decisions of the Bundestag or carry on extra parliamentary opposition, and when he skirted the bounds of unconstitutionality with his « Bundeskanzler der Alliierten » (Chancellor of the Allies) speech on November 25, 1949, he very quickly apologised and little more was heard of a « Politik der Intrasigenz ».

Although Schumacher laid great stress on reunification the virulence of his anti-communism meant that his loyalty and the loyalty of the SPD to the West and the German state was never really in doubt (22). In the last analysis he would always prefer a separate democratic West Germany to a re-unified Communist Germany.

Given the lack of fundamental difference between Schumacher and Adenauer his opposition resembled the classic English model more than the opposition of principle model in content if not always in style.

Although Schumacher was the monocratic leader par excellence in the history of the SPD with the possible exception of Bebel, his views did not command universal support in the party.

By and large Schumacher was supported by the functionaries, the organisation men (all ex-emigres), Erich Ollenhauer, Fritz Heine and Alfred Nau, economists like Dr. Agartz and almost all of the Bundestag fraktion (parliamentary party). Carlo Schmid, a possible rival, had developed different foreign policy ideas from Schumacher in 1948 and early 1949 but was to be one of his strongest supporters during the rest of Schumacher's lifetime (23).

Schumacher's leadership was securely anchored in his dual position as chairman of the party executive and the Fraktion. The party executive was elected by the delegates of the Party Conference. Schumacher and three of four other salaried members of the committee formed the acting executive committee (Geschäftsführende Vorstand); the acting executive

(21) Cf. His decision despite considerable opposition in the Fraktion to run against Heuss for President as a symbolic Kampfandidat. This symbolic opposition was also demonstrated in the ritual SPD opposition to the Budget despite their general support of the government's economic policy.

(22) See especially Ernst Gniffk (18) «Jahre mit Ulbricht», Bonn, 1966, *passim*. Arnold Heidenheimer correctly points out that Schumacher's resistance to Grotewohl's attempts to force a SPD/KPD merger meant that the SPD was in fact the first German body politic to be torn asunder by the E-W conflict.

(23) See author's « Die Europapolitik der SPD in der Emigration und in der Ersten Phase Nach 1945, Bonn, 1967. Bergneustadt conference.

committee carried on the daily business of the national Party organisation, and its members slightly referred to as « the apparatchiki » by opponents in the party ran the party during Schumacher's frequent illnesses.

The authority of the Parteivorstand had been weakened in comparison with the Weimar period by making the district secretary an employee of the local organisation rather than the national executive. The political neutralisation of the trade unions also made it very dependent on the dues collected by local organisations. On the other hand, the position of the Party executive vis-à-vis the Congress was strengthened by the post-war provision that the Congress only met bi-annually.

The P/V (Party Executive) was formally accountable to the Party Congress and to the Parteidusschuss, which consisted of representatives of the regional district organisations. The P/V (Party Executive) was supposed to summon this group four times a year to discuss important party problems, and in addition the Control Commission (Kontrollkommission) elected by the Party Congress was in theory supposed to keep a close eye on the executives's conduct of party affairs. In fact, all these groups and especially the Party Congress, were fairly unwieldy, and during Schumacher's life-time his dominant position, based on his unshakeable moral authority, was never challenged.

Opposition to Schumacher was grouped around the so-called « Burgermeisterflügel » of the SPD, the Länder politicians (24), though small in number this group was rich in prestige and experience including as it did men like Ernst Reuter, Max Brauer, Wilhelm Kaisen and Wilhelm Hoegner. These men in power in the regions were affected by different factors from those that affected Schumacher. Unlike him, they were prepared to go into coalition Governments, because their primary interest was in local and regional problems or reconstruction. They held that the solution of these problems required co-operation with the bourgeois parties and the occupation authorities. They were much less suspicious of conservative forces because they were not as powerful in their areas as in West Germany as a whole, cf partic. Bremen and West Berlin. Co-operation with the Allies was a sine qua non for Reuter and also for Kaisen ; Bremen was the largest U.S. port. Schumacher had taken the view that too close an identification with Allied policies would be electorally disastrous, and had gone into opposition as early as 1947. These regional leaders benefitted

(24) One member of the Fraktion Hermann Brill, was totally opposed to Schumacher's policy on European integration, but although he wrote many angry letters (see Schumacher Korrespondenz SPD, Vorstands Archiv) he never in fact voted with the government. That there were others in the Fraktion who agreed with Brill can be substantiated by the parliamentary party minutes. This « opposition » was however only expressed when Schumacher was ill and never in parliamentary voting.

from the dramatic change in Allied policy towards Germany in 1948 as the cold was intensified. This was particularly important for Reuter in Berlin because of Allied help against the Soviet blockade, but was true in varying degrees for the other leaders as the Allies (especially the Americans) poured money into West Germany under the Marshall Plan.

The general position adopted by these regional leaders was better adapted to post 1945 German realities than Schumacher's posture of opposition. Nearly all observers have commented on what Kirchheimer has called « the privatisation of German life », i.e. concentration on individual advancement and neglect of public questions. Votes generally went to the party which best succeeded in maximising economic welfare, rather than the party with a more coherent ideology.

By and large, these leaders were more cosmopolitan than Schumacher. All these leaders had very good contacts with the United States which provided much of the impetus for post-war attempts at European integration. Reuter had very good contacts with Britain, France and the United States (cf. Willy Brandt und Richard Lowenthal's « Ernst Reuter — Ein Leben für Freiheit ». Munich, 1957) (25). They were idealistic Europeans in a way that Schumacher was not. Most of them had joined SMUSE, the United States of Europe in 1947. Kaisen took part in the Hague Congress for the United States of Europe in 1948, although the SPD did not officially attend.

These men were « Grosse Persönlichkeiten » in their own districts, and although Kurt Schumacher tried continually to remove them, they managed, with the exception of Hoegner for a short time, to stay in power (26). The Berlin SPD for example, in contrast to the national organisation, was a « voters » party, dependent therefore on strong public personalities. By contrast the CDU in Berlin, like the national SPD was a « members » party dependent for its appeal on an alternative programme (27). These men were thus in a position to oppose the line taken by Schumacher, whereas ordinary deputies were too dependent on the party list, owing to the paucity of safe seats, to make opposition either likely or profitable. Their opposition to Schumacher was limited by the need to take into account the views of the local party members and parliamentary deputies; which were usually identical with those of the Party Executive, and an uneasy *modus vivendi* was arrived at in which neither side agreed to press its disagreement too far. As in most disciplined parties, dissent was expres-

(25) On Reuter see A. Ashkenasi, *Reformpartei und Aussenpolitik. Die Aussenpolitik der SPD*. Berlin-Bonn, 1968, Westdeutschen Verlag.

(26) On Schumacher's relations with the Regional leaders. Cf. Edinger, *op. cit.*, Ch. 6, pp. 126-137.

(27) Cf. « Berlin-City on Leave », P. Windsor, p. 162.

sed primarily at party conferences, more rarely in the party executive, and hardly ever in parliamentary voting, though the federal structure of West Germany meant that Brauer and Kaisen could vote in the Bundesrat where their favourable votes on European integration seriously weakened the credibility of Schumacher's « opposition » course (28). Kaisen's attempt in January 1950 to use his position on the Party Executive to challenge Schumacher was an ignominious failure.

In contrast to the right oriented « *Burgemeisterflügel* » the son of one member of the post-war executive, Willy Knothe Jr., an important South German socialist, tried to oppose Schumacher's European policy from the left, but this was fatally handicapped in that a left-wing alternative was identified with the Communist Party (electoral suicide of Germany).

Schumacher's position in this period was also weakened by the position taken by the DGB (German TUC). Although the DGB was ostensibly politically neutral, there was still an extensive interpenetration with the SPD in terms of membership. The SPD relied heavily on the Trade Unions to get the vote out, as 90 % of SPD voters were manual workers at this time.

Unfortunately for Schumacher, the first head of the DGB, Hans Böckler, had very close relations with Adenauer (cf. Adenauer « *Memoirs 1945-1953* » page 55). They also had very good relations with the Allies. There was a harmony of interest ; the Allies wanted practical men, untainted by Nazism, to run things, and the Trade Unions wanted reconstruction with the maximum possible speed. In contrast to the SPD no prominent DGB leaders were refugees, and consequently they were less interested in re-unification (29). They were therefore prepared to support German participation in the new European institutions if it meant a relaxation of production ceilings. The significance that Schumacher attached to Trade Union support for his views is testified to by his unfeigned rage over the DGB support of Adenauer's position on the International Authority of the Ruhr, a rage which led to his « *Chancellor of the Allies* » speech and the fact that his speech at Gelsenkirchen by far the fullest he made on ECSC was to a TU audience in an effort to win them round.

In the opposition between Schumacher and Adenauer a clear pattern was apparent. Adenauer was almost exclusively preoccupied with the effect any measure would have on international, especially French, opinion.

(28) Cf. particularly Haas, *op. cit.*, p. 132, where Haas mistakenly argues that the fact that Brauer and Kaisen voted for the ECSC in the Bundesrat indicates that the SPD parliamentary party's opposition was a sham.

(29) Deutsch K. and Edinger L. « *Germany Rejoins the Powers, Mass Opinion Interest Groups and Elites in Contemporary German Foreign Policy* », p. 134, Stanford, 1959.

His primary concern was to assuage allied demands for security. Schumacher's calculations were based primarily on its effect on opinion inside Germany. This contrast almost endemic in government/opposition roles on foreign policy affairs was especially marked in Schumacher's case since Schumacher unusually for a socialist had particularly poor international contacts.

In one sense the confrontation between Adenauer and Schumacher can be viewed as a conflict between two differing views of pragmatism in foreign affairs. Adenauer was concerned to maximise Germany's international standing by accepting requests to join European institutions or by making offers on his own initiative, e.g. his offer to let French capital participate in the German coal and steel industry. It was almost a Laval tactic-winning freedom of manoeuvre by doing favours for the occupying powers.

Schumacher held Adenauer's policy to be the reverse of pragmatic what Adenauer was actually doing was closing « options » for Germany before he had to by entering into a series of binding commitments. Schumacher, like de Gaulle, maintained that it is precisely when one is weak that one ought not to enter into commitments.

The question remains as to how real these options were. Schumacher's fanatical anti-communism and refusal to accept a neutralist role for Germany weakened the credibility of his role as the defender of German unity. While his « opposition » to West European integration meant that the policy of the SPD coincided embarrassingly with that of the KPD, a situation which made Schumacher attack it more vehemently than the CDU.

Schumacher's policy of appealing to the nationalism of the refugees although effective for instance in Schleswig Holstein, proved much less effective in the long run than Adenauer's financial inducements (the Equalization of the Bunden Laws) to help them integrate into West Germany. Schumacher had also underestimated the government advantage in relation to the Trade Unions. Adenauer was able to play off the Trade Union leaders against the SPD by offering them concessions on co-determination, their primary concern in return for support on foreign policy.

Schumacher's early hope that the coalition would not be strong enough to push through a programme was partly falsified by his conduct of opposition. Heidenheimer maintains in an article on « Foreign Policy and Party Discipline in the CDU » that socialist attacks were instrumental in uniting the party behind Adenauer (30). In this situation the SPD

(30) Foreign Policy and Party Discipline in the CDU. Heidenheimer A.J., 1959, *Parliamentary Affairs*, 70-84.

after being outvoted on any issue either had to accept the majority verdict or irksome complete isolation. As Schumacher was not prepared to carry on an « opposition of principle » there was no alternative but to accept the majority verdict and the consequent loss of face (one of the few arguments in the SPD Executive during this period took place on the question of the SPD sending representatives to the Council of Europe after having voted against it). Despite some notable success in Länder elections of November 1950, the SPD hopes of electoral success as a result of the presumed unpopularity of Adenauer's foreign policy proved illusory and the SPD sustained a crushing electoral defeat in the Second Federal Election of October 1953, a defeat which marked the very gradual beginning of a reappraisal of the ideas and policies bequeathed by Schumacher — a reappraisal which eventually involved the abandonment of Schumacher's noble dream that it was possible for the SPD to become a credible alternative government simply by being a « loyal opposition ».



Dissektie op het Sovjetvoorstel inzake Europese Veiligheid

door Henry M.V. BUNTINX*,

★

« The realistic mind is free of naive delusions
but full of practical alternatives... »

Robert McNamara
in : The Essence of Security.

1. Elke oproep tot vreedzame samenwerking binnen een uitgebalanceerd krachtenveld van kollektieve veiligheid is op zichzelf een stichtelijke belijdenis. Maar de erkenning van dit principe mag ons niet beletten het communiqué van de Warschaupaktlanden van 17 maart 1969 (1) inzake een Europees kollektief veiligheidssysteem door te lichten op zijn betekenis, implicaties, gevolgen, voorwaarden, motieven en de reële haalbaarheid voor de tijd waarin wij nog steeds leven.

De verklaringen die de westerse politici hebben afgelegd, bleven bij de vlakke met uitzondering misschien van de Duitse bondsregering. Zodat de gemeenschap der staatsburgers nog maar weinig heeft kunnen opsteken. Maar anderdeels moet dat helemaal niet verwonderen. Het probleem is vrij complex omdat de materie « Europa » zich nu eenmaal niet goedschiks laat invoegen in geprefabriceerde en al te schematische matrijzen. Dat is voor een fors gedeelte het gevolg van historische wildgroei maar in niet mindere mate van de huidige machtskonstellatie en de wederzijdse achterdocht.

Het vervelende met dat communiqué van Boedapest ligt voor de westerse staatslieden in het feit dat het weer de Oosteuropese landen zijn die met een voorstel voor de dag komen terwijl het Westen zich

* Henry M.V. Buntinx is licentiaat sc. pol. et diplom. en graduate van het « Center for Strategic Studies » van de Georgetown University te Washington, D.C. Hij was journalist voor internationale- en defensie-aangelegenheden in engelsprekend Afrika en Duitsland en is momenteel politiek editorialist en korrespondent voor Engelse en Duitse bladen vanuit België en medewerker van het Institute for Strategic Studies.

(1) Bulletin van de Ambassade van de URSS, Den Haag, nr. 13, 1969.

in het verleden al te dikwijls heeft vergenoegd met het indienen van tegenvoorstellen, die op hun beurt door de Sovjets om allerlei redenen werden verworpen. En wanneer de VSA toch met de Sovjets onderhandelden, deden zij dat veeleer vanuit de techniek van het commerciële bod en tegenbod.

Het voeren van een struisvogelpolitiek is ook in internationale zaken van langsom moeilijker geworden. En de conjunctuur van de publieke opinie is nu eenmaal uiterst gevoelig voor dingen, die verband houden met détente, afbraak van wederzijdse achterdocht, wapenvermindering, all-round samenwerking en andere hartversterkende fraaiheden.

De Warschaupaktlanden hebben de westerse politici opnieuw het kind en het badwater tussen de handen geschoven. En daarmee kan men kennelijk drie richtingen uit: het kind na de wasbeurt sparen door enkel het sopje uit te gieten; beide door de handen laten glippen ofwel het kind helemaal niet wassen. Die laatste manier van handelen is weliswaar de veiligste maar de hygiëne is daarmee niet gediend.

Zo ook met de behandeling van het voorstel van Boedapest door de westerse staatslieden. Het zonder meer afwimpelen of zich onthouden van commentaar over de opportuniteit van een dergelijke bijeenkomst, moet om notoire redenen worden vermeden.

2. Het communiqué van Boedapest is opgebouwd rond een drietal elementen, die volgens de indieners moeten worden gezien in een volgorde van prioriteiten.

- De voorwaarden. Juridische erkenning van de bestaande grenzen in Europa en van de status quo van de « Duitse realiteit, zoals zij na wereldoorlog II is ontstaan ». Als overgangsmaatregel moeten NATO en Warschaupakt onder mekaar een non-agressiepakt afsluiten, dat na hooguit drie jaar uitmondt in de gelijktijdige opheffing van beide allianties.
- De vorm. Een juridische- en politieke structuur, conform met hoofdstuk VIII van het UNO-Charter betreffende de regionale akkoorden (2), en berustend op enkele basisprincipes zoals vreedzame koëxistentie, rechtsgelijkheid, soevereiniteit van alle landen-leden, niet-inmenging in de binnenlandse aangelegenheden van de andere en territoriale onschendbaarheid van het staatsgebied.

(2) Het communiqué van Boedapest verwijst hiervoor naar de vroegere communiqués van Boekarest (1966) en van Karlovy Vary (1967). Alle Sovjetdokumenten, die wij verder nog vermelden, zijn afgedrukt in « Milestones of Soviet Foreign Policy », Moskou, 1968.

- De doelstellingen. Realizatie van een intra-Europees veiligheidssysteem ten einde « tot samenwerking te komen op gebieden zoals het energiebeleid, het transport en de volksgezondheid ».

Ook zonder reeds al te zwaar aan die materie te tillen, is het duidelijk dat elke duurzame pan-Europese samenwerking staat of valt met de Duitse kwestie, het intra-Europees krachtenevenwicht (militair, economisch en demografisch) en de betekenis, die de kommunisten geven aan de basisprincipes van internationale welvoegelijkheid en samenleving.

Of al deze elementen bij een regeling tot hun recht kunnen komen, wordt maar duidelijk wanneer een antwoord wordt gegeven op een aantal vragen. Zijn de voorwaardelijke eisen voor het Westen aanvaardbaar? Wat is een kollektief veiligheidssysteem en welke zijn daarvan de nevenverschijnselen? Kan het Westen, rekening houdend met de vigerende ideologie van het Oostblok, verhopende politieke- en juridische akkoorden af te sluiten waarbij mag worden aangenomen dat beide partijen éénzelfde taal spreken? Waarom komen de Sovjets uitgerekend nu opnieuw met een dergelijk voorstel voor de dag?

3. Als « voornaamste » voorwaarden voor het funktionieren van een Europees veiligheidssysteem, brengt het communiqué een aantal konkrete eisen naar voor. En meteen zijn wij temidden van de tegenspraak. Want terwijl het communiqué niet spreekt over nog andere voorwaarden, die aan het bijeenroepen van een pan-Europese konferentie moeten voorafgaan (3) liet DDR-Politbureaulid Erich Honecker het nadien voorkomen alsof er aan die eisen moet worden voldaan vooraleer er ook maar besprekingen kunnen beginnen (4). Vooralsnog is niet heel duidelijk hoe dat nu eigenlijk zou moeten. Maar hoe dan ook, de terzake passende eisen zijn de volgende.

- De Oder-Neisse gebieden zijn en blijven Pools. — Bonn daarentegen argumenteert dat deze kwestie moet wachten tot bij het afsluiten van een vredesverdrag met pan-Duitsland (onder welke vorm dan ook) (5), zoals uitdrukkelijk vermeld in de Akkoorden van Potsdam. De andere westerse landen steunen de West Duitsers weliswaar wanneer dat enigszins moet, maar houden zich liefst nog tegen de vlakte, behalve Frankrijk dat de Oder-Neisse grens sinds lang heeft erkend.

(3) Hetgeen nadien door ambassadeur Tsarapkin ten overstaan van de Bondsregering werd bevestigd.

(4) Neues Deutschland, 27 maart 1969.

(5) Gedetailleerde behandeling in Herbert Kraus: « Le statut de Droit International des Territoires Allemands de l'Est », Göttingen, 1964.

- De erkenning van de soevereiniteit van de DDR. — De Westduitse regering erkent daarentegen wel dat er « drüben » een politieke entiteit bestaat maar weigert die volkenrechtelijk te erkennen. In de plaats daarvan eist zij op haar beurt vrije verkiezingen in wat zij « Mitteldeutschland » noemt. Op dit punt houden de westerse landen het been even stijf omdat zij inzien welk enorm verschil in politieke- en juridische gevolgen er bestaat tussen de erkenning van de DDR en die van de Oder-Neisse grens.
- West-Berlijn behoort niet tot de Bondsrepubliek maar is een afzonderlijke politieke entiteit (een soort Dantzig) op Oostduits grondgebied. — Terzake verwijst Bonn naar de opperste mede-verantwoordelijkheid van de westerse gealliëerden voor Berlijn-als-geheel en beschouwt het westelijk stadsgebied als economisch-, financieel- en administratief verbonden met de Bondsrepubliek (6). In de grondwet staat weliswaar dat West-Berlijn integrerend deel uitmaakt van de Bondsrepubliek, maar juridisch werd dit ingebonden door het memorandum van de westerse gealliëerden naar aanleiding van de proklamatie van de grondwet op 12 mei 1949.
- West-Duitsland moet afzien van de aanmatiging het hele Duitse volk te vertegenwoordigen. — Het Westduitse parlement repliceert hierop dat hij het enigste vrij verkozen lichaam is op Duits grondgebied en derhalve voorlopig de belangen behartigt van hen, die nog niet in de gelegenheid waren hun vrije wil te uiten. Er wordt echter aan toegevoegd dat het geenszins de bedoeling is de Oostduitse bevolking vanuit Bonn en over het hoofd van Pankow heen te « bevormünden ».
- Bonn mag op geen enkele manier betrokken worden bij het nukleaire wapen. — Kiesinger heeft de laatste tijd herhaaldelijk verwezen naar de aangegane unilaterale verplichtingen waarbij wordt afgezien van de aanmaak op Westduits grondgebied of het nationaal bezit door leverantie van buitenaf van ABC wapens (7). Het is echter duidelijk dat deze verplichtingen mogelijkheden openlaten in de richting van medezeggingschap in bilateraal- of alliantieverband.

Opvallend is wel dat ditmaal de kwestie van de Akkoorden van Munchen (1938) op het eisenlijstje ontbreekt. Vermoedelijk is de Sovjet-Unie tot het inzicht gekomen dat het hier politiek (alhoewel niet juridisch) om een bilateraal probleem tussen Duitsland en Tsjechoslovakije

(6) R. Legien : « Die Viermächtevereinbarungen über Berlin », Berlin 1961.

(7) NATO-Facts and Figures, pg. 256 e.v.

gaat. Territoriaal is de kwestie opgelost in zoverre reeds op de konferentie van Jalta Duitsland-als-geheel werd gereduceerd tot zijn grenzen van 31 december 1937. De kontroerse waarbij de Tjechoslovaken de Akkoorden ab tunc willen ongeldig verklaren terwijl de Westduitsers het bij een ab nunc (15 maart 1939) verlies van rechtskracht houden, heeft veeleer te maken met de staatsburgerlijke status van de verdreven Sudetenduitsers (8) en hun eventuele rechten op vergoeding voor aangeslagen onroerende en roerende goederen.

4. Al die eisen wekken de indruk dat zij uitsluitend aan Bonn zijn gericht. Maar dat is onjuist. Alle Westeuropese landen zouden ze volgens de kommunisten moeten onderschrijven. Meer nog, de VSA worden er onrechtstreeks door aangesproken. Waardoor een nogal eigenaardige toestand wordt geschapen.

Want omdat in het communiqué van Boedapest de VSA helemaal niet worden vernoemd en enkel de regering te Bonn met de gebruikelijke portie verdachtmakingen wordt overladen, hebben al te optimistische kommentatoren daaruit de nogal franciskaanse konklusie getrokken dat de Sovjet-Unie er ditmaal zou mee instemmen dat de Amerikanen op de een of andere manier aan een pan-Europees veiligheidssysteem kunnen deelnemen. Welnu, dat is wishfull thinking. Ten eerste is in het communiqué voortdurend sprake van de « Europese » landen, waartoe de VSA niet behoren, ofschoon zij zichzelf al naargelang het geval tot de Europese- en tot de Aziatische landen rekenen. Ten tweede verwijst het communiqué van Boedapest « voor nadere biezonderheden » naar de vroegere oproepen van Boekarest (juli 1966) en Karlovy Vary (april 1967), waarin de VSA elk recht wordt ontzegd als volwaardige partij aan een Europese vredesregeling deel te nemen.

Bij vorige Sovjet-koncepten is dat wel eens anders geweest. Het Malenkowplan van 1954 voorzag in deelname van de VSA en kommunistisch China als waarnemers, hetgeen niet betekende dat zij componenten van het systeem konden worden. Kroeschtschew schrapte ook dat in zijn model van 1959, gedeeltelijk omdat hij Mao toch maar liever buiten de Europese zaken hield en anderzijds omdat hij zich intussen had laten vasttimmeren op het fait accompli van de twee soevereine Duitse staten. En tot nog toe mag men gerust aannemen dat de ploeg Breschnew-Kossygin dezelfde lijn volgt.

De DDR heeft zich intussentijd als feitelijke entiteit verder gekonsolideerd en zoals wij zullen zien kan deze toestand enkel juridisch worden

(8) Vgl. de lotgevallen van de inwoners van Elzas-Lotharingen en de Belgische Oostkantons tijdens en na Wereldoorlog 2.

geinstitutionalizeerd wanneer de Amerikanen bereid zijn hun laatste banden met Duitsland-als-geheel op te geven. Want zelfs zonder de Amerikaanse toestemming kan Bonn de DDR volkenrechtelijk niet erkennen.

5. Nu zet het maar weinig zoden aan de dijk de kommunistische teksten woord voor woord na te lezen met de bedoeling iets expliciets te vernemen over de eventuele plaatsbepaling van de VSA ten opzichte van een Europees concert. In de gestelde eisen steekt impliciet dat de Sovjet-Unie een Europese regeling zonder Amerikaanse medewerking voor ogen heeft.

Volgens de Akkoorden van Potsdam (9) en de overeenkomsten van de Vier Bezettingsmachten van september en november 1944 en juni 1945 blijven de Grote Vier gezamenlijk verantwoordelijk voor Duitsland-als-geheel en Berlijn en zijn zij verplicht unaniem elke voorgestelde oplossing te sanktioneren. Dit betekent dat de enige overblijvende juridische band, die de westerse mogendheden inzake Duitsland en Europa met de Sovjet-Unie verbindt, betrekking heeft op een weliswaar theoretisch maar niettemin volkenrechtelijk pan-Duitsland en een Groot-Berlijn. Enkel op dit punt en niet op grond van vroegere bezettingsstatuten of akkoorden met entiteiten, die nu Bondsrepubliek en DDR worden genoemd, dragen de Grote Vier kollektieve verantwoordelijkheid tegenover Duitsland, Europa en — wat even belangrijk is — tegenover mekaar.

Wanneer de Amerikanen zonder meer zouden ingaan op de Sovjeteisen, geven zij impliciet toe dat Duitsland-als-geheel en Groot-Berlijn juridisch niet meer bestaan en ontdoen zich als dusdanig van hun laatste medeverantwoordelijkheid, geven hun rechten op en ontslaan de Sovjet-Unie *ipso facto* van haar juridische bindingen ten overstaan van de westerse Drie. Een dergelijke toestand zou in zich niet te onderschatten gevaren verbergen, waarvan de gevolgen zeer ver reiken. Want als eenmaal het subjeet van een rechtsverhouding verdwijnt, is het ook met de rechtsverhouding-zelf uit.

Bij die stand van zaken raken wij aan het enorm verschil tussen erkenning van de Oder-Neisse grens als eventuele onderhandelingstroef en die van de soevereiniteit van de DDR. Erkenning van het eerste raakt niet aan de juridische bestaansgrond van Duitsland-als-geheel vermits het enkel gaat om gedeeltelijke gebiedsafstand van een entiteit, die verder blijft bestaan. Indien de Oder-Neisse gebieden niet bij Polen werden ingelijfd maar de caucus zouden vormen van een derde Duitse staat, dan zij wij terug in de situatie die ontstaat door erkenning van de DDR, namelijk opheffing van Duitsland-als-geheel. En om de zaak rond te

(9) Mitteilungen über die Driemächtekonferenz von Potsdam, Bonn, 1967.

maken kan hieraan nog worden toegevoegd dat erkenning van de DDR automatisch de erkenning van de Oder-Neisse grens moet insluiten, want Pankow zal erkenning door andere staten enkel erkennen, wanneer dit inhoudt dat de staatsvorm en het territorium in hun uiteindelijke gedaante worden geaksepteerd. Welnu, de grens tussen de DDR en Polen werd op 6 juli 1950 bilateraal vastgelegd in het Verdrag van Görlitz.

De DDR erkennen zou de VSA totaal buiten Europa sluiten wanneer men daarbij bedenkt dat de overblijvende banden in alliantie-kontekst moeten worden afgebroken uit hoofde van de expliciete eis de NATO en het Warschaupakt op te heffen.

De situatie van de Sovjet-Unie in Europa is duidelijk anders. Want bij de vorming van een Europees veiligheidssysteem blijft de Sovjet-Unie deel uitmaken van het geheel en wel eenvoudig omdat zij een Europees land is. En al vallen de banden van het Warschaupakt met de DDR weg, dan wil dit helemaal niet zeggen dat er geen andere overblijven. Bovendien is er de bekende solidariteit van het kommunistische Commonwealth, waarover in het communiqué van Boedapest weliswaar niet wordt gesproken, maar dat als verondersteld mag worden beschouwd. Maar zo zijn wij reeds bij een volgend punt beland.

6. Ook de eis inzake opheffing van de NATO en het Warschaupakt is rijk aan implicaties. Het ontwerp verplicht de twee allianties in de overganstijd zich te onthouden van gewapende agressie en voorziet in wederzijdse raadplegingen. Maar eigenaardig genoeg en tegen de traditie van non-agressieverdragen in bevat het geen clause over het vreedzaam regelen van geschillen noch wordt erin gesproken over subversieve acties en andere niet-gewapende onwelveoeglijkheden.

En dat is niet het enige wat van de eis een karikature maakt. Vooralsnog is er het vage begrip agressie en zijn tegengestelde non-agressie. En ten derde de tendenz om het zó voor te stellen alsof gelijktijdige opheffing van de NATO en het Warschaupakt een symmetrische aderlating aan weerszijden betekent met als residu een stabiel evenwicht.

De term agressie heeft een lange geschiedenis achter de rug en op de dag van vandaag is een speciale commissie van de UNO nog steeds aan het werk om op aanvraag van de Sovjet-Unie een precieze juridische bepaling uit te dokteren, die in de praktijk kan voldoen.

Reeds op 6 februari 1933 diende de toenmalige Sovjetminister Litvinow bij de Geneefse ontwapeningskonferentie een ontwerp van definitie in (10). Het voorstel werd echter verworpen op aandringen van de

(10) Société des Nations. Actes de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements, Genève, 1933, pg. 236.

Britse minister Eden. Na 1945 werd er opnieuw in twee richtingen geijverd. De VSA opteerden nogal optimistisch voor een enumeratieve bepaling (11) terwijl de meerderheid der UNO-leden dat toch maar al te riskant vonden. Daarom werd overeengekomen het aan de Veiligheidsraad over te laten zelf van geval tot geval uit te maken of er sprake is van agressie, ja dan neen (12), een systeem dat nog altijd in voege is. De ervaring leerde echter vrij vlug dat de procedure in de praktijk niet voldeed (13) en besloot dan toch maar tot de oprichting van een juridische kommissie om het begrip formeel te inventoriëren. Haar opdracht luidt ondubbeltzinnig een abstrakte formule uit te werken, zonder evenwel een kataloog van konkrete situaties op te stellen.

Op het stuk van een duidelijk omlinjnde definitie staan wij dus nog nergens zodat een overeenkomst, precies gesteund op de non-agressie-gedachte, heelwat moeilijkheden in de Veiligheidsraad zou opleveren. Want bij gebrek aan een maatstaaf om agressie te meten, krijgen begrippen als subversie en andere verdoken spandiensten hun volle betekenis. Al was het maar omdat ter oorzake van het nukleair evenwicht globale spasmodische konflikten en breedopgezette konventionele operaties in Europa minder waarschijnlijk worden, hetgeen hun eventualiteit geenszins uitsluit. De deterrence scheidt een toestand waarin voor grote konflikten het risico de inzet ver overtreft. Daarentegen heeft de nukleaire afschriking geen vat op subversie; enkel counter-subversion, counter-insurgente en konventionele bewapening kunnen op dit punt iets doen.

Geschillen zullen altijd ontstaan en het meest harmonische veiligheids-systeem zal daarop geen uitzondering maken. Het is best zich in dat verband geen illusies te maken.

Wij weten overigens meer dan ons lief is uit de rode schrifturen dat de buitenlandse politiek van de Sovjet-Unie erop gericht is « nationale bevrijdingsoorlogen » te steunen en de Breschnew-doktrine doceert dat het kommunistische Commonwealth niet kan toelaten dat landen, die éénmaal socialistisch zijn geworden, uit het blok der broederlanden worden losgeweekt; of anders gezegd: de Moskou-propaganda kent geen « proefperiodes » voor hen die « het eens willen proberen om te zien wat het geeft... ».

Voor Westeuropa houdt dat alles twee niet ondenkbare gevaren in. Want het is niet ondenkbeeldig dat in een dergelijk Europees veiligheids-systeem van kollektieve verantwoordelijkheid-voor-zichzelf-en-voor-mekaar,

(11) Report to the International Conference on Military Trials, 1945, pg. 273.

(12) Art. 39 van het UNO-Charter.

(13) Cfr. de Koreaanse kwestie, waarvoor de hele kompetentie van de Veiligheidsraad werd overgeheveld naar de Assemblée. (Uniting for Peace resolution).

de interne subversie in de westerse landen wordt aangemoedigd met alle spandiensten, die het ogenblik verschaft. De kommunistische doktrine is op dit punt in het voordeel omdat zij voor emotioneel-geladen zielen een ideologisch-attractant register bespeelt terwijl het Westen blijkbaar een coherente doktrine ontbeert of omwille van een te defensieve instelling, gemengd met misplaatste zelfkritiek, bevreesd is om doeltreffend van start te gaan.

Bij de Breschnew-doktrine gaan de gedachten onwillekeurig naar landen als Frankrijk en Italië met relatief-streke kommunistische partijen. Indien deze partijen in de respectievelijke landen aan de macht zouden komen, is het mogelijk dat elk later « revirement van de volkswil » aanleiding zou kunnen geven tot een reactie, bedoeld « om de socialistische verworvenheden van de arbeidende klassen te verdedigen ».

Een laatste onbevredigend element zit vast aan de zogenaamde equivalentie NATO-Warschaupakt. Dat is een drogreden. Want benevens door het Warschaupakt zijn de Oostbloklanden ook nog door bilaterale bijstandakkoorden met de Sovjet-Unie en onder mekaar gebonden, terwijl iets dergelijks langs westerse kant helemaal niet bestaat. Er is echter nog meer. NATO en Warschaupakt maken elk de casus foederis afhankelijk van de uitdrukkelijke wil van elk van de leden terwijl de bilaterale akkoorden gekenmerkt zijn door een automatisme. Het Warschaupakt bevat bovendien een clause die letterlijk stipuleert dat het pakt ophoudt te bestaan van zodra een Europees veiligheidssysteem in werking treedt terwijl diezelfde clause ontbreekt in de bilaterale akkoorden.

Maar ook de realiteit doet ons inzien dat opheffing der alliantieverdragen niet op gelijk spel eindigt. Er zijn de geostrategische asymmetrie tussen Oosteuropa en Westeuropa, het logistieke onevenwicht, het wegvallen van de Amerikaanse nukleaire komponente vermist de Amerikaanse wet Mac Mahon verbiedt dat dergelijke tuigen in nationaal bezit worden afgestaan (14), het vertrek van de zesde Amerikaanse vloot uit de Middellandse zee en de operationele moeilijkheden, die de VSA zouden ondervinden om desgevallend hun troepen toch opnieuw over de oceaan te brengen.

7. Het is duidelijk de bedoeling van de Sovjet-Unie de Europese veiligheid juridisch te institutionalizeren. En dat brengt ons tot het internationaal recht, dat door het UNO-Charter werd gekreëerd. Waarna zich onmiddellijk de vraag stelt wat een kollektief veiligheidssysteem is ?

(14) Hieraan zou kunnen worden verholpen door een Europese casus op nukleair plan, maar dit werd al verworpen door de Sovjet-Unie naar aanleiding van het voorstel van een « Europese clause » in de tekst van het non-proliferatieverdrag.

Prof. Bourquin heeft daarop in 1935 reeds geantwoord dat het onderscheid tussen een defensie-alliantie (zoals NATO en Warschaupakt) en kollektieve veiligheid erin bestaat dat het doel van het eerste beperkt is tot het beveiligen van een groep landen tegen derden terwijl kollektieve veiligheid heeft te maken met de globale interne veiligheid binnen het systeem en eventueel met het afweren van gevaren die van buitenaf dreigen (15). Deze algemene formulering werd in het UNO-Charter overgenomen, maar dan preciezer door het trekken van een duidelijke scheiding tussen beide (16).

De vraag kan nu worden gesteld waarom de Sovjet-Unie de Europese veiligheid wil weghalen uit de categorie van de defensie-allianties (art. 51) om ze onder te brengen in die van de regionale akkoorden (art. 52 - 54) ?

Volgens artikel 51 vallen defensie-allianties buiten de inmenging en de controle van de Veiligheidsraad zolang zij in overeenstemming zijn met de doelstellingen en principes van het Charter en er niet daadwerkelijk wordt overgegaan tot een riposte op een aanval. Dit betekent dat de lid-staten van de alliantie de Veiligheidsraad niet moeten inlichten over de aard en de wijze van de militaire maatregelen die zij reeds in vredetijd treffen om hun defensie-apparaat te organiseren. Wel zijn zij verplicht de Veiligheidsraad onmiddellijk op de hoogte te stellen van hun riposte en moeten zij elke aktiviteit stoppen van zodra de Veiligheidsraad de nodige maatregelen heeft getroffen voor het herstel van de internationale vrede en veiligheid. Juridisch gezien is riposte onder artikel 51 van het Charter geen reactie op basis van datzelfde Charter maar veeleer een daad van wettige zelfverdediging op grond van het algemeen volkenrecht. Zelfs wanneer de Veiligheidsraad voor een UNO-aktie de hulp van een bestaande alliantie inroept en deze daarop ingraat, levert zij enkel een ad hoc bijdrage tot de universele veiligheid.

Heel anders liggen de papieren bij een systeem van kollektieve veiligheid. De artikelen 52 tot en met 54 schrijven voor dat elke riposte op een agressie onderworpen is aan de voorafgaandelijke goedkeuring van de Veiligheidsraad (art. 53, 1) en dat deze op elk ogenblik (dus ook in vredetijd) op de hoogte moet worden gehouden van de akties en de voorbereidingen, die worden ondernomen of die men meent te zullen ondernemen (art. 54) (17). Elke dergelijke tegenaktie is — in tegen-

(15) Collective Security. Eight League of Nations International Studies Conference, London, pg 162.

(16) Hoofdstukken VII en VIII van het UNO-Charter.

(17) Het Charter maakt theoretisch uitzondering voor elke aktie tegen een staat, die gedurende de laatste wereldoorlog de vijand was van één van de stichtende leden van de UNO. De Sovjet-Unie pakt met die bepaling wel eens uit tegenover Bonn maar de westerse geallieerden hebben zich van dat recht gedistancieerd.

stelling tot de zelfverdediging uit het volkenrecht — volkomen gebonden aan het UNO-Charter, omdat het kollektief veiligheidssysteem een geïntegreerd UNO-instituut is, een soort onderafdeling van het universele veiligheidssysteem. Wij moeten hieraan toevoegen dat er tot nogtoe geen enkel precedent van een dergelijk systeem bestaat.

8. Nu was het inderdaad de oorspronkelijke bedoeling van de stichters van de UNO de wereldvrede te doen handhaven door de vijf permanente leden van de Veiligheidsraad, met uiteraard de VSA en de Sovjet-Unie als tenoren. Maar de praktijk wees al vlug uit dat de formules niet handzaam bleek wanneer de twee Groten fundamenteel van mening verschilden. Het mechanisme van het veto inzake problemen van niet-procedurale aard belemmerde precies de regeling van vraagstukken, die met internationale veiligheid hadden te maken.

De Europese veiligheid onder de controle brengen van die Veiligheidsraad zou een aantal gevolgen hebben, die niet mogen worden verdoezeld en waarbij de westerse staten zich goed moeten bedenken of zij die kunnen aanvaarden bij de huidige stand van zaken.

Van de ongeveer 30 landen-leden van een dergelijk systeem zouden enkel de Sovjet-Unie, Frankrijk en Groot-Brittannië inzage in en controle over de militaire organisatie van de anderen krijgen, terwijl deze laatsten dit niet kunnen bij de eersten (18). De VSA, waarvan wordt geëist dat zij fysiek buiten een Europese regeling blijven, krijgen via de Veiligheidsraad wel een kijk — en theoretisch ook een vinger in — de Europese veiligheidszaken maar kunnen gebeurlijk niet tussenbeide komen wanneer de Sovjet-Unie haar veto hanteert. In de praktijk zou dit ten koste van veel logistieke moeilijkheden natuurlijk wel mogelijk zijn, maar in dat geval spat het Europese veiligheidssysteem zonder twijfel uiteen. Zij die argumenteren dat de Sovjet-Unie niet de bedoeling hebben Westeuropa moeilijkheden te berokkenen — en dat ook niet in 1945 hadden — omdat het uitblijven van elke Sovjetactie niet bewijst dat dit het gevolg is van de NATO, dienen te bedenken dat het tegengestelde ook niet bewijsbaar is, tenminste wanneer wij door bewijs zoiets als een syllogistische demonstratie verstaan.

Op dezelfde manier kunnen de Westeuropese landen als Frankrijk en Groot-Brittannië (en zelfs de VSA) inzage krijgen in de Sovjetvoorbereidselen. Nochtans liggen de verhoudingen ietwat anders. Vooreerst dient te worden aangestipt dat het voor een grote nucleaire macht

(18) Om beurtrol kunnen maximaal twee Westeuropese landen voor twee jaar deel uitmaken van de Veiligheidsraad als niet-permanente leden, echter zonder veto-recht.

heelwat minder gevaarlijk is wanneer kleintjes bij haar kunnen pottenkijken dan in het omgekeerde geval. Ten tweede is het heelwat gemakkelijker zich een overzicht te verschaffen van de capaciteiten van een kleine konventioneel-uitgeruste staat of van een met een embryonaire atoommacht dan een waterdichte inventaris op te maken van een andere staat, die over de hele gamma nukleaire wapens beschikt. De moeilijkheden met het controleprincipe op de Ontwapeningskonferentie bewijzen dat overduidelijk. En ten derde : dat het Sovjetveto zelfs elke controlemaatregel durft te tartten, hebben wij gezien in Hongarije, Polen en Tsjecho-Slovakije.

Naast deze gevolgen welke voortvloeien uit juridische akkoorden, zijn er bovendien nog de feitelijke toestanden. Een regionaal akkoord moet berusten op wederzijds vertrouwen en good-will, maar ook op een machts-evenwicht. Met aan de ene kant een net van bilaterale bijstandsakkoorden in Oosteuropa en aan de andere kant een totaal gefragmenteerd Westeuropa, volledig afgesloten van de VSA, is het moeilijk in te zien hoe een dergelijk krachtenveld uitgebalanceerd kan zijn. Stellen wij bij wijze van voorbeeld de Sovjet-kernmacht tegenover die van Groot-Brittanje en Frankrijk en voegen in dat kader de Sovjeteis van een geneutraliseerd konfederaal Duitsland !

Voor wat de faktor wederzijds vertrouwen aangaat, vallen wij terug op het begrip vreedzame koëxistentie. Waarbij men zich na de ervaring van 20 jaar kan afvragen wat de Sovjets daarmee eigenlijk bedoelen. Voor ons is het zo iets als alzijdig pluralisme. Maar de Sovjets hebben steeds herhaald dat vreedzame koëxistentie met het Westen enkel mogelijk is op economisch-, handels- en toeristisch gebied ; politiek en ideologie worden bewust uitgesloten. Voeg daarbij de theorie van de beperkte soevereiniteit van de landen, die éénmaal (op welke manier dan ook) socialistisch zijn geworden en het marxistisch-leninistisch credo van het historisch determinisme en wij hebben alle redenen om aan te nemen dat vreedzame koëxistentie een tijdsgebonden taktische methode is maar geen fundamentele basisingesteldheid. Het is nu best mogelijk dat de publieke opinie in de kommunistische landen er stilaan anders begint over te denken, maar tot op de dag van vandaag zijn het nog altijd de huidige machthebbers die aan de touwen trekken. Wij hebben eens een gezaghebbend professor horen vertellen dat hij zich te Praag evengoed onder vrienden voelt als te Brussel. Maar Breschnew voelt zich blijkbaar evengoed te Praag thuis. Het enige verschil ligt er in dat de genoemde professor de leiding heeft over een welbekend maar niettemin vredig en ongevaarlijk instituut voor hogere studies terwijl Breschnew de plak zwaait over een Pandora-doods, die best niet wordt geopend.

9. Wanneer wij ons de vraag stellen waarom de Warschaupaktlanden uitgekiend in maart 1969 opnieuw met hun voorstel voor de dag komen, dan moeten wij twee wegen uit. Vooreerst zoeken wij naar de motieven, die in het verleden bepalend waren en vervolgens trachten wij enkele van de huidige situaties erbij te betrekken.

Historisch gezien zijn er grosso modo enkele welbepaalde periodes in de buitenlandse politieke van de Sovjet-Unie geweest waarin men kollektieve veiligheid als het hoogste goed aanpreest. Het betreft de jaren 1933 tot 1939, 1954, 1959, 1966, 1967 en nu in 1969.

Tot en met 1933 voerde de Sovjet-Unie een beleid van non-agressiepakten en neutraliteitsverdragen; het was de tijd van de interne konsolidatie en de afscherming tegen de buitenwereld, waarvan de Rapallo-politiek een onderdeel was. Maar die periode werd verstoord door de Japanse druk op de oostprovincies in Siberië en door de opkomst van het nationaal-socialisme in Duitsland. De theorieën van Mein Kampf werden te Moskou kennelijk zorgvuldiger gelezen dan in Parijs en Londen zodat de Sovjet-Unie afstapte van haar politiek van « nalaten te doen » (non-agressiepakten en neutraliteitsverdragen) en overging tot die van het « gezamenlijk handelen, indien nodig » (kollektieve veiligheid) (19). En het instrument wordt de Volkenbond. In het achterhoofd van de toenmalige Sovjetdiplomatie speelde wellicht de gedachte over een kollektief sanktiemechanisme te beschikken om de westerse landen, die het op de Sovjet-Unie zouden gemunt hebben, te bestraffen. Die hoop zou echter genadeloos ijdel lijken.

Het interessante in die kollektieve veiligheid lag voor de Sovjet-Unie in het feit dat de Volkenbond niet alle oorlogen verbood. Rechtvaardige oorlogen, zoals dat in de juridische terminologie heet, bleven toegelaten en maakten het de landen-leden mogelijk zich aan de kant van de « rechtvaardige » te scharen of zich zelfs neutraal te houden, althans in bepaalde gevallen. Dat de kommunisten aan die bepalingen een eigen interpretatie gaven, bleek al vlug uit hun houding tijdens het konflikt in Abessinie en de Spaanse burgeroorlog.

Was de kollektieve veiligheid een middel om het gevaar van de Sovjet-Unie af te weren, toch bleek het eveneens dat zij daarbij niet « kollektief » dacht maar zeer egocentrisch, hetgeen werd bewezen door het afsluiten van het Ribbentrop-Molotow akkoord in 1939 en het bijgaand geheim protocol over de opdeling van Polen.

Na de wereldoorlog werd het gevaar voor Sovjet-Unie stilaan kleiner om ten slotte tot nihil te komen. Terwijl die faktor wegviel, vergrootte

(19) F.W. Pape: « Neutralität und kollektive Sicherheit », Hamburg, 1962, blz. 16 e.v.

nochtans de betekenis van het expansionisme, ingegeven door de ideologie, hetgeen niet noodzakelijk wapengeweld inhield.

De periode 1954-1955 viel samen met de pogingen om West-Duitsland via de Akkoorden van Parijs in de NATO op te nemen. Kollektieve veiligheid moest dienen om dit te verhinderen. En toen dit niet lukte diende de Sovjet-Unie — en dat is men blijkbaar vandaag vergeten — zelf haar aanvraag in om te worden opgenomen in de NATO, kennelijk om van binnenuit de alliantie in een veiligheidssysteem om te buigen. Dit voorstel werd toen door de westersen verworpen, waarbij men zich terecht kan afvragen of die beslissing korrekt was.

Het jaar 1959 maakte het de NATO-leden voor het eerst mogelijk aan te dringen op amendering van het Verdrag. 1966 was het jaar van de spektakulaire Moskouseis van de Gaulle en zijn beslissing de Franse troepen uit de militaire organisatie van de NATO terug te trekken. En in 1967 begon de Grote Koalitie in Bonn aan haar eerste werkjaar onder het motto van een realistisch aanpak van het Duitse- en het Europese probleem. In al die situaties hoopte de Sovjet-Unie vette cijfers op het rekest te halen en wel bepaald omdat er in het Westen tekenen waren, die duiden op een tegemoetkoming aan de eisen, die de Sovjet-Unie steeds voor een Europese regeling heeft gesteld: opheffing van de NATO en erkenning van de status quo in Duitsland.

10. En nu in 1969? Vanuit Sovjet-standpunt kon opnieuw van een hoogkonjunctuur worden gesproken, de Tsjechoslovaakse kwestie er buiten gelaten. Wij beperken ons hier tot een drietal situaties.

Vooreerst zijn er de groeiende moeilijkheden met China omwille van de ideologie, de grensgeschillen, het inter-kommunistisch imperialisme en de groeiende capaciteit van de Chinese nukleaire slagkracht. Omwille van de groeiende druk op de oostgrenzen is het militair gesproken logisch dat Moskou streeft naar ontspanning op de westerflank maar dit moet gebeuren ten koste van het enorme potentiëel dat sinds jaren in Oost-europa werd opgehouden, niet enkel als parade tegenover de NATO maar ook als controlemiddel op de Oosteuropese landen. Een Europees veiligheidssysteem zou de druk wel niet helemaal wegnemen, maar hem toch aanzienlijk verminderen vooral wanneer kan worden bereikt dat de VSA wegtrekken, omdat de Sovjet-Unie niet zozeer de huidige Europese komponente van de NATO vreest dan wel de Amerikaanse strategische atoomparaplu en de 7.000 taktische atoomkoppen, die nu in Europa onder dubbele-sleutel systeem zijn opgestapeld. Een veiligheidssysteem in Europa zou het ook mogelijk maken een groot gedeelte van de middelgrote-afstandsraketten, die nu op West-Europa zijn gericht, over te brengen naar Siberië.

Een tweede element is het feit dat vanaf augustus van dit jaar de NATO-leden met één jaar vooropzeg hun ontslag kunnen betekenen. Daarop werd te Moskou wel wat hoop gesteld. Men heeft weet van bepaalde moeilijkheden in de schoot van die organisatie. Het moment is nochtans slecht gekozen omdat de Westeuropeanen Tsjechoslovakije niet zo vlug vergeten, zodat bepaalde landen, die voordien wel eens openlijk kritiek op de NATO durfden uiten — en wij denken aan de Skandinaven — nu weer netjes in het rijtje lopen. Het kollektief veiligheids-systeem moet ook dienen om te riposteren tegen de steeds luider wordende suggesties in Europese kringen om binnen het raam van de NATO een eigen nukleaire causus op te richten, al dan niet opgebouwd rond de gepoolde Franse- en Britse slagwapens. Dit laatste zou de Sovjet-Unie wel eens in een heel vervelende situatie kunnen brengen, vooral wanneer de opbouw van een dergelijke kern oordeelkundig geschiedt (20), d.w.z. ingespeeld op de Amerikaanse nukleaire macht.

En dan is er Duitsland anno 1969. In september van dit jaar worden er in de Bondsrepubliek verkiezingen gehouden en reeds nu onderkent men belangrijke aksentverschuivingen in kringen, waarvan men het tot voor kort niet zou hebben verwacht, namelijk vanwege de liberalen, die ten opzichte van de Duitsland- en Europapolitiek een nog groter opbod doen dan de Grote Koalitie in 1967 deed. Week deze laatste al heel ver van de Hallstein-doktrine af om een politiek te voeren van stukjes-werk ten einde « te vermijden dat in de huidige omstandigheden de twee Duitse volksgroepen aan weerszijden van de ideologische grens verder uit mekaar zouden leven », dan geven de liberalen voor nog verder te gaan en precies in die richting, die bepaald wordt door de eisen, die de Sovjet-Unie stelt voor het funktioneren van een Europees veiligheidssysteem.

Gedurende de Grosse Anfrage (21) in de Bondsdag hebben de nieuwe leiders Scheel en Mischnik (22) een progressief beleid aangekondigd, uitgaande van het opgeven van het alleen-vertegenwoordigings-standpunt van de ganse Duitse bevolking, afstappen van het rechtsstandpunt als zouden de Oder-Neisse gebieden voorlopig nog Duits grondgebied blijven en erkenning van de « staatkundige existentie » van de DDR, waarmee de Bondsrepubliek een juridisch-geldig verdrag zou moeten sluiten.

(20) Generaal Beaufre: « Dissuasion et Stratégie », Paris, 1967.

(21) Drucksache V/4101 des Bundestages, 21 april 1969 en antwoord daarop van de regering in Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung, nr. 50 en 54.

(22) De new-look dateert van het kongres van Freiburg in 1968 waarop de ideologen Rubin en Dahrendorf het haalden van de rechtse vleugel onder Mende. De new-lookers zoeken naar een image à la D'66, Deense Radikaal-Liberalen, Thorpe-liberals of Trudeau-progressieven.

Kortom het programma staat lijnrecht tegenover dat van de CDU en gaat nog wat verder dan dat van de SPD.

De liberale ideologen hebben in de laatste maanden duidelijk laten verstaan dat zij alles verwachten van een komende coalitie met de SPD. een mogelijkheid die niet zo onwaarschijnlijk is. Althans hebben zij hun voorkeur reeds duidelijk gedemonstreerd tijdens de presidentsverkiezingen in maart 1969.

Bij dat alles is het niet zo verwonderlijk dat de Sovjet-Unie de gebeurtenissen in West-Duitsland op de voet volgt. Een liberaal-socialistische coalitie zou haar Troje-paard in Midden-Europa kunnen worden.

11. Bij de aanvang hebben wij reeds aangestipt dat de Sovjet-Unie het systeem van Europese veiligheid beschouwt als een voorwaarde om loyaal samen te werken op het gebied van de energie-verzorging, het transport en de volksgezondheid.

Om redenen, die wij hierboven hebben uiteengezet, achten wij het moment voor een dergelijke aanpak inopportuun. Toch zeker voor wat betreft de volgorde der prioriteiten.

De Warschaupaktlanden geven ons de indruk de kwestie te willen aanpakken zoals vlak na de tweede wereldoorlog bij ons sommige van de meest entoesiaste onder de Europese integrationisten dat met West-Europa voorhadden, namelijk vooreerst een federaal frame voor Europa konstrueren, compleet met politieke instellingen en een Europese defensie-gemeenschap, om dat daarna op te vullen met een materiële inhoud van economie, handel, transport, energie, technologie, enz. Dat Europa-koncept is spijtig genoeg gesneuveld en het zou al te simplistisch zijn de Gaulle met alle zonden van Israël te willen overladen. In ons geval zou het nu best kunnen dat hetzelfde gebeurt met een al te haastig gekonstrueerd pan-Europees model. Want ondanks de snelle evolutie in de wetenschap, de techniek, de way-of-life en de mode kan men politieke structuren nu eenmaal niet fokken in batterijstallen. En om die reden lijkt ons de omgekeerde weg tot Europese veiligheid praktischer.

Zou het inderdaad niet realistischer zijn te beginnen met pan-Europese konferenties van de ministers van economie, transport, volksgezondheid en dies meer? Wanneer al op die terreinen vooruitgang zou worden geboekt — en ook hier willen wij geen optimist zijn, beleerd als wij zijn door de ervaringen met Westeuropa — kan de vraag ontstaan naar verdere deelopereenkomsten terwijl politieke- en veiligheidsakkoorden best in de latere stadia worden behandeld. Wij geloven niet dat economische akkoorden *ipso facto* tot politieke akkoorden leiden, maar wij geloven wel dat jarenlange samenwerking op terreinen van praktisch nut

een solidariteitsgevoel en een interessengemeenschap kan doen ontstaan. Terzelfdertijd bestaat de kans dat het bestaande wantrouwen wordt afgebouwd, hetgeen niet belet dat er nu en dan moeilijkheden ontstaan. Eén zaak blijft niettemin waar : alleen het kreëren van een veiligheidssysteem brengt ons nog geen veiligheid, hoe vernuftig de werkingsmechanismen ook worden uitgedacht. Het bestaan van de politie weerhoudt de dief niet ; enkel een algemeen ingeworteld gevoel van eigendomsrecht bij de publieke opinie kan de basis zijn waarop het politieapparaat dit gevoel en organisatorisch institutionalizeert en ordent.

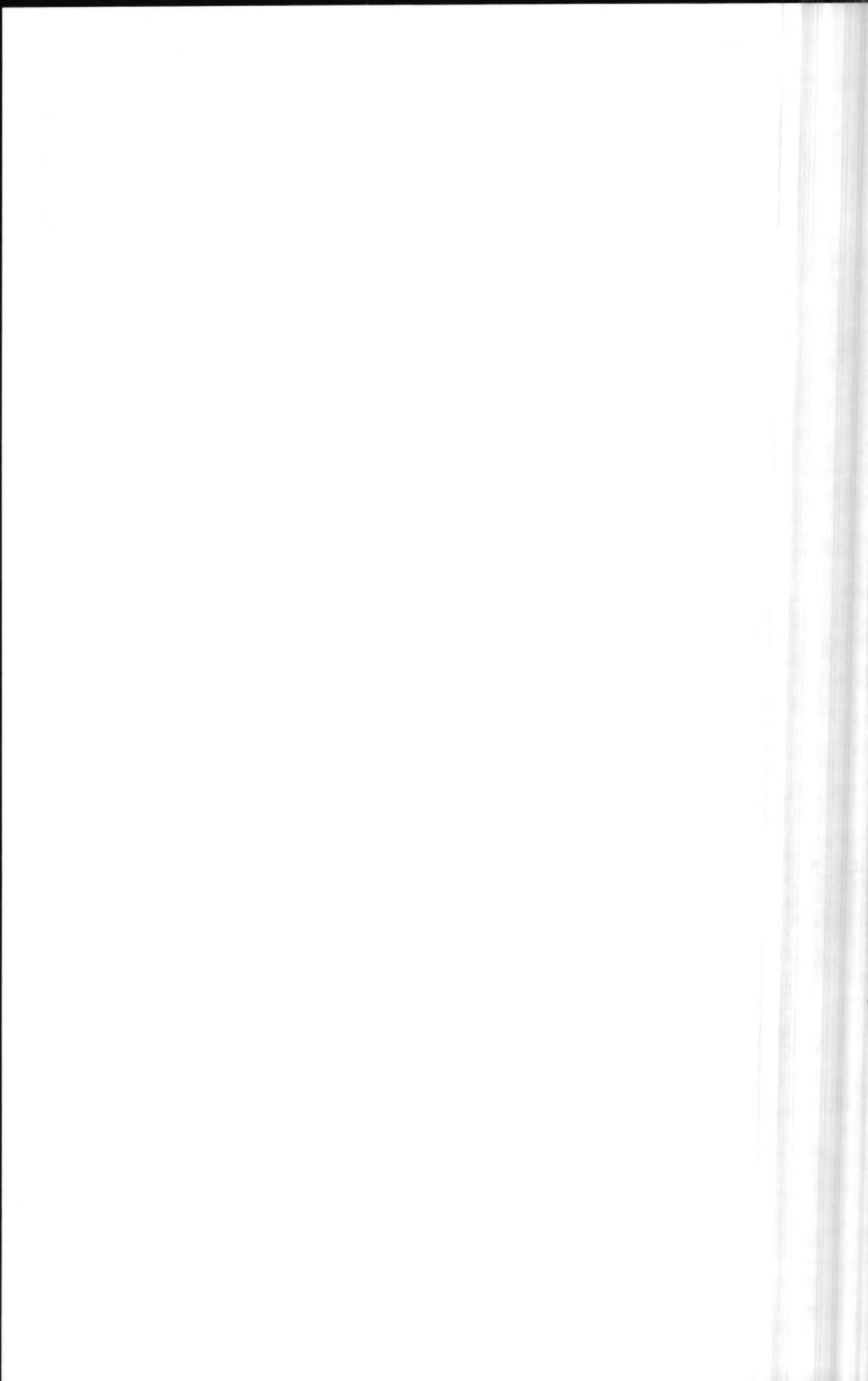
Sinds vele jaren bestaan er handelsbetrekkingen tussen Westeuropa en het Oostblok, maar diepgaande onderhandelingen hebben er vrijwel nooit plaats gevonden op het vlak van interpenetrante samenwerking. En dat de Sovjet-Unie haar samenwerking op het weinig-diepgaande gebied van de handel kan uitbreiden zonder Europees veiligheidssysteem, wordt door de feiten bewezen. Het volstaat te herinneren aan het 413 miljoen dollar kontrakt met Italië voor de levering van aardgas via de Vriendschaps-pipeline met als tegenprestatie levering van metalen pijpen door de staalindustrie van Tarente. Op het gebied van de autonijverheid is er het FIAT-experiment in Togliattigrad. Meer en meer Sovjet-koopvaardischepen worden op westerse werven gebouwd als tegenprestatie voor uitgebreide havenfaciliteiten en aankoop van Sovjetgoederen.

Nochtans is geïntegreerde samenwerking op economisch gebied als voorspel tot een latere Europese veiligheid nog heel iets anders. En al om redenen van dimensie is het onmogelijk dat de Westeuropese landen dit bilateraal met Moskou aankunnen ; daarvoor zijn grotere Westeuropese structuren nodig. En die komen ook maar moeilijk op gang. Pessimisten als Anthony Sampson (23) beweren zelfs dat het in Westeuropa de averechtse kant opgaat, maar zij die al te trappelend naar de toekomst uitkijken, vergeten soms wel eens wat in het verleden werd gepresteerd.

Wij opteren ook nog voor een andere reden voor voorlopige deeloplossingen buiten een veiligheidssysteem om. Want in de veronderstelling dat er om welke reden dan ook toch een pan-Europese konferentie wordt samengeroepen, waarvan de deelnemers van tevoren weten dat er weinig substantieels uit de bus komt, dan dient dit vertoon toch maar voor de internationale publiciteit, waarbij elk lid zijn maximum aan profijt wil doen. De Parijse besprekingen over Viet-Nam zijn daarvan een sprekend voorbeeld.

(23) « The New Europeans », London, 1968. Een best-seller; knap journalistiek werk dat in een notedop de all-round Europese problematiek overvliegt, niet overal bestand tegen de onvermijdelijke luchtzakken.





La situation de la science politique en Belgique (*)

par André PHILIPPART,

Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.

★

I. Les structures.

La science politique, qu'est-ce ? les politistes, pour quoi faire ?

Ce sont là deux questions souvent posées par les politiciens et les universitaires belges, les deux pôles de la science politique.

Il est probable que la description sommaire de l'état de la science politique en Belgique aboutirait à donner raison à Maurice Duverger (1), pour lequel certaines recherches tendent à créer de nouvelles formes de mystification :

— *mystification universitaire*, car le statut de la science politique est un statut de classe inférieure par rapport au droit, à l'histoire et à la sociologie ;

— *mystification méthodologique*, car trop souvent les méthodes de recherche restent traditionnelles, à savoir la lecture, l'introspection, les souvenirs ; et lorsque les scientifiques recourent aux méthodes modernes d'analyse, c'est en guise de justifications et d'alibis : les études de contenu, les calculs de corrélation, les analyse factorielles, les sondages d'opinion donnent un caractère « plus scientifique » aux travaux entrepris ;

— *mystification politique*, car, en général, les politistes négligent l'étude des grands problèmes politiques et perfectionnent les analyses secondaires et superficielles par crainte de modifier les structures politiques ; et ceux qui essaient d'avoir une vision globale des problèmes retombent dans la tradition de la science politique classique : la théorie politique.

* Article paru dans l'*Annuaire Suisse de Science politique*, 8, 1968.

(1) Cf son article « De la science politique considérée comme mystification », in *Revue de l'Enseignement supérieur*, La science politique, 1965, no 4, pp. 13-22.

Est-ce à dire que, pour reprendre l'expression de Maurice Duverger, « en un mot, la science politique est généralement enseignée dans les universités belges (françaises dans la citation) par des amateurs plutôt que par des professionnels ». Mais la plupart des grandes inventions qui gouvernent notre société technologique sont le fruit des travaux d'amateurs.

Qu'en est-il exactement en Belgique ?

Ce qui distingue la Belgique de la France par exemple, c'est que les structures existent depuis plus d'un demi-siècle. Les Universités de l'Etat de Gand et de Liège ont été autorisées par l'arrêté royal du 2 octobre 1893 à instituer au sein de la Faculté de droit les grades et diplômes scientifiques de candidat, licencié et docteur en sciences politiques. L'Université catholique de Louvain et l'Université libre de Bruxelles ont quant à elles créé à la fin du siècle dernier des « écoles des sciences politiques et sociales ». L'Université libre de Bruxelles mettait en place à la même époque (1902) l'Institut de sociologie qui finit par catalyser la recherche en sciences politiques, essentiellement dans le domaine de la théorie politique et dans celui des élections.

L'Atlas des élections belges 1914-1954 (2) et *Les élections belges — explication de la répartition géographique des suffrages* (3) en constituent les exemples les plus réputés.

Les écoles des sciences politiques et sociales des deux Universités libres ont été incluses depuis une vingtaine d'années dans des facultés ad hoc, autonomes au plan de l'autorité mais dépendantes dans une certaine mesure, pour les programmes, des Facultés de philosophie et lettres et de droit ; tout au moins au moment de la transformation, car, depuis peu, des tendances très nettes d'autonomie scientifique et d'enseignement spécifique se manifestent. C'est ainsi qu'à l'Université catholique de Louvain existaient jusqu'en 1967 deux instituts des sciences politiques et sociales, au niveau des licences (l'un pour la section française, l'autre pour la section néerlandaise), chacun des instituts étant divisé en département des sciences politiques et département des sciences sociales.

Depuis la présente année académique, la section française de cette université s'est érigée, à l'instar des Universités anglo-saxonnes, en département de science politique, à son tour subdivisé en groupes :

- A. Science politique ;
- B. Relations internationales ;
- C. Administration publique.

(2) Par Roger DE SMET, René EVALENKO et William FRAEYS, Institut de sociologie Solvay, Université libre de Bruxelles, 1958. 2 vol., 96 et 298 pages, tableaux annexes.

(3) Par Roger DE SMET et René EVALENKO, Institut de sociologie Solvay, Université libre de Bruxelles, 1956, 154 pages, tableaux annexes.

Les cours de base dans le domaine de la science politique destinés aux étudiants des licences dans le groupe « science politique » sont :

Histoire des idées politiques et sociales — Science politique : première partie : institutions politiques, deuxième partie : vie politique — Politique contemporaine — Pensée politique contemporaine — Théorie des relations internationales — Théorie de l'administration publique — Science politique approfondie — Régimes politiques comparés.

L'évolution vers une discipline indépendante apparaît ainsi clairement à l'Université catholique de Louvain.

Elle est moins rigoureuse en ce qui concerne l'Université libre de Bruxelles. Les divergences qui subsistent entre elle et Louvain — il convient de le rappeler — proviennent de la liberté complète qu'ont les universités libres d'élaborer leurs programmes des cours pour autant qu'elles respectent les normes fixées pour la reconnaissance des diplômes universitaires et des titres scientifiques.

Il semble que la maturation de l'enseignement de la science politique ait été retardée à l'Université libre de Bruxelles par la prépondérance donnée à l'ex-Ecole de commerce Solvay au moment de la fusion en 1946 de cette école avec l'Ecole des sciences politiques et sociales, fusion qui est à la base de la création de la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, laquelle a reçu une structure unitaire en 1964 seulement.

L'influence de l'Institut de sociologie a également été déterminante.

Les matières essentielles proches de la science politique enseignées aux futurs politistes sont :

Problèmes actuels de politique internationale — Histoire parlementaire de la Belgique — Etude approfondie de questions d'histoire politique contemporaine de la Belgique — Droit administratif — Théorie générale de l'Etat — Etude approfondie de questions de droit public — Partis, groupes et opinion publique : première partie : partis et groupes, deuxième partie : presse et autres techniques de diffusion collective — Etude approfondie de questions de science politique — Origines et développement des doctrines politiques contemporaines et explications de textes les concernant.

Les études de sciences politiques sont orientées différemment à Bruxelles et à Louvain, malgré une certaine convergence dans la finalité. De part et d'autre, les études sont conçues de manière telle que les licenciés en sciences politiques puissent trouver un emploi soit dans les administrations publiques, soit dans la diplomatie ou encore dans les entreprises privées qui ont des grands services administratifs. Mais la formation donnée aux licenciés de l'Université de Bruxelles est plus polyvalente qu'à l'Université de Louvain où la spécialisation apparaît davantage entre les groupes et dans les matières enseignées.

Dans le domaine de la recherche, la science politique à l'Université libre de Bruxelles semble être défavorisée par rapport à la place qui lui est faite à Louvain ; car elle ne peut guère se développer qu'à l'intérieur de l'Institut de sociologie.

Cependant cette situation de relative dépendance ne doit pas nous « mystifier ». L'essor de la science politique dépendra en définitive des hommes, de leur qualité et de leur volonté.

La prédominance des sociologues à Bruxelles et des juristes à Louvain est la conséquence de l'orientation donnée naguère aux écoles ; elle est la conséquence aussi de la difficulté d'employer des universitaires qui ne seraient que des « politistes ». C'est pour cette raison que l'ensemble des matières historiques (Antiquité, Moyen Age, temps modernes, histoire économique, contemporaine, de Belgique), que la sociologie, l'économie politique, l'économie sociale, le droit administratif et public constituent encore la trame des études de science politique.

À l'Université de l'Etat à Liège, la science politique reste dépendante de la Faculté de droit ; de même à l'Université de l'Etat à Gand.

Il est vrai que la loi contraint les universités de l'Etat à intégrer toutes les nouvelles disciplines scientifiques dans les cinq facultés de philosophie et lettres, droit, sciences, médecine, sciences appliquées.

Après des études communes en candidatures avec les sociologues et les administratifs, les futurs politistes entrent en licence en science politique sous la mention « Gouvernement » ou sous la mention « Relations internationales » (4).

Les cours spécifiques sont, outre l'histoire contemporaine et l'histoire des doctrines politiques :

Introduction à la science politique — Histoire parlementaire de la Belgique — Histoire diplomatique — Géographie politique — Organisations internationales — Relations internationales dans le monde contemporain — Science politique, et un ensemble de matières juridiques, orientées notamment vers la Communauté européenne.

Il est indéniable que depuis quelques années les politistes belges ont la possibilité de développer dans l'appareil universitaire un enseignement spécifique.

Mais il est tout aussi évident que cet enseignement, pour s'enrichir et être enrichissant, devra être de plus en plus axé sur les recherches nombreuses et des travaux de science politique.

(4) Il s'agit d'une réforme récente dont l'objectif essentiel a été d'adapter l'enseignement aux exigences scientifiques nouvelles en tenant compte d'une part du développement des travaux entrepris dans les sciences de l'organisation et d'autre part de l'essor considérable des institutions et des relations internationales. Cette réforme doit favoriser la science politique à longue échéance.

Nous sommes loin du compte à ce sujet.

Ce ne sont pas l'Institut belge de Science politique ni le Centre de recherche et d'information socio-politiques dont nous allons parler qui combleront le vide à eux seuls. Telle ne fut d'ailleurs jamais leur ambition.

Ces deux institutions ont vécu longtemps en marge des universités, l'Institut par et à cause de son orientation première de faire connaître plutôt que de rechercher, et le CRISP en raison même de sa méthode et de ses objectifs.

Cependant ni l'Institut, ni le CRISP, séparément ou en unissant leurs moyens, ne pourront suffisamment dépasser le stade de l'information et de la documentation — au demeurant les conditions essentielles de l'essor de la science politique — si les universités elles-mêmes ne consentent pas à des efforts accrus et si les milieux politiques n'accordent pas aux travaux de science politique une attention suffisante. Hélas, c'est un cercle vicieux.

Les études de science politique trouveront audience auprès des politiciens belges lorsqu'elles constitueront pour ceux-ci et quand ceux-ci voudront bien voir en elles des instruments capables d'éclairer les décisions à prendre.

Et l'engouement naîtra dans les milieux académiques dès que les universitaires auront la conviction de pouvoir se faire entendre.

Pour l'instant, politiciens et universitaires s'ignorent mutuellement. Aucun changement ne semble se dessiner.

II. L'Institut belge de Science politique et les centres de recherche.

a) *L'Institut belge de Science politique.*

Statutairement, l'Institut belge de Science politique est l'organe représentatif des politistes belges. Il a été créé en 1951 à l'instigation du professeur Jean Meynaud, à l'époque secrétaire général de la toute jeune Association internationale de Science politique. Le chanoine Leclercq en fut le premier président et M. P. Herremans le premier secrétaire général.

Ses fondateurs le considéraient avant tout comme lieu de rencontre d'hommes d'horizons politiques et philosophiques différents. Ils entendaient favoriser la libre discussion des idées et des problèmes politiques, au besoin promouvoir des études de science politique.

Limité dans ses moyens financiers, l'Institut a conservé jusqu'en 1964 son caractère de société savante, organisant des conférences et des colloques, lesquels ont contribué largement à sa réputation.

Certaines de ses publications (5), par ailleurs, sont d'incontestables travaux de science politique auxquels se sont référés de nombreux politistes.

Pendant la période 1956-1959, l'Institut a publié dix ouvrages, essentiellement des recueils de conférences et des comptes rendus de colloques. Il ne s'agit pas, en général, d'études théoriques, mais plutôt de mises au point de certains problèmes concrets examinés par des spécialistes et par des praticiens.

Cependant, l'un de ces ouvrages peut être considéré comme une étape importante dans l'évolution de la science politique en Belgique.

L'ouvrage de W. J. Ganshof van der Meersch *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques* a, en effet, libéré les travaux de science politique d'un formalisme juridique excessif. L'auteur s'est plu à restituer la fonction des divers groupement dans un régime constitutionnel en transformation : partis politiques, organisations professionnelles, organisations syndicales, etc.

Cette confrontation d'idées et d'opinions a incontestablement élargi les champs d'investigation. Elle s'est poursuivie depuis 1959 dans la revue *Res Publica* dans laquelle plus de deux cents études ont été publiées à ce jour ; des études dues aux plus éminents politistes de langue française et des monographies originales consacrées à des questions politiques belges : les élections, les partis politiques, le gouvernement, le Parlement, la question linguistique et l'équilibre entre les communautés, etc.

Chaque numéro de *Res Publica* contient depuis 1959 des rubriques spéciales essentiellement documentaires, à commencer par une « chronique de bibliographie générale sur la vie et sur les questions politiques de Belgique ». Par cette chronique — dont le plan de classement est celui de la Bibliographie internationale de science politique du CIDSS — sont recensés les articles des revues belges et étrangères ainsi que les ouvrages relatifs aux problèmes belges.

C'est un instrument de travail très commode et très utile.

En outre, quelques bibliographies spécialisées sur les partis politiques et sur les groupes de pression belges ont été publiées ; de même des « documents » et des « fiches » d'informations (statistiques électorales,

(5) Divers, *Aspects du régime parlementaire belge*, IBSP, 1^{re} série, n° 1, 1 vol., 1956, 144 pp. — Divers, *Aspects de la société belge*, IBSP, 1^{re} série, n° 5, 1 vol., 1958, 232 pp. — Divers, *Grands problèmes de la science politique contemporaine*, IBSP, 1^{re} série, n° 6, 1 vol., 1958, 264 pp. — W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques*, IBSP, 2^e série, n° 1, 1 vol., 1957, 173 pp. — R. URBAIN, *La fonction et les services du Premier ministre en Belgique*, IBSP, 2^e série, n° 2, 1 vol., 1958, 257 pp. — F. PERIN, *La démocratie enrayée*, Essai sur le régime parlementaire belge de 1918 à 1958, IBSP, Nouvelle série, n° 2, 1 vol., 1960, 280 pp.

inventaire des textes relatifs à la constitution et à la réforme constitutionnelle, liste des ministres belges depuis 1830 et répartition par catégories de ministères, chronologie des événements politiques, etc.).

Depuis un an, la revue *Res Publica* publie le recensement des documents microfilmés par les Archives générales du royaume pour l'Institut. Cela concerne les partis politiques et les élections.

Après une tentative de sondage en 1963 (l'enquête Jeunesse et politique dont les résultats les plus importants n'ont pas encore été publiés par discrétion), l'Institut s'est engagé dans des activités de recherche grâce à l'aide financière de l'Etat et parce que cette aide apparaissait comme une condition de survie tout d'abord et comme un moyen de franchir une nouvelle étape. L'Institut a été reconnu Etablissement d'utilité publique en 1965 et tente, depuis lors, avec succès, d'être effectivement l'organe représentatif de tous les politistes belges.

Son programme actuel n'est pas, à proprement parler, un programme de recherche pure ; mais il est certainement fondamental. Quatre grandes orientations ont été approuvées par son conseil scientifique :

1. La recherche, l'inventaire et l'analyse des archives des partis politiques, des hommes politiques et de celles qui les concernent. En trois ans, 43 microfilms ont été réalisés, dont certains contiennent des informations d'un très grand intérêt, concernant notamment les finances de quelques grandes fédérations du Partis socialiste belge. Plusieurs monographies sont en voie de rédaction.

2. La publication annuelle à partir de 1967 d'une *Année politique* qui aura pour objet principal les décisions et les consultations du Gouvernement, des partis et des groupes, étudiées à différents niveaux et à travers des matières qui auront dominé l'activité politique. Il s'agira avant tout d'un instrument de travail, d'une chronologie critique des événements, basé autant que possible sur des documents authentiques (rapports, déclarations, interviews, motions, etc.) et, à défaut, sur des analyses de presse.

3. La publication régulière de *Documents* relatifs à la vie politique belge. Le premier *Document* a été édité à l'occasion du VII^e Congrès mondial de l'IPSA en septembre 1967 à Bruxelles ; c'est un « recueil de documents relatifs à la propagande des mouvements socialistes au XIX^e siècle à Bruxelles ». Les prochains auront trait à la politique contemporaine.

4. L'étude permanente des élections législatives, perpétuant en cela les analyses de 1958, de 1961 et de 1965, qui complètent celles du CRISP.

La réorientation des activités de l'Institut se caractérise par exemple par la collaboration esquissée depuis 1964 avec le CRISP et favorisée par la double appartenance de certains administrateurs et conseillers d'une part, et plusieurs professeurs de science politique des universités belges d'autre part, dans un souci évident de coordination des programmes et de répartition des tâches d'après les compétences et les crédits modestes disponibles.

Dans la phase actuelle de son développement en Belgique la science politique doit disposer davantage d'outils de travail : chronologies, bibliographies spécialisées, bibliographies générales, année politique, documents, courrier hebdomadaire ; élaborés collectivement à des fins communes.

b) *Le Centre de recherche et d'information socio-politiques.*

Le Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) a été fondé en 1958 par une équipe d'hommes désireux d'étudier ensemble le processus socio-politique en Belgique, dans sa réalité.

Cette ambition impliquait dans une société traditionnellement construite sur le système du « *verzuiling* » (pluralisme segmenté) un accès direct aux diverses familles idéologiques et politiques ainsi qu'aux diverses communautés linguistiques. Cette nécessité explique le souci des promoteurs de réunir au sein du CRISP des personnalités appartenant à des tendances diverses, issues des quatre universités et engagées, par leurs recherches ou leur action, dans les secteurs complémentaires.

Constitué en société coopérative, financée — modestement, d'ailleurs — par les chercheurs eux-mêmes, le CRISP s'est d'abord attaché à des morphologies de groupes : sociaux, politiques et économiques, avec une attention particulière à leurs modes d'intervention et de pression sur la décision politique.

Ces études ont paru dans un *Courrier Hebdomadaire* photocopié, fourni aux coopérateurs au coût de revient et aux souscripteurs à un prix permettant le développement des travaux. Pour les groupes financiers, le CRISP a publié un ouvrage de base : *Morphologie des groupes financiers*, dont la 2^e édition, de janvier 1967, est quasi épuisée, et a mis au point un *Répertoire permanent* permettant de suivre les mouvements à l'intérieur des groupes, les ententes, les fusions, etc., et de définir très exactement le domaine belge des groupes industriels étrangers.

Dans un temps second, le CRISP a développé une recherche collective, unissant théoriciens et hommes engagés, sur le thème de *la décision politique en Belgique*. Sous ce titre a paru un ouvrage collectif dans les *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* à Paris, sous la direction de J. Meynaud, J. Ladrière et F. Perin. L'ouvrage compte un certain nombre d'études de cas (pacte scolaire ; crise charbonnière ; crise

de l'unité belge ; loi « unique », etc...) mais présente surtout une synthèse importante sur les bases de la vie politique belge.

Au-delà de l'étude des décisions et de leurs acteurs collectifs, le CRISP est spécialement attentif au destin des décisions prises, aux phénomènes de changement dans la vie politique et à la question du seuil de politisation que franchissent certains problèmes nouveaux dans une société développée (la technologie ; l'emploi régional ; l'approvisionnement en eau ; l'organisation des professions liées aux soins de santé, etc.). Les notions d'images et de rôle retiennent aussi l'attention et un ouvrage important de F. Debuyst concernant *La fonction parlementaire en Belgique* a paru au CRISP, avec le sous-titre éclairant du contenu ; « mécanismes d'accès et images ».

Le CRISP a développé également une section congolaise qui, depuis 1959, étudie les groupes ethnico-politiques, les acteurs congolais et le flux des événements. Chaque année, grâce à une patiente collecte et à un travail d'équipe très poussé, il publie un livre de documents consacrés aux faits de la politique congolaise, avec une attention spéciale à leur enracinement sur le terrain. Dans une série spéciale (Les Etudes du CRISP) ont également paru des travaux consacrés à la sécession du Katanga (par J. Gérard-Libois) ou à la rébellion « muléliste » (par B. Verhaegen). En coopération étroite avec l'Institut national d'études politiques (INEP) à Kinshasa, le CRISP a coédité la revue *Etudes Congolaises* depuis 1961 et, en liaison étroite avec les universités du Congo, il a pris l'initiative de publications scientifiques sur des thèmes politiques ou parapolitiques. Actuellement, une collaboration se développe avec l'Office national (congolais) de la recherche et du développement.

La plupart des travaux du CRISP sont publiés de manière anonyme. Selon les dirigeants de ce centre, c'est là un facteur d'explication du succès de l'entreprise. La collecte des documents et informations, la recherche et même la rédaction revêtent un aspect collectif qui doit paraître assez contraignant à certains chercheurs ou universitaires de formation individualiste. Au CRISP, il semble qu'un climat humain fait de confiance réciproque, d'amitié et d'un certain sens de l'humour compense ce que pourrait avoir de rigoureux la règle de travail collectif.

c) *Le Centre interuniversitaire de droit public.*

De création assez récente — 1962 — ce centre a déjà publié, sous l'autorité de son fondateur et premier président, le professeur W. J. Ganshof van der Meersch, quelques ouvrages qui concernent la science politique ; ouvrages conçus bien entendu dans l'optique du droit mais qu'on ne peut ignorer lorsqu'il s'agit des institutions politiques.

Il en est ainsi du livre de Jacques Velu *La dissolution du Parlement* (6), de celui d'Herman De Croo et Philippe Seigneur *Parlement et Gouvernement* (7) et de Herman Van Impe *Le rôle de la majorité parlementaire dans la vie politique belge* (8).

d) *Le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine.*

Le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine a rendu jusqu'à présent de grands services aux historiens mais aussi aux politistes.

La place nous étant mesurée, il est impossible d'énumérer la liste des travaux du Centre.

Nous avons épinglé parmi les quelques quarante publications parues les travaux les plus utiles aux politistes :

- Divers : neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. 1957.
- H. Haag : les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963.
- J. Dhondt et S. Vervaeck : instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960.
- J. Willequet : documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1887-1914.
- C. Lebas : l'union des catholiques et des libéraux de 1838 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif, 1960.

III. Relations interdisciplinaires.

Comme le lecteur a pu s'en apercevoir, la science politique belge n'est pas cloisonnée ni centralisée.

Il n'y a guère à vrai dire de politistes au sens strict. Il y a des historiens, des juristes, des sociologues, des économistes, des philosophes, des mathématiciens qui, par goût personnel ou par obligation dans le cadre d'une réforme de l'enseignement universitaire, se sont intéressés à la science politique et lui ont apporté leurs expériences et leurs méthodes.

La Belgique est une société pluraliste, fractionnée en plusieurs groupes linguistiques, politiques, philosophiques et religieux au sein de laquelle l'enseignement et a fortiori la recherche se sont diversifiés au gré des hommes, des circonstances et des structures.

(6) Bruxelles, Bruylant, 1966, XVI + 704 pages.

(7) Bruxelles, Bruylant, 1965, XVIII + 206 pages.

(8) Bruxelles, Bruylant, 1966, XVI + 160 pages.

De telle sorte que la science politique belge apparaît comme une juxtaposition — voire comme la superposition de travaux hétérogènes qui la concernent à des degrés variables.

Ce foisonnement présente des avantages et des inconvénients.

La science politique n'est ni une science-carrefour, ni une science de synthèse et encore moins une science résiduaire ; c'est une science nouvelle qui a besoin pour évoluer de contacts permanents avec les autres disciplines scientifiques et que celles-ci d'ailleurs ont intérêt à ne pas négliger.

A ce sujet, la Belgique ne court aucun danger. Bien au contraire, ses structures politiques et universitaires nécessitent un travail de groupes et exigent des politistes qu'ils aient une formation polyvalente ou une formation de base dans les matières traditionnelles et légales de l'enseignement universitaire.

A l'heure actuelle, la formation spécifique des politistes poserait sans doute le problème des chances réelles de carrière dans la spécialité elle-même.

Cette nécessité maintient cependant la science politique belge dans un état de relative dépendance vis-à-vis de la sociologie, de l'histoire contemporaine et du droit constitutionnel. Les études d'opinion et des « mass media » relèvent de sociologues (au demeurant compétents et actifs comme par exemple l'équipe du professeur Clausse qui procède systématiquement aux analyses de contenu de la presse écrite, parlée et filmée lors des élections) ; les travaux de sociologie électorale les plus importants sont l'œuvre de deux ingénieurs commerciaux et d'un géographe, pour la circonstance sociologues (Evalenko, Fraeys et De Smet).

C'est en politiste qu'un sociologue dressait au lendemain de la Seconde Guerre mondiale les problèmes politiques belges à résoudre (H. Janne — *L'anti-Alcibiade ou la révolution des faits*, 1946).

Les historiens, dont les cours restent dominants dans les études de sciences politiques, ont abordé toutes les questions de quelque intérêt : la sociologie électorale (R. Demoulin — « Recherches de sociologie électorale en régime censitaire » — *Revue française de science politique*, 1953) ; la politique intérieure (J. Bartier, tome IV de *l'Histoire de Belgique* de Henri Pirenne, nouvelle édition, 1952) ; la question congolaise (les nombreux travaux du professeur J. Stengers) ; le Parlement, les institutions et la vie politique (T. Luykx, *Politieke Geschiedenis van België*, 1964) ; les structures de l'Eglise catholique, sa puissance et ses relations avec le parti catholique (les travaux de Aloïs Simon).

Quant aux juristes, ils sont avec les historiens les auteurs les plus nombreux de travaux proches de la science politique. Ils enseignent le droit constitutionnel ou le droit administratif, parfois la théorie générale de l'Etat. Dans une bibliographie commentée, et a fortiori dans une biblio-

graphie exhaustive du sujet qui nous préoccupe, il serait difficile de ne pas insérer les travaux déjà cités de W. J. Ganshof van der Meersch, de A. Mast (*Overzicht van het belgisch grondwettelijk recht*, 1963), de A. Molitor (*Les Sciences sociales dans l'Enseignement supérieur : Administration publique*, 1958), de J. De Meyer (*Crisis der Europese Staatsphilosophie*, 1949 ; *Elections dans les pays des communautés européenne et dans le Royaume-Uni*, 1967), de Ch. Goossens (« Le bicaméralisme » — *Revue internationale des Sciences administratives*, 1951), de P. Wigny (« Les partis en droit public belge » — *Revue de Droit international et de Droit comparé*, 1958 ; *Propos constitutionnels*, 1964), de J. Dabin (*L'Etat ou la politique*, Essai de définition, 1957), de H. Buch (*Les libertés individuelles dans la jurisprudence du Conseil d'Etat de Belgique*, 1962).

D'autres juristes, spécialisés depuis en droit social, économique, fiscal, n'ont pas manqué à certain moment de leur carrière — au début pour la plupart — d'aborder des questions de science politique (par exemple L. E. Troclet qui publia en 1931, *Les Partis politiques en Belgique*). Le président de l'Institut belge de Science politique — avocat à la Cour d'appel de Bruxelles — a rédigé en vingt ans quelques centaines d'articles de fond sur la vie politique belge ; les politistes font fréquemment allusion à l'un ou plusieurs des articles de M. Grégoire lorsqu'ils examinent un des aspects de la vie politique belge (par exemple, V. Lorwin qui a consacré un chapitre à la Belgique dans le livre de R. Dahl : *Political Opposition in Western Democracies*, 1966).

Hormis quelques exceptions — tel J. Ladrière — les psychologues, les philosophes et les statisticiens s'intéressent peu en Belgique aux questions politiques ; la psychologie sociale, les études du comportement, la philosophie politique, les données quantitatives sont des domaines peu et mal abordés par les quelques spécialistes.

La situation existante et les perspectives sont-elles donc à ce point peu encourageantes pour l'essor de la science politique en Belgique ?

A vrai dire non, car depuis une décennie, dans les faculté universitaires, grâce aussi à l'Institut belge de Science politique et au Centre de recherche et d'information socio-politiques, une jeune génération de politistes s'est peu à peu imposée avec le concours des « amateurs ».

Les meilleurs représentants de cette jeune génération ont encore reçu une formation polyvalente, mais ils ont pris l'habitude de centrer leurs études sur la science politique avec des soucis de méthode et de théorie ; ce sont parmi d'autres : J. Buchmann qui porte un grand intérêt aux méthodes de recherche et à l'unification européenne ; F. Perin, institutionnaliste ; M. Boeynaems, attentif au fonctionnement des cabinets ministériels ;

W. Dewachter dont le champ d'activité se concentre sur l'analyse scientifique des élections ; F. Debuyst pour qui la fonction parlementaire est un moyen d'ascension sociale et reste un des éléments du pouvoir politique.

Une publication de 500 pages ne suffirait pas pour présenter les ouvrages et articles concernant la science politique en Belgique (9). Peut-être conviendra-t-il un jour d'en dresser l'inventaire pour faire apparaître l'importance de la contribution d'universitaires formés aux disciplines traditionnelles.

IV. Revues et périodiques.

La science politique belge n'a aucune difficulté à se faire connaître. Elle jouit même d'une situation privilégiée car plus de cent revues et périodiques lui sont accessibles.

Parmi les plus spécifiques, il y a le *Courrier Hebdomadaire* du CRISP et *Res Publica*, la revue trimestrielle de l'IBSP.

Ces deux périodiques couvrent une part importante de la documentation en science politique. Un spécialiste averti ne peut pas cependant négliger les *Annales de la Faculté de droit de l'Université de Liège* ; les *Cahiers bruxellois*, les *Cahiers économiques de Bruxelles*, *Politica*, *Chronique de politique étrangère*, la *Revue générale belge*, la *Revue de l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles*, la *Revue Nouvelle*, *Rechtskundige Weekblad*, *Socialisme*, *Cepess*, *De Maand*, *Socialistische Standpunten*.

Les syndicats, les partis politiques et les centres d'études des partis, les fédérations industrielles, les groupes culturels, les communes, les conseils économiques des provinces publient très périodiquement, et parfois avec un tirage élevé, des revues et autres bulletins d'information dans lesquels paraissent des articles de fond et une documentation, utiles à certains égard à la science politique.

Etant donné les appartenances philosophiques et politiques de la plupart de ces revues, il est nécessaire de les parcourir toutes ; car bien souvent, se soumettant à des habitudes politiques conformistes, les politistes belges choisissent pour publier leurs articles des revues dont ils savent que l'appartenance idéologique ou religieuse correspond à leurs propres opinions.

Cela suppose également une connaissance approfondie des « étiquettes » politiques et philosophiques, des coordonnées de chaque auteur.

(9) Je possède d'ailleurs personnellement un fichier contenant plus de 4000 références de livres et articles sur l'histoire politique, les institutions, les partis politiques, les groupes, les élections, les biographies et bibliographies, etc.

V. Recherches et travaux.

L'étude de la société belge absorbe une grande part des énergies, tantôt au niveau des structures et institutions, tantôt au plan plus pragmatique des questions politiques spécifiques.

A ce sujet, les monographies prolifèrent ; nous dirions plus : elles risquent de porter préjudice à l'esprit de synthèse ; c'est une tendance assez frappante de la science politique en Belgique.

Des groupes et des hommes se sont progressivement spécialisés et il importerait d'établir des ponts, à défaut desquels se constitueraient des monopoles. La théorie politique est pour le moment un secteur assez négligé, hormis les travaux réalisés par S. Bernard dans le domaine des conflits, du consensus et de la typologie des partis.

L'étude des structures politiques et des institutions — autrement dit l'analyse du régime politique — se fait sous deux aspects et par des organismes de recherche comme le Centre de droit public qui examine la question sous l'angle institutionnel (fonctionnement du Parlement ; relations entre les pouvoirs, contrôle constitutionnel des pouvoirs, etc.) et le Centre de recherche et d'information socio-politiques qui en tient compte dans ses analyses des groupes d'intérêt et de la vie politique.

L'Institut belge de Science politique conduit pour sa part — nous l'avons vu — des recherches essentiellement documentaires :

- les archives des partis politiques ;
- la préparation d'une année politique ;
- l'analyse des élections législatives.

Une étude fouillée de philosophie politique ou d'histoire des idées politiques a été publiée ; il s'agit de « L'introduction au socialisme rationnel de Colins » de Ivo Rens (10).

Le Centre d'étude des techniques de diffusion collective est le plus avancé dans l'étude de l'opinion et l'analyse de contenu de la presse. Mais aucun centre n'est en mesure d'organiser et de financer des sondages d'opinion dont l'absence interdit des études approfondies dans certains secteurs.

Le Département de science politique et le Centrum voor politieke studiën de l'Université catholique de Louvain ont concentré leurs efforts sur l'unification européenne, l'aide aux pays en voie de développement, la fonction publique, la sociologie électorale.

(10) Institut belge de Science politique, 1968, 547 pages.

Les travaux les plus nombreux sont néanmoins le fait « d'indépendants » qui n'ont d'autres préoccupations et d'autres moyens matériels que l'approche de questions propres à la Belgique : le Congo (ex-colonie belge) et son accession à l'indépendance ; la question linguistique et les problèmes des communautés (dont l'un des spécialistes les plus réputés est M. P. Herremans) ; la réforme constitutionnelle et la réforme de l'administration publique.

Enfin, certaines œuvres — très originales — n'entrent dans aucune classification communément admise ; c'est le cas des travaux de L. Moulin sur le fonctionnement des ordres religieux au sein desquels se retrouvent des mécanismes « politiques » et démocratiques que la science politique a intérêt à connaître, fût-ce comme point de repère seulement (11).

La place nous étant mesurée, il n'a pas été possible de refaire ce que Pierre Gerbert avait publié dans la *Revue française de Science politique* (vol. 11, 4, décembre 1961, p. 964 à 971) : « La science politique en Belgique — Travaux récents et préoccupations actuelles », tant se sont accrues depuis lors les matières étudiées.

Conclusions

Si nous devons émettre un diagnostic sur l'état de la science politique en Belgique, notre désarroi serait grand et, selon notre tempérament, notre avis serait on ne peut plus pessimiste ou d'un optimisme rassurant.

Pessimiste à en juger par la place qu'occupe la science politique au sens large dans les facultés de sciences politiques — environ 20 % des matières enseignées.

Dans le domaine de la recherche, la situation est plus dramatique encore au plan financier. Les institutions et centres de recherche que nous avons cités et qui constituent quasi exclusivement les organes de recherche dans le domaine (à l'exclusion des instituts des universités) n'ont jamais obtenu de l'Etat et des organismes publics et privés de financement plus de 4 % des crédits et subsides destinés à la recherche en général.

Au Fonds national de la recherche scientifique existent deux commissions d'avis au sein desquelles les politistes pourraient faire entendre leur voix :

- la 24^e commission « Sciences économiques, politiques et sociales » ;
- la 23^e commission « Droit » ;

(11) Lire notamment : Léo Moulin, *Le Monde vivant des Religieux*, Paris, Calmann-Lévy, 1964 (traduit en Néerl., Ital., Esp.).

mais l'une est composée d'économistes et de sociologues et l'autre de spécialistes du droit constitutionnel, du droit administratif, du droit pénal et du droit civil.

En outre, depuis la création des titres jusqu'à l'année académique 1964-1965, le FNRS a accordé quelques mandats de recherche au secteur « Sciences politiques » qui groupe les sciences administratives, commerciales, diplomatiques, économiques, financières, politiques et sociales :

	Nombre		Pour-cent
	Sc. pol.	Ensemble	
Stagiaires	19	314	6
Aspirants	83	1.179	7
Chargés de recherche	14	296	4,5
Chercheurs qualifiés	4	144	2,8
Total	120	1.933	6

Et pourtant la science politique en Belgique doit beaucoup aux efforts d'imagination consentis par ceux qui nombreux et passionnés y consacrent leurs loisirs et parfois une part de leur temps de travail dans les facultés, dans l'administration de l'Etat, dans les entreprises publiques, dans les institutions internationales, dans les partis et les syndicats.

Cette position de discrétion forcée des intéressés attire à la science politique des convaincus pour lesquels cette science est une seconde nature et qui lui apportent la richesse de leurs expériences et de leurs connaissances.



Justus Lipsius, schrijver «in politicis»

door F. de NAVE,

Aspirante N.F.W.O.

★

Wie de naam Justus Lipsius hoort denkt in de eerste plaats aan de filoloog. De wereldvermaardheid, die de Zuidnederlandse humanist Justus Lipsius zich op het terrein van de filologie door zijn tekstkritieken en commentaren verwierf, bewerkte dat hij nu, bijna vierhonderd jaar later, bij velen nog alleen als filoloog bekend is. Dat hij zich als systematicus van het neostoïcisme ook op het terrein van de filosofie verdienstelijk maakte, dat hij ook over staatkunde heeft gewerkt, is doorgaans niet geweten. Tot voor een tiental jaren bleef Lipsius' betekenis als politiek denker immers nagenoeg veronachtzaamd (1). In de toonaangevende werken over de geschiedenis van het politiek denken werd Lipsius gewoon voorbijgegaan. Meinecke, Allen, Mesnard en Bowle brachten geen analyse van Lipsius' staatsleer (2). Tegen deze miskenning werd vooral gereageerd door G. Oestreich, die de rehabili-

* De *Politicorum sive civilis doctrinae libri sex. Qui ad Principatum maxime spectant*, Antverpiae, 1596¹², in-8°, 283 pp.

(1) Slechts in volgende werken en artikelen werd Lipsius ook als politiek denker beschouwd: F.A. DE REIFFENBERG, *De Justii Lipsii vita et scriptis commentarius*, Brussel, 1823, 260 blz.; E. AMIEL, *Un publiciste du XVI^e siècle, Juste Lipse*, Paris, 1884, 330 blz.; P. JANET, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques et par l'Académie française. Quatrième édition revue d'après les notes laissées par l'auteur et précédée d'une notice sur la vie et les travaux de Paul Janet par G. Picot*, I, Paris, 1913⁴, blz. 561-564; G. TOFFANIN, *Machiavelli e il « Tacitismo », la « Politica storica » al tempo della controriforma*, Padua, 1921 (over Lipsius: blz. 174-179); H.J. ELIAS, *Justus Lipsius over Staatsgodsdienst en Gewetensvrijheid*, « Vlaamsche Arbeid », XIII, n^o 1, Antwerpen, 1923, blz. 1-16; V. BEONIO-BROCCHIERI, *L'individuo, il diritto e lo stato nella filosofia politica di Giusto Lipsio*, « Saggi critici di storia della filosofia politica », Bologna, 1931; C. MORANDI, *Lipsius*, « Enciclopedia Italiana di Scienze, Lettere ed Arti », XXI, Roma, 1934, blz. 245.

(2) Zie Fr. MEINECKE, *Die Idee der Staatsräson in der neueren Geschichte*, München, 1957, 528 blz.; J.W. ALLEN, *A History of Political Thought in the sixteenth Century*, London, 1928, 525 blz.; P. MESNARD, *L'essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, Paris, 1936, 711 blz.; J. BOWLE, *Western political thought; an historical introduction from the origins to Rousseau*, London-New York, 1961, 482 blz.

tatie van Lipsius als staatsfilosoof op zich nam (3). Hij wees op de invloed die Lipsius als zodanig heeft uitgeoefend in Europa tot op het einde van de achttiende eeuw. Zijn bijdrage bestaat vooral hierin, dat hij Lipsius' staatsleer gesitueerd ziet in het kader van zijn filosofische gedachte, het neostoïcisme.

In zijn artikel *Justus Lipsius als Theoretiker des neuzeitlichen Machtstaates* bracht G. Oestreich ook een overzicht van Lipsius' politiek denken in een korte samenvatting van diens *Politiorum sive civilis doctrinae libri sex. Qui ad Principatum maxime spectant* (4). Een overzicht van dit werk werd ook gegeven door G. Möbus in *Die Polititischen Theorien im Zeitalter der absoluten Monarchie bis zur französischen Revolution* (5). Deze verdienstelijke samenvattingen, hoewel ze soms wel wat te summier blijven en verder niet verwijzen naar de Latijnse tekst, betreffen de eerste editie van Lipsius' *Politiorum*, verschenen te Leiden in 1589. Van de twaalfde uitgave met de definitieve tekst, die in 1596 te Antwerpen van de persen van de drukkerij-Plantin kwam, ontbrak tot nu toe een analyse (6). Een samenvatting van de *Politiorum* — 1596 dringt zich echter op. Niet alleen hebben we hier te maken met een werk dat nog werd aangevuld met citaten en voorbeelden, vooral dan in de bijgaande *Notae* (7), maar bijzonder belangrijk is dat het hier gaat om een geëxpurgeerd werk. De editie — 1589 kwam immers in 1590 op de index (8) omwille van de houding die Lipsius had aangenomen ten opzichte van de kettervervolging, hoewel D.V. Coornhert die nochtans bestempeld had als te rigoureuus, paaps- en spaansgezind. Lipsius' vertrek uit het Noorden ten gevolge van de algemene vijandigheid die er door de actie van Coornhert tegen hem was gegroeid (9), zijn openlijke terugkeer tot de Roomse Kerk te

(3) Zie zijn artikelen: *Der römische Stoizismus und die Oranische Heeresreform*, « Hist. Zeitschr. », 176, München, 1953, blz. 17-43; *Justus Lipsius als Theoretiker des neuzeitlichen Machtstaates*, « Hist. Zeitschr. », 181, München, 1956, blz. 31-78; *Politischer Neustozismus und Niederländische Bewegung in Europa und besonders in Brandenburg-Preussen. Ein Beitrag zur Entwicklung des Modernen Staates*, « Bijdr. en Meded. v.h. Hist. Genootsch. te Utrecht », 79, Groningen, 1965, blz. 11-76.

(4) G. OESTREICH, *op. cit.*, blz. 47-60.

(5) G. MÖBUS, *Die Politischen Theorien im Zeitalter der absoluten Monarchie bis zur französischen Revolution*, « Politische Theorien », 2, « Die Wissenschaft von der Politik », 8, Keulen-Opladen, 1961, blz. 67-74.

(6) Ook L. ROERSCH (*op. cit.*, col. 259-260), H.J. ELIAS (*op. cit.*, blz. 3-4) en E. AMIEL (*op. cit.*, *passim*, blz. 151-250) brachten uitsluitend uiterst beknopte samenvattingen van de editie - 1589.

(7) Namelijk de *Justi Lipsii Ad libros Politiorum Notae* (Antverpiaë, 1596, in-8o, 79 blz.).

(8) Zie Fr. H. REUSCH, *Die Indices librorum prohibitorum des sechzehnten Jahrhunderts*, Nieuwkoop, 19612, blz. 496.

(9) Zie mijn artikel *De polemiek tussen Justus en Dirck Volckertsz Coornhert (1590): hoofdoorzaak van Lipsius' vertrek uit Leiden (1591)*, dat eerlang in « De Gulden Passer » zal verschijnen.

Mainz omstreeks 12 april 1591, zijn benoeming tot professor in de geschiedenis (12 september 1592) en in het Latijn (24 november 1592) aan de Leuvense universiteit en de nauwe contacten die hij nu onderhield met belangrijke figuren uit de katholieke wereld, zoals Franciscus Bencius en Robertus Bellarminus (10), brachten hem ertoe zijn *Politicorum* in orthodox katholieke zin te wijzigen toen onder Clemens VIII te Rome een nieuwe index werd opgesteld. Het zou ons te ver brengen uiteen te zetten hoe dit zich allemaal heeft afgespeeld. Dit werd trouwens al onderzocht door G. Güldner (11). Het is hier alleen onze bedoeling een degelijke samenvatting, een bruikbaar werkinstrument te brengen van de definitieve, katholieke tekst van de *Politicorum*, voor wie geïnteresseerd is in Lipsius' politiek denken.

Wat betreft de hier gebruikte methode wordt er steeds verwezen naar de Latijnse tekst. De belangrijkste gegevens uit de *Notae* zijn in de samenvatting opgenomen, hoewel ze door Lipsius gepubliceerd werden als een afzonderlijk geheel bij de *Politicorum*. De ontleding van de *Notae* heeft echter weinig materiaal opgeleverd. Ze betreffen immers slechts de eerste drie boeken en de eerste twee hoofdstukken van het vierde boek. Daarbij bracht Lipsius hier slechts bij uitzondering zijn gedachten uit de *Politicorum* tot ontwikkeling. Doorgaans beperkte hij zich tot hun illustratie aan de hand van historische voorbeelden en van citaten uit de bijbel en uit de werken van klassieke en kerkelijke auteurs.

Als laatste opmerking nog een woordje over de bedoeling van Lipsius met de *Politicorum*. Het werk is opgevat als gids voor de vorst om goed te regeren. Zoals *De Constantia* werd geschreven als handleiding voor de burgers voor het leven in ongelukstijden, zo moesten de *Politicorum* een leidraad voor de vorst betekenen (12). De *Politicorum* zijn

(10) Cfr. de brief van Fr. Bencius aan J. Lipsius (Roma, 31 mei 1593) bij P. BURMAN, *Sylloges epistoliarum a viris illustribus scriptarum*, I, Lelidae, 1724, blz. 78-80, brief nr 73.

— Voor de contacten met Bellarminus, cfr. de brief van J. Lipsius (Leuven, 14 juni 1593) aan zijn vriend Mart. Ant. Del Rio, jezueet en vroegere vice-kanselier van Brabant, bij P. BURMAN, *op. cit.*, I, blz. 537 (brief nr 514).

(11) *Das Toleranz-Problem in den Niederlanden im Ausgang des 16. Jahrhunderts*, Hist. Studien, d. 403, Lubeck-Hamburg, 1968, blz. 123-126; N.B. De editie van 1596 komt niet meer voor op de index van 1596. Zie verder Fr. H. REUSCH, *op. cit.*, blz. 524-578. Een uitgave van 1604 van de *Politicorum*, van de *Notae* en van *De Una Religione*, geheel overeenkomstig met die van 1596, kwam echter nog in 1667 op de *Index librorum prohibitorum et expurgandorum novissimus pro catholicis Hispaniarum regnis Philippi IV...* (Madrid, 1667, in-fol°), van de Spaanse inquisitie, onder de te verbeteren boeken. Zie F. Van der HAEGHEN - M.-Th. LENGGER, *Bibliotheca Belgica - Bibliographie générale des Pays-Bas, fondée par F. Van der Haegen - rééditée sous la direction de M.-Th. Lengger*, III, Brux., 1964, blz. 1046-1047. Ook de Spaanse vertaling van de *Politicorum* door DON BERNARDINO DE MENDOZA, *Los Seys Libros Le Las Politicas O Doctrina Civil de Justo Lipsio...* (Madrid, 1604), werd erop gezet. Cfr. F. Van der HAEGHEN - M.-Th. LENGGER, *op. cit.*, III, blz. 1060.

(12) Zie « De Consilio et Forma nostris Operis », *Politicorum*, Antw., 1596 (geen paginering).

dus een van de talrijke voorbeelden van een toen zeer geliefd genre, bestaande in verhandelingen, waarin naast een stelselmatige uiteenzetting over de rechten en plichten van de vorst ook praktische wenken om te regeren worden gegeven. Zo schreef Erasmus zijn *Institutio principis Christiani* (1516), terwijl Machiavelli's *Il Principe* (1513) algemeen bekend is. De *Politicorum* werden dan ook opgedragen aan de keizer, de koningen en de vorsten in het algemeen. Lipsius richtte zich met deze « vorstenspiegel » niet tot een bepaalde vorst in het bijzonder. Onafhankelijk van plaats en tijd wilde hij met de *Politicorum* eeuwig werk tot stand brengen (13). Hij schreef het werk wel met het oog op de praktijk, maar het moest niet in verband gebracht worden met de bijzondere toestanden die heersten in de Nederlanden (14). Het was dus Lipsius' bedoeling het werk zeer algemeen te houden, iets waarin hij als geconditioneerd door zijn tijd, natuurlijk slechts ten dele geslaagd is.

De eerste indruk die we van de *Politicorum* krijgen is deze van een samenraapsel van een massa uittreksels uit de werken van Griekse en Latijnse auteurs en kerkvaders. Op uitzondering van Philippe de Commines in de *Notae* en van Niccolo Machiavelli werden geen latere auteurs aangehaald. Lipsius vertolkt door citeren zijn gedachten. Zoals hij er trouwens zelf heeft op gewezen (15) zijn de *Politicorum* dus slechts oorspronkelijk inzake het kiezen en samenbrengen van citaten die zijn eigen opvattingen konden weergeven. Deze manier van voorbrengen, zeer dikwijls zuivere beeldspraak, maakt het bijzonder lastig tot de kern van Lipsius' denken door te dringen. Ook vanuit dit perspectief dan hoop ik dat deze samenvatting (16) diensten zal opleveren voor wie nader kennis wil maken met de orthodox katholieke *Politicorum* van Justus Lipsius.

(13) Zie Lipsius' brief aan zijn vriend Thodorus Leeuwius, raadslid bij het Hof van Holland, in de *Justi Lipsii V. Cl. Ad Theodorum Leeuwium Epistolae. Nunc primum editae*, Lugduni Batavorum, 1649 (brief n° 41). Deze ongedateerde brief werd waarschijnlijk in augustus of september 1589 geschreven, daar Lipsius hierin zijn *Politicorum* aan Th. Leeuwius als een der eersten, ten geschenke geeft. De eerste uitgave van de *Politicorum* verscheen tussen 22 juni en 11 augustus 1589. (Zie mijn artikel *De polemiek tussen Justus Lipsius en Dirck Volckertsz. Coornhert (1590) : hoofdoorzaak...*, nota 45.

(14) De *Politicorum* moesten meer bepaald niet in verband gebracht worden met de toestand in het Noorden. Zie Lipsius' brief van 18 februari 1590 aan de bekende historicus Everard van Reydt in de *Justi Lipsii Epistolarum Selectarum Centuria Secunda Miscellanea, Justi Lipsii V. Cl. Opera Omnia, Postremum ab Ipso Aucta et Recensita : Nunc primum Copioso Rerum Indice Illustrata*, II, Antverpiae, 1637, blz. 107, brief n° 95.

(15) Cfr. « De Consilio et Forma nostri Operis ».

(16) Voor het opstellen van de hier volgende samenvatting werd ik gedeeltelijk geholpen door de doorgaans betrouwbare Nederlandse vertaling van de editie - 1589 door Lipsius' tijdgenoot Martin Everaert (vanaf 1586 aan de Plantijnse drukkerij te Leiden verbonden), nl. de *Politica van Justus Lipsius. Dat is : Vande Regeeringhe van Landen ende Steden in ses Boecken begrepen. Waer inne een yezhelijck Vorat*,

Samenvatting :

Van de zes boeken van de *Politicorum* zijn de eerste drie overwegend ethisch getint. Lipsius legt hier de ideologische basis van zijn politieke leer.

A — *Boek I :*

Het eerste boek, dat zeer kort gehouden tien hoofdstukken omvat, begint met de definitie van het maatschappelijk leven als leven in en voor de gemeenschap: « Vitam Civilem definio, quam in hominum societate mixti degimus ad mutua commoda sive usum » (17). Twee fundamentele principes maken de « vita civilis » mogelijk, namelijk de « prudentia » en de « virtus », de kennis en de deugd van de leden van de maatschappij.

De deugd gaat hier in belangrijkheid aan de kennis vooraf, want zonder « virtus » onttaardt de « prudentia » in sluwheid en doortraptheid (18). Anderzijds wordt de primordiale betekenis, die Lipsius aan de deugd hecht, vanzelfsprekend als men weet, dat hij in het tweede hoofdstuk de « virtus » als goed gelovige enerzijds vereenzelvigd met « pietas » of godvruchtigheid (19) en anderzijds met rechtschapenheid of « probitas ». Het begrip « pietas » ziet hij als bestaande uit twee entiteiten, namelijk in de ware kennis van God en in het onderhouden van de cultus (20). Om de lezer tot een beter bewustzijn van God te brengen, wordt hier aan de hand van citaten uit de werken van klassieke auteurs, uit de bijbel en uit de geschriften van kerkvaders een ware godsleer ontwikkeld, waarin de goddelijke majesteit en almacht wordt onderstreept (21). Het derde hoofdstuk geeft de definitie van de cultus of godsdienst als verering van God volgens een bepaald ceremonieel (22). Daar de ware godsdienst zowel innerlijk als uiterlijk is, moet het geloof in God niet alleen in bepaalde handelingen geëxterioriseerd worden. Vooral het overtuigend innerlijk beleven is van belang. Bij de cultus moet men echter oppassen voor overdrijving, opdat men niet in bijgeloof zou vervallen (23). Na

oft andere inde regeeringhe ghestelt zijnde, claerlijk mach sien, hoe dat hy die ghemeene sake behoorlyck sal moghen bedienen. Overgheset uutem Latijn in Nederlantsche sprake Deur Marten Everart B., Ghedruckt tot Franiker by Gielis vanden Rade, Anno 1590 », in-8o, 286 blz. (Over Martin Everaert cfr. F. Van der HAEGHEN - M.-Th. LÆNGER, *op. cit.*, III, blz. 1064-1065).

(17) *Politicorum*, I, 1, blz. 1.

(18) *Ibidem*.

(19) *Idem*, I, 2, blz. 2.

(20) *Idem*, I, 2, blz. 2-3.

(21) *Idem*, I, 2, blz. 3-5.

(22) *Idem*, I, 3, blz. 5.

(23) *Idem*, I, 3, blz. 6.

achtereenvolgens in het vierde en vijfde hoofdstuk het verband behandelt te hebben van het « fatum » of het lot, dat geïdentificeerd wordt met de leiding door God over de wereld uitgeoefend (24), en dit van de « conscientia » of het geweten (25) met de « pietas », wijdt Lipsius het zesde hoofdstuk aan het tweede bestanddeel van de « virtus », de « probitas » of de rechtschapen- en eerbaarheid (26).

Voorop staat dus de deugd, maar zij alleen volstaat niet om ons leiding te geven in het leven. Vandaar de noodzakelijkheid van de « prudentia », de kennis en keuze van wat in het openbaar en privaat leven moet vermeden of nagestreefd worden, het « intellectum et dilectum rerum, quae publice privatimque fugiendae aut appetendae » (27). De ervaring en het indachtig zijn van wat gebeurd is brengen de « prudentia » voort (28). Voor dit vermogen is derhalve, méér nog dan de praktijk, de studie van de geschiedenis van het allergrootste belang (29). Voorbeelden uit het verleden kunnen ons immers helpen bij het treffen van beslissingen (30). Lipsius raadt daarom in de *Notae* de lectuur aan van de werken van belangrijke oude en moderne historici (31), onder dewelken hij diegenen verstaat die zich door hun « wetenschappelijke » geschiedschrijving verdienstelijk hebben gemaakt (32). Aldus, door het overdenken van het verleden en het voorzien van de toekomst, laat de « prudentia » ons toe de gepaste maatregelen te treffen inzake het tegenwoordige (33). Lipsius besluit het eerste boek met de stelling dat voor beide, « prudentia » én « virtus », « doctrina » of onderwijs bijzonder voordelig is (34). Zo komt hij er in de *Notae* toe een gans leerprogramma voor een vorst-in spe te ontwikkelen (35).

(24) *Idem*, I, 4, blz. 7-11 (Lipsius definieert het lot als volgt op blz. 7 : « Si enim gubernat et dirigit deus, providet etiam et decernit. idque aeternus ipse, ab aeterno in aeternum. hoc autem est Fatum ».)

(25) *Idem*, I, 5, blz. 11-13.

(26) *Idem*, I, 6, blz. 13-14.

(27) *Idem*, I, 7, blz. 15.

(28) *Idem*, I, 8, blz. 17-18.

(29) *Idem*, I, 9, blz. 18-20.

(30) *Ad libros Politicorum Notae*, AD I. lib. *Politicorum Notae*, in Cap. IX, blz. 12.

(31) *Idem*, blz. 13-19. Lipsius citeert als verdienstelijke historiografen Thucidides, Polybius, Plutarchus, Xenophon, Nicetas Choniates, Nicephorus Gregoras, P. Cornelius Tacitus, C. Sallustius, Titus Livius, Q. Curtius, C. Caesar, Ammianus Marcellinus, Lambertus Schafnaburgensis, Rodericus Toletanus, Philippe de Commynes, Paolo Emilio, Francesco Guicciardini, Paolo Giovo, Pietro Bembo.

(32) Lipsius stelt voor de goede geschiedschrijving drie eisen : « veritas » of waarachtigheid, « explanatio » of verklaring van het waarom (oorzaak en doel) en hoe van de gebeurtenis, en « iudicium » of oordeelkundigheid.

(*Idem.*, blz. 12-13.)

(33) *Politicorum*, I, 7, blz. 16.

(34) *Idem*, I, 10, blz. 20-21.

(35) Lipsius' programma omvat, welsprekendheid, taalonderricht (Latijn en Grieks), staatkunde, geschiedenis, fysica, aardrijkskunde, astronomie, meetkunde, bouwkunde,

B — Boek II :

Het tweede boek van de *Politicorum* is gewijd aan het gezag (« imperium »). De gemeenschap bestaat immers enerzijds in de onderlinge omgang van de leden (« commercium ») en anderzijds in de leiding waaraan ze onderworpen is : « Societas in duabus rebus, Commercio et Imperio » (36). Beide entiteiten zijn als de voorwaarden van haar bestaan. Het gezag, dat Lipsius verstaat als een bepaalde orde in gebieden en gehoorzamen, is de schakel tussen de leden van de maatschappij, een « vinculum, per quod respublica cohaeret ». De leiding is een noodzaak voor het bewaren van de gemeenschap als gefundeerde orde. Ontbreekt ze dan heerst de chaos (37).

Lipsius geeft vervolgens de klassieke, Aristotelische indeling in drie regeringsvormen, monarchie, aristocratie en democratie (38), drie systemen, die echter nooit in zuivere vorm voorkomen. In iedere regeringsvorm heeft men steeds te maken met een combinatie van elk van de drie typevormen. Naar deze echter die het overwicht heeft zal de regeringsvorm gedefiniëerd worden (39).

De beste staatsvorm is volgens Lipsius de monarchie. Deze is immers de oudste en daarenboven is hij van goddelijke oorsprong (40). De koningen zijn gegeven van God (41). Lipsius beschouwt ze als menselijke goden die de schakel vormen tussen God en de gewone mens, de onderdaan (42). De monarchie is ook de regeringsvorm die het meest in overeenstemming is met de natuur (43). Bovendien kan alleen de monarchie eendracht en vrede brengen. Lipsius betoogt, dat omwille van de vrede alle macht dient gelegd te worden in handen van één man. Voor het land waar tweedracht heerst helpt geen andere remedie, dan dat het door één man alleen wordt geregeerd : « ... pacis interest, omnem potestatem ad unum conferri... vidimus, discordantis patriae non aliud remedium fuisse, quam si ab uno regetur » (44).

ethica en filosofie. Muziek en poëzie verwerpt hij omdat ze de mens verwekelijken. (*Ad Urbos Politicorum Notae, Ad. I. lib. Politicorum Notae, In Cap. X, blz. 22-25.*) Lipsius verwijst hierbij naar het Romeins model.

(36) *Politicorum*, II, I, blz. 22.

(37) *Idem*, II, 1, blz. 23 : « ... ruunt omnia, ubi non hoc firmamentum: diffluunt, ubi non hoc coagulum ».

(38) *Idem*, II, 2, blz. 23.

(39) *Idem*, II, 2, blz. 24 : « Miscentur inter se... : sed sic ut propendeat et praeponderet semper aliqua pars, a qua iure ei nomen ».

(40) *Ibidem*.

(41) *Idem*, II, 2, blz. 25 : citaat uit Callimachus « Ex δὲ δῖος Βασίλῆες : Ex Jove sunt reges ».

(42) Cfr. « Regnum res inter deos hominesque pulcherrima ». « ...rex deus quisplam humanus est ». (*Ibidem.*)

(43) *Idem*, II, 2, blz. 24.

(44) *Idem*, II, 2, blz. 25.

Vervolgens behandelt Lipsius de vraag of de regering beter in handen is van een koning, ofwel dat men de voorkeur moet geven aan een koningin. In deze aangelegenheid beslissen de wetten of costumen van het land (45). Persoonlijk ziet Lipsius liever het beleid in mannelijke handen. De natuur en vooral de vrouwelijke gebreken doen hem een koning boven een koningin verkiezen, maar hij moet bekennen dat ook vrouwen zeer goed voor de regeringstaak geschikt zijn (46). Voorbeelden als Livia, de echtgenote van keizer Augustus, en Isabella van Castilië leveren het bewijs, dat ook vrouwen over deugdzaamheid en politiek doorzicht kunnen beschikken. Daarom geeft Lipsius de vorsten in de *Notae* de raad gehoor te geven aan de adviezen van hun echtgenoten, als deze dergelijke kwaliteiten bezitten (47).

Hoe verkrijgt de vorst nu zijn gezag? Lipsius aanvaardt overeenkomstig de wetten of costumen slechts twee mogelijkheden inzake het legitimiteitsprincipe van de vorstelijke macht. De vorst kan gekozen worden door de onderdanen (48), maar de wettige erfopvolging is voordeliger. Wanneer de vorst gekozen moet worden loopt het land immers steeds het gevaar van onenigheid en oproer (49). Anderzijds is de usurpatie van het gezag door middel van boze praktijken, « obliquae viae », waarmee waarschijnlijk dwang of geweld en omkoperij bedoeld zijn, uitgesloten (50).

Lipsius waarschuwt dan voor het gebrek dat de monarchie maar al te dikwijls vertoont, namelijk dat een heerschappij, die goed begonnen is, met de tijd verslecht (51). De oorzaak van dit verschijnsel kan zijn dat de eerste deugdzaamheid van de vorst slechts schijn was. De fout kan ook liggen bij slechte raadgevers, bij het noodlot of bij de hoogmoed, die zich geleidelijk van de vorst meester maakt omwille van zijn hoge status (52). Het gezag moet volgens de eerste manier blijvend worden uitgeoefend (53).

Onder de monarchie verstaat Lipsius echter niet zo maar een koningschap zonder meer. De ware monarchie is bepaald door haar doel, de zorg voor het « bonum publicum » of het algemeen welzijn (54), taak

(45) *Idem*, II, 3, blz. 28.

(46) *Idem*, II, 3, blz. 26-27.

(47) *Ad libros Politicorum Notae, Ad. II. lib. Politicorum Notae, In Cap. XVII*, blz. 36.

(48) *Politicorum*, II, 4, blz. 28 : « mos sive lex gentium... Electionis et Successionis ».

(49) *Idem*, II, 4, blz. 29 : « Successio... melior... Turbis... hoc obstaculum ».

(50) *Ibidem*.

(51) *Idem*, II, 5, blz. 30 (contekst).

(52) *Ibidem*.

(53) *Idem*, II, 5, blz. 31.

(54) *Idem*, II, 6, blz. 31.

die haar door God en de onderdanen werd opgedragen (55). Het doel van de regering ligt niet in het eigen individueel profijt van de vorst (56), maar wel in de welvaart, de veiligheid en de gelukzaligheid van alle onderdanen (57). De vorst zal zorgen voor de rijkdom en het prestige van de gemeenschap. Daarbij zal hij instaan voor haar deugdzaamheid (58). De vorst heeft dus niet alleen tot plicht de materiële welvaart van zijn onderdanen te bevorderen. Hij moet ook zorg dragen voor hun morele gezondheid. In ieder opzicht moet de vorst dus de gemeenschap beschermen. De gemeenschap is niet het gebruiksvoorwerp van de vorst, maar de vorst zelf is het die ten dienste van de gemeenschap staat: « Nec rempublicam tuam esse, sed te reipublicae » (59). Daardoor juist onderscheidt de vorst zich van de tiran die slechts eigen voordeel op het oog heeft (60). Slecht zijn derhalve diegenen die in het regeren alleen aan macht denken en niet oordelen, dat zij aan de onderdanen gegeven werden, maar wel dat de burgers hun ter beschikking werden gesteld: « Mali improbique illi, qui in imperio non nisi imperium cogitant; superbi, desides; et qui se non civibus datos arbitrantur, sed sibi cives » (61).

Om die bijzonder zware taak naar behoren te kunnen volbrengen moet de vorst vanzelfsprekend beschikken over de nodige intellectuele en morele kwaliteiten, over « prudentia » en « virtus » (62). De behandeling van de « prudentia » reserveert Lipsius voor de volgende boeken van zijn werk. Zo volgt er nu een ware ethica over de deugden van een goed vorst, die nog meer verantwoord wordt door de beschouwing, dat de vorst zijn onderdanen in deugdzaamheid tot voorbeeld is (63). Hoe beter de vorst, hoe beter en hoe gehoorzamer de onderdanen (64). De vorst wordt aldus moreel verplicht van deugd-

(55) Cfr. opdracht vd. *Politicorum*: « Imperator, Reges, Principes » (niet gepaginieerd): « ...Publici boni. Nam hic, ne erretis o Principes, vester finis... Collata est in sinum vestrum a deo hominibusque Respublica: sed nempe in sinum et ut foveatur ».

(56) « Quis finis, quo actiones omnes Princeps dirigat? Bonum publicum id esse et seponenda privata ». (*Idem*, II, 6, blz. 31.)

(57) « ...subditorum commodum, securitas, salus ». (*Ibidem*.)

(58) « Nam moderatori reipub. beata civium vita proposita est. Ut ea opibus firma, copiis locuples, gloria ampla, virtute honesta sit ». (*Ibidem*.)

(59) *Idem*, II, 6, blz. 32.

(60) *Idem*, II, 6, blz. 31: « Tyrannus suum ipsius commodum spectat et quaerit, at rex subditorum ».

(61) Cfr. Opdracht van de *Politicorum*.

(62) « Duo sunt quae legitimum et... absolutum Principem faciunt: Prudentia et Virtus (*Idem*, II, 7, blz. 33). Zie ook « Ad Finem Boni publici duo conducunt: Virtus et Prudentia » (*Ibidem*), in marg.).

(63) *Idem*, II, 9, blz. 36: « Subditos probos fieri maxime a Principes exemplo ».

(64) *Idem*, II, 8, blz. 35: « ...cum ipse [princeps] bonus, subditi etiam tales » en blz. 36 (in marg.): « Quo quis melior, hoc iugi patientior ».

zaam te zijn, hoewel niet alleen zijn persoonlijk voorbeeld, maar ook de wetten (65) de moraliteit van de onderdanen bevorderen.

Welke deugden worden dan bij de goede vorst verondersteld? Ten eerste rechtvaardigheid of « iustitia » (66), want de vorsten werden eertijds aangesteld om recht te doen heersen (67). Lipsius houdt hier terloops de vorst, in de hoedanigheid van wetgever, voor de oude wetten in ere te houden (68) en er niet te veel nieuwe uit te vaardigen (69), omdat dit schadelijk is. Het werkt immers de activiteit van de advocaten te veel in de hand en hun « caninum studium » is voor Lipsius zoveel als een « pestis Europae »! (70). Lipsius wijst er trouwens ook op dat de vorst aan de wetten gebonden is : « Isque legibus illigandus » (71). Derhalve kan Lipsius' vorst niet absoluut regeren. Volgende zinsnede uit de opdracht : « estis supra iussa » (72), « gij staat boven de geboden », mag ons dus niet leiden tot de verkeerde conclusie, dat Lipsius voorstander was van de onbeperkte heerschappij van de soeverein, los van alle wetten.

De goede vorst wordt verder gekenmerkt door genadigheid of zachtzinnigheid, door zijn « Clementia », waarmee hij de liefde van zijn onderdanen wint (73). Aldus wordt de stabiliteit van zijn gezag, zijn troon verzekerd, want de geliefdheid is een veel degelijker waarborg dan een sterke lijfwacht (74). Geen gehaat vorst regeert lang (75). Daarom moet de vorst de liefde van zijn onderdanen trachten te winnen door zachtmoedig voor hen te zijn als een vader : « ... mitis... patris instar » (76). De maat dient hier echter in acht genomen (77).

Bovendien verlangt Lipsius trouw aan het gegeven woord (« fides »), ook ten opzichte van ketters en vijanden : « Fides etiam perfidis praestanda est : Etiam inter arma... Etiam infido servanda... Etiam hosti » (78). Zonder Machiavelli te noemen laat Lipsius zich hier zeer

(65) *Idem*, II, 9, blz. 36 : « Subditos probos fieri... Hoc duplici via assequere, Legum et Exempli ».

(66) *Idem*, II, 10, blz. 37.

(67) *Idem*, II, 11, blz. 39 : « Fruendae iustitiae caussa... olim bene moratos reges constitutos ».

(68) *Idem*, II, 11, blz. 40 : « Leges ne violet ».

(69) *Ibidem* : « Novas parce ferat ».

(70) *Idem*, II, 11, blz. 41.

(71) *Idem*, II, 10, blz. 38 in marg.

(72) Zie opdracht : « Imperator, Reges, Principes » (geen paginering).

(73) *Idem*, II, 12, blz. 42. (Zie ook *Pol.*, VI, 7, blz. 283 in marg.)

(74) « Securitatem, quae ex amore. Non enim sic excubiae, nec circumstantia tela, Quam tutatur amor ». *Ibidem.*

(75) « Invisa nemo imperia retinuit diu » (*Ibidem*).

(76) *Idem*, II, 12, blz. 43.

(77) *Idem*, II, 13, blz. 43.

(78) *Idem*, II, 14, blz. 48.

scherp uit tegen diens theorie van contractbreuk en trouweloosheid omwille van het staatsbelang. « Et ubi isti doctores novi?... Queis nec ara, nec fides, nec ulla firma pactio est... et suadent, Ut omnia recta et honesta neglegant, dummodo potentiam consequantur... Heu vani, falsi! » (79). « Waar zijn nu die nieuwe leraars die geen eed, geen trouw, geen verbintenis kennen en aanraden om zich niet te bekommeren om al wat oprecht en eerlijk is, mits men maar macht verkrijgt. O, ijdele en valse mensen! » Ook in de *Notae* formuleert Lipsius een ernstige waarschuwing tegen het « immorele » machiavellisme, dat « leidt tot het verderf van vorst en onderdanen tegelijk »: « Machiavellum ergo nemo audiat, qui simulatam nescio quam virtutem Principi induit, et scaenae servientem. O dogma ad Principis perniciem pariter et subditorum! » (80).

Als vierde deugd verlangt Lipsius « modestia » of nederigheid van de vorst. Hoogmoed past hem niet, want hoewel de vorst boven alle anderen staat, blijft hij nog altijd een mens. Daarom is nederigheid God welgevallig (81), des te meer daar de vorst zijn hoge status aan God alleen dankt en niet aan zichzelf (82).

Lipsius vraagt van de vorst ook een sober leven (83). Verder moet uit de verschijning van de vorst majesteit stralen, wat bijdraagt tot zijn autoriteit (84). Tenslotte moet hij weldadig zijn en kuis. Hij mag zijn woede niet laten blijken, hij mag niet schimpen en moet een goede faam betrachten (85).

C — Boek III :

Het derde boek begint met de ontleding van het begrip « prudentia ». Deze hoedanigheid, doorzicht, is vereist voor alle menselijke aangelegenheden, maar vooral in regeringszaken (86). Daarom is de « prudentia » de eigenschap bij uitstek, de specifieke kwaliteit van de regeerder: « Prudentia, imperantis propria et unica virtus » (87). Zonder haar

(79) *Idem*, II, 14, blz. 47.

(80) *Ad libros Politicorum Notae, Ad I. lib. Polit., In Cap. VI*, blz. 11.

(81) *Politicorum*, II, 15, blz. 49: « Modestiae famam... a diis... aestimari... Non minus hominum se, quam hominibus praesse cogitet ».

(82) *Ad libros Politicorum Notae, Ad II. lib. Polit., In Cap. XV*, blz. 32: « Nihil hic proprium aut tuum, corona, sceptrum et omnia haec ad quae stupemus a Deo sunt ». Cfr. ook « A deo enim sunt, ait Augustinus, omnium potestates ». (*Idem, Ad I. lib. Polit., In Cap. IV*, blz. 7.)

(83) *Politicorum*, II, 15, blz. 50-51.

(84) *Idem*, II, 16, blz. 51-52.

(85) *Idem*, II, 17, blz. 53-54.

(86) *Idem*, III, 1, blz. 55.

(87) *Idem*, III, 1, blz. 56.

is het staatsbeleid ondenkbaar (88). De regering is wel tegelijkertijd gebaseerd op militaire macht (« vis ») en op « prudentia » (89), maar de eerste kan op zichzelf niet volstaan (90). Militaire macht zonder rationele leiding is zelfs schadelijk (91).

Op de « prudentia » van de vorst zal nader worden ingegaan in de laatste drie boeken, die het belangrijkste deel van de *Politicorum* vormen. Daar de vorst echter niet van alles even goed op de hoogte kan zijn, noch voor alles alleen kan instaan, en hij derhalve aangewezen is op de « prudentia » en de hulp van anderen (92), geeft het derde boek verder uitsluitend richtlijnen inzake de keuze van de raadslieden en dienaars, die de vorst tot zich moet nemen (93).

Bij het kiezen van raadslieden moet de vorst letten op kwaliteiten als trouw, onderlegdheid in staatszaken, psychologisch inzicht en gezond oordeel inzake oorlogs- en vredesaangelegenheden (94). Daar de raadslieden de gewoonten van land en volk en ook de taal van het land (95) moeten kennen, zal de vorst ze onder zijn onderdanen kiezen en niet onder vreemdelingen (96). Andere argumenten tegen uitlandse raadgevers worden in de *Notae* naar voren gebracht. Het kiezen van vreemdelingen verwekt de afgunst van de onderdanen, wat aanleiding kan geven tot onlusten. De ingezetenen verteren immers niet gemakkelijk dat betreffende hun land meer vertrouwen wordt gesteld in vreemdelingen. Dezen zijn trouwens doorgaans onbevoegd en zijn ze het wel, dan kennen ze nauwelijks liefde en trouw voor het land dat ze dienen (97). Daarenboven heeft de praktijk geleerd, dat vreemde raadslieden meestal onheil brengen : « ... usu compertum consilia externa fere esse infausta » (98). De raadslieden moeten dus mensen van het land zelf zijn. Daarbij is vereist dat ze van rijpe leeftijd zijn (99), want de « prudentia » wordt niet verkregen door voorschriften, maar door ervaring, dus met de tijd (100). Tenslotte mag de vorst zich bij de keuze niet laten leiden

(88) *Idem*, III, 1, blz. 55.

(89) Dat Lipsius onder het begrip « vis » wel degelijk militaire macht verstaat bewijst volgend citaat uit boek IV, 7, blz. 95 : « Vim... intellego Praesidium quod Princeps utiliter adhibet ad se tuendum aut regnum. Id fere duplex, Milites et Munimenta ».

(90) *Idem*, III, 1, blz. 55.

(91) *Idem*, III, 1, blz. 55-56.

(92) *Idem*, III, 2, blz. 57-58.

(93) *Idem*, III, 3, blz. 59 sqq.

(94) *Idem*, III, 4, blz. 61.

(95) *Ad libros Politicorum Notae, Ad III. lib. Polit., In Cap. IV*, blz. 40.

(96) *Politicorum*, III, 4, blz. 61.

(97) *Ad libros Politicorum Notae, Ad III. lib. Polit., In Cap. IV*, blz. 40.

(98) *Idem*, blz. 41.

(99) *Politicorum*, III, 4, blz. 61.

(100) *Idem*, I, 8, blz. 18. Cfr. ook de *Notae*, blz. 41.

door de voorspraak of het verzoek van enkelen, maar door de indruk die iedereen heeft van de kandidaten (101). Als hoedanigheden van goede raadslieden gelden voor Lipsius godvruchtigheid, het durven uitbrengen van de eigen opinie, standvastigheid, nederigheid en stilzwijgendheid (102). Weerspanning, tweedracht, partijdigheid, hebzucht (103), zelfvertrouwen en haastigheid (104) zijn daarentegen uit den boze. Na de vorst persoonlijk nog richtlijnen te hebben verstrekt inzake het treffen van beslissingen (105), beëindigt Lipsius zijn uiteenzetting inzake de raadslieden met erop te wijzen, dat de vorst geen aandacht mag schenken aan de raadgevingen van dienaars (106).

De dienaars komen nu aan de beurt. Dezen hebben, in tegenstelling tot de raadslieden, die de vorst richtlijnen geven, slechts te zorgen voor de uitvoering van de bevelen (107). Er zijn twee soorten dienaars, private die deel uitmaken van de hofhouding, en publieke zoals landvoogden, stadhouders, tresoriers en rechters (108). Deze ambtenaars moeten volgens drie criteria gekozen worden, volgens hun afkomst, eerbaarheid (109) en bekwaamheid (110). Een voorwaarde die Lipsius niet gesteld had voor de raadslieden is, dat de dienaars gerekruteerd moeten worden onder de adel, tenzij zij zich door een of andere kwaliteit onderscheiden (111). Lipsius legt er verder de nadruk op, dat de dienaars alleen onder eerbare mensen hoeven gekozen te worden: « Emitur sola virtute potestas », « de macht wordt alleen met deugdzaamheid gekocht » (112). In de *Notae* reageert Lipsius daarom tegen het wegschenken van ambten als gunstbewijst en tegen de aanstellingen mits betaling (113). Het derde boek wordt dan met enkele raadgevingen voor de dienaars besloten (114).

(101) *Idem*, III, 4, blz. 62.

(102) *Idem*, III, 5, blz. 63-64.

(103) *Idem*, III, 6, blz. 64-66.

(104) *Idem*, III, 7, blz. 66-68.

(105) *Idem*, III, 8, blz. 68-70.

(106) *Idem*, III, 9, blz. 70-71.

(107) *Idem*, III, 3, blz. 60: « [Consiliarij], qui lingua et mente imprimis iuvant: [Administri], qui manu et factis ».

(108) *Idem*, III, 10, blz. 71.

(109) *Idem*, III, 10, blz. 72.

(110) *Idem*, III, 10, blz. 73.

(111) « Eligendi a genere. Viles spernendi. Nisi insigni aliqua virtute » (*Idem*, III, 10, blz. 72 in marg.).

(112) *Idem*, III, 10, blz. 72.

(113) *Ad libros Politicorum Notae, Ad III. lib. Polit., In Cap. X*, blz. 65: « ...et Gratia persaepe in comitia haec venit, an non et Pecunia? fortasse, sed o turpe, imo et exitiosum! »

(114) *Politicorum*, III, 11, blz. 74-76.

D — *Boek IV* :

Het vierde boek, het uitgebreidste van de zes boeken, waaruit de *Politicorum* is opgebouwd, is gewijd aan de « prudentia » van de vorst persoonlijk, op uitzondering van zijn « prudentia militaris », die behandeld wordt in de laatste twee boeken. We komen nu tot de kern van Lipsius' staatkundige opvattingen. Hij ontwikkelt hier zijn visie op politieke problemen die in zijn tijd van het allergrootste belang waren. Zo zal hij trachten een antwoord te formuleren betreffende de rol van de godsdienst in de staat, een probleem dat niet te scheiden is van dit der tolerantie. Ook de verhouding vorst-onderdanen wordt geanalyseerd, terwijl in dit verband dieper ingegaan wordt op de organisatie van de belastingen. Vervolgens zoekt Lipsius voor de vorst naar de synthese van moreel optreden enerzijds en het dienen van het staatsbelang anderzijds, waarbij zijn semi-machiavellisme te voorschijn treedt. Hierdoor belandt hij tenslotte bij onderwerpen, die in zijn tijd in het brandpunt van de belangstelling stonden, namelijk de vraag of politieke moord gerechtvaardigd kan worden, de kwestie of de vorst al dan niet gebonden is door de wetten en de privileges van de onderdanen en tenslotte de vraag of het hem toegelaten is ten nadele van een andere staat zijn gebied door verovering uit te breiden.

Het eerste probleem is dit van de verhouding van Kerk en Staat, een kwestie die Lipsius behandelt na te hebben uiteengezet, dat de vorstelijke « prudentia » tweevoudig is, deels civiel en deels militair (115). Lipsius onderscheidt immers nog een tweede dualisme in de politieke praxis: enerzijds haar wereldlijk en anderzijds haar godsdienstig aspect (116).

De vorst is dus bevoegd op het gebied van de godsdienst. Hij beschikt echter niet over tussenkomstrecht in zaken die tot het domein van de Kerk zelf behoren, zoals theologische kwesties of de interne organisatie van de Kerk: « ... non Principi liberum in sacra ius » (117).

Uit wat bestaat dan wel de bevoegdheid van de vorst? Hij moet toezicht houden op de gevestigde godsdienst en hem beschermen (118). De bevoegdheid van de vorst in de kerkelijke aangelegenheden blijft dus zuiver wereldlijk. De vorst heeft deze bescherming tot plicht omdat het onderhouden van de religie in de staat van het allergrootste belang

(115) *Idem*, IV, 2, blz. 79.

(116) « Illius [prudentiae] materies iterum duplex; Res Divinae, Res Humanae ». (*Ibidem*.)

(117) *Idem*, IV, 2, blz. 80.

(118) « ...sed inspectio quaedam [Principi est], idque tuendi magis quam cognoscendi causa ». (*Ibidem*.)

is. Voor hem persoonlijk én voor de onderdanen is godsdienstigheid bijzonder voordelig, want indien de onderdanen door het geloof God vrezen, zullen ze ervoor terugdeinzen iets tegen hun medeburgers of tegen de persoon van de vorst zelf te ondernemen. Anderzijds is God vooral dezen welgevallig die hem het meest vereren (119). Alles verloopt gelukkig voor degenen die God eren, terwijl alles tegenslaat voor degenen die hem versmaden (120). In het bijzonder omwille van het staatsbelang predikt Lipsius dus het onderhouden van de godsdienst (121). Godsdienst en godsvrees gelden hier als de voorwaarden tot het leven in de gemeenschap. Zonder deze banden verricht de mens slechts het kwaad (122). Derhalve betekent het verval van het geloof de ondergang van de staat! « Religio neglecta aut prolapsa trahit semper remp. secum et trahet ». Luidt het in de *Notae* (123), « ... sine ea stante nunquam Resp. stabit » (124).

Om twist en oproer te voorkomen zal de vorst slechts één enkele godsdienst in de staat toelaten: « Unam Religionem retinendam ei et defendam » (125). Hij zal deze beschermen door de actie van al degenen die vernieuwingen willen invoeren te ontzenuwen (126). Met één slag wordt hier de hervorming veroordeeld. Lipsius verwerpt de godsdienstvrijheid, omdat hij hierin juist de oorzaak ziet van de verdeeldheid en strijd die zijn tijd kenmerken. Tegenover de verdeeldheid stelt hij de staatkundige eenheid, die alleen bij godsdiensteenheid kan bestaan: « Unionis auctor illa una: et a confusa ea, semper turbat » (127).

Degenen die de staatsgodsdienst niet belijden moeten dan ook vervolgd worden. Lipsius onderscheidt twee soorten ketteren. Enerzijds zijn er de proselieten, dezen die in het openbaar hun valse stellingen verkondigen en er anderen door oproerigheid voor trachten te winnen. Anderzijds zijn er dezen die er wel afwijkende opvattingen op nahouden, maar er geen ruchtbaarheid aan geven (128).

Welke houding moet de vorst nu tegenover beide categorieën aannemen? De eersten moet hij straffen, vooral als ze onrust en wanorde zaaien (129). Zachtzinnigheid is hier niet van toepassing. Lipsius'

(119) *Ibidem*.(120) *Idem*, I, 3, blz. 5.(121) *Idem*, IV, 2, blz. 80.(122) *Idem*, IV, 2, blz. 80-81.(123) *Ad libros Politicorum Notae, Ad I. lib. Polit., In Cap. III*, blz. 4.(124) *Idem*, blz. 5.(125) *Idem*, IV, 2, blz. 79. Cfr. ook « Ergo firmiter haec nostra sententia est, Unam religionem in uno regno servari » (*Idem*, IV, 3, blz. 82).(126) *Idem*, IV, 2, blz. 81.(127) *Ibidem*.(128) *Idem*, IV, 3, blz. 83.(129) « De primis primo quaeritur, an talibus esse debeat impune? nego. Puniantur a te... Maxime si turbant ». (*Ibidem*.)

berucht geworden woorden, « Ure, seca, ut membrorum potius aliquod, quam totum corpus intereat » (130), « brand en snijd opdat liever enig lid, dan het geheel lichaam te gronde gaat », spreken hier voor zichzelf. Van vervolgingen moet alleen worden afgezien, als ze aanleiding zouden kunnen geven tot oproer. Het is dan verkieslijk de andersdenkenden tijdelijk te verdragen om ze vervolgens des te beter uit te roeien. Trouwens tijd brengt heling (131). Voor de tweede categorie ketters kan er in vreedstijd ook geenszins sprake zijn van verdraagzaamheid. In troebele periodes echter, zoals de zijne, vraagt Lipsius zich echter af of hun bestraffing wel voordelig is. Ze moeten dan ook niet onmiddellijk worden vervolgd (132). Vervolgens tracht Lipsius zijn opvattingen van consequente kettervervolging wat te temperen. Door overtuigen en niet door dwang moeten de ketters teruggebracht worden tot het ware geloof: « Fides suadenda est, non imperanda » (133). Geen koning heeft immers gezag over denken en spreken, want God is koning van het hart (134). Dwang bewerkt slechts religieuze hypocrisie, een geëtaaleerde, maar niet innerlijk beleefde rechtgelovigheid (135). Ondanks de misleidende woorden dat het geloof niet kan gedwongen worden was Lipsius in 1596 echter geen waar tegenstander van dwangmethodes. Hij zet zijn betoog immers verder met het belang van de straf te onderstrepen. Wanneer overreden en overtuigen geen resultaat hebben, zullen ketters, die halsstarrig op hun standpunt bleven, door angst onmiddellijk tot het geloof worden teruggebracht: « Etsi Poena etiam saepe reposuit, et lentis tepidisque animis quod cohortatio quieta non suavit, minax subito terror extorsit » (136).

Lipsius besluit het hoofdstuk met een smeekbede tot God om de eenheid onder de gelovigen te herstellen (137). Daarmee is zijn uiteenzetting over de « prudentia in rebus divinis » van de vorst afgehandeld.

Het vierde boek, en ook het vijfde en het zesde, behandelen verder de « prudentia in rebus humanis » van de regeerder. Deze veronderstelt bij de vorst enerzijds de kennis van de natuur van zijn volk en anderzijds die van zijn macht of gezag (« imperium ») (138).

(130) *Ibidem*.

(131) « Unica exceptione, nisi metus a turbis... Tolerandi interdum ut melius tollas... Tempus multa sanat ». (*Idem*, IV, 3, blz. 84 in marg.)

(132) « Hicne talis etiam puniendus? De quietis temporibus, non disputo: de turbidis, ambigo et interdum illa valeant » (*Idem*, IV, 4, blz. 85). In marg.: « Errones simplices non statim puniendi ».

(133) *Idem*, IV, 4, blz. 86.

(134) *Idem*, IV, 4, blz. 85.

(135) *Ibidem*.

(136) *Idem*, IV, 4, blz. 86.

(137) *Ibidem*.

(138) *Idem*, IV, 5, blz. 87.

Noodzakelijkerwijze moet de vorst op de hoogte zijn van de aard van zijn onderdanen, en ook hoeft hij de naburige volkeren en het volk in 't algemeen te kennen (139). Daarom volgt hier een opsomming van de karaktertrekken van het volk. Tot de « kwaliteiten » van het volk rekent Lipsius onder meer zijn onbestendigheid, affectiviteit, neiging tot imitatie, afgunst, irrationalisme, lichtgelovigheid én argwaan, en zijn neiging tot oproer en verering van welbespraakte en vermetele volksmenners. Lipsius gaat tenslotte zo ver de massa te verwijten dat ze het algemeen belang verwaarloost (140).

Het gezag nu definieert Lipsius als iets onstabiel en wisselvallig, dit ten gevolge van de werking van het noodlot onder meer (141). Andere oorzaken zijn het mogelijk slecht beleid van de vorst, die om zijn hoogmoed en machtswellust gehaat is bij het volk, en de natuurlijke neiging van de onderdanen tot ongehoorzaamheid (142). De vorst zal echter nooit het falliet van zijn politiek beleven, als hij in zijn beleid rekening houdt met de aard van het volk (143), met de potentie van zijn gezag en met de manier waarop hij aan de macht gekomen is, 't is te zeggen door erfenis of door keuze, volgens de wet of door geweld (144). Derhalve stelt Lipsius nu een onderzoek in naar de factoren die het gezag versterken en naar deze die het ondermijnen.

Een sterk gezag veronderstelt dat de vorst beschikt over « vis » en « virtus ». Het resulteert enerzijds uit het feit, dat de vorst op militair gebied sterk staat dank zij soldaten en vestingen (« vis ») (145). Dit alleen is echter onvoldoende, want ook de nodige « virtus » is vereist. Deze omvat twee elementen, namelijk de liefde en genegenheid (« benevolentia ») van het volk en prestige (« auctoritas ») bij de onderdanen (146) en bij naburige volkeren (147). De vorst zal de liefde van zijn onderdanen winnen door zachtmoedig, mild en toegevend op te treden, waarbij echter de juiste maat dient in acht genomen (148).

(139) *Ibidem*.

(140) *Idem*, IV, 5, blz. 88-92 (blz. 91 : « Neglegit rem publicam »).

(141) *Idem*, IV, 6, blz. 92.

(142) *Idem*, IV, 6, blz. 93.

(143) *Idem*, IV, 5, blz. 88.

(144) *Idem*, IV, 6, blz. 94.

(145) *Idem*, IV, 7, blz. 95.

Opmerking : Lipsius onderscheidt hier twee soorten soldaten, deze die behoren tot de lijfwacht van de vorst (« Custodes ») en garnizoenssoldaten (« ordinarii »). De vestingen worden ingedeeld in forten (« arces ») en garnizoensplaatsen (« colonias »).

(146) *Idem*, IV, 8, blz. 97.

(147) *Idem*, IV, 9, blz. 102.

(148) *Idem*, IV, 8, blz. 98. Lipsius eist dus « lenitas » (blz. 98-99), « beneficentia » (blz. 99-100) en « indulgentia » (blz. 100-101). Lipsius waarschuwt op blz. 101 tegen overdrijven.

Autoriteit of prestige vloeit voort uit de manier van regeren en uit de macht van de vorst. Zijn persoonlijkheid speelt hierin ook een beslissende rol (149).

Wat de eerste factor betreft, zal de vorst zich houden aan een streng beleid, dat daarenboven standvastig is en dus uiteraard traditioneel (150). Tegenstander van hervorming en vernieuwing, moet de vorst regeren volgens de oude wetten en gewoonten. Deze moeten zo min mogelijk gewijzigd worden (151), want voor Lipsius betekenen veranderingen zoveel als achteruitgang (152). Slechts in gevallen van uiterste noodzaak zullen hervormingen worden doorgevoerd en dan nog geleidelijk en zonder dat er ruchtbaarheid wordt aan gegeven (153). Verder zal de vorst omwille van zijn autoriteit zijn beleid zoveel mogelijk in eigen handen geconcentreerd houden. Hij mag niet alle beslissingen van zijn raad afhankelijk maken, niet omdat deze onderschat dient te worden, maar omdat iedereen zou weten dat allen afhangen van de vorst (154). Te vergaande delegatie van de vorstelijke macht wil Lipsius verder verhinderen door de vorst te verbieden te hoge ambten weg te schenken (155). Is het toch gebeurd dan moet de vorst dit tegengaan. Hij zal hierbij langs omwegen te werk gaan en niet direct alle macht tot zich trekken (156). De ambten mogen daarenboven slechts voor korte tijd worden toevertrouwd (157).

Ten tweede wint de vorst aan prestige of autoriteit door de macht waarover hij beschikt. Onder de machtsmiddelen rekent Lipsius rijkdom, troepen, beraadslagingen en bondgenootschappen, afgesloten met naburige volkeren (158). Het leger krijgt hier geen zuiver defensieve rol toegekend. Troepen zijn niet alleen noodzakelijk om de vijand uit het land

(149) *Idem*, IV, 9, blz. 102.

(150) *Idem*, IV, 9, blz. 103-106.

(151) *Idem*, IV, blz. 104: « Alcibiadem audi vere censentem: Eos hominum tutissime agere, qui praesentibus moribus legibusque, etiamsi deteriores sint, minimum variantes, rempub. administrant ». Cfr. ook blz. 104-105: « Ipsum Augustum: Positas semel leges constanter servate, nec ullam earum immutate ».

(152) *Idem*, IV, 9, blz. 105: « ...quae convertuntur, in deterius mutari ».

(153) *Idem*, IV, 9, blz. 105-106.

(154) *Idem*, IV, 9, blz. 106: « Adstrictam Imperij Formam posui. id est, ut non solum A te praecipua vis et honos, sed etiam Apud te sint. A te quidem, ut maxima rerum aut agas ipse, aut firmes: neu vim Principatus resolvas, cuncta ad Senatum revocando. Non quia consilia spernam (valde suasi, et suadeo :) sed quia innotescere omnibus velim, te esse a quo pendeant omnes ».

(155) « Sed Apud te etiam plerisque honos maneat, certe magnus » (*Ibidem*).

(156) « Quid si tamen factum? corriges. sed sic, ut non detrahas eum, sed deducas... Oportet circumductione quadam et per ambagas id facere, nec totam potestatem simul tollere ». (*Idem*, IV, 9, blz. 107.)

(157) « Nec vero magnos solum honores dari abnuo, sed et (utique in Militia aut Praefectura) longos ». (*Ibidem*.)

(158) *Idem*, IV, 9, blz. 107.

te houden, maar ook om zelf een oorlog te beginnen. Het is immers beter een buitenlandse oorlog te ondernemen, wanneer hierdoor burgeroorlog kan vermeden worden (159). Inzake het sluiten van bondgenootschappen nu wordt Lipsius meer geleid door voordelige berekeningen, dan door morele beschouwingen. Het meeste voordeel ligt in een samengaan met sterke burenen (160). Zijn de verschillende partijen even machtig, dan moet de beste tot bondgenoot worden gekozen. Indien dit niet het geval is, dan zal men zich aansluiten bij de sterksten, tenzij het profijt het anders wil (161). Het zich neutraal houden wordt verworpen (162). Tenslotte beslist uiteindelijk het lot over de macht van de vorst (163).

Ten derde verkrijgt de vorst autoriteit door zijn eigen persoonlijkheid, die prestige moet afdwingen. De persoonlijkheid is de resultante van een aantal innerlijke en uiterlijke, geestelijke en lichamelijke eigenschappen. De eerste zijn deugden, waaronder de godvruchtigheid (« pietas ») en de voorzienigheid (« providentia ») als de voornaamste gelden (164). Een godvruchtig vorst regeert onder de bescherming en met de hulp van God. Zijn onderdanen, die derhalve van hem een rechtvaardig bestuur verwachten, zullen om deze reden ook minder tegen hem in opstand komen (165). Anderzijds brengt de voorzienigheid herhaaldelijk succes in het beleid van de vorst, wat natuurlijk zijn autoriteit vergroot. Daarnaast moeten ook dictie en houding prestige afdwingen (166).

Lipsius komt nu tot de ondergang van de heerschappij. Terwijl aspecten hiervan als politiek gekuip, oproer en oorlog gereserveerd worden voor het vijfde en zesde boek, worden hier verraad en aanslag op de persoon van de vorst behandeld. Lipsius beschouwt verraad (bijvoorbeeld het prijsgeven van vestingen aan de vijand) als een aanslag op het vaderland en niet als een vergrijp tegen de vorst (167). Hoe zal de vorst

(159) « Reges invadunt. Et saepe debent. Aut ipsi invaduntur ab exteris... a suis. Compriment ergo bella bello ». (*Idem*, IV, 9, blz. 108-109 in marg.) Cfr. ook blz. 109: « ...si foris hostem non habet, domi inveniet. Arce, arce internam illam pestem et alios potius turba, quam ut te perdas ». Lipsius verwijst hier naar het voorbeeld van Rome.

(160) *Idem*, IV, 9, blz. 111 in marg. : « [foedera] ineunda cum proximis et validis ».

(161) *Idem*, IV, 9, blz. 112 : « ...alterutri se adiungendum. Sed in caussa palam dispari, meliori: in ambigua, fortiori nisi alia Opportunitas aut Utilitas vincat ».

(162) *Idem*, IV, 9, blz. 111.

(163) *Idem*, IV, 9, blz. 112-113.

(164) *Idem*, IV, 9, blz. 113.

(165) *Idem*, IV, 9, blz. 114 : « Nam et minus iniustum aliquid sperant ab eo Principe pati, quem religiosum deorumque verentem existimant : et minus ei insidiantur, ut tutores et adiutores habenti etiam Deos ».

(166) *Idem*, IV, 9, blz. 114-115.

(167) *Idem*, IV, 10, blz. 115-116.

reageren tegen aanslag en verraad? Er moet ten eerste een onderzoek worden ingesteld, waarbij hij zich van spionnen zal bedienen (168). Is de schuld bewezen, dan zal men overgaan tot de straf. De doodstraf is hier gerechtvaardigd, hoewel het schenken van genade het vorstelijk aureool meer luister zal bijzetten (169). Genade kan echter alleen geschonken worden aan degene die een aanslag op de vorst heeft gepleegd. Ze is uitgesloten in het geval van verraad, omdat hier het vaderland zelf, de gehele gemeenschap, wordt getroffen. De straf moet hier ook werken als waarschuwing tot de anderen (170).

Lipsius behandelt vervolgens de psychologische oorzaken die tot deze daden leiden, namelijk haat en verachting (171). Hij waarschuwt de vorst zich niet bij zijn onderdanen gehaat te maken door wreedheid, hebzucht of gestrengheid (172). Vandaar nu richtlijnen inzake de rechtspraak, de financiële politiek en de handhaving van de goede orde.

Inzake de rechtspraak eist Lipsius, dat de schuldigen niet te snel worden veroordeeld en dat hiertoe slechts wordt overgegaan omwille van het algemeen welzijn en niet omwille van het eigen belang van de vorst. De straf moet voorbeeldig werken. Straffen uit haat, wraak of genotzucht wordt ten zeerste verworpen. De costumen en oude gewoonten van het land moeten hierbij gevolgd worden (173). Lipsius komt op voor gelijkheid voor iedereen, hoewel voor de adel uitzonderingen mogen gemaakt worden (174). Hij raadt tenslotte de vorst aan zelf geen straf te eisen, maar dit over te laten aan anderen. Hij zou ook best de voltrekking van het vonnis niet bijwonen (175).

Belangrijk zijn de bladzijden gewijd aan het belastingstelsel. Lipsius behandelt hier de belastingen in het algemeen, zonder het onderscheid te maken tussen de verschillende soorten. Hij gebruikt dan ook de algemene term « tributa ».

De onderdanen betalen met tegenzin belastingen, maar ze zijn een noodzakelijk kwaad. De vorst moet het volk het belang van de belastingen doen inzien, onder meer door het staatsbudget aan zijn onderdanen voor te leggen (176). Weigeren ze te betalen, dan zal de vorst eerst

(168) *Idem*, IV, 10, blz. 117.

(169) *Idem*, IV, 10, blz. 119-120.

(170) *Idem*, IV, 10, blz. 122-123.

(171) *Idem*, IV, 11, blz. 124.

(172) *Idem*, IV, 11, blz. 125.

(173) *Idem*, IV, 11, blz. 126-127.

(174) *Idem*, IV, 11, blz. 128 : « Etiam hoc, ut Aequabiles [poenæ]... nisi forte in Nobilibus ».

(175) « ...ut Supplicia ipse numquam exigas, atque adeo vix spectes..., Principi, ubi poenarum aut coërectionis res est, aliis id delegandum... » (*Ibidem*).

(176) *Idem*, IV, 11, blz. 129-130.

trachten ze er door aanmaningen toch toe te bewegen. Helpt dit niet en dwingt de nood, dan zal hij zijn toevlucht moeten nemen tot geweld. Merken we hier op dat volgens Lipsius belastingen stééds nodig zijn als de vorst ze verlangt (177).

De belastingen mogen echter niet te hoog zijn en niet frequent (178). Ze dienen geëind in evenredigheid tot ieders bezit (179). Vooral ten voordele van de armen worden ze het best niet ineens, maar met delen opgebracht (180). De vorst zal zich ervan onthouden om nieuwe belastingen, zoals de honderdste, veertigste en vijftigste penning, pilaar en deurgeld, in te voeren (181). Geen uitpersing van de onderdanen, want opstand zal dan niet uitblijven (182).

Scherpe controle op de ontvangers van de belastingen dringt zich op. De vorst zal de ontvangers kiezen naar hun eerlijkheid. Plegen ze toch bedrog, of roven ze met geweld, dan betekent dit hun ontslag en als straf wordt de rijkdom, die ze zich onrechtmatig vergaard hebben, in beslag genomen (183).

Anderzijds moet de vorst de inkomsten van de belastingen op een goede manier besteden, 't is te zeggen in ieders belang. Geen onzinnig verkwisten en vooral niet voor eigen plezier! (184).

Tenslotte onderstreept Lipsius dat de repartitie van de belastingen rechtvaardig en eenvormig moet zijn. De vorst mag uit vriendschaps- of haatgevoelens voor bepaalde personen hun belastingen niet verlichten of verzwaren (185).

Omwille van de rechtvaardigheid dient een census te worden opgesteld (186), wat zou toelaten door de registratie van het vermogen

(177) *Idem*, IV, 11, blz. 131 : « Quod si populus tamen renuet... Suada et Violentia... ac priorem illam Divam [i.e. Suada] semper adhibe. nonne impetrare melius, quam imperare ? alteram, cum opus [est]. Etsi quando opus ? Suasio ad eo qui iubere potest, vim necessitatis affert ».

(178) *Idem*, IV, 11, blz. 131-132.

(179) *Idem*, IV, 11, blz. 131 : « ...pro copia scilicet aut angustia rerum ».

(180) *Idem*, IV, 11, blz. 134 : « Valde hoc (tenuiore praesertim) sublevat, cum possunt paullatim et per partes, quaecumque... debent, inferre ».

(181) *Idem*, IV, 11, blz. 132-133 : « Non exquires subinde novos sinus, et varia praedandi vocabula : Centesimas, quadragesimas, quinquagesimas : columnaria, hostiaria : Et quae alia exactionibus illicitis nomina Grypi isti invenerunt. Tu vetera serva ». Lipsius brengt hier nauwelijks verhalen kritiek uit op het eigentijds belastingstelsel.

(182) *Idem*, IV, 11, blz. 132 en blz. 134-135.

(183) *Idem*, IV, 11, blz. 133-134.

(184) *Idem*, IV, 11, blz. 135 : « Dispensatio. Eam restrictam utilemque esse suadeo... Scient enim vere in publicum tribui : teque esse dumtaxat : Custodem et Dispensatorum, ut communium bonorum, non ut tuorum ».

(185) *Idem*, IV, 11, blz. 136-137. Lipsius spreekt hier niet over een mogelijk onderscheid naar gelang de sociale rang.

(186) *Idem*, IV, 11, blz. 137. Ook voor het lichten van troepen zou de census nuttig zijn.

(roerende en onroerende goederen), de waardigheid, het beroep, de leeftijd en het aantal kinderen, voor ieder tot een juiste schatting te komen aangaande het jaarlijks inkomen. Lipsius raadt het jaarlijks opstellen van de census aan om nauwkeurig ingelicht te zijn over demografische gegevens als sterfte- en uitwijkingcijfer, en om de beweging, aangroei of vermindering, van ieders vermogen te leren kennen. Ook de rijkdom en troepensterkte van iedere stad en bevolkingsgroep moet in de census worden opgenomen.

Op basis van de census zouden dan jaarlijks de belastingen gezet worden door de « censores ». Deze schatters, twee of drie per stad, dienen gekozen te worden door het volk om de factoren haat en wantrouwen zoveel mogelijk uit te sluiten (187).

Inzake de handhaving van de goede orde nu wil Lipsius het moreel verval van de gemeenschap tegengaan door het herinrichten van de censuur. Zedenmeesters of « censores » moeten worden aangesteld om toezicht te houden op hetgeen niet door de wet beteugeld wordt, namelijk de zeden en de overdaad. Vloeken, dronkenschap en uitpattingen, en ook het teveel aan geld en de te grote luxe in kleding, huisinrichting en voeding (188), zullen ze bestrijden met smaad en boeten (189). De vorst moet hierbij door zijn persoonlijke levenswandel de onderdanen tot voorbeeld zijn. De deugdzamen zal hij belonen (190).

Lipsius besluit hiermee de preventieve maatregelen tegen haat. De onderdanen, en ook vreemdelingen, zullen echter niet alleen de ondergang van de heerschappij van de vorst bewerken als ze hem haten, maar vooral wanneer ze hem verachten (191). De oorzaken van de verachting kunnen liggen bij de wijze van regeren, bij het noodlot en bij de persoonlijkheid en het gedrag van de vorst (192).

Wat de eerste oorzaak betreft is een te zwak beleid, waarbij ieder te grote vrijheid gelaten wordt, te verwerpen. Ook mag de vorst niet wisselvallig of onbedachtzaam (door gebrek aan belangstelling voor de staatszaken) optreden, noch te grote macht voor lang aan anderen delegeren, zodat hij de indruk geeft dat hij persoonlijk zijn macht heeft weggeschonken (193).

(187) *Idem*, IV, 11, blz. 137-138. Lipsius heeft hier duidelijk inspiratie gezocht bij het Romeins belastingstelsel, hoewel hij dit niet vermeldt.

(188) *Idem*, IV, 11, blz. 138-142.

(189) *Idem*, IV, 11, blz. 142.

(190) *Idem*, IV, 11, blz. 144-145.

(191) *Idem*, IV, 12, blz. 146.

(192) *Idem*, IV, 12, blz. 148.

(193) *Idem*, IV, 12, blz. 148-149. N.B. blz. 149. « ...cum Honores effuse dividit, Magnos, Diuturnos... et velut sponte videtur exire de Imperio ? »

Inzake de persoonlijkheid van de vorst nu wijst Lipsius er wel wat overbodig op hoe losbandigheid, drank- en vraatzucht zijn prestige ondermijnen. Ook andere factoren, als het zich niet kunnen bewegen, ouderdom, ziekte en een lelijk uiterlijk, spelen hierbij een rol (194).

In het dertiende hoofdstuk volgt de behandeling van een probleem, dat sedert de publikaties van Machiavelli in het brandpunt van de belangstelling stond, namelijk de vraag of de vorst van list en bedrog gebruik mag maken.

Lipsius oordeelt dat bedrog toegelaten is. Als verdediging van zijn opvatting werpt hij op dat de meeste mensen van zijn tijd kwaad en listig zijn. Ook de vorsten zijn zo, want hoezeer ze zich ook tonen als leeuw, toch houden ze in hun hart een sluwe vos verborgen (195). Bedrog moet daarom met bedrog te keer gegaan worden. Met de vossen moet de vorst als vos samengaan, vooral als het algemeen belang dit vereist. Anders wordt tegen de natuur in gehandeld. Deze manier van optreden kan niet als slecht beschouwd worden, want het doel heiligt de middelen (196). De vorst mag echter niet in uitersten vervallen door slechts leugen en bedrog te kennen, wat Lipsius verafschuwt. Hij houde zich aan een « prudentia mixta » en zeker niet uitsluitend aan list en bedrog. Men moet maat houden en dan zal het optreden moreel verantwoord blijven, want zoals wijn niet ophoudt wijn te zijn als hij vermengd is met wat water, zo blijft ook de « prudentia » nog « prudentia », als men slechts gedeeltelijk met list is te werk gegaan en omwille van een doel dat goed is (197). Tegenover zijn eigen onderdanen en tegenover andere vorsten zal de vorst dus tegelijk als leeuw en vos optreden : « Animum... leonum... consilio vero vulpes ». Waar het leeuwenvel niet lang genoeg is moet het vossenvel helpen : « Ubi Leonina pellis non pertingit, oportet Vulpinam assuere » (198), woorden die er duidelijk op wijzen dat Lipsius Machiavelli's invloed heeft ondergaan, ondanks de kritiek die hij tegen hem formuleert in de inleiding (199).

(194) *Idem*, IV, 12, blz. 150-151.

(195) *Idem*, IV, 13, blz. 152.

(196) *Idem*, IV, 13, blz. 153 : « ...cum vulpe iunctum, pariter vulpinarier ? Praesertim si publicus Usus Salusque suadeat... communis utilitatis derelictio contra naturam est... Bono fine, quaedam talia bona ».

(197) *Idem*, IV, 13, blz. 154.

(198) *Idem*, IV, 13, blz. 155.

(199) Lipsius prijst hier Machiavelli's scherpe geest, maar legt tevens de nadruk op het « verderfelijke » van zijn leer : « Nisi quod unius tamen Machiavelli ingenium non contemno, acre, subtile, igneum: et qui utinam Principem suum recta duxisset ad templum illud Virtutis et Honoris ! Sed nimis saepe deflexit, et dum commodi illas semitas intente sequitur, aberravit a regia hac via » (tenzij dat ik echter het verstand van Machiavelli alleen niet misprijs, dat scherp, subtiel en gloeiend is. Had hij zijn vorst maar langs de rechte weg geleid tot die tempel van Deugd en Eer !

Hoe ziet Lipsius nu dit gedeeltelijk aanwenden van bedrog? Er is een drievoudige gradatie in het bedrog, namelijk licht, middelmatig en zwaar bedrog (200). De eerste categorie omvat wantrouwen en veinzelij. Hiermee wordt niet ver van de deugd afgeweken en het wordt de vorst dan ook warm aanbevolen. Een lichtgelovig vorst wordt immers zelf bedrogen. De vorst mag slechts in weinig personen vertrouwen stellen, slechts in dezen van wier onkreukbaarheid hij stellig overtuigd is. De anderen zal hij wantrouwen, zonder dit echter te tonen, vandaar moet hij ook kunnen veinzen (201).

Middelmatig bedrog is toegelaten. Dit bestaat in liegen en in het zich winnen van de vriendschap van vreemdelingen door overreding of door middel van geschenken en beloningen, methode die meer succes oplevert, daar de meesten omkoopbaar zijn. Zo zal de vorst ingelicht worden over staatsgeheimen van andere mogendheden en kan hij deze kennis voor eigen profijt aanwenden (202).

Het zwaar bedrog wordt ten zeerste verworpen door Lipsius, daar hiermee niet alleen van de deugdzaamheid, maar ook van de wet wordt afgeweken (203). Het bestaat ten eerste in meened, « perfidia », waardoor men God bedriegt. Het impliceert contractbreuk. Anderzijds bestaat het in het vertreden van recht en wet (« iniustitia ») (204). In dit verband behandelt Lipsius problemen die in zijn tijd aan de orde van de dag waren. Of politieke moord of verbanning van degenen die een bedreiging betekenen voor het gezag verantwoord zijn? Of men een oorlog mag beginnen omwille van de buit? Of het niet voordelig is een land aan te vallen, wanneer de vorst juist overleden is of wanneer het door tweedracht en oproer wordt verscheurd (205)? Of de vorst de privileges van de onderdanen en de wetten mag voorbijgaan (206)? Of de usurpatie van een belangrijk gewest of stad ten koste van een andere staat kan gerechtvaardigd worden (207)? Lipsius antwoordt luidt negatief. Slechts in gevallen van uiterste nood, waarin het er voor de vorst op aankomt zijn heerschappij te vrijwaren, mag hij hiertoe over-

Maar al te dikwijls week hij af, en terwijl hij ijverig die zijwegen van het profijt volgde, miste hij de heirbaan). (« De Consilio et Forma nostri Operis », geen paginering).

(200) *Idem*, IV, 14, blz. 156.

(201) *Idem*, IV, 14, blz. 156-160.

(202) *Idem*, IV, 14, blz. 160-163.

(203) *Idem*, IV, 14, blz. 156.

(204) *Idem*, IV, 14, blz. 164.

(205) *Idem*, IV, 14, blz. 165.

(206) *Idem*, IV, 14, blz. 167 : « Quid etiam, si leges aliquae aut privilegia Subditis, non pro meo bono ; violare non possim?... nec iuxta leges solum, sed legibus *ipsis* imperare, usu sic suadente ».

(207) *Ibidem*.

gaan (208). Slechts dan gelden Seneca's woorden : « Necessitas... omnem legem frangit » (209). Bedient de vorst zich echter van het zwaarste bedrog alleen omwille van beoogde machtsuitbreiding, voert hij de imperialistische politiek, die leidde tot de oorlogen van Lipsius' tijd, dan zal de vorst Gods wraak moeten vrezen (210). Hiermee wordt het vierde boek besloten.

E — *Boek V* :

De laatste twee boeken van de *Politicorum* zijn gewijd aan de krijgskunde, de « prudentia militaris ». Het vijfde boek behandelt de buitenlandse oorlog, terwijl de burgeroorlog in het zesde boek wordt besproken.

Na op het belang van zijn uiteenzetting over de « prudentia militaris » te hebben gewezen (211), waarschuwt Lipsius in boek V de vorst, die een oorlog wil beginnen, tegen mogelijke onbedachtzaamheid en vooral tegen onrechtvaardigheid (212). Expansie-oorlogen, begonnen uit eerzucht, machtswellust of uit zucht naar rijkdom, en ook deze die voortspruiten uit wraakzucht of haat, kunnen aldus onder geen voorwendsel verrechtvaardigd worden (213). Immers slechts naar causaliteit en finaliteit kan Lipsius het oorlogvoeren billijken, dus slechts wanneer aanleiding of doel gewettigd zijn (214). Derhalve kan Lipsius alleen « rechtvaardige oorlogen » aanvaarden (215), zoals defensie-oorlogen en deze om bijstand te verlenen aan een bondgenoot, of om anderen die onder tirannie gebukt gaan te helpen bevrijden. Oorlog is ook gewettigd volgens het volkenrecht, wanneer hij wordt begonnen om ingepalmd gebied terug te winnen op een veroveraar (216). Toch moet eerst met

(208) *Idem*, IV, 14, blz. 168 : « Nos an movemur ? haud multum. Nobis numquam, nisi leviter in ultima Necessitate... Tunc, inquam, abire leviter ab humanis legibus ; sed non nisi sui servandi caussa, augendi numquam ».

(209) *Ibidem*.

(210) *Idem*, IV, 14, blz. 169.

(211) *Idem*, V, 1-2, blz. 170-174.

(212) *Idem*, V, 3, blz. 175.

(213) *Idem*, V, 3, blz. 176-177.

(214) *Idem*, V, 4, blz. 177 : « ...nec umquam bello te [princeps] implicabis nisi Iusto... quod tria haec habet iusta: Auctorem, Caussam, Finem ». N.B.: Lipsius kent het recht van oorlog en vrede uitsluitend aan de vorst toe en aan hen die in een andere staatsvorm zijn plaats bekleden : « Auctor iustus est, ipse Princeps » en in marg. « Principi soli ius armorum ». « Aut certe eos, qui in quaque rep. loco Principum » en in marg. « Aut supremo magistratui ». (*Ibidem*.)

(215) *Idem*, V, 4, blz. 177 : « ...Princeps, nec umquam bello te implicabis nisi Iusto ».

(216) *Idem*, V, 4, blz. 178-179. Dit is niet alleen gerechtvaardigd, maar ook noodzakelijk. Gaan we hier dieper in op Lipsius' woorden, dan is de defensie-oorlog gerechtvaardigd volgens natuur- en volkenrecht. « Illud est non modo iustum, sed etiam necessarium. ...Hoc et ratio doctis, et necessitas barbaris, et mos gentibus, et feris natura ipsa praescripsit... (*Idem*, blz. 178). Cfr. ook blz. 179 : « Invasio quoque licita et iusta est... cum iniuriam vindicas et iure gentium res tuas repetis ».

onderhandelen een overeenkomst betracht worden en slechts wanneer dit zonder gevolg blijft, zal men naar de wapens grijpen (217). Maar ook als de strijd wordt aangebonden tegen heidenen en ketters vindt Lipsius dit alleen hierdoor reeds voldoende gemotiveerd. Dit geldt vooral als ze machtig zijn en ze een bedreiging betekenen voor de rechtgelovigen. Dergelijke oorlog is voor hem gerechtvaardigd, omdat hij hierin een poging ziet tot indijking van het kwaad: « Iam et Invasio quaedam legitima videtur, etiam sine iniuria. ut in Barbaros et moribus aut religione prorsum a nobis abhorrentes: maxime si potentes ij: et aliena ipsi invaserunt aut invadunt. Causa enim hic est, Coërcitio, et in malo repressio » (218). Een zeer gunstige indruk geeft Lipsius ons echter op het einde van het hoofdstuk, waar hij verklaart dat oorlogen alleen omwille van het herstel van de vrede moeten gevoerd worden: « ... nec dirigenda alio arma sunt... quam ad Tranquillitatem... Sapientes Pacis causa bellum gerunt » (219). En is hij dan rechtvaardig, dan nog behoort de oorlog vervloekt te worden: « Bellum etiam iustum detestandum » (220). Lipsius citeert hier Sint-Augustinus, van wie hij de leer betreffende de rechtvaardige oorlog heeft overgenomen (221).

Na deze morele beschouwingen over het recht van oorlog, komt Lipsius tot de militaire praxis. Een oorlog wordt gemakkelijk begonnen, maar moeilijker is het hem goed te beëindigen. Alle omstandigheden moeten daarom van te voren in overweging genomen worden en dan nog kan het lot zijn parten spelen (222). Toch ligt succes dikwijls al besloten in een goede voorbereiding. De vorst zal dus niet onbedachtzaam een oorlog aangaan, maar van te voren een geld-, voedsel- en wapenvoorraad aanleggen (223).

Natuurlijk moet de vorst ook beschikken over goede krijgslieden. Vooral het voetvolk is van belang, hoewel Lipsius toch niet de waarde van de ruitery onderschat (224). Lipsius legt er de nadruk op, dat bij troepenvorming eerder naar kwaliteit, dan naar kwantiteit moet gestreefd worden (225). Daarom zal men de manschappen niet huren, maar ze kiezen en dit onder de onderdanen die voor de dienstplicht in aanmerking komen. Daarenboven zal men ze aan een gedisciplineerde

(217) *Idem*, V, 4, blz. 179.

(218) *Idem*, V, 4, blz. 180.

(219) *Ibidem*. Cfr. ook « Ita bellum suscipiatur, ut nihil aliud quam Pax quaesita videatur ». (*Ibidem*.)

(220) *Idem*, V, 5, blz. 183.

(221) Sint-Augustinus wordt geciteerd op de pagina's 177, 183 en 185.

(222) *Idem*, V, 6, blz. 181.

(223) *Idem*, V, 6, blz. 184-186. De wapens bestaan o.a. in geweren, groot geschut, buskruit, ook schuiten en schepen.

(224) *Idem*, V, 7, blz. 187-188.

(225) *Idem*, V, 8, blz. 189.

opleiding onderwerpen (226). Beide wenken zijn erop gericht het peil van de legers uit Lipsius' tijd op te drijven. Vol misprijzen laat Lipsius zich uit over de huurlingenlegers. Ontrouw en omkoopbaar, roofzuchtig, ongehoorzaam en muiltiek, ontvlucht dit onkruid van de steden de strijd als het misloopt (227). Alleen bij troepen gerekruteerd onder de onderdanen kan de vorst rekenen op onvoorwaardelijke trouw en gehoorzaamheid, terwijl ze in tegenstelling tot de huurlingen zich uit eerbied voor hun land niet zullen te buiten gaan aan roof- en plundertochten. Nochtans worden de huurlingen niet helemaal uitgeschakeld. Lipsius acht ze wel van nut voor het vormen van hulptroepen (228).

Na in het tiende hoofdstuk mogelijke opwerpen tegen inlandse strijdkrachten te hebben weerlegd (229), bespreekt Lipsius vervolgens de legervorming in detail.

Ten eerste wil hij de organisatie van een staand leger, samengesteld uit beroepssoldaten (« ordinarii »). Daarnaast moet echter ook gezorgd worden voor reservetroepen (« subsidiarii »), bestaande uit jonge manschappen die zich slechts in geval van oorlog met de krijgskunst bezighouden en in vreedstijd een ander beroep uitoefenen (230). Lipsius eist, dat de reservisten gelicht worden onder de plattelandsbevolking en niet onder de stedelingen, daar dezen minder gehard zijn en vooral minder dociel van aard (231). Belangrijk is hier de opmerking, dat deze manschappen moeten gerekruteerd worden in verhouding tot het aantal inwoners, 't is te zeggen tien of twintig per dorp (232), een gedachte die Lipsius ontleent aan de Romeinse legerlichting, maar spijtig genoeg niet ontwikkelt.

Wat de getalsterkte van het staand leger betreft, is Lipsius van oordeel dat doorgaans zesduizend man voetvolk (één legioen) en twaalfhonderd ruiters kunnen volstaan. Voor een groot rijk moet dit aantal verdubbeld worden. Het staand leger mag niet te groot zijn, niet alleen omdat anders de onderhoudskosten te hoog zouden oplopen, maar ook omdat het een gevaar binnen de staat zelf zou kunnen betekenen. Het komt immers gemakkelijk tot oproer, vooral als het zich van zijn sterkte bewust is. Daarom ook zal men het leger in vreedstijd niet op

(226) *Idem*, V, 8-9, blz. 190-192. N.B. blz. 192 : « Dilectum appello, Eorum qui armis idonei sunt cum iudicio electionem. Idque e tuis ».

(227) *Idem*, V, 9, blz. 192-193.

(228) *Idem*, V, 9, blz. 194.

(229) *Idem*, V, 10, blz. 195-196.

(230) *Idem*, V, 11, blz. 196. Als bewijs dat het hier om een staand leger gaat: cfr. o.a. blz. 197 : « Hi tales omnino Principi necessarij, in pace decus, in bello praesidium ».

(231) *Idem*, V, 11, blz. 199.

(232) « ... (ut frequentia aut infrequentia incolarum erit) descripti ». (*Ibidem*.)

één plaats geconcentreerd houden, maar het verdelen over het ganse rijk (233). De reservetroepen leveren dit gevaar niet, daar de manschappen eerst samenkomen in tijd van oorlog. Lipsius heeft hier dan ook geen enkel bezwaar tegen een grote getalsterkte, wel integendeel, dertig à veertigduizend man of nog meer raadt hij aan. In tijd van oorlog zullen dezen gedeeltelijk als voetvolk in de strijd ingeschakeld worden, echter niet als ruitery, want deze moet door de adel en de rijken opgeleverd worden. De rest van de « subsidiarii » zal gebruikt worden voor garnizoenen ter verdediging van versterkte plaatsen. De reservisten worden dus op dezelfde manier aangewend als huurlingen, met dit verschil echter dat de eersten gehoorzamer zijn, veel goedkoper en direct beschikbaar (234).

In het twaalfde hoofdstuk gaat Lipsius dieper in op punten die hij tevoren reeds had aangeraakt, namelijk op de keuze van de manschappen en het probleem van de discipline. De factoren die bij het kiezen moeten in acht genomen worden zijn de volgende. De krijgslieden zal men bij voorkeur rekruteren onder de plattelandsbevolking, die gehard als ze is door de arbeid en het leven in open lucht, beter geschikt is voor het soldatenleven. Liefst neme men, naar Romeinse gewoonte, jongelui van zeventien jaar of wat ouder, sterk van lichaam en van middelmatige gestalte (235). Ze moeten moedig zijn en daarenboven reeds door hun beroep enigszins gehard. Vissers, vogelaars, koekenbakkers, linnenwevers en al degenen die vrouwenwerk doen, komen derhalve voor de dienst niet in aanmerking (236).

Wat de discipline nu betreft, eist Lipsius dat ze terug zou worden ingevoerd en wel naar Romeins voorbeeld. Scherp laat hij zich uit over het gebrek aan discipline in de legers van zijn tijd. Nochtans is ze een noodzaak. Alles moet dan ook gedaan worden om ze te verkrijgen (237). Slechts bij dagelijkse drill van de soldaten, en dit volgens de oude methode (238), bij het doorvoeren van een duidelijke legerindeling in legioenen, scharen, honderdschappen, enz. (239), bij de aanwezigheid

(233) *Idem*, V, 11, blz. 197.

(234) *Idem*, V, 11, blz. 198-200.

(235) *Idem*, V, 12, blz. 200-203.

(236) *Idem*, V, 12, blz. 204 (citaat uit Vegetius).

(237) *Idem*, V, 13, blz. 205-206.

(238) *Idem*, V, 13, blz. 207.

(239) *Idem*, V, 13, blz. 209-210. Lipsius geeft uitsluitend deze indeling. Zij moet in acht genomen worden wanneer het leger in slagorde wordt opgesteld, opdat het bevel gemakkelijk zou doorgegeven worden, en bij de verplaatsing en het opstellen van het kamp. Lipsius verwijst voor verdere inlichtingen naar Polybius en de Romeinse schrijvers.

van tucht en zelftucht (240), en door op de juiste manier gebruikt te maken van beloning en straf (241), wordt dit resultaat bereikt.

De vorst heeft echter niet alleen goede soldaten nodig. Hij moet ook beschikken over officieren en over een bekwaam veldheer (242). De veldheer vervangt de vorst in de strijd. De vorst hoeft niet alle veldtochten persoonlijk te leiden. Slechts wanneer zijn heerschappij of de welvaart van het rijk, dus zaken van het allergrootste belang op het spel staan zal hij hiertoe overgaan. Voor het overige kan de leiding gerust aan de veldheer worden overgelaten. Lipsius ziet wel in dat de aanwezigheid van de vorst de manschappen moed bijbrengt. Maar overkomt de vorst iets, dan wordt in zijn persoon de gehele gemeenschap getroffen. Daarom is het beter, indien mogelijk, de krijgsverrichtingen aan de opperbevelhebber over te laten.

Er hoeft slechts één opperbevelhebber te zijn, opdat de algemene leiding niet in het gedrang zou komen doordat er te veel bevelen worden gegeven. In het laatste geval is er ofwel geen leiding ofwel is ze onzeker (243). De vorst moet zich dus een goed veldheer kiezen, een man, krachtig van lichaam, beschikkend over kunde en ervaring, moed en gezag, iemand die vooruitziend is en niet roekeloos te werk gaat, en die daarenboven het geluk met zich mee heeft (244).

Lipsius richt zich vervolgens tot de aanvoerder met wenken (245) in verband met wat hem te doen staat vóór en tijdens de strijd o.a. ook, om het ogenblik van de aanval te bepalen. De aanvoerder moet rekening houden met dromen en andere voortekenen (246). Alle richtlijnen kunnen hier tot volgende gedachte herleid worden, dat de aanvoerder de omstandigheden van plaats en tijd en alle andere factoren moet in aanmerking nemen. Bovendien moet het persoonlijk optreden van de veldheer de manschappen in de strijd aansporen (247).

Bij de strijd mag hij gebruik maken van stratagemes of krijgslisten (248). Dit gebruik, dat door sommigen als oneerlijk werd ver-

(240) *Idem*, V, 13, blz. 211-215. Lipsius gebruikt hier de term « coërectio » die « Continentia », « Modestia » en « Abstinencia » omvat, zelfbeheersing in eten en drinken, kuisheid, soberheid in taal en kleding, gehoorzaamheid en het zich kunnen onthouden van roven en plunderen. Deze begrippen werden herleid tot tucht en zelftucht.

(241) *Idem*, V, 13, blz. 215-216.

(242) *Idem*, V, 14, blz. 217-218.

(243) *Idem*, V, 14, blz. 218-219.

(244) *Idem*, V, 15, blz. 219-225 (« Scientia », « Virtus », « Providentia », « Auctoritas » en « Fortuna »).

(245) *Idem*, V, 16, blz. 225-226.

(246) *Idem*, V, 16, blz. 233.

(247) *Idem*, V, 16, blz. 237-238.

(248) *Idem*, V, 17, blz. 239-243.

worpen, verdedigt Lipsius onder meer door Sint-Augustinus te citeren. « Cum iustum bellum suscipitur, ut aperte pugnet quis aut ex insidiis, nihil ad iustum interest » (249), als een rechtvaardige oorlog wordt ondernomen is het geenszins van belang voor de gerechtigheid of hij openlijk of vanuit hinderlagen wordt gevoerd.

Lipsius besluit dan het vijfde boek, na aangegeven te hebben wat de vorst te doen staat en hoe hij zich te houden heeft bij overwinning of nederlaag (250), met enkele beschouwingen over de vrede, zowel vanuit het standpunt van de overwonnene (251), als vanuit dit van de overwinnaar (252). Belangrijk is hier dat de overwinnaar zich niet mag te buiten gaan aan het leegplunderen van het gebied van de verliezer (253). Daarenboven mogen de verliezer geen te strenge vredesbepalingen worden opgelegd (254). Een vredesverdrag is geen slavernijcontract (255). Slechts op deze manier zal een duurzame vrede gewaarborgd zijn (256).

F — Boek VI :

In het zesde en laatste boek behandelt Lipsius een probleem waarmee hij en zijn tijdgenoten dagelijks werden geconfronteerd, namelijk dit van de burgeroorlog.

De oorzaken van de burgeroorlog zijn van tweeërlei aard. De eerste categorie, of de indirecte oorzaken, wordt uitgemaakt door het noodlot, wat zoveel is als het besluit van God, en door de weelde of overdaad. Deze laatste veroorzaakt immers het moreel verval van de maatschappij. Daarenboven zullen degenen die op te grote voet leven zich uiteindelijk in schulden steken en om deze te dempen, zullen ze verwarring zaaien, om hieruit profijt te slaan. Lipsius ziet dus niet de weelde als oorzaak van afgunst bij de armen. Hij heeft het hier over de weelde en de neiging tot het behoud van de welstand, wat met zich brengt winzucht, woeker, ontrouw en de neiging van de mensen om oorlog te beginnen omwille van mogelijk profijt (257). De directe oorzaken van een burgeroorlog zijn samenzweringen, oproer en tirannie (258).

De samenzweringen, grote en kleine, beschouwt Lipsius niet als gericht tegen de vorst, maar tegen zekere andere groepen van de maat-

(249) *Idem*, V, 17, blz. 242.

(250) *Idem*, V, 18, blz. 243-247.

(251) *Idem*, V, 19, blz. 247-251.

(252) *Idem*, V, 20, blz. 251-255.

(253) *Idem*, V, 18, blz. 244.

(254) *Idem*, V, 20, blz. 253.

(255) *Idem*, V, 19, blz. 249.

(256) *Idem*, V, 20, blz. 254.

(257) *Idem*, VI, 2, blz. 259-261.

(258) *Idem*, VI, 3, blz. 262 (« Factio », « seditio » en « Tyrannis »).

schappij: « ... Paucorum aut plurium inter se coitionem et cum aliis dissensum » (259). Ondanks het feit dat Lipsius conflicten tussen naburige steden of streken kan aanvaarden, omdat ze aldus moeilijk tegen de vorst in opstand kunnen treden, wil hij niet horen van onderlinge twist bij de adel omdat ook het volk hierin wordt meegesleurd. Dit moet bij de wet verboden worden (260). Om samenzweringen te voorkomen veroordeelt Lipsius zelfs de vrijheid van vergadering (261). Is het onvermijdelijke toch gebeurd, dan dient het onheil in de kiem gesmoord (262).

Als tweede directe aanleiding tot het uitbreken van een burgeroorlog behandelt Lipsius het oproer of de opstand van de onderdanen tegen de vorst of de stadsmagistraat. De onderdanen kunnen hiertoe gebracht worden uit angst en verdrukking, of omdat het beleid van de vorst door te grote toegevendheid te slap is. De oorzaak ligt ook bij de armoede van de bevolking en bij zekere leiders die haar ophitsen uit ambitie. Ook het feit dat ze in schulden steken, of ook wel lichtzinnigheid kan deze laatsten hiertoe brengen (263). Het oproer wordt het gemakkelijkst bedwongen als het nog maar in beginstadium verkeert. Daarom moet de vorst onmiddellijk onderhandelaars sturen die gezag hebben, hoewel dikwijls zijn persoonlijke aanwezigheid veel baat zal brengen. Is het oproer reeds ver gevorderd, dan zal gewapenderhand moeten worden ingegrepen. De vorst zal echter eerst de oproerlingen trachten terug te winnen door verdeeldheid in hun kamp te zaaien, door omkoperij en bedrog, en door hen te paaien met kalmerende woorden en valse beloften. Is het oproer gedempt, dan hoeven alleen de leiders gestraft te worden. Enkel de voornaamsten onder hen verdienen de doodstraf. Verder zal de vorst zich zachtzinnig en genadig betonen en dezen, die de leiders van de revolve geestelijk of materieel steunden, niet vervolgen (264).

De burgeroorlog kan ook ontstaan als verzetsbeweging tegen tirannie (265). De tiran is voor Lipsius de alleenheerser die de wetten en costumen met de voeten treedt. Zijn gezag berust alleen op geweld en dwang, iets waartoe hij wel genoodzaakt is, gehaat als hij is bij iedereen. Daarom, in tegenstelling tot de vorst die de wapens gebruikt ter bestendiging van de vrede, bedient de tiran zich ervan om grote

(259) *Ibidem.*

(260) *Idem*, VI, 3, blz. 263-264.

(261) *Idem*, VI, 3, blz. 265 (in marg.): « Vetandi coetus ».

(262) *Idem*, VI, 3, blz. 264.

(263) *Idem*, VI, 4, blz. 265-266.

(264) *Idem*, VI, 4, blz. 268-270.

(265) *Idem*, VI, 5, blz. 271. Zie ook Pol., IV, 12, blz. 147: « Cum duae caussae sint, ob quas insurgitur in Tyrannos, Odium et Contemptus ».

haat door grote vrees te bedwingen. Hij rooft en moordt, breekt de wetten en bedient zich van spionnen. De slechten beschermt hij, de goeden moeten het ontgelden. Afkomst, rijkdom, geleverde diensten en geleerdheid zijn voor hem zoveel als misdaden. Zo oogst hij de haat van zijn onderdanen, wat de voortdurende achterdocht en vrees teweegbrengt, die het leven van de tiran vergallen (266).

Hoe mogen de onderdanen nu tegen tirannie reageren? De tiran kan afgezet worden (267). Ook mag hij vermoord worden, wat Lipsius niet veroordeelt: « Tollere quidam volunt. Nec ego reprimo... » (268). Beter is het echter de tiran te verdragen. Hij is immers gezonden door God en God verlangt van de onderdanen gehoorzaamheid. Misschien ligt de oorzaak van de tirannie wel bij de onderdanen zelf, namelijk in hun ongehoorzaamheid die het noodlot tart en als vanzelfsprekend de zachtzinnigheid van de vorst doet afnemen. Bovendien zou verzet een burgeroorlog tot gevolg kunnen hebben, iets wat Lipsius nog meer verafschuwt dan de tirannie. Daarom spoort hij aan tot geduld en verdraagzaamheid. Veranderingen zullen toch geen baat brengen, integendeel. De opvolger van de tiran zal immers de moord op zijn voorganger wreken (269).

De oorzaken van de burgeroorlog zijn nu gekend en ook de tegenmaatregelen. Lipsius komt zo tot de houding die de wijze in dergelijke omstandigheden moet aannemen.

Edelen en andere hooggeplaatsten, die in rustige tijden al in de politiek betrokken waren, mogen zich nu niet terugtrekken. Hun waardigheid verplicht hen ook nu de staat te dienen. Iemand die zich echter nooit met de politiek heeft ingelaten, zal stil en teruggetrokken blijven leven. Hij houde zich voor de buitenwereld neutraal, maar in zijn hart zal hij de zaak van het vaderland steunen en de oproerlingen niet genegen zijn. Liefst zal hij uitwijken naar rustiger oorden tot de vrede hersteld is (270).

Het zesde boek, en hiermee het ganse werk, besluit met de terugkeer van de vrede. Lipsius ziet ze liever bewerkt door het afsluiten van een akkoord tussen de partijen, dan door de totale, beslissende overwinning van een van hun (271). Omwille van het vrijwaren van de vrede zal de vorst de revolutionaire leiders verwijderen, evenwel op

(266) *Idem*, VI, 5, blz. 271-273.

(267) *Idem*, VI, 5, blz. 273-274. « Denique quis exitus? delectio aut caedes ».

(268) *Idem*, VI, 5, blz. 274. Derhalve vergist G. Oestreich zich in zijn artikel « *Justus Lipsius als Theoretiker des neuzeitlichen Machtstaates* » (blz. 60), waar hij over Lipsius het volgende beweert: « Er lehnt den Tyrannenmord ebenso streng wie jeden Widerstand gegen die Staatsgewalt ab... von kalvinistischer oder jesuitischer Monarchomachenlehre ist der Nordniederländer [sic] weit entfernt ».

(269) *Idem*, VI, 5, blz. 274-277.

(270) *Idem*, VI, 6, blz. 277-280.

(271) *Idem*, VI, 7, blz. 281.

een zachtzinnige manier, door hen met ereambten of opdrachten weg te zenden. De soldaten, waarvan ze zich bedienden, zal hij over het land verspreiden of ze onschadelijk maken door ze bezig te houden in een buitenlandse oorlog (272). Voor de rest zal de vorst geen wraak nemen op de oproerlingen, maar hen genade schenken. Zo zal hij zich bij zijn onderdanen geliefd maken. Lipsius richt tot slot een gebed tot God en tot de onderdanen voor een goed, bekwaam en vereerd vorst (273).

RESUME

Jusqu'ici un bon résumé, avec renvoi au texte latin, des *Politicorum sive civilis doctrinae libri sex. Qui ad Principatum maxime spectant* (Anvers, 1596¹²), l'édition expurgée des *Politicorum* qui venaient de paraître à Leyde en 1589, n'existait pas. De même les *Notae*, l'appendice des *Politicorum*, n'étaient pas encore soumises à une étude critique. Le but du présent article est de combler cette lacune. L'importance de l'auteur et de son œuvre explique la nécessité d'une pareille étude.

Le premier livre des *Politicorum* traite des deux principes fondamentaux de la vie en société, c'est-à-dire la vertu et la prudence. Le second livre concerne l'empire. Entre les trois formes classiques du gouvernement, monarchie, aristocratie et démocratie, la première a la préférence de Juste Lipse. D'institution divine, la fin de chaque monarchie réside dans le soin du bien public. Pour cette raison le prince est supposé de disposer nécessairement des éminentes qualités de vertu et de prudence. Néanmoins la tâche du gouvernement est trop lourde pour lui-seul. Pour cette raison le troisième livre traite du choix des conseillers et des serviteurs. Au quatrième livre la prudence du prince est à l'étude. Le prince, ayant devoir de protéger l'Eglise, doit poursuivre les hérétiques. Les prosélytes méritent bien la mort. Uniquement en cas de troubles le prince renoncera à leur persécution. Aussi les hérétiques qui se taisent sont l'objet des persécutions, exception faite pour les temps de troubles. Le quatrième livre contient des considérations intéressantes en ce qui concerne la justice, la législation, les impôts, la censure et l'usage de ruses et de finesses dans la politique. Contre la délégation du pouvoir, Juste Lipse exige la concentration du gouvernement dans les propres

(272) *Idem*, VI, 7, blz. 282 : « Auctores motuum tollendi... Capita specie honoris aut muneris ablega... Ipsos milites remove, quos spargi per provincias, et Externo bello illigari... Saepe bellum externum firmam concordiam peperit ».

(273) « Sed ante omnia Clementiae vestigiis tu adhaere ». (*Ibidem*) « Ita res tuas augebis, ita famam » (*Idem*, VI, 7, blz. 283).

mains du roi. Au cinquième livre la formation de l'armée et l'art de la guerre sont à l'honneur dans tous leurs aspects. Enfin, la guerre civile est le sujet du sixième livre. Ici la tyrannie figure comme l'une des causes principales d'une révolution. Les sujets ont le droit de tuer un tyran, mais il est à conseiller de le supporter parce que Dieu l'a voulu. En outre, Juste Lipse préfère la tyrannie à la guerre civile, qui suit ordinairement l'assassinat du tyran. La révolution éclatée, le sage, ne s'étant jamais mêlé auparavant à la politique, restera dans sa retraite. Il agit pour le mieux en s'éloignant vers les endroits tranquilles jusqu'au moment de la restauration de la paix. Enfin, Juste Lipse finit ses *Politicorum* par le retour de la paix. Alors, grâce à sa clémence à l'égard des « leaders » de la révolution et de leurs adeptes, le prince acquerra l'amour constant de son peuple.



Comptes rendus

Il nous a paru intéressant de confier le compte rendu d'ouvrages relatifs aux problèmes du Tiers-Monde à des Africains, stagiaires en Belgique. Le lecteur aura ainsi l'occasion d'entrer en contact avec les réactions d'une sensibilité et d'une pensée qui, par la force des choses, jugent les situations et les hommes selon une autre optique que la nôtre. L'expérience valait, semble-t-il, la peine d'être prise.

L. M.

*
**

L.A.M. PETILLON, Témoignage et réflexions. Bruxelles, 1967, un vol. in-16 de 443 pages (La Renaissance du livre).

Ce volume comprend quatre parties : 1° Témoignage ; 2° Discours et commentaires ; 3° Réponses et répliques ; 4° Rétrospection et réflexions.

La première partie constitue un relevé d'événements saillants, qui marquent, entre 1952 et 1959, la rupture d'avec l'ancien régime ou, en d'autres termes, le processus de la politisation de la question congolaise. L'auteur nous livre son Témoignage en 12 rubriques, dont les principales sont, croyons-nous : La lutte scolaire, l'action syndicale et le mouvement des idées en Belgique.

Les prémisses de la guerre scolaire avaient été posées par le ministre des Colonies, Robert Godding (1945-1947), avec son initiative d'instaurer un enseignement officiel laïc, destiné aux Européens. Au début, la nouvelle politique semble n'avoir provoqué aucune réaction hostile. Mais les successeurs de R. Godding la poursuivirent sans assez de conviction ni de méthode. Cette tiédeur aurait été la cause de la guerre scolaire (1954), qui opposa, pour la première fois, les Missions à l'Administration. Or « Le Congo est le fief des missions, des sociétés et de l'administration ». Les Africains commencèrent à s'interroger sur les mobiles réels de leurs guides. Et « Ce doute, bientôt nourri par d'autres incertitudes, finit en méfiance et est à l'origine de la progressive éclosion des sentiments de désaffection à l'égard de l'ordre établi. »

L'action des *syndicats métropolitains* se fit sentir, au Congo, vers 1954-1955. Elle se déploya surtout en faveur des Européens, groupés déjà les uns dans l'A.F.A.C. (Association des fonctionnaires et agents de la Colonie) depuis 1921 ; les autres dans les *Unions professionnelles*, depuis 1942, pour le secteur privé. Les Noirs jouissaient, depuis 1946, d'« un régime d'initiation et d'acheminement vers l'exercice d'un droit syndical plus complet ». Bref, une législation discriminatoire. Elle devait disparaître progressivement. En attendant, elle permettait aux Européens des deux secteurs d'augmenter l'écart énorme qui existait entre leurs rémunérations et celles des Africains. Or, l'administration songeait

déjà à l'édification d'une communauté belgo-congolaise, ce qui impliquait la disparition de toute discrimination raciale. C'est pourquoi elle mit à l'étude, en 1954, le problème de « l'harmonisation des conditions d'existence de tous les habitants du Congo : noirs et blancs, intellectuels et manuels, ... »

Cette année-là, les syndicats métropolitains intervinrent pour que fut accordée au personnel blanc du secteur public la faculté de s'affilier aux syndicats métropolitains. Comme la proposition de loi déposée, en ce sens, à la Chambre, en 1955, paraissait oubliée, les syndicats menacèrent de faire proclamer, par le Parlement, la liberté syndicale en faveur de tous les habitants du Congo (1956). Le ministre des Colonies fut obligé d'organiser le droit d'association, toujours discriminatoire d'ailleurs, pour les Blancs et les Noirs.

Les syndicats de Belgique soutinrent et conseillèrent également l'A.P.I.C. (Association du personnel indigène de la Colonie), dont les revendications aboutirent à la promulgation, en septembre 1956, du « statut unique », qui ne concernait que les agents de l'Etat. Le problème de l'harmonisation resta sans solution, faute de pouvoir concilier l'intransigeance patronale et les revendications syndicales : « l'alignement intégral des traitements de tous les agents de l'Etat engagés en Afrique sur ceux des agents recrutés en Belgique ».

L'auteur considère l'action syndicale comme inopportune, en ce sens qu'elle retarda la solution des problèmes fondamentaux. Il accuse les instances métropolitaines, d'avoir, par méfiance à l'égard des autorités locales, ramené les affaires à Bruxelles où elles « se politisent » ; contribué à la politisation des services administratifs, à la division artificielle des Congolais et à la naissance des sentiments nationalistes chez ces derniers.

Bref, les syndicats métropolitains furent bientôt débordés en vertu des lois de la surenchère. Les intérêts professionnels n'étaient plus seuls en cause. La défaite du « vieux et fécond paternalisme » laissa un vide d'autorité.

Le mouvement des idées en Belgique est un chapitre consacré à l'indifférence de l'opinion belge à propos du destin fondamental de la Colonie jusqu'au voyage royal (1955). Avant cette date, les questions soulevées par les discours du Gouverneur général ne remuaient en rien les Belges. Il en fut ainsi en 1952 quand, on parla de réduire l'inquiétant retard, qui existait, au Congo, dans la formation politique. L'adoption du principe de la parité de représentation des Noirs et des Blancs dans tous les conseils officiels aurait dû en être une amorce, dans le cadre de l'organisation des villes. Pour définir le statut de celles-ci, on avait le choix entre une administration directe, non discriminatoire et une administration indirecte, discriminatoire. La première conception, unitaire, prolongeait le paternalisme ; la seconde, dualiste, laissant, aux Congolais, la gestion de leurs quartiers et communes, favorisait leur éducation politique. L'auteur penchait pour une solution moyenne : dualité à la base et unité au sommet ; c'est-à-dire que l'administration séparée des communes aurait été chapeauté par un conseil de ville ou un comité urbain, où aurait été réalisée la représentation paritaire. Ce principe aurait été étendu, dans la perspective d'une communauté belgo-congolaise, aux conseils de territoire, de district, de province et de gouvernement. La « parité » fut en butte à une double opposition, celle des Blancs d'Afrique et celles des milieux restreints d'Europe. L'opinion belge n'en entendit pas parler. Le projet d'organisation datait de 1952. Le Conseil colonial n'en délibéra que deux ans après (1954) et ne lui ménagea point ses critiques. Elles se résument en deux mots : prématuré, discrimination. Un temps précieux

fut perdu. Un projet amélioré fut approuvé, mais en 1957, deux ans après le voyage royal (1955). A dater de cette année, l'opinion belge devient un peu plus attentive aux affaires congolaises. Les journalistes qui avaient accompagné le souverain avaient donné le ton. Le Congo devenait un sujet d'actualité et d'études d'où émergea « *Un Plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge* », paru en février 1956, dans les Dossiers de l'action sociale catholique, à Bruxelles. Il s'agit du fameux Plan Van Bilsen, qui eut le mérite de poser le problème politique devant l'opinion ; mais qui suscita, chez les Congolais, des revendications immédiates et désordonnées. En juillet de la même année, le PSB fit paraître « *Un programme pour le Congo et le Ruanda-Urundi* », presque en même temps que le *Manifeste de Conscience africaine* et la *Déclaration adressée aux fidèles catholiques* par les Evêques du Congo. Bientôt, les autres partis métropolitains énoncèrent également leur programme. Les principes des doctrines exprimées apparurent à l'auteur comme concordants. Aussi chercha-t-il à faire proclamer d'urgence par la Belgique une politique d'union nationale (1957).

Peine perdue. La tendance était à la centralisation de la direction effective des affaires en Europe, où des théoriciens préconisèrent la suppression du gouvernement général et l'intégration de ses services dans ceux du Ministère ; la division du Congo en plusieurs territoires administrés chacun par un commissaire royal dépendant directement du pouvoir métropolitain, etc.

Bref, l'effet immédiat de l'éveil de l'opinion belge aux choses congolaises fut de renforcer la tendance centralisatrice vers la métropole.

Outre ces trois rubriques que nous croyons les plus importantes, la première partie de l'ouvrage contient une analyse d'autres points, mineurs mais utiles pour l'intelligence de ce qui suivra. Nous en ferons un bref résumé.

L'*ancien régime* était fondé sur la collaboration des missions nationales, du capital et de l'administration. L'auteur souligne la fécondité d'une telle collusion d'une part et le danger de cette entente d'autre part. Les réalisations d'ordre social et économique sont contrebalancées par l'influence que l'Eglise et le capital acquièrent sur divers degrés du pouvoir politique. La convention entre Léopold II et le Saint-Siège fut conclue en 1906, année à laquelle remonte la création de l'Union minière, de la Forminière et du BCK, trois grandes compagnies, qui dans leur zone d'exploitation, jouiraient de pouvoirs importants. Par ailleurs, ce n'est certes pas le fait du hasard si, de 1908 à 1958, sur 19 ministres des Colonies, 14 étaient catholiques, et si les organismes financiers étaient portés à prolonger une situation, à tous égards, profitable à leurs intérêts. L'œuvre africaine s'accomplissait un peu en dehors de la nation. Il était donc normal que le pays s'en désintéressât. Quant aux administrations locale et centrale, elles gardèrent, jusqu'au bout, les qualités et les défauts, hérités de la période léopoldienne ; celle-là son allure militaire ; celle-ci ses tendances centralisatrices, auxquelles s'ajouterait l'engouement pour les délégations auprès des sociétés coloniales.

Dans ces conditions, on ne prêta guère assez d'attention aux *prodromes de l'évolution*. Après le deuxième conflit mondial, sur l'Asie et l'Afrique commença à souffler un vent violent de nationalisme. Le Congo serait-il épargné ? On le crut jusqu'à ce que le voyage royal, en 1955, eut fait découvrir l'œuvre africaine à l'opinion belge. Chacun voulut alors contribuer à libérer les Congolais du paternalisme.

On connaît déjà le *Plan Van Bilsen*, publié en février 1956. En juillet de la même année, parut le *Manifeste de Conscience africaine*, suivi, le 23 août, du contre-manifeste de l'Abako. Une opinion politique congolaise était née, dans une effervescence d'esprits jusqu'alors inconnue.

Bien que divisés, les Congolais firent cependant bloc pour ignorer la *querelle linguistique* et pour rejeter des solutions qui eussent ajouté à la confusion des esprits.

L'auteur s'attache aussi à déterminer la part d'*influences étrangères* sur l'opinion politique congolaise naissante : action d'agents consulaires ; voyages de Congolais à l'étranger ; visites d'étrangers au Congo ; influence qui poussait les missions à se désolidariser de l'Etat pour survivre à la disparition du pouvoir belge ; action des sectes ; influences résultant du fait des voisinages, des écrits subversifs, des émissions de radio étrangères pour répandre l'esprit de Bandoeng.

La *dégradation de l'administration* coloniale s'explique par la volonté réciproque de neutraliser et de réformer les services selon qu'ils sont réputés de droite ou de gauche. R. Godding montra cette méfiance. Il fut imité avec moins de timidité par ses successeurs. On créa des équipes nouvelles, des cabinets ministériels pléthoriques. On organisa des missions et des commissions. Il en résulta que l'administration centrale fut « tenue à l'écart et parfois dans l'ignorance totale de beaucoup de grandes questions ». L'administration locale ou « Les autorités responsables furent « court-circuitées » par le moyen du « courrier parallèle » qu'entretenaient des attachés de cabinet de Bruxelles avec des fonctionnaires du gouvernement général et des provinces ». Des rumeurs naquirent, qui faisaient état d'un désaccord surgi entre Bruxelles et Kalina. Cette opposition était réelle ; elle portait, non sur le fond mais sur les modalités du problème de l'émancipation. En d'autres termes, la nécessité du maintien de l'ordre ne pouvait se concilier avec l'impatience de Bruxelles à brûler les étapes. Et l'ancien gouverneur regrette de n'avoir pas alors présenté sa démission, devant les promesses non tenues et l'absence d'une doctrine précise concernant le destin fondamental du Congo (1956-1957).

Une autre déception l'attendait, dans le *Gouvernement de 1958*, où il dut, malgré lui, accepter le portefeuille des Colonies. Il était venu, avec l'intention ferme de faire se réaliser l'union nationale. Celle-ci eut permis de définir l'évolution politique du Congo sur le plan interne et sur ses relations futures avec la Belgique.

L'union nationale signifiait aussi la fin de la surenchère partisane, et postulait la nomination, au poste de ministre des Colonies, d'un homme d'Etat capable de dominer les partis. Mais il fut désigné sous trois conditions : il agirait en technicien ; le Congo recevrait une généreuse assistance financière immédiate de la Belgique ; enfin, il serait guidé et soutenu devant le Parlement par ses collègues, rompus au jeu politique. Ces conditions ne furent pas respectées, sous « des pressions très fortes ». Le ministre ne parvint pas à former son cabinet tripartite. Il était isolé, faute de se résoudre à pratiquer la neutralisation. Néanmoins, le 13 janvier 1959, l'union nationale, tardive et éphémère, se réalisa sur la déclaration gouvernementale.

Celle-ci était issue du *Rapport du Groupe de travail*, constitué par le gouverneur général, dans un esprit d'union nationale précisément, pour mettre sur pied un document en trois parties, contenant des suggestions capables d'aider

le Parlement à définir la politique future de la Belgique vis-à-vis du Congo. La première partie est relative aux aspirations profondes des habitants, révélées par l'enquête, menée par des parlementaires des trois partis nationaux. La deuxième a trait à la politique nationale qui correspondait aux aspirations rappelées ci-dessus : engagement de la Belgique à créer un Etat autonome, démocratique et examen de la structuration politique et administrative. La troisième partie concerne la réforme des institutions, qui aurait permis « l'évolution interne du Congo, dans le cadre de la communauté belgo-congolaise qui répond aux vœux de la quasi-totalité de la population ». La réforme aurait consisté à transformer progressivement les conseils existants en organes législatifs : le Conseil de gouvernement serait devenu un « Conseil général » d'abord puis une « Chambre des représentants ». Le Conseil colonial devenait Conseil de Législation puis la deuxième Chambre, ou Sénat. Une fois doté de ses organes essentiels, le pays aurait eu, sur le plan externe, à se prononcer sur l'opportunité de l'*union belgo-congolaise*. Pour préparer les cadres de l'Exécutif, le Groupe de travail préconisait une rapide africanisation de l'administration et la création de conseils consultatifs permanents à vocation progressivement délibérative, et plaçait, au terme, l'instauration d'un régime ministériel.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Discours et commentaires » est destinée principalement à montrer la fausseté et l'injustice des propos, des écrits et des proclamations, prétendant que « ce n'est que sous l'incoercible pression d'événements graves que nous définîmes enfin une politique ». On y trouvera donc le « processus continu d'une pensée doctrinale, qui devait aboutir à une structure complète du Congo... »

Cette pensée pourrait être condensée de la manière suivante.

Du point de vue stratégique, c'est-à-dire quant au terme de cette pensée, le discours prononcé le 30 juillet 1952 posa la question constitutionnelle des liens juridiques futurs entre la Belgique et le Congo et celle des rapports à venir des Noirs et Blancs.

Du point de vue tactique, c'est-à-dire de la manière d'atteindre le but, on discerne deux idées-forces : d'une part la réforme nécessaire des institutions et d'autre part l'action psychologique pour améliorer les relations humaines.

Ces deux points de vue se retrouvent dans tous les discours postérieurs au 30 juillet 1952, avec plus de précision, en revêtant la coloration de l'actualité. Le terme souhaité de l'évolution interne de la Colonie devait être une communauté belgo-congolaise, c'est-à-dire une société mixte ou multiraciale autonome et qui aurait négocié avec la métropole pour l'instauration d'une *union belgo-congolaise*, de caractère externe. Tactiquement, la construction d'une société bi-raciale exigeait la disparition préalable des discriminations culturelles, sociales et économiques, sensibles dans les institutions et les relations humaines. L'apprentissage de la démocratie devait commencer par la base : organisation des villes, des circonscriptions indigènes, divisées en communes autonomes, coiffées de conseils mixtes, comme on l'a vu ci-dessus. Les obstacles à cette doctrine furent, sur le plan stratégique, la « dérobade métropolitaine », et sur le plan tactique, l'inquiétude des Blancs et l'impatience des Noirs.

Sous la rubrique « Réponses et répliques », la troisième partie de l'ouvrage réunit un ensemble de sujets détachés, controversés auxquels l'auteur croit devoir restituer leur véritable portée.

Outre qu'elles constituent des redites, ces questions sont entachées d'une

certaine affectivité. Avec le temps, elles ne présenteront plus, à notre avis, qu'un intérêt mineur. Par exemple : peut-on accuser d'*immobilisme* le premier gouvernement Eyskens de 1958 ? Qu'en est-il du reproche fait à la Belgique d'avoir transposé en Afrique une « démocratie à l'occidentale » ? La conception belge de la « mass-education » n'a-t-elle pas, en fin de compte, donné des résultats meilleurs que dans les pays voisins du Congo ? etc...

On voudrait cependant s'arrêter à la réplique relative à la communauté belgo-congolaise. Mais l'essentiel en a été rapporté ci-dessus.

L'ouvrage de l'ancien gouverneur général se termine par une quatrième partie, intitulée « Rétrospection et réflexions ». C'est une manière de péroraison en huit thèmes : Tristesse et amertume ; Colonialisme ; Anticolonialisme ; Nationalisme ; Séquelles ; Internationalisme ; Mégalomanie et abus ; Assistance technique.

Sous la « *Pax Belgica* », assurée par quelques dizaines de milliers de coloniaux, « ... les gens étaient heureux ; bien plus qu'ailleurs où déjà l'on avait octroyé le droit de vote ... ». Puis vint l'indépendance. C'est le contraste entre ces deux périodes qui provoque la tristesse et l'amertume.

L'auteur estime qu'« En gros, le colonialisme des Belges se manifesta, dans les milieux d'Europe, par des préoccupations de profit ; sur place en Afrique, par celles du maintien de la prééminence du Blanc ». Sans avoir les excuses de Léopold II, la Belgique l'imita en maintenant « le régime de l'écumoire ». Le passage brusqué de ce régime à l'indépendance est la cause fondamentale du drame congolais.

A cela s'ajoute l'anticolonialisme ignorant tout de l'âme africaine et qui a amené les Noirs à rejeter la collaboration avec les Européens.

Le nationalisme négro-africain n'en est pas un. En tout cas le Congo en fut dépourvu, lui qui ne compta que des populations, dont la cohésion tout extérieure ne leur vint que des colonisateurs. L'absence de nationalisme pourrait d'ailleurs exciter les pays négro-africains à former, plus facilement que l'Occident, des ensembles plus vastes.

L'action qui s'élabore au Congo pourra-t-elle compter sur la contribution des anciens coloniaux ? se demande l'auteur, sans illusions. Le premier mouvement d'exode emporta vers la métropole le plus grand nombre de spécialistes au fait des problèmes congolais. Qui pourrait, à nouveau, recourir à leur compétence ? Ce ne sera ni l'ONU, ni certaines autorités congolaises, ni certains milieux belges, dont l'Assistance Technique : « Ote-toi de là que je m'y mette ».

L'internationalisation de l'affaire congolaise, par recours à l'ONU, constitue une erreur. Car « En concordance avec ses buts, sa composition, son idéologie, l'ONU fut toujours hostile à la présence belge au Congo ». L'organisation internationale est, de par sa structure même, portée fatalement vers la mégalomanie et les abus. Incapable d'assumer la tutelle d'un pays en voie de développement, où elle maintient « un régime trop différent entre les populations autochtones et ceux, qui, sous une forme quelconque, leur apportent leur assistance », elle est, aussi, véritablement « colonialiste ».

Enfin, touchant les régimes de coopération, l'auteur, dont les préférences vont à la formule bilatérale, recommande néanmoins, faute de mieux, une aide plurilatérale occidentale à l'Afrique, et ce pour quatre raisons : la complémentarité évidente des économies européenne et africaine ; la construction plus complète de l'Europe ; la protection contre les emprises asiatiques ; la capacité

qu'à l'Europe de donner des conseils, grâce à son expérience de l'industrialisation progressive. Sous peine d'échouer, la coopération sera assortie de conditions, dont la principale est l'intensification de l'effort agricole, aux dépens des dépenses somptuaires et des priorités erronées.

Le cadre plurilatéral s'indique pour « la Belgique qui, faute d'une pensée directrice et de moyens financiers suffisants, voit le Congo s'adresser à d'autres « bienfaiteurs », lesquels, ayant à la fois le sens de la grandeur et celui des affaires, la supplantent partout où ils le peuvent ».

J. Lutumba.



Dom Helder CAMARA, Le Tiers Monde trahi. 232 pages, 1 vol. petit in-8°, in « Remise en cause », Desclée, 1968, Tournai.

Traduit de l'italien par J. Laurent, ce livre n'est pas un ouvrage proprement dit, mais un assemblage de discours, de conférences et d'allocutions, cousus dans un ordre quelconque. Outre la préface (1) de Mgr Pellegrino, archevêque de Turin, il contient douze rubriques, respectivement intitulées : « Comment Dom Helder Câmara s'est présenté à ses diocésains » (2) ; « Pour une vision chrétienne du développement » (3) ; « Dix propositions pour le tiers monde » (4) ; « Le monde chrétien et les pays en voie de développement » (5) ; « Ce que le Concile ne pouvait pas dire » (6) ; « Le nouvel humanisme qui se lève » (7) ; « Le dialogue entre les Universités » (8) ; « Education ou violence pour transformer le monde » (9) ; « Recife et Milan, sœurs en responsabilités en face du progrès » (10) ; Présence de l'Eglise dans l'expansion de l'Amérique Latine » (11) ; « La violence : optique unique ? » (12) ; « Appendice : Développement sans justice » (13).

* « *Terzo mondo defraudato* », Milano, 1968 (Editrice missionaria italiana).

(1) Pp. 1-4.

(2) Pp. 5-21 : Premier message, adressé à ses diocésains d'Olinda et Recife, par Dom Helder Câmara (D.H.C.), en qualité d'archevêque, en avril 1964.

(3) Pp. 22-33 : Discours prononcé par D.H.C., le 2 mai 1965, lors de l'inauguration du séminaire régional du Nord-Est brésilien, en présence de nombreux prélats.

(4) Pp. 34-47 : Discours prononcé, à Amsterdam, en décembre 1965, à la seconde conférence européenne des jeunes patrons chrétiens.

(5) Pp. 48-59 : Interview, accordée, par D.H.C., à P. Piero Gheddo, pour l'Osservatore romano, pendant la deuxième session conciliaire, en novembre 1963.

(6) Pp. 60-73 : Discours, prononcé par D.H.C., à Rome, en novembre 1965.

(7) Pp. 74-88 : Conférence, faite par D.H.C., le 19 juin 1967, dans l'auditorium du Folha de Sao Paulo, journal quotidien de la ville de même nom (Brésil).

(8) Pp. 89-97 : Conférence soutenue par D.H.C., le 9 février 1967, à l'Université Cornell (Ithaca, New York, USA).

(9) Pp. 98-110 : Conférence soutenue par le même, le 10 février 1967, à l'Université Princeton (USA).

(10) Pp. 111-125 : Conférence du 27 mai 1967, au Centre missionnaire, à Milan, lors d'une manifestation qui célébrait la publication de l'encyclique « *Populorum progressio* ».

(11) Pp. 126-150 : Discours, préparé pour la dixième assemblée extraordinaire du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain), à Mar del Plata (Argentine) du 9 au 16 octobre 1966.

(12) Pp. 151-164 : Conférence donnée, à Paris, le 25 avril 1968, à la communauté catholique latino-américaine.

(13) Pp. 165-228 : Enquête sur la situation sociale du Nord-Est brésilien, enquête effectuée par l'ACO (Action catholique ouvrière) de cette région, et publiée sous les auspices et l'inspiration de DHC, pour le 1^{er} mai 1967.

L'étendue d'un compte rendu est fonction de l'importance du sujet autant que de la personnalité de l'auteur. Membre de la fraction marchante de l'Eglise catholique, d'une part, et d'autre part, enfant du tiers monde, engagé corps et âme dans la bataille pour le développement, Dom Helder Câmara nous a livré un ouvrage qui mérite un large exposé.

I. — *Comment Dom Helder Câmara s'est présenté à ses diocésains.*

Nommé, en avril 1964, archevêque d'Olinda et Recife, Dom Helder Câmara (D.H.C.) se présenta, pour la première fois, à ses diocésains comme « ... un natif du Nord-Est qui parle à d'autres natifs du Nord-Est, les yeux fixés sur le Brésil, l'Amérique Latine et le monde » (p. 6). Il souligna sa solidarité d'être humain qui, par la faiblesse et le péché, fait de lui un frère de tous les hommes. Comme chrétien de la période œcuménique et comme évêque catholique, il revendiqua le droit de servir même les incroyants, les révolutionnaires ou les antirévolutionnaires de bonne ou de mauvaise foi : « Ma porte et mon cœur sont ouverts à tous, absolument à tous » (p. 7). De son dialogue fraternel, personne n'est exclu. Le Christ n'est-il pas mort pour tous les hommes ? D.H.C. a tout de même une préférence : les pauvres. Les pauvres honteux surtout. On doit empêcher que « la pauvreté qui a honte » dégénère en une misère avilissante et repoussante : « elle efface l'image de Dieu qui est en tout homme, elle viole le droit et le devoir qu'a tout être humain de tendre vers son perfectionnement intégral » (p. 7).

Le discours de D.H.C. coule « *ex abundantia cordis* » et les paroles tombent de sa bouche, comme des aphorismes des lèvres d'un sage antique. D'où une certaine difficulté pour apercevoir le rigoureux enchaînement des idées. Les sous-titres qui aèrent le texte ne constituent pas nécessairement des articulations de la pensée.

Nous venons de découvrir, en D.H.C., un homme de *dialogue*. Ce dialogue n'est pas recherché pour lui-même mais est lié aux préoccupations du développement. D.H.C. est un ardent apôtre du développement, à l'échelle locale et mondiale. Dans son message, il mentionne sans les systématiser, les éléments constitutifs de cette immense entreprise, dans le cadre du N-E brésilien. Mettons-y quelque ordre, et acceptons le risque de voir se figer certaines notions mouvantes et floues. Mais qu'est-ce qu'un savoir non classifié et non défini ? Recherchons la définition du développement, ses conditions fondamentales, ses objectifs, ses difficultés.

1. D.H.C. ne donne aucune *définition* du développement. Il part de la *considération* d'une situation concrète : le N-E brésilien, d'où il embrasse, du regard, le monde entier sur lequel se détache le tiers monde. Le Brésil est un pays qui contient des régions industrialisées et d'autres sous-développées, dont le N-E. Dans ce dernier, une expérience est en cours depuis une dizaine d'années. En se référant à celle-ci, D.H.C. nous dit non pas ce qu'est le développement mais ce qu'on ne peut omettre d'y inclure sans mutilation. Il appelle cela le « *développement intégral* ». Nous restons donc provisoirement sur notre faim.

2. Les *conditions fondamentales* du développement semblent être, pour lui, les suivantes : le dialogue, le réveil des consciences, le réveil de l'opinion publique, la planification technique. Cette liste n'est évidemment pas limitative.

On pourrait, par exemple, y ajouter la liberté, et l'intelligence, implicites dans le dialogue et immanquables dans le développement, voulu, raisonné et non imposé. Plus haut, nous avons rapporté de quelle manière D.H.C. entendait cultiver le dialogue fraternel, universel, vraiment œcuménique. Ce n'est certes pas un effet de son tempérament affable : c'est une stratégie, une nécessité, exigées par le caractère de l'entreprise du développement. Le réveil des consciences et de l'opinion correspond à ce que l'on appelle « changement des mentalités » prélogomènes à tout changement de ce genre. Enfin tout le monde sait ce que l'on entend par l'expression « planification technique ».

3. Les *objectifs* du développement se confondent avec les valeurs humaines et chrétiennes. Ce sont, outre le réveil de la culture et l'avancement personnel :

- la fraternité humaine, qui signifie « que tous les hommes sont les enfants d'un même Père qui est au Ciel » et qu'ils se traitent comme des frères ;
- l'intelligence de l'homme, créé à l'image de Dieu, avec la « mission de dominer la nature et d'achever la création » ;
- la liberté, don de Dieu et « qui est à sauver à tout prix » ;
- l'épanouissement de tout homme et de tous les hommes, idéal à atteindre, sans pour cela imiter l'indifférence religieuse et l'athéisme des nations largement développées ; d'où :
- la foi solide et claire, susceptible d'expliquer l'édification du nouveau monde.

Car « Ce n'est pas pour abandonner notre Dieu que nous cherchons à nous développer ».

4. Les *obstacles* au développement paraissent se rapporter au refus du dialogue, à l'ignorance et au manque de liberté ; à la trop grande valeur réformiste qu'on attache à « un peu de générosité et une certaine assistance sociale » et surtout à la confusion entre l'ordre véritable et certaines caricatures de celui-ci, « responsables de la permanence de structures qui, de l'avis de tout le monde, ne peuvent être conservées » (p. 8).

Le refus du dialogue empêche non seulement la solution mais encore le diagnostic du « problème social essentiel », à savoir « le cercle vicieux du sous-développement » (p. 8). Ce refus provient principalement de la crainte des expressions telles que « Culture populaire, prise de conscience, avancement personnel » (p. 6). On n'a pas « la sérénité d'esprit et le courage chrétien de sauver les idées justes » (p. 10), pour cela seul qu'elles auraient été parfois « soutenues par des moyens erronés » (p. 11). Ici, D.H.C. met l'Eglise en garde contre l'abandon des masses « à l'heure la plus difficile ; ... dans leur effort pour atteindre un niveau de dignité humaine et chrétienne, et de s'élever ainsi au rang de peuple » (p. 11). L'aspiration à une « véritable démocratie », sous des régimes respectueux de la liberté, ne peut-elle pas donner lieu à « des mouvements de nature profondément chrétienne » ? (p. 11). La vérité est que l'on veille à tout prix au maintien des structures, condamnées à disparaître et cela, au nom d'une fausse notion de l'ordre. Celui-ci n'est-il pas au contraire le « but de tout progrès humain » ? (p. 8). Si les structures restent inchangées, une aide immédiate aux « misères spectaculaires », un peu de générosité et une certaine assistance sociale », tout cela ne peut suffire. Par ailleurs, un développement qui vient d'en haut et qui est imposé à des masses ignorantes et

relativement peu libres n'atteint pas ses objectifs. Il faut donc réveiller les consciences, l'opinion publique, etc...

Ces vérités élémentaires s'adressent aux chrétiens du N-E brésilien, dans l'esprit nouveau créé par Vatican-II. Du dialogue, dont la nécessité est enfin reconnue par une Eglise parvenue à l'âge adulte, D.H.C. fait une arme pacifique pour la conquête de la dignité humaine, d'abord dans son archevêché, et, ensuite, dans tout le tiers monde.

II. — *Pour une vision chrétienne du développement.*

Cette vision est exposée en trois points essentiels, intitulés respectivement « Évangélisation et humanisation » ; « On ne choisit pas sa mission » ; « Rôle du Séminaire régional du Nord-Est.

1. *Évangélisation et humanisation* peuvent être considérées de deux manières, soit théoriquement, soit pratiquement. Dans le premier cas, elles sont distinctes ; dans le second, elles sont intimement liées. Dans tous les cas, « ... on n'évangélise pas des êtres abstraits, sans limites de temps ni d'espace ; on évangélise des créatures humaines concrètes, insérées dans l'espace et le temps » (pp. 23-24). Les séminaristes, devenus prêtres pourront-ils annoncer la grâce, la vie divine, la présence en nous de la Sainte Trinité, en oubliant les conditions inhumaines de l'existence de leurs auditeurs ? « ... ils annonceront une illusion que la vie éliminera d'une manière horrible » (p. 24). D.H.C. ne craint pas d'ajouter : « Insister dans une pure évangélisation spirituelle équivaudrait à donner, à brève échéance, l'idée que la religion est une théorie détachée de la vie et incapable de rejoindre celle-ci et de la modifier en ce qu'elle a d'absurde et de faux. Ce serait, entre autre, donner apparemment raison à ceux qui soutiennent que la religion est la grande aliénée et la grande aliénatrice, l'opium du peuple » (p. 24). C'est pourquoi, en des régions telles que le N-E, évangélisation et humanisation tendent vers le même but, vers les mêmes devoirs. La communauté chrétienne locale l'a bien compris : « Ce serait du pharisaïsme que de se désintéresser du développement économique » (p. 24). Déjà les évêques inscrivent à leur actif deux initiatives intéressantes : la création du SUDENE (Centre pour le développement du Nord-Est brésilien) en collaboration avec les techniciens du gouvernement et l'organisation du « Mouvement d'éducation de base », pour informer l'opinion, par radios à transistor. On doit, en effet, éviter que le réveil des consciences se fasse sans l'Eglise et contre elle, au cas où elle « se montrerait lâche en face des puissants de la terre et complice des riches qui masquent de terribles injustices par de généreuses offrandes pour le culte et pour les œuvres sociales chrétiennes » (p. 25). C'est pourquoi les évêques doivent soutenir le syndicalisme rural contre la mentalité moyenâgeuse des riches (pp. 25-26). En agissant ainsi, les évêques ne sont pas en dehors de leur mission. Pourquoi ne pas laisser faire les laïcs ? Parce que « nous nous rendons compte en effet de ce que, en face de l'aveuglement, de la froideur et de la violence de certains, il faut absolument donner un appui moral à la défense élémentaire des droits de l'homme » (p. 26). Enfin, pour la hiérarchie, le développement économique et social s'achève dans le dépassement des limites humaines et dans la participation à la nature divine (pp. 26-27).

2. *On ne choisit pas sa mission.* Ce titre constitue un appel pressant aux pays latino-américains en général et au Brésil en particulier pour surmonter

leurs contradictions internes et pour assumer avec courage la double et « terrible responsabilité » qui en résulte envers les pays d'abondance d'abord, et envers eux-mêmes ensuite.

En effet, si l'Amérique Latine est en proie à des difficultés analogues à celles du tiers monde, elle s'apparente « spirituellement » et « est liée aux pays de l'abondance » (p. 28).

L'appartenance de l'Amérique Latine au tiers monde est prouvée par la lutte pour l'indépendance économique que, grâce à sa maturité, elle distingue de l'indépendance politique : « nous sommes suffisamment mûrs pour comprendre les modalités différentes et souvent délicates du nouveau colonialisme » (p. 28).

Par ailleurs, en raison de son origine chrétienne, l'Amérique Latine fait partie de la petite fraction (1/5) de l'humanité qui absorbe 80 % de la production mondiale (p. 28). Les Blancs, dont la religion est le Christianisme, vont-ils enfin accorder une aide sérieuse aux pays d'Afrique et d'Asie qu'ils ont dominés et souvent exploités ? La subvention actuelle n'atteint pas plus de 1 % du revenu national brut du pays donneur (p. 28). C'est un premier grief. Les Afro-asiatiques en formulent deux autres encore : d'abord, l'absence de « tout programme d'aide aux pays en voie de développement » et en second lieu, l'injustice de l'organisation égoïste du commerce international.

Dans le premier cas, les Blancs laissent prendre le pas sur la religion, leur ambition, leur vanité, leur manque de foi en l'amour et leur « illusion de défendre la liberté et la dignité humaines » : ils « poursuivent la course aux armements qui rend vain tout programme d'aide ... » (p. 28).

Dans le deuxième cas, ils ne s'embarassent pas de la religion eux « qui par le moyen des prix imposés et des taxes sur les produits du pays continuent à prendre bien plus qu'ils ne donnent ... » (pp. 28-29).

La « terrible responsabilité » des chrétiens de l'Amérique Latine consiste d'une part à aider leurs frères des pays de l'abondance à se libérer « de l'égoïsme, de l'excès de confort et de l'acceptation de ce qui est éphémère, du matérialisme pratique, enfin du danger de scandaliser nos frères non chrétiens en leur donnant une idée erronée du Christ et de sa doctrine » et d'autre part, à expérimenter eux-mêmes « une dimension nouvelle du développement : la dimension chrétienne » (p. 29). En fait, ils doivent se développer et échapper au « charme marxiste » tout à la fois, comme ils devront se garder de tomber dans le matérialisme pratique des pays développés.

Le Brésil est à l'image du monde. Une fois surmontées ses contradictions internes, il pourrait, en tant que peuple, « donner l'exemple de proclamer le « droit au développement » et par suite d'affronter le sous-développement, plutôt en vue de rapports de justice que d'aide et de faveurs » (p. 30). Vu sous cet angle nouveau, le développement serait vécu comme « passage de toute la population nationale et de chacune des parties qui la composent, d'un état moins-humain à un état plus-humain » (p. 30). D.H.C. entend par l'expression « état moins-humain », l'ensemble des déficiences matérielles, morales, spirituelles, qui « amoindrissent l'humanité » et tout genre de structure oppressive. Elle s'oppose à « état plus-humain », synonyme, au matériel, d'un minimum vital et au spirituel, de la foi en Dieu et en l'exercice de la charité. Bref, l'Amérique Latine donnera l'exemple d'un développement qui intéresse la population totale, aux points de vue économique et social, cela va de soi, mais aussi, en tendant vers « une expansion divinissante, que seule la grâce de Dieu pourra réaliser » (p. 31).

3. Le *Rôle du Séminaire régional du Nord-Est* est éclairé par les considérations précédentes. Il répondra aux besoins de l'expansion divinisante. Cela ne va pas sans quelque changement dans le programme traditionnel des études. Une double innovation s'imposera. D'une part, on introduira l'étude « des problèmes rattachés à la philosophie et à la théologie du développement », et d'autre part, « les vieux sujets théologiques et philosophiques seront examinés en même temps que les nouveaux, sur un plan œcuménique et dans le climat de Vatican-II, ainsi qu'à la lumière de l'expérience du Tiers Monde » (pp. 31-32).

III. — *Dix propositions pour le tiers monde.*

Le dernier jour de la seconde conférence européenne des jeunes patrons chrétiens, réunie à Amsterdam en décembre 1965, D.H.C. prononça un discours relatif au « problème d'une collaboration effective pour le développement de l'Amérique Latine et de tout le Tiers Monde ».

Ce discours mériterait d'être retranscrit tel quel. C'est une manière de charte comprenant deux parties. D'abord, l'orateur expose le problème du développement en faisant appel à l'expérience vécue, illustrée par des exemples concrets. Ensuite, il en dégage « dix propositions concrètes » (pp. 43-47), dont aucune ne peut être esquivée sans mauvaise foi. Passons-les en revue, en les résumant, s'il y a lieu :

1. « Toute aide économique-sociale aux prolétaires et aux nations prolétaires, quelque grande qu'elle paraisse, implique le respect réel et efficace pour l'intelligence et la liberté des individus et des nations, sinon ce n'est plus qu'un plan paternaliste ».

D.H.C. pense à ces « avis invisibles » répandus par une entreprise sidérurgique : « Travailleur, tout te sera accordé si tu n'aspire pas au double luxe bourgeois de l'intelligence et de la liberté » (p. 35). L'application aux nations prolétaires du tiers monde est aisée. On veut bien les aider pourvu qu'elles renoncent à l'exercice de leur intelligence et de leur liberté.

2. « Inclure, dans le calcul des investissements, la quote-part indispensable afférente aux exigences humaines, qui évite — sous prétexte de progrès et de développement — l'anéantissement d'une créature humaine quelle qu'elle soit ».

Le système actuel des investissements est inhumain. On le regrette mais on s'empresse d'ajouter que c'est là le prix inévitable du progrès humain. Pourquoi déroger à la règle d'or ? : « Investir là où le gain est le plus élevé, le plus rapide, le plus sûr » (p. 36). Ce but vaut bien l'écrasement de quelques personnes, voire de nombreuses personnes. D.H.C. pense à ces pêcheurs de son diocèse, réduits à l'inactivité, donc à la misère, par une fabrique de caoutchouc synthétique et une fabrique de protéines végétales, qui jetaient des déchets chimiques dans le fleuve, et demandaient aux pauvres gens de patienter encore deux ans et demi. C'était le temps nécessaire pour l'absorption des déchets par les usines.

3. La troisième proposition formulée, face au communisme, trois recommandations : celle d'éviter un anticommunisme unilatéral comme une attitude pharisaïque ; celle de voir le meilleur moyen de combattre le communisme dans la lutte courageuse contre le sous-développement et la faim des deux tiers de

l'humanité ; celle de reconnaître enfin qu'il y a, non pas un mais « des socialismes ». De la sorte on différencierait le système économique et le matérialisme, « séparation qui est absolument impossible quand il s'agit de socialisme marxiste » (p. 44). L'anticommunisme unilatéral est une attitude pharisaïque parce qu'il « fait abstraction du caractère également inhumain de la logique des investissements capitalistes et oublie que la misère aussi avilit la personne humaine et annihile le don divin de la liberté » (p. 44). Le sous-développement et la faim sont le problème social essentiel d'aujourd'hui. De sa solution dépendra la victoire efficace sur le communisme. Le socialisme marxiste dans lequel système économique et matérialisme sont inséparables ne devrait plus être confondu avec les autres socialismes où ces éléments sont dissociables.

4. Que penser des secours apportés au tiers monde par les pays de l'abondance ? Isolées, insignifiantes, ces aides « témoignent tout au plus d'une bonne volonté », ne doivent pas pour autant cesser mais sont incapables d'atteindre l'essence du développement, précisément en raison de leur dispersion et de leur modicité. C'est pourquoi, pour faire un effort sincère, conformément à l'appel lancé de Bombay par Paul VI, il faut « que les nations cessent la course aux armements et utilisent leurs ressources et leurs énergies dans l'assistance aux pays en voie de développement ». Plus haut, D.H.C. avait ajouté : « ... le pis ... est que les donateurs ont besoin de se demander si dans l'argent offert ne se trouve pas de la sueur et du sang du monde sous-développé » (p. 38).

5. Certains ramènent le développement au « *birth control* » et organisent des campagnes anticonceptionnelles non raisonnées qui lèsent le respect dû à la famille. D.H.C. ne nie pas la gravité des effets de l'explosion démographique sur les pays sous-développés ; mais il ne peut admettre le procédé rappelé ci-dessus. Il propose de conclure une manière d'accord tacite entre les pays du tiers monde et ceux du monde de l'abondance. Au terme de cet accord, les premiers s'engageraient à faire tout leur possible « pour arriver à une procréation responsable » conformément à leur psychologie et à leurs convictions religieuses ; les seconds à dissiper, dans les organismes internationaux, le malentendu qui identifie le « *birth control* » et le développement » (p. 45).

6. « L'envoi d'aliments aux pays de la faim doit être fait avec mesure et en mettant à profit l'expérience tirée des erreurs commises même avec de bonnes intentions ; il doit en outre être complété par une assistance à l'agriculture, d'accord avec l'action de la F.A.O. ».

En effet, développer, ce n'est pas alimenter. On doit éviter soigneusement cette nouvelle confusion. On dira plus justement : « combattre la faim par le développement ».

7. « Les techniciens et les volontaires des pays de l'abondance seront les bienvenus — les jeunes surtout — ; mais il ne faut pas oublier qu'il est important de former des techniciens indigènes, techniciens de niveaux élevés ou moyens susceptibles de stimuler la communauté. Plus tard, au retour dans leur patrie, ces jeunes seront les promoteurs de la révolution sociale profonde mais pacifique du monde développé, sans laquelle on n'arrivera jamais au développement intégral et harmonieux du monde entier ».

Il s'agit de la nécessité d'une révolution sociale profonde mais pacifique au sein des pays de l'abondance ; révolution préalable au développement intégral

du monde. Le rôle des techniciens étrangers dans le tiers monde est de créer un courant de sympathie des pays de l'abondance vers les pays en voie de développement. Sans ce courant, pas de révolution sociale profonde en Occident, et donc pas d'espoir d'un développement harmonieux.

8. « En fait de « dialogue intercontinental », les jeunes patrons chrétiens d'Europe devraient adresser à leurs frères — ... — du Tiers Monde un appel urgent pour qu'ils comprennent et acceptent la prise de conscience qui ne peut être véritable que si elle est constructive et efficace et que si elle aboutit à réformer les structures inhumaines ».

D.H.C. attire l'attention d'une part sur l'égoïsme du « colonialisme intérieur » dans le tiers monde et d'autre part sur le rôle que des jeunes patrons chrétiens occidentaux pourraient jouer dans la lutte contre ce phénomène. A l'ère colonialiste a succédé « le colonialisme intérieur qui permet un enrichissement facile, à condition, bien entendu, de maintenir les masses dans une situation infra-humaine » (p. 41). Celui qui sera décidé à « réveiller la conscience des masses », victimes de ces « structures injustes et infra-humaines » sera traité d'extrémiste et de communiste par la classe dominante (pp. 41-42). Par contre, sera le bienvenu l'étranger ou l'individu, désireux d'aider au maintien de cette situation. C'est à « réformer ces structures inhumaines » qu'est précisément destiné le « dialogue intercontinental ».

9. « L'action de non-violence, arme de paix des pays en voie de développement, aura besoin par moment de l'appui du monde développé. Il faut veiller à ce que les masses qui entreprennent un mouvement d'ascension ne perdent pas leur confiance dans la démocratie, mais au contraire aient confiance, dans la Justice et dans la Paix ».

Cette proposition fait pendant à la question : « Est-ce de la subversion que d'organiser une pression morale ? » (p. 42). D.H.C. ne le pense pas. S'inspirant de l'exemple du pasteur Martin Luther King, il rejette la haine et la violence, qui ne servent qu'à détruire. Il est convaincu que « Seul l'amour est créateur ». La question revient à trouver une solution démocratique, valable dans un pays sous-développé pour essayer de dessiller les yeux des classes dominantes ». Or, il est très difficile d'être riche et de conserver une sensibilité humaine » (p. 42). D'où « ma conviction qu'il est démocratique et chrétien de secourir la faiblesse humaine par une pression morale ferme et juste fondée sur une action non violente » (p. 42). Cette pression ne s'oppose pas du tout à l'amour créateur.

10. « Les jeunes patrons chrétiens doivent relever le défi consistant à affronter l'entreprise presque impossible de la *réforme en profondeur de la politique internationale du commerce* (14). Si les dirigeants d'aujourd'hui n'ont pas la compréhension et le courage nécessaires pour affronter cette tâche, qu'ils préparent au moins les dirigeants de demain à cette entreprise cyclopéenne » (p. 47).

D.H.C. regarde cette proposition comme la plus importante, celle qui « touche le cœur de notre sujet » (p. 46). C'est elle qui doit retenir l'attention, même aux dépens de toutes les autres.

(14) C'est nous qui soulignons.

Sans cette réforme, « Nous ne ferons que « jouer » au développement » (p. 43). D.H.C. exhorte les jeunes patrons chrétiens à la lutte courageuse « contre les trusts, plus puissants aujourd'hui que les plus puissants des États, et dont le comportement est une insulte au Ciel, surtout lorsqu'il concerne les pays en voie de développement » (p. 47). L'archevêque accuse ces trusts de tuer l'industrie locale à ses débuts, d'arracher aux pays pauvres plus que ceux-ci n'en reçoivent ; de se disposer à « installer l'automation dans nos régions sous-développées », etc.

IV. — *Le monde chrétien et les pays en voie de développement.*

Il s'agit d'une interview (voir supra, p. 1, note 5), faisant suite à une précédente conférence de presse, tenue au Centre hollandais de Documentation pour le Concile (p. 49). Dans cette conférence, le prélat avait insisté sur la nécessité d'un dialogue entre les pays développés et les peuples en voie de développement et de l'insertion de l'Eglise et des chrétiens dans ce dialogue. L'ensemble de l'interview comprend trois points : — Un niveau de vie infra-humain ; — Une mentalité qui doit être radicalement changée ; — L'Eglise au service des pauvres.

Ces trois points n'apportent rien de vraiment neuf. Résumons-les brièvement.

Un niveau de vie infra-humain est une réalité inconnue des peuples de l'Occident européen et américain. En favorisant le dialogue, les chrétiens aideront à la prise de conscience préalable à la volonté de contribuer au développement, des deux tiers de l'humanité. Niveau infra-humain, cette expression signifie absence « des conditions préliminaires pour que la personne humaine puisse s'exprimer et pour que l'intelligence et la liberté puissent servir à quelque chose » (p. 51). Plus concrètement : en raison de la sous-alimentation, des maladies chroniques, de l'ignorance et du désespoir, il y a atrophie de l'intelligence, de la dignité humaine et du sens de la liberté personnelle. Le remède à cette situation consiste à « réveiller », au nom de l'Evangile, « la conscience sociale des masses sous-développées », à « leur faire prendre conscience de leur dignité humaine, de leurs droits » (p. 51).

Il faut, en second lieu, provoquer un réveil évangélique chez les riches du monde entier, et substituer à la mentalité « assistantielle » des chrétiens, la notion de la « justice sociale » dans les rapports sociaux.

Tel grand propriétaire terrien, trop attentif à souligner ses droits, ne s'entend pas avec plaisir rappeler ses devoirs de patron... La justice demanderait aussi que soit changé, dans les pays sous-développés, à tout le moins, « ce que l'on appelle « ordre social » et qui « n'est autre qu'un ensemble d'injustices codifiées » (p. 55). Et par exemple : la propriété privée, qu'est-ce et jusqu'à quel point faut-il la défendre ? « Jusqu'au point de laisser les populations sans le strict nécessaire ? Non, certainement pas ; je ne crois pas que cela soit juste. » (p. 56). Il faut « approfondir les thèmes de la justice sociale, le concept de la propriété privée, etc » et cela « dans leur signification théologique, morale et sociale ». A cette tâche, doit s'atteler l'élite intellectuelle catholique : théologiens, spécialistes de l'Écriture sainte, moralistes, sociologues et journalistes.

Par l'expression « L'Eglise au service des pauvres », il faut entendre d'une part l'effort des chrétiens pour faire triompher la « justice sociale internationale » tant de fois prêchée par les papes, et d'autre part, la nécessité, pour l'Eglise en tant qu'église, de combattre le mal de la pauvreté et de conquérir l'esprit de servir.

V. — *Ce que le Concile ne pouvait pas dire.*

Il s'agit d'un discours (pp. 60-73) prononcé, pendant la quatrième session du Concile en novembre 1965 et qui éclaire les idées émises au chapitre précédent. D.H.C. tire parti surtout des silences du Concile et des déclarations explicites des papes, sur la menace de la guerre, liée au sous-développement.

Nous retiendrons surtout deux choses : les mesures concrètes à prendre en Amérique d'une part et la manière de combattre le communisme d'autre part.

Après avoir mis en lumière la responsabilité des Eglises de l'Amérique Latine et des E.U.A., l'orateur conjure d'abord la hiérarchie de chaque nation latino-américaine :

- d'encourager « toujours davantage le développement intégral » ;
- de prendre « ouvertement position en faveur des masses sous-développées, en s'efforçant de les aider à devenir de véritables peuples » ;
- de chercher à se débarrasser des terres improductives ou sans destination sociale nette, « dans le cadre d'une promotion humaine et sociale » ;
- de donner « son appui moral, le cas échéant, à un mouvement d'action non-violente, susceptible d'éveiller et de stimuler la faiblesse des patrons qui sont encore comme au moyen âge ou bien qui se tiennent sur des positions de colonialisme intérieur » ;
- de provoquer « un vrai dialogue entre les régions développées et les régions sous-développées ».

Les laïcs, sous la direction de la hiérarchie, guideront ces mouvements. Mais, l'évêque doit parfois, en personne, affirmer, par sa force morale, un droit fondamental à sauvegarder. D.H.C. demande à toute la hiérarchie d'animer un nouveau « bolivarianisme », relatif à l'indépendance économique-social. Un marché commun latino-américain s'impose face aux trusts internationaux mais ouvert au tiers monde et au reste du monde. Seule la force morale de la hiérarchie est peut-être capable de faire accepter, aux peuples latino-américains, leur complémentarité et de contribuer, ainsi, à la création de ce marché commun.

Ensuite, se tournant vers la hiérarchie de l'Amérique du Nord, D.H.C. lui demande d'organiser un mouvement de l'opinion publique s'étendant aux domaines suivants :

- « les Universités, qui, par leurs Facultés économiques et sociales, étudient les bases d'une nouvelle formulation d'une politique internationale humaine et juste » ;
- « le secteur de la publicité (presse, radio et télévision), qui, grâce à des reportages intelligents et objectifs, amène le public nord-américain à comprendre que le colonialisme politique est bien fini, mais que le colonialisme économique demeure, toujours grave et irrespirable » ;
- « les groupes de chefs d'entreprises et de jeunes patrons, de travailleurs et de jeunes travailleurs qui exigent que les lois anti-trusts qui existent aux Etats-Unis soient aussi appliquées dans le commerce avec le Tiers Monde » ;
- « les groupements de politiciens — représentant le pouvoir législatif aussi bien que l'exécutif — particulièrement importants parce qu'ils appartiennent à une catégorie qui prend des décisions » ;
- « les chefs spirituels des diverses religions, car leur voix a un écho particulier en de nombreuses consciences ».

La paix dépend davantage de la réforme en profondeur par les E.U.A. de la politique commerciale internationale que de la destruction éventuelle de tous les dépôts d'armes nucléaires (p. 67). La nécessité de cette réforme est illustrée par les investissements étrangers en Amérique Latine au cours de la période 1950-1961 :

- capitaux investis : 9.600.000.000 de dollars ;
- sommes retournées à l'étranger : 13.400.000.000 de dollars ;
- solde provisoire à l'avantage de l'étranger : 3.800.000.000 de dollars.

Ce solde est provisoire en ce sens qu'il faut encore tenir compte des pertes subies par l'Amérique Latine en raison de l'abaissement des prix des matières premières et de la hausse des prix des produits manufacturés entre les années 1950 et 1961. Ces pertes s'élèvent à 10.100.000.000 de dollars. Donc les pays riches ont reçu 13 milliards 900 millions de dollars au cours de la période considérée (pp. 64-65). Qui donc est le prêteur ? qui l'emprunteur ? Un tel commerce accule davantage le monde sous-développé au désespoir et ne sert point la cause de la paix. Par ailleurs, ce n'est pas le meilleur moyen de combattre le communisme.

De quoi s'agit-il en définitive ? De vider le communisme de son sens, par la suppression des « quiproquos du monde capitaliste » (p. 72), entretenus autour de la personne humaine, du développement intégral du monde, de la liberté, de la paix. Le monde capitaliste chante la liberté puis l'écrase ; il exalte l'ordre mais le fonde sur l'injustice ; il magnifie la paix mais suscite des prodromes de guerre. Renoncer à l'ambiguïté d'un tel comportement, c'est vider le communisme de toute sa substance. Ce résultat peut être atteint par une réunion œcuménique de chefs spirituels. Dans le tiers monde, la conviction matérialiste et d'athéisme militant atteint non les masses mais la minorité d'une minorité. D.H.C. est convaincu que « La masse communiste considèrera la religion avec attention et sympathie quand elle verra que celle-ci a la ferme résolution de ne pas servir de couverture aux injustices absurdes commises au nom du droit de propriété et de l'initiative privée » (p. 72). Certains leaders communistes pourraient néanmoins « s'obstiner dans leur matérialisme, dans leur haine, dans leur athéisme militant. Mais alors « tous les hommes de bonne volonté auront devant les yeux, et sans crainte de trahir la cause de l'humanité, une autre étoile : celle qui a annoncé la naissance du Sauveur des hommes » (p. 73).

VI. — *Le nouvel humanisme qui se lève.*

Dans cette conférence (cfr supra p. 1, note 7) D.H.C. pense tirer une leçon pratique du devoir de solidarité, mis en lumière dans l'Encyclique « *Populorum progressio* ». A cet effet, il préconise une triple rencontre : entre le monde chrétien et le monde socialiste ; entre le monde du progrès et le monde sous-développé ; entre toutes les religions. Les objectifs de cette rencontre sont toujours la sauvegarde de la paix mondiale par le dialogue, la prise de conscience de la solidarité universelle, le règne de la justice internationale. Cette conférence est surtout remarquable par le courage et l'objectivité de l'orateur. S'il s'en prend parfois durement à l'Occident et aux E.U.A. en particulier, il n'en dénonce pas moins ouvertement l'égoïsme de l'U.R.S.S. vis-à-vis du tiers monde (p. 79), pour le commerce et le développement. Bien que cette conférence soit intéressante, cependant, parce qu'elle n'apporte rien de vraiment neuf, nous renoncerons à l'exposer plus longuement.

VII. — *Le dialogue entre les universités.*

C'est encore une conférence (cfr supra p. 1, note 8), dans laquelle D.H.C., invite les universités du monde industrialisé et celles du monde sous-développé, au dialogue sur les racines profondes de la paix.

Les universités du tiers monde doivent considérer la paix du monde du point de vue du sous-développement. Elles gagneraient à ne plus « fonctionner comme des tours d'ivoire entourées de misère ». Elle doivent aider les masses à prendre conscience de leur situation infra-humaine d'une part et dénoncer le colonialisme intérieur. Si, au nom de la religion, certains s'opposaient à cette prise de conscience, on leur fera savoir que la meilleure manière de combattre le marxisme, consiste à « enseigner une religion qui ne soit pas l'opium du peuple » (p. 92).

Aux universités nord-américaines, D.H.C. demande de réfléchir sur les racines profondes de la paix. Des jeunes Américains reçoivent de leur pays l'ordre « de partir en guerre, et, s'il le faut, de mourir pour la défense du monde libre » (p. 95) :

— jusqu'à quel point cet appel est-il basé sur la vision objective de la réalité ?

— jusqu'à quel point d'autres motifs sont-ils présents..., valables ?

— jusqu'à quel point les Nord-Américains peuvent-ils faire ce qu'ils veulent ? peuvent-ils arriver au point de susciter pour l'humanité un danger d'extermination ? »

Le communisme est le pire des maux, telle est la présupposition des E.U. Or, le communisme ne représente pas tous les socialismes. De même, il y a non pas un mais des capitalismes. Du reste « les deux systèmes sont en corrélation ». Aujourd'hui les Etats-Unis et la Russie sont, en fait, bien moins éloignés l'un de l'autre que ne le pensent les anti-communistes ... » (p. 95). La sincérité oblige à s'interroger sur la réalité du combat des idéologies. A quel point celui-ci ne servirait-il pas de couverture à un « conflit d'intérêts dans le « choc des deux empires » ? Le « monde libre » engloberait-il aussi le « monde de la faim » ? Défense de « la liberté humaine », qu'est-ce à dire ? ne serait-ce pas une lutte « pour le salut du monde néo-capitaliste que les Etats-Unis incarnent et représentent ? » (p. 94).

Pour D.H.C., l'objet du dialogue des universités sera de déterminer si les rapports entre le monde industrialisé et le monde sous-développé sont oui ou non mal engagés. Pratiquement, il s'agira de confirmer ou d'infirmer le rapport Prebisch, présenté à la conférence tenue par l'O.N.U., à Genève, en 1964, sur le commerce et le développement. Il faut distinguer nettement le problème des investissements étrangers dans le tiers monde de celui de l'aide des Nations-Unies aux pays en voie de développement.

Les investissements d'abord. Nous avons déjà vu, dans le cadre de l'Amérique Latine (supra, p. 10) quel énorme écart existe entre les capitaux engagés et les revenus recouverts par les pays prêteurs. Il suffit de généraliser pour constater « une injustice flagrante à une échelle mondiale » (p. 96).

Quant à l'aide, elle est loin de compenser cette injustice. Chaque pays donneur cède approximativement 1 % de son produit national brut. De 0,87 % en 1961, le total de l'aide des Nations-Unies est tombé à 0,66 %, en 1964.

Dès lors, qui ne voit la nécessité de fonder les rapports non plus sur l'aide mais sur la justice ? Or, « sans la justice, il n'y aura pas de paix ». D'où la création par Paul VI d'un *Secrétariat pour la justice et la paix dans le monde*. A cet organe si important, les Universités du monde entier devraient donner tout leur appui.

VIII. — *Education ou violence pour transformer le monde ?*

C'est le thème d'une conférence (cfr supra, p. 1, note 9), dans laquelle D.H.C., après avoir montré que le monde avait besoin d'une révolution rapide et radicale, se demande si elle sera le résultat de la violence ou de l'éducation. Les causes de cette révolution sont, pour le tiers monde, le rêve du progrès ou de la promotion humaine que le colonialisme intérieur empêche de prendre corps ; dans le monde développé et aux E.U.A., en particulier, les préjugés égoïstes qui se font jour à travers une triple tension : intégration raciale, lutte contre la pauvreté et anticommunisme militant.

Tout en respectant ceux qui, par réalisme, penchent vers la violence, D.H.C. déclare espérer contre toute espérance en l'éducation, qui amènera un changement de mentalité, et non pas seulement un changement de dirigeants. L'éducation comptera sur le pouvoir moral des Universités, des chefs spirituels de toutes les religions agissant de concert avec les agnostiques, les athées, les représentants de la presse et d'entreprises. Bien entendu les chrétiens ont dans leurs vérités de quoi se dépenser inlassablement.

IX. — *Récife et Milan, sœurs en responsabilités en face du progrès.*

Dans ce discours de circonstance (cfr supra, p. 1, note 10), D.H.C. dresse un parallèle entre deux villes qu'il considère comme des pôles de croissance. Ce rapprochement peut étonner, mais l'important pour l'orateur est d'exposer encore une fois, dans l'esprit de l'encyclique « *Populorum progressio* », les idées qu'il tient pour essentielles : développement harmonieux et intégral ; nécessité d'une prise de conscience ; solidarité universelle ; conditions de vie infra-humaines, toutes idées qu'il nous a rendues familières.

X. — *Présence de l'Église dans l'expansion de l'Amérique Latine.*

Dans ce discours (supra, p. 1, note 11), préparé pour la X^e assemblée du C.E.L.A.M., D.H.C. s'efforce à convaincre ses collègues, en tant que corps, de la nécessité d'apporter leur contribution effective au développement de l'Amérique Latine. Ne pouvant malheureusement le suivre dans tous ses développements, nous en retiendrons les lignes essentielles que voici : Une solidarité séculaire lie l'Église à la société latino-américaine dans « toutes ses structures sociales, économiques, politiques et culturelles », restées inchangées même après l'indépendance politique. Une occasion providentielle est offerte à la hiérarchie de sauver ses valeurs et conquêtes authentiques et de redresser ses erreurs. Cette tâche, elle l'entreprendra pratiquement par sa contribution à la lutte contre le colonialisme intérieur, dans un double dessein : d'abord celui d'aider à la conversion du continent, et, ensuite, celui d'aider l'Amérique Latine à prendre conscience du devoir qu'elle a dans le monde ». Ce programme est illustré par des propositions concrètes à l'adresse du CELAM. Les plus importantes pour l'intérieur, sont : la réforme agraire, l'action concertée pour une

prise de conscience des masses en vue de la lutte contre le colonialisme intérieur ; pour le tiers monde, « l'appui moral au bolivarisme économique » et la « nécessité d'éclairer l'opinion publique sur un programme de justice mondiale », ce qui suppose une rencontre entre les hiérarchies des pays en voie de développement.

XI. — *La violence : option unique ?*

Cette conférence (sup., p. 1, note 12) reprend, systématise et approfondit le thème déjà rencontré plus haut (p. 13) : « Education ou violence pour transformer le monde ? » D.H.C. démontre d'une part que « le monde entier a besoin d'une révolution structurelle » et constate d'autre part que « la violence est déjà installée dans le monde ». Et avec courage il prend position : « Je préfère mille fois être tué que tuer ».

Dans le tiers monde, on voit immédiatement qu'une révision profonde et rapide s'impose à tous les points de vue, économique, scientifique, politique, social et religieux.

Dans le monde développé, on s'en rend compte avec un peu plus de difficulté, mais on discerne des tensions révélatrices du besoin. Le capitalisme et le socialisme, incarnés respectivement par les E.U.A. et l'U.R.S.S. sont en proie à des contradictions internes qui donnent lieu à des tensions. Au sein des E.U.A., d'abord, on assiste à une opposition entre les tenants du régime capitaliste reposant sur la technologie et des jeunes de toutes cultures, désireux de fonder la société sur une nouvelle base. Cette opposition est visible à travers 30 millions d'Américains qui vivent en masses sous développées ; à travers la lutte fratricide entre Noirs et Blancs ; à travers la guerre de prestige et d'expansion de zone d'influence.

Par ailleurs, l'humanisme scientifique de l'U.R.S.S., inspiré du marxisme, s'accommode bien, dans la pratique, du « Rideau de Fer », du « Mur de la Honte », de l'intolérance contre le « pluralisme au sein du monde socialiste », attitude qui l'oppose ainsi à la Chine.

Dans les deux cas, ces tensions débordent les frontières : « La Russie soviétique et les Etats-Unis viennent de démontrer, encore une fois à New-Delhi, une pareille incompréhension et une égale mauvaise volonté face au Tiers Monde » (p. 157). Ils ne veulent pas comprendre ce que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique Latine soutiennent, à savoir « que le problème des relations entre les pays d'abondance et les pays de misère n'est pas une question d'aide, mais de justice à l'échelle mondiale » (p. 157).

Ensuite, D.H.C. glane les signes, les indices de la violence « déjà installée dans le monde » et quelquefois « exercée par ceux-là mêmes qui la dénoncent comme un fléau pour la société... » (p. 158).

Il en va ainsi dans le tiers monde, quand les masses en situation infra-humaine songent à s'organiser en syndicats ou en coopératives. Ceux qui les guident sont bientôt « qualifiés de subversifs et de communistes », violentés au nom de « l'ordre-désordre ». Le « droit » ? « il est trop souvent un outil de violence contre les moins puissants... » (p. 158).

Au sein du monde développé, « du côté capitaliste comme du côté socialiste », la violence sévit : abandon de la non-violence pour la violence aux USA ; guerre pour la sauvegarde du monde libre par de jeunes Nord-Américains, guerre pour défendre « leurs vies, ou mieux, leurs sous-vies », par des jeunes

de l'autre camp ; soulèvement simultané des jeunesses allemande, italienne, espagnole et polonaise ; maintien de la course aux armements de manière à tenir la course à l'espace ; malaise de la Russie soviétique face à la nouvelle Tchécoslovaquie ; crises monétaires ; puissance des trusts nationaux et internationaux, etc.

Contre la violence, D.H.C. l'est par conviction et par réalisme. L'évangile répudie la violence. L'éducation seule apporte un changement de mentalité. Du reste, le réalisme doit inciter à la prudence. Les puissants ne toléreront jamais que la violence, éclatant en un certain point du globe, mette leurs intérêts en jeu. Par une intervention opportune, ils écraseraient un tel soulèvement. Ce serait un nouveau Vietnam (p. 162).

*
* *

Il serait utile, croyons-nous, de donner une vue synthétique de cet ouvrage.

Celui-ci ne vise qu'un *objectif* : faire passer le tiers monde d'un état moins-humain à un état plus-humain ; en d'autres termes l'aider enfin sérieusement à réaliser son développement harmonieux et intégral. Par « développement harmonieux et intégral », on doit entendre la participation de toutes les régions, de toutes les populations d'un pays d'une part, et la promotion de tout l'homme, corps et âme, matière et esprit, nature et grâce divinisante.

Le développement se heurte à deux formes majeures d'obstacles. Au sein du tiers monde, on notera d'une part l'inertie des masses infra-humaines, inconscientes, ignorantes de leurs droits et d'autre part, l'égoïsme du « colonialisme intérieur », exercé par une poignée de privilégiés.

Quant au monde développé, il se refuse non seulement à admettre pratiquement la thèse d'une solidarité humaine mais encore à fonder sur la justice ses rapports avec les pays en voie de développement.

Comme une telle situation ne peut durer indéfiniment sans mettre la paix mondiale en danger, il faut songer aux *moyens* à mettre en œuvre pour la faire disparaître. Sera-ce la violence qui secoue un peu partout les nations ? Elle est destructrice, n'a pas d'effets durables parce qu'elle n'atteint pas le fonds des choses. D.H.C. a adopté l'éducation, qui est capable d'opérer une transformation profonde de mentalité. Mais un tel moyen ne pourra produire ses effets qu'après de longues décennies. Que faire pour contribuer à l'avènement de cette révolution structurelle ? comment « envisager une révision en profondeur, un changement profond et rapide » (p. 152) ? D.H.C. croit qu'il faut d'abord arriver à une « révolution culturelle », à laquelle on donnerait un sens nouveau (p. 163) ; il conseille aux jeunes candidats à la violence des pays développés de rester chez eux « pour aider à conscientiser vos pays d'abondance » (p. 163). Ailleurs (p. 109), il en appelle à son espérance en l'aide de Dieu, dans l'intelligence et le bon sens de l'homme, voire à l'instinct humain, pour amener un « sursaut » de toute l'humanité. La stratégie générale de l'éducation englobe-t-elle la lutte contre le « colonialisme intérieur » et la *révision du système international du commerce sur la base de la justice* ? Ce remplacement d'ordre juridique est lié au dialogue et à la mobilisation de l'opinion mondiale pour exiger un changement de mentalités. Ce dernier phénomène commence avec un choc qui déclenche une prise de conscience mondiale. D'ordinaire, on insiste sur la nécessité pour le tiers monde de changer de mentalité en vue de son

développement. D.H.C. souligne avec une implacable logique la même nécessité dans le tiers monde comme au sein du monde développé. Et c'est là son mérite et son originalité. La stratégie de l'éducation assigne un rôle à tous et à chacun. Une place de choix est réservée à l'Eglise romaine. Elle devra d'une part, sur le double plan national et international, ne plus couvrir, par crainte ou bien par intérêt, les injustices des classes dirigeantes de son autorité morale ; et d'autre part mettre celle-ci au service de tous les hommes et, en particulier, des masses sous-développées, violentées et exploitées. L'Eglise est mise en garde contre le danger d'un anticommunisme unilatéral, au nom duquel une minorité de privilégiés entend maintenir un ordre injuste, à l'intérieur des pays sous-développés ; et au nom duquel les puissants suscitent des prodromes de guerres d'expansion de zone d'influence. Le dialogue œcuménique suppose que la tâche dévolue à l'Eglise sera accomplie de concert avec tous les hommes, et toutes les institutions du monde, qui rejettent la guerre et aspirent à la paix. D.H.C. attend d'eux tous l'organisation d'une *pression morale intense mais non violente*, à l'échelle locale et mondiale.

J. Lutumba.



Marcel MERLE, L'Afrique noire contemporaine, Armand Colin.

Collection U., série « Société politique » dirigée par A. Grosser, Paris 1968.

L'ouvrage de Monsieur Marcel Merle ne concerne que l'Afrique noire. Les crises qui y ont affecté la stabilité des nouveaux Etats, l'intérêt et les passions que cette Afrique noire suscite expliquent ce choix à suffisance.

Ledit ouvrage est constitué par la présentation de points de vue successifs et complémentaires, définis par différents collaborateurs.

Partagée, il y a moins d'un siècle, entre les grandes puissances européennes, l'Afrique assume aujourd'hui son propre destin.

Longtemps ignorée, ce n'est qu'à partir de la moitié du XIX^e siècle que la colonisation la fit connaître. Celle-ci était avant tout une histoire politique : de souverainetés, de frontières, de rapports diplomatiques et militaires.

Une fois mise sur place, la colonisation s'attela à pacifier les pays conquis, mais cette action entraîna partout des destructions et des appauvrissements. Néanmoins, elle a eu quelques effets heureux, à savoir :

1. Elle a provoqué la naissance des nationalismes, grâce à quoi l'entrée de l'Afrique dans la politique mondiale a été assurée ;

2. Elle a établi l'impôt et assuré le maintien de l'ordre ;

3. Elle a apporté la révolution économique, et celle-ci a donné naissance à une infrastructure qui a rompu l'isolement des villages vivant en autarcie et entraîné le besoin d'une participation aux grands courants d'échanges ;

4. Enfin, la colonisation a créé les encadrements politiques et administratifs nécessaires au fonctionnement d'un Etat moderne et poussé l'évolution des Africains en engageant un certain nombre d'entre eux dans les voies de la civilisation occidentale.

Dans les colonies françaises et anglaises, l'organisation politique a joué un rôle décisif aux environs de 1930. La promotion africaine fut assurée par des nominations et par des élections dans les organismes de direction et surtout par la formation des partis et d'organes de contestation où se préparèrent les cadres autochtones.

Après la seconde guerre mondiale, les Africains prirent conscience de l'importance de leur continent dans la diplomatie internationale, au moment où les hommes politiques européens sentaient la nécessité de revoir les rapports qui unissaient les pays d'Europe à leurs colonies.

Une évolution s'amorça dans les colonies anglaises et françaises (Conférence de Brazza du 30 janvier au 8 février 1944 concernant les réformes politiques, sociales, économiques et administratives).

Cependant, cette volonté de réforme ne fut partout la même. Au Congo, par exemple, la Belgique préféra maintenir un système parternaliste. Les Portugais insistaient sur l'assimilation des territoires. Toutes ces réticences devaient finalement aboutir à la revendication d'une indépendance immédiate et inconditionnelle et à la naissance de nationalismes africains virulents.

Les élites africaines ont en effet rejeté et rejettent avec passion le colonialisme qui fait de l'homme noir un être inférieur ; elles affirment la dignité de ce dernier par et dans la négritude, glorification de l'Afrique, par le rejet violent de l'impérialisme colonisateur.

La naissance des Etats Africains a suscité des réactions en sens divers. Certains milieux européens ont estimé que l'émancipation avait été prématurée et que l'abandon de souveraineté en des mains encore inexpérimentées était désastreux. Ils ont, par ailleurs, dénoncé l'inadaptation des structures nouvelles à la société africaine. Ces critiques trouvent bien des arguments dans les faits (troubles incessants, coups d'Etat en cascade, etc...), la plupart des Etats Africains ayant déjà connu de profonds bouleversements politiques.

En outre, le pouvoir politique se trouve écartelé entre ses fondements traditionnels et ses aspirations modernistes. Faut-il signaler l'immixtion des forces étrangères comme cause de déséquilibre politique en Afrique Noire ? Le poids politique des sociétés étrangères est beaucoup plus impressionnant.

Les Etats Africains ont adopté des systèmes constitutionnels établissant une large prédominance de l'Exécutif sur les autres organes. Au départ, ils s'étaient étroitement inspirés du parlementarisme des anciennes métropoles. Mais aujourd'hui, la plupart ont adopté des régimes présidentiels, qui impliquent une large concentration des pouvoirs entre les mains d'un Président de la République (Monocéphalisme de l'Exécutif).

La structure fondamentale des régimes pratiques africains est constituée par un parti unique. Celui-ci est présenté comme un instrument de gouvernement destiné à encadrer le peuple et à lui donner la cohésion qui lui manque. Les partis d'opposition sont interdits. Leurs leaders sont en exil ou emprisonnés et parfois soumis aux risques d'une mort accidentelle, voire même brutale. Une autre mesure de contrainte consiste à faire élire les députés sur une liste nationale au scrutin majoritaire à un tour. Cette technique, affirme-t-on, favorise l'unité nationale. Mais la fragilité de ces partis n'a pas tardé à se manifester. En effet, lors des récents coups d'états militaires, les formations politiques sont restées inertes, aucune d'entre elles n'a été capable de défendre le chef renversé. Cette inefficacité des partis a contraint les gouvernements à faire

appel à l'organisation administrative que certains avaient cru pouvoir remplacer par les structures partisans pour assumer les tâches quotidiennes du gouvernement.

Le grand projet de la diplomatie africaine est de réaliser l'unité panafricaine. Un autre est la construction de Nations dans le cadre de nouveaux Etats. Mais la conciliation de ces deux thèmes n'est pas toujours aisée. Le mythe pan africain s'estompe sans disparaître et la légitimité des politiques fondées sur les intérêts propres des Etats s'affirme.

Sur le plan international, l'Afrique joue un rôle politique très important bien que, sur le plan interne, elle demeure profondément divisée. Un peu partout, des groupements se dessinent. Certains se sont révélés éphémères, telle la fédération du Mali. D'autres, par contre, ont un contenu purement politique, d'autres, une structure plus économique ou technique, exemple : U.A.M., O.A.M.C.E. (1), Conseil de l'Entente, etc.

L'Afrique est entrée dans l'ère des blocs et des sigles. Devant les difficultés, beaucoup d'Etats africains ont tendance à diviser le monde et leur continent en deux blocs distincts (Pays amis et pays ennemis) et à fixer leur attitude en fonction de cette dichotomie.

La création de l'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine) a posé le problème de groupes régionaux en termes nouveaux. Mais la méfiance à l'égard de toute tentative d'hégémonie d'un pays limite le succès des groupes régionaux et demeure l'un des atouts de l'organisation continentale. En fait, le Panafricanisme n'a produit aucune forme d'unité politique à l'échelle continentale, bien au contraire, car il a provoqué de nouvelles divisions de l'Afrique. L'unité de celle-ci n'est possible que sur la base d'une association égalitaire des Etats souverains. Ce qui signifie la condamnation de toute prétention au leadership d'un homme ou d'un pays.

La persistance de problèmes majeurs et l'impossibilité d'y apporter une solution satisfaisante suffisent à faire resurgir les conflits entre Etats et marquent les limites du mouvement panafricain. Une par ses difficultés et ses aspirations, l'Afrique reste divisée.

Au point de vue économique, l'Afrique présente les traits d'une économie sous-développée, avec ses déséquilibres humains, son insuffisante exploitation des ressources, sa pénurie de moyens financiers aptes à mettre en œuvre le développement.

Dès l'indépendance, certaines tendances ont séparé les nouveaux Etats Africains. Ces oppositions doctrinales se sont traduites par une organisation différente des structures économiques. Le clivage est très net au niveau des principes et du système économique, mais il l'est beaucoup moins en ce qui concerne les mesures concrètes qui ont pu être prises.

Les idéologies en présence sont soit l'option capitaliste soit la voie marxiste du socialisme. Entre ces deux solutions, la majorité des gouvernements ont affirmé leur préférence pour une troisième perspective connue sous le nom de socialisme africain ou voie moyenne du socialisme. La justification de ce socialisme se trouve dans la tradition africaine elle-même ; elle repose sur le sens africain de la communauté ; elle est un retour à l'Africanité.

(1) UAM : Union Africaine et Malgache. OAMCE : Organisation Africaine et Malgache de Coopération Economique.

Dans toutes les économies africaines, la politique du développement passe par l'établissement d'un plan. Le problème de financement du développement est l'un des problèmes les plus difficiles à résoudre dans le contexte économique et politique actuel. L'insuffisance de l'épargne locale combinée avec une certaine méfiance à l'égard des grandes firmes étrangères de la période coloniale et à un nationalisme parfois maladroit dans ses manifestations financières rend le financement du plan très aléatoire. Le développement économique de l'Afrique dépend très largement de ses relations avec l'extérieur. D'autre part, ce développement suppose une mobilisation de tous les moyens disponibles.

L'Afrique Noire traverse ainsi une période difficile : c'est le propre de tout pays jeune. Ce n'est ni en cinq, ni en dix ans que l'Afrique pourra se développer à l'image de l'Europe. Tout développement économique est un travail de longue haleine. L'Europe elle-même n'est-elle pas passée par les étapes successives qu'a si bien décrites Rostow dans son ouvrage « *Les Cinq Etapes de Développement* » ? Par ailleurs, André Philip souligne la difficulté d'introduire l'industrialisation dans les pays sous-développés. Dans le passé, tous les pays qui ont fait leur révolution industrielle l'ont opérée lentement, progressivement, non sans difficultés sociales internes graves. Mais surtout, ils n'ont pas connu l'invasion provenant de pays techniquement supérieurs. Ce qui n'est pas le cas pour l'Afrique. Les événements le prouvent à suffisance. D'autre part, les relations entre les pays industrialisés et les pays sous-développés se caractérisent jusqu'ici par des rapports de domination du type colonialiste. L'Afrique Noire est décidément « mal partie ». Seule une réaction vigoureuse rapide et efficace des Africains pourrait la sortir de l'impasse où elle se trouve à l'heure actuelle.

Au total, *L'Afrique Noire contemporaine* de Marcel Merle est un ouvrage important qui étudie fort objectivement les problèmes économiques et politiques des jeunes nations africaines.

Composé de points de vue complémentaires dus à différents collaborateurs, l'ouvrage est la preuve que, bien plus qu'économiste, sociologue ou politiste, il faut être humain pour aborder avec succès dans leur totalité et dans un esprit de synthèse positive, les problèmes de l'Afrique Noire.

D. Nkiesolo.



Marcel-Henri JASPAR, Souvenirs sans retouche. Paris, Fayard, 1968.

« Cet ouvrage, écrit l'auteur, n'est ni un pamphlet, ni une apologie de ma personne... ». Un pamphlet, sans doute non, si on prend le terme dans son acception première de « court récit satirique, qui attaque avec violence le gouvernement, les institutions, la religion, un personnage connu ». Le récit n'est pas court (479 pages). Il n'est pas satirique, encore que notre mémorialiste ait la dent dure et la rancune tenace. Il n'attaque pas violemment, car le baron Jaspas est diplomate et homme du monde ; mais il ne rate aucune occasion de planter des banderilles dans la peau de ses contemporains. Et s'il ne s'en prend pas à la religion, aux institutions ou au gouvernement (bien au contraire), il ne tisonne que plus résolument les personnages, connus et inconnus, qui, en 1940, faisaient partie du gouvernement Pierlot.

Une apologie de sa personne ? Non, certes pas. Mais de sa conduite ? Sans doute. Et après tout, pourquoi pas ? D'avoir été le premier résistant de Belgique donne quelques titres, sinon à se pavaner (ce que Jaspar ne fait en aucune façon), du moins à dire bien haut ce qu'il pense de ceux qui hésitèrent à s'engager dans la voie de l'exil et du devoir, quitte à se parer, par la suite, des plumes du paon.

Certains, qui ne l'aiment guère, insinuent que le baron Jaspar fut « acculé à l'héroïsme ». Outre que c'est le cas de beaucoup de héros, il faut reconnaître que le futur ambassadeur de Belgique avait bon nombre de raisons personnelles de se réfugier à Londres : d'autres qui le rejoignirent plus tard (Max Buset, Herbert Speyer, Isabelle Blume, de Laveleye, etc) n'en avaient pas d'autres ou, du moins, ces raisons furent-elles décisives. Au demeurant, si discret qu'il soit à ce sujet, il faut dire que, parmi les raisons qui incitèrent le baron Jaspar, seul, à exhorter son pays à « *continuer à se battre contre Hitler et ses satellites* » (p. 218), la moins forte ne fut certes pas ce qu'il appelle lui-même sa « philosophie politique » : à savoir, une conception « libérale » (au sens le plus élevé du terme) de l'homme, une vision « renanienne » de la société qui ne pouvait que l'amener à condamner sans rémission toutes les formes du nazisme, fussent-elles succédanées (p. 359), un respect profond (bien que pas toujours affiché) de ses fonctions de député et de ministre (p. 414), et aussi, et la chose surprend un peu ceux qui ne connaissent du baron Jaspar que l'aspect « mondain » qu'il affecte de présenter aux yeux du vulgaire, un très ardent patriotisme (p. 350-351), un très profond respect des sacrifices héroïques consentis par son pays, le sens de l'honneur.

A quoi s'ajoute une « *sorte d'instinct moral de conservation* » qui empêcha Marcel-Henri Jaspar, fut-ce à la veille de l'événement, de pressentir l'irréversible (p. 393) et de croire au désastre, ce qui lui permit de lutter « *contre le défaitisme que l'intelligence secrétait comme un poison* ». Autrement dit : un heureux aveuglement.

C'est sans doute cette « philosophie renanienne » qui l'amène à pratiquer l'indulgence, ou plus exactement certaines formes d'indulgence, quand il parle d'hommes avec qui il n'a pas toujours été d'accord. Le roi Léopold a droit à un portrait nuancé (du moins si on le rapporte à l'image que l'Opposition en présenta après la Libération). « *Admirablement informé des choses de la politique internationale et de l'état des forces en présence* », favorable aux contacts avec les Etats-Majors de France et de Grande-Bretagne (p. 283), le Roi, « *prophète clairvoyant et malheureux* » (p. 352), désormais « *entouré du respect de tous, réhabilité par les historiens* » (p. 357), mérite « *la reconnaissance* » de son peuple pour avoir signé « *une capitulation que la situation militaire rendait indispensable* » (p. 418), puis avoir pris une position de non-coopération inconditionnelle avec l'occupant (p. 359).

Même de Henri de Man que Jaspar considère, sinon comme un traître (et encore : cf. pp. 279-285, etc.), du moins comme sensible aux charmes du national-socialisme (p. 358), ce qui, de toute évidence, est une accusation injuste, il trace un portrait, au premier abord, sympathique (p. 238-240).

Mais, au total, ce n'est certes pas l'indulgence qui domine dans ces Mémoires : M. Soudan est comparé (p. 327) à un « *moineau mouillé* », M. Cartier de Marchienne, notre ambassadeur à Londres, à un « *personnage de Gyp, égaré à Londres* » (p. 424) ; M. De Schryver révèle, au moment décisif, sa « *légèreté* » (p. 427), Roger Motz, sa dipsomanie (il était, écrit Jaspar, p. 457, « *torturé*

par une soif chronique »), M. Dierckx exhale ses plaintes de n'avoir pas été pris comme ministre, « dans un bilinguisme simultané » (p. 290), M. Janson « parlait fort bien mais... ne disait jamais grand-chose » (p. 193), M. Delfosse rédige des textes répressifs, « étonnants d'inconscience », destinés à châtier les fonctionnaires (dont Félicien Marceau) coupables d'avoir, sur ses ordres, « collaboré » (p. 443). Cf aussi la note de la page 439).

Quelques rares personnages échappent à peu près aux flèches et fléchettes de Jaspas : Emile Vandervelde dont il trace un très beau portrait (pp. 194-195), Van Zeeland (pp. 176-177 et 446). K. Huysmans (p. 448), Max Buset (p. 449), Isabelle Blume (idem), dom Albert Van Der Cruysse, qu'il distrait, fort allègrement, de ses responsabilités d'Abbé d'Orval, en l'invitant à collaborer avec lui (p. 317 et 327) au titre de directeur général de son département (p. 384) ! C'est peu. Tous les autres sont l'objet de ses railleries, de son impitoyable esprit d'observation, de la causticité de sa plume.

Les deux personnalités politiques de loin les plus égratignées sont MM. Spaak et Pierlot : le premier apparaît, sous la plume du mémorialiste, près de 100 fois, au cours des 300 dernières pages du livre, et le second, une cinquantaine de fois au moins.

A vrai dire on ne comprend pas tout à fait la passion que Jaspas met à brocarder (et dans certains cas à attaquer rudement) ces hommes dont il ressort de ses *Mémoires* mêmes qu'il a plus que de la sympathie pour eux. Il écrit (p. 172) : « L'une des qualités essentielles de M. Spaak est d'apprendre sans cesse, très rapidement et de savoir reconnaître les erreurs de jugement qu'il aurait pu commettre dans le passé ». « L'homme est sans rancune, parce que généreux, naturellement indulgent, comme tous les êtres qui ont aimé l'amour et ses plaisirs » (p. 237). Et ailleurs (p. 238) : « C'était un diplomate né, plutôt qu'un leader », appelé à faire une « magnifique et longue carrière d'artisan politique et diplomatique » (p. 216) ; mais il est rare que ces éloges, qui paraissent sincères, ne contiennent pas d'épines dont certaines sont véritablement empoisonnées (car enfin, le mot « artisan » est ici méchant ou impropre).

De même pour Pierlot. Le baron Jaspas ne nie pas ses hautes vertus (et comment les nier ?) ; mais il ne peut s'empêcher de le faire paraître sous un jour cruel, débitant « d'une voix terne... à son habitude... des mots sans couleur » (p. 329), d'un « calme effarant » (p. 398), indécis (p. 442), hésitant (p. 416), empêtré dans sa fidélité inconditionnelle à la Monarchie et le désir de mettre sa famille à l'abri.

Comment expliquer l'acharnement, l'espèce de cruauté allègre que notre auteur met à dépecer ses victimes ? Il écrit, dans sa préface : « En toute hypothèse, on ne pourra me reprocher d'avoir « retouché » la vérité ». Et de fait, il affirme avoir souvent transcrit certaines pages telles qu'il les avait rédigées sur-le-champ ou quelques heures à peine après les événements. On comprend que des lignes griffonnées dans le feu de l'action puissent être encore brûlantes, vingt ans après. Mais la question qui se pose est précisément de savoir pourquoi l'auteur les a reprises telles quelles plus de vingt ans après les événements. « Toutes les passions s'éloignent avec l'âge... », dit le poète. Celles, vengeresses, du baron Jaspas ne semblent guère s'être atténuées.

Au surplus, je ne tiens pas pour assuré que ces *Mémoires* soient toujours aussi privées de « retouches » que l'affirme son auteur. Ce qui m'induit à quelque doute c'est — notamment — « le récit de la rencontre, des retrouvailles, devrais-je dire, à Londres, de Spaak et de Jaspas (4 novembre 1960,

p. 461-462). « *Un peu maigri*, observe M. P. Jaspas, *il était toujours souriant, maître de soi ; il n'avait rien perdu de son charme, ni de son habileté dialectique ; il fit contre lui-même un réquisitoire et plaida pour les autres ministres les circonstances atténuantes...* « J'espère, ajouta-t-il, *que tu ne nous feras pas d'opposition en Grande-Bretagne* » ... *En me rappelant qu'un jour, avant la catastrophe, je lui avais dit que j'abandonnerais volontiers la politique pour la diplomatie, il m'offrit de représenter les autorités belges de Londres auprès du président Benès* ». Le dirais-je ? Cette page me paraît un peu brève, un peu trop pomponnée, pour correspondre exactement à la réalité. Comment, voilà deux adversaires qui se sont colletés de la façon la plus rude et la plus dramatique, et c'est à ces quelques mots courtois que se réduit leur entretien ? L'un arrive à Canossa, la corde au cou ; et l'autre abandonne une carrière qui avait été jusqu'alors magnifique et qui, en raison même de son repli sur Londres, s'annonce plus belle encore, pour une carrière dont aucun indice, tout au long de ses *Mémoires*, ne permet de croire qu'il y ait auparavant pensé.

Il y a donc, d'ici de là, on ne peut en douter, quelques « *retouches* » à ces *Mémoires*. Dès lors, il est permis de se demander pourquoi certaines pages parmi les plus volontairement féroces (car Marcel-Henri Jaspas n'a rien d'un ingénu ou d'un naïf, c'est un roué) ont été exhumées des « *Carnets* » de l'auteur telles que les avait écrites sa plume alerte, *in tempore suspectissimo*.

Je crois qu'il faut rechercher l'explication de cette attitude d'autant plus étonnante que l'homme est, par nature, courtois et raffiné, dans le véritable traumatisme qu'il a subi en 1940 en voyant l'accueil que ses collègues réservaient à sa volonté désespérée de poursuivre le combat.

Il note (p. 424) l'« *accueil glacial* », « *presque hostile* », que lui réserva Cartier de Marchienne, « *son mutisme hautain* », son absence de courtoisie (« *il ne m'offrit ni une tasse de thé ni un verre d'eau* »). Il ajoute : « *J'ignorais que l'ambassadeur était en communication avec mes collègues* ». Du côté de ceux-ci, même accueil dur, fermé, hostile à l'entreprise qu'il entend mener. (On peut d'ailleurs se demander pourquoi le gouvernement, unanime, condamna si rudement un homme qui n'avait, en apparence, d'autre tort, que d'être en désaccord avec ses collègues). Citons : « *Le gouvernement désavoue d'une façon absolue toutes les déclarations ou initiatives de M. Marcel-Henri Jaspas, qui est considéré par ses collègues comme s'étant exclu du gouvernement* » (« *pour des raisons de convenance personnelle* », dit ailleurs le communiqué). *Le Moniteur* du 24 juin dit expressément qu'il a « *abandonné son poste et la haute direction de son département* » (p. 430-431). La note du vicomte Berryer qui accompagne la lettre que M. Pierlot adresse, le 28 juin, à M. Frédéricq, chef de Cabinet du Roi, parle de « *l'incartade* » (p. 435) de M. M.-H. Jaspas et demande que la « *démission du Cabinet (Pierlot) ne soit pas pareille* » (la langue du vicomte Berryer laisse quelque peu à désirer) à celle qui avait été « *imposée* » par ses collègues à notre futur ambassadeur à Paris. Ce sont évidemment là des termes et des faits que l'on n'oublie pas, surtout quand la suite des événements vous a donné raison.

Il semble que cet homme qui se veut un libertin, au sens raffiné où le XVIII^e siècle entendait ce mot, et qui a, si longuement, affiché à l'égard des conventions, une totale désinvolture, ait subi, en ces dures heures de 1940, un choc moral dont il ne s'est jamais tout à fait remis, et qui expliquerait l'espèce d'allégresse vindicative qu'il met à attaquer ceux qui le condamnèrent. Il sera

curieux à cet égard de lire dans les *Mémoires* de Paul-Henri Spaak ce que l'ancien Ministre des Affaires étrangères pense de tout cela.

*
**

Ce trop bref compte rendu serait plus incomplet encore qu'il ne l'est s'il ne faisait pas mention des tableaux de « bravoure » qui, çà et là, émaillent le récit : Bruxelles aux premières heures de la guerre (pp. 309-319), l'exposé de M. Pierlot, le 26 mai, à Paris (pp. 349-355), Limoges, le 30 mai (pp. 378-383), la défaite de la France (pp. 394-398), Londres sous les bombes (pp. 454-457), et quelques autres de la même veine.

Ils complètent fort agréablement, une œuvre alerte, piquante, indiscreète, émouvante avec pudeur, drôle avec tact, tour à tour indulgente et féroce.

Le 12 décembre 1968.

L. Moulin.

★

Adam SCHAFF, Le Marxisme et l'individu. Collection « Sciences politiques », 271 pages. Librairie Armand Colin, Paris, 1968.

Cette remarquable étude de l'humanisme marxiste joint à la qualité scientifique la particularité d'avoir été pensée à l'intérieur et à l'intention du monde communiste. L'édition polonaise parut en 1965 déjà et elle suscita à l'époque passablement de remous en prétendant démontrer que le marxisme orthodoxe devait prendre le contre-pied de l'académisme et du dogmatisme. Mais rien n'annonçait alors le nouveau coup de Prague ; et en novembre 1968 Adam Schaff était évincé du Comité central du Parti ouvrier de son pays. Les événements se sont donc chargés de rejeter à l'avant-garde, si l'on ose dire, le philosophe polonais qui a clairement pris parti : le marxisme, dont la mission était de résoudre la contradiction historique entre l'aliénation et la liberté de l'homme, ne sera à la hauteur de sa tâche que s'il n'est pas amputé de son fondement humaniste.

C'est donc un Marx rajourné, au propre et au figuré, que Schaff nous propose, non sans rappeler ce qu'il doit aux travaux des Fromm, Rubel, Axelos et quelques autres qui ont, avant lui, restitué à Marx la stature complète de l'humaniste dénaturée par les exigences de la révolution. A la vérité, c'est bien moins Marx que le marxisme qu'il s'agit de renouveler en comblant l'écart qui sépare l'un de l'autre. Et la première démarche est de rendre compte que l'abolition du système de la propriété privée des moyens de production n'entraîne pas la disparition automatique des diverses formes d'aliénation.

On sait que Marx s'éloigna de la philosophie le jour où il comprit qu'il ne suffisait pas d'interpréter le monde, mais qu'il fallait le changer. Voilà l'origine d'un malentendu qu'un siècle d'exégèse n'a pas contribué à dissiper. Ayant mis à nu l'aliénation multiple de l'homme, Marx chercha hors de la philosophie les moyens d'action. Mais sans la philosophie, on ne peut apprécier la fin ultime de l'économiste, du pamphlétaire et du révolutionnaire. Schaff ne remet pas en question l'analyse léniniste de l'impérialisme qui postule la possibilité de rompre la chaîne capitaliste à l'endroit du maillon le plus faible : l'essentiel est de

peser, écrit-il, « les conséquences que ces modifications ont eues dans la vision du problème de l'homme dans le communisme ».

D'où l'importance des textes du jeune Marx qui, en raison de leur publication tardive, et au-delà de la mode qu'ils inspirèrent, ne pouvaient pas manquer d'obliger « de nombreux partisans et de nombreux adversaires du marxisme à réviser leurs opinions, au moins au point de vue des fondements historico-philosophiques de la pensée marxiste », comme l'écrivit Henri de Man cité par Schaff. La même idée se retrouve chez différents auteurs — Landshut, Thier, Hyppolite, etc. — politiquement éloignés de Schaff, mais auxquels celui-ci donne raison sur ce point contre des auteurs soviétiques comme Pajitnov et Kechelava qui rejettent la thèse de l'anthropologie philosophique de Marx sous prétexte que ses adversaires en ont usé à des fins contraires. La seule proposition raisonnable, selon Schaff, est celle de la première étape de la pensée marxiste « génétiquement liée aux étapes suivantes, car elle pose des problèmes à la solution desquels s'attache toute l'œuvre ultérieure ».

L'originalité et l'audace d'Adam Schaff est de porter la discussion sur le terrain des faits. Face au décalage entre la réalité et la théorie socialiste, on peut invoquer les contradictions mêmes du marxisme ou proclamer avec le dogmatisme soviétique que la société communiste est sans aliénation parce que, par définition, l'aliénation y est impossible. Il est plus exact de dire que le communisme, alors même qu'il est loin d'être atteint, ne saurait être un état, ni un modèle auquel se conformer. Il doit être un mouvement, une lutte par laquelle l'homme acquiert sa plénitude, un humanisme pratique qui seul permet de réconcilier la philosophie et l'action.

Tel est, trop brièvement évoqué, l'enseignement central d'un livre qui, à l'inverse de ce qui s'est passé lors de sa publication en Pologne, devrait susciter chez nous plus d'intérêt que de passion, tant il est vrai qu'on raisonne plus facilement sur la contestation des autres. Mais le fait qu'Adam Schaff ne conçoit pas la désaliénation de l'homme en dehors du marxisme ne devrait pas nous empêcher de voir que le problème posé est universel.

Michel Brélaz.



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Fondé par Ernest Solvay

•

Revue de l'Institut de Sociologie

Rédaction-Administration :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE de l'U.L.B. - 44, avenue Jeanne, Bruxelles 5

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Revue trimestrielle (Editions de l'Institut de Sociologie)

600 fr belges pour la Belgique 200 fr belges pour le fascicule.

700 fr belges pour l'Etranger 400 fr belges le n° double

Articles de fond : Science politique, économie politique, économie sociale, sociologie du travail, sociologie africaine, psychologie sociale, sociographie, etc.

Chronique du mouvement scientifique

Notices bibliographiques : Notes et documents
comptes rendus critiques

Acquisitions de la bibliothèque

Chronique de l'Institut — Informations

RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique
Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek
Review of Belgian Political Science Institute

Conditions de vente et d'abonnement de la revue RES PUBLICA :
Verkoops- en abonnementsvoorwaarden van het tijdschrift RES PUBLICA :
Sales conditions and annual subscription of RES PUBLICA Review

Les montants comprennent le port et les 7 % de la taxe de transmission
In de bedragen zijn draagloon en 7 % omzetbelasting inbegrepen
Taxes and postages are included in the amounts

	1969	
		F.B. — B.F.
1. Abonnement annuel (5 numéros) — jaarlijks abonnement (5 nummers). Annual subscription (5 numbers).		
Pays de la Communauté européenne - Gemeenschappelijke Europese landen.		
- European Communities	450	
Autres pays - Andere landen - Others countries	530	
Etudiants - Studenten - Students	225	
2. Collection par année de 1959 à 1968 - Collectie per jaar vanaf 1959 tot 1968 - Set per Year of 1959 through 1968	450	
3. Vente au numéro - Verkoop per nummer - Number sale (1962 à/tot/ through 1968)	150	
4. Collection complète de 1959 à 1968 inclus : 3.700 F.B. Volledige verzameling van 1959 tot 1968 inbegrepen : 3.700 B.F. Full set of 1959 through 1968 : 3.700 F.B.		

Ces sommes sont à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique
ou au compte 68.70200 de la Société Générale de Banque, 3, Montagne du Parc, Bruxelles 1.

Deze sommen moeten gestort worden op P.C.R. n° 533.74 van het Belgisch Instituut voor
Wetenschap der Politiek of op rekening n° 68.70200 van de Generale Bankmaatschappij, 3,
Warandeborg, Brussel 1.



L'Institut belge de Science politique compte
quatre catégories de membres :

- lecteurs ;
- correspondants ;
- associés ;
- protecteurs.

Les abonnés à la revue RES PUBLICA sont
d'office membres lecteurs.

Tous les membres sont régulièrement in-
formés des activités de l'Institut (publications,
conférences, colloques, journées d'étude,
travaux scientifiques).

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der
Politiek telt vier soorten van leden :

- lezende ;
- corresponderende ;
- aangesloten ;
- beschermende.

De intekenaars aan het tijdschrift RES PU-
BLICA zijn van zelfs lezende leden.

Al de leden worden regelmatig ingelicht
over de bezigheden van het instituut (publi-
caties, voordrachten, colloquia, studiedagen
wetenschappelijke werken).



Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique
Bibliotheek van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek
Publications of the Belgian Political Science Institute

1^{re} SERIE — 1^{ste} REEKS — 1st SET

- N^o 1. **Aspects du régime parlementaire belge**, par C. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.-L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny.
1 vol., 1956, 144 pages. Epuisé.
- N^o 2. **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**. Colloque du 17 mars 1956.
1 vol., 1957, 131 pages.
- N^o 3. **Le problème des grandes agglomérations en Belgique**. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956.
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1957, 220 pages.
- N^o 4. **Euratom. Analyse et Commentaire du Traité**, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles) ; J. Van der Meulen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique, et L. Vernaeve, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).
1 vol., 1958, 476 pages.
- N^o 5. **Aspects de la Société belge**, par P. Tschoffen, C. Bronne, le chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, Mme P. Wigny, A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.-S. Gérard, P. Golschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1958, 332 pages.
- N^o 6. **Grands Problèmes de la Science politique contemporaine**, par C. Vedel, A. Siegfried, A. de Staercke, J. Fourastié, M. Florkin, P. van Zeeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.
1 vol., 1958, 264 pages.
- N^o 7. **Les Elections législatives belges du 1^{er} juin 1958**, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groote, Fr.J. De Weert, R. Rifflet, R. Clausse, M. Laloire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.
1 vol., 1959, 320 pages.
- N^o 8. **L'avenir politique du Congo belge**. Colloque du 28 novembre 1958.
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.
1 vol., 1959, 127 pages.



2^{me} SERIE — 2^{de} REEKS — 2^d SET

- N^o 1. **Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques**, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1957, 173 pages. Epuisé.
- N^o 2. **La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique**, par R. Urbain, conseiller juridique aux Services du Premier Ministre.
Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1958, 257 pages.

Les ouvrages précités sont édités par la Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, à Bruxelles. Tél. 11.35.51 - C.C.P. n^o 7087.07.

Les prix des ouvrages ont été modifiés par l'éditeur.

Ces ouvrages doivent être commandés directement à la Librairie encyclopédique.

De bovenvermelde werken worden uitgegeven door de « Encyclopedische Boekhandel », 7, Luxemburgstraat, te Brussel. Tel. 11.35.51 - P.C.R. n° 7087.07.

De prijzen der werken werden veranderd door de uitgever.



NOUVELLE SERIE — NIEUWE REEKS — NEW SET

- N° 1. **Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale.** Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.
Préface de A. Gilson, Ministre de la Défense nationale.
1 vol., 1960, 304 pages. Prix : 220 francs belges.
- N° 2. **La démocratie enrayée**, par Fr. Perin, professeur à l'Université de Liège.
1 vol., 1960, 288 pages. Prix : 250 francs belges.
- N° 3. **La querelle du recensement**, par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.
1 vol., 1960, 172 pages. Prix : 175 francs belges.
- N° 4. **Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du crédit à l'industrie**, par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.
1 vol., 1960, 122 pages. Prix : 120 francs belges.
- N° 5. **Structures et régimes de l'enseignement dans divers pays**, par G. Palm et B. Trouillet, A. Simon, J. Leclercq-Paulissen, C.A. Bird, A. Coutrot, E.G. King, F. Bonacina, J. Idenburg, R. Jotterand et L. Moulin.
Préface par H. Janne, Ministre de l'Education nationale et de la Culture.
1 vol., 1964, 392 pages. Prix : 400 francs belges.
- N° 6. **Introduction au Socialisme rationnel de Colins**, par Ivo Rens.
1 vol., 1968, 552 pages, index. Prix : 480 francs belges.



SERIE « DOCUMENTS » — « DOCUMENTS » REEKS — « DOCUMENTS » SET

- N° 1. **Recueil de Documents relatifs à la Propagande des mouvements socialiste au XIX^e siècle à Bruxelles**, établi et commenté par H. Lhoest-Offermann.
1 vol., 1967, format 21 × 30 cm, 65 p., 122 planches. Prix : 200 francs belges.

Les ouvrages de la Nouvelle Série et série « Documents » sont édités par l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. C.C.P. n° 533.74.

De werken van de Nieuwe Reeks en « Documents » reeks worden uitgegeven door het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek, 43, Elyzeese Veldenstraat, Brussel 5 P.C.R. n° 533.74.



**La revue RES PUBLICA est publiée
avec le concours du Ministère de l'Éducation nationale**

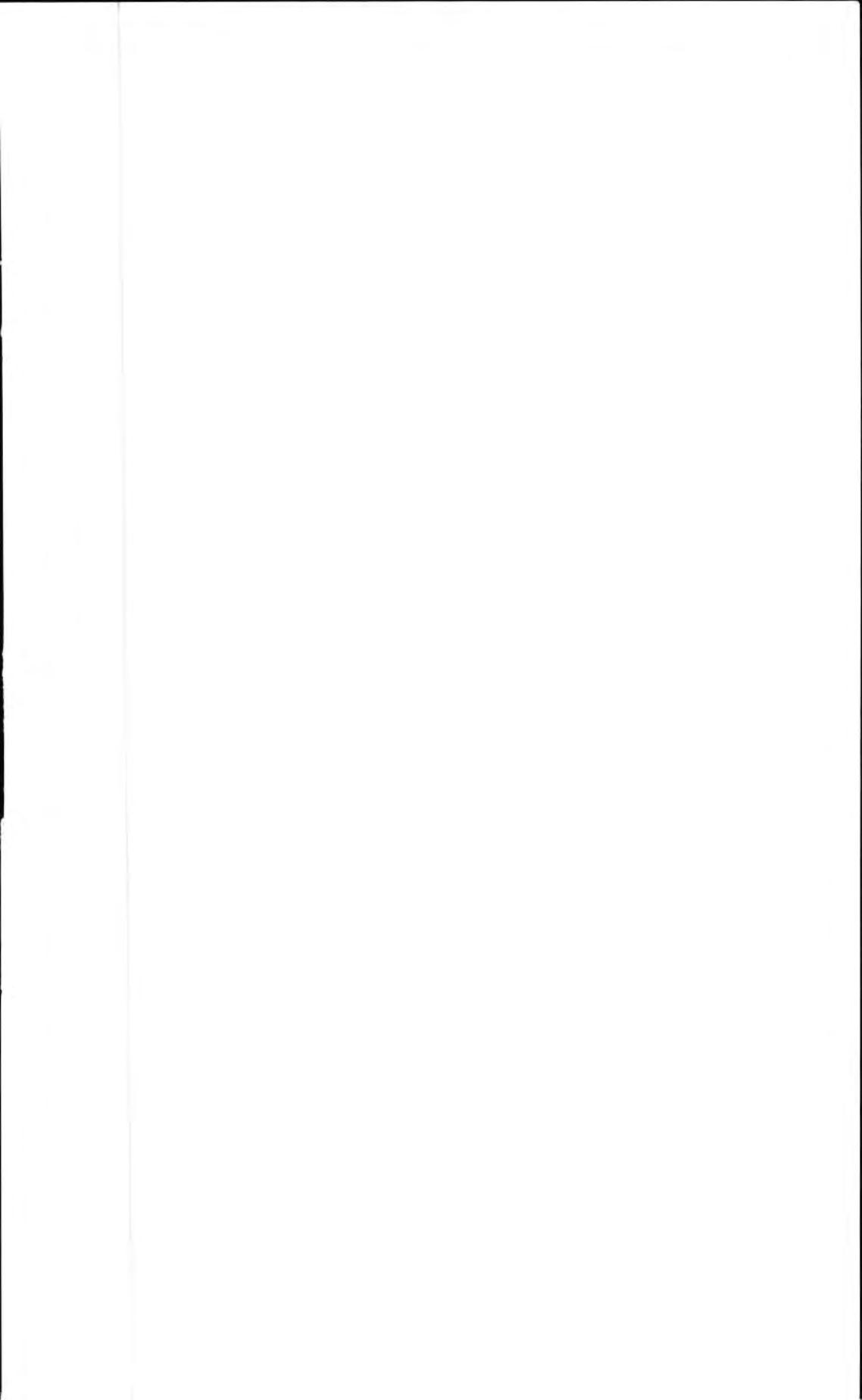


**Het tijdschrift RES PUBLICA wordt uitgegeven
met de medewerking van het Ministerie van Nationale Opvoeding**



Imprimé en Belgique

N° d'éditeur : 1173



IMPRIME EN BELGIQUE

par

L'IMPRIMERIE  SCIENCES S. A.

Dir. : Jos. HILGERS
75, avenue Emile de Beco
Bruxelles 5